BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario 631
Sala Grande
Scansia 7 Palchetto 9
N.° d'ord. 27

Polat, M. K

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

5682 90

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME VINGT-SEPTIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1 7 8 4.

MELANGES

HISTORIQUES.

AVERTISSEMENT

DES EDITEURS.

CES mélanges renferment les réponſes de M. de *Voltaire* à pluſieurs critiques de ſes ouvrages hiſtoriques, un traité précieux ſur l'eſprit de doute qu'il faut porter dans l'étude de l'hiſtoire, & un recueil de fragmens dans lequel nous avons fait entrer pluſieurs morceaux hiſtoriques détachés. On trouvera dans ce dernier ouvrage quelques répétitions ; mais il était très-difficile de les éviter ſans gâter ces différens morceaux, ou ſans priver le lecteur de pluſieurs détails très-agréables. M. de *Voltaire*, en répétant les mêmes choſes, a preſque toujours varié ſon ſtyle & ſes réflexions.

Les réponſes aux critiques regardent principalement *la Beaumelle*, le jéſuite *Nonotte*, l'auteur du *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*, & celui de trois volumes de lettres publiées ſous des noms de juifs portugais.

C'eſt ſeulement dans la vie de M. de *Voltaire* qu'il faut parler de *la Beaumelle* qui troubla long-temps le repos de ce grand-homme, mais qui n'était ni aſſez inſtruit ſur l'hiſtoire, ni aſſez éclairé pour faire des remarques utiles ſur ſes ouvrages.

On en peut dire autant du jéſuite *Nonotte.* Le libelle mépriſable intitulé *Erreurs de Voltaire* ne méritait pas de réponſe. Les deux autres ouvrages ſont d'un genre différent : on ne peut refuſer beaucoup d'érudition à l'auteur du *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*, ni même cette eſpèce de critique qui ne demande que la connaiſſance des auteurs & celle des langues. Mais on déſirerait qu'il eût mis dans ſon ouvrage plus de cette autre critique plus rare & plus difficile, fondée ſur une connaiſſance philoſophique de la nature & des hommes. On pourrait lui reprocher auſſi ce ton de ſupériorité qu'il n'était permis à perſonne de prendre à l'égard de l'auteur de Mahomet & d'Alzire, de l'Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations : enfin lorſqu'on lit dans ce *ſupplément* que M. de *Voltaire eſt une bête féroce qu'il faut chaſſer de toute ſociété policée*, il eſt bien difficile de ne point pardonner la gaieté avec laquelle cet illuſtre vieillard a répondu.

On attribue également les lettres des ſix juifs à un ſavant académicien ; mais nous ne pouvons le croire. Elles ſont trop éloignées de ce ſtyle poli, même dans la critique, qui diſtingue les académiciens de la capitale, ſurtout lorſque le grand nom de leur adverſaire leur fait un devoir de ces égards. Ils ſavent trop

qu'il n'eſt permis de s'en diſpenſer que lorſqu'on a le malheur d'être forcé de ſe défendre contre des hommes que l'intérêt même de la ſociété oblige de dévouer au mépris public. Le temps des académiciens eſt d'ailleurs trop précieux pour qu'ils puiſſent s'occuper pendant trois gros volumes de la petite nation juive. Comment au milieu de tant de découvertes utiles dans les ſciences & les arts, lorſque l'Europe entière eſt occupée des queſtions les plus importantes de la légiſlation, du commerce, de la politique, un académicien pourrait-il arrêter ſi long-temps ſes regards ſur les crimes, les brigandages, les débauches d'une horde de voleurs arabes ?

Nous croyons plus naturel d'attribuer ces lettres à de véritables juifs : il eſt tout ſimple qu'ils s'occupent & cherchent à occuper les autres des aventures de leurs ancêtres; on peut pardonner à un juif qui a lu le Talmud de parler avec hauteur à un grand poëte qui n'a étudié que *Locke* & *Newton*. On peut même les excuſer de manquer de charité ; ils ne ſont point ſous la loi de grâce : & quand les petits-fils de *Siméon*, de *Phinée*, de *Joſué*, de *Samuel*, de *David*, &c ſe bornent à faire l'apologie de ces héros, & à dire de groſſes injures à un philoſophe, on doit leur ſavoir gré de leur modération. N'eſt-il

pas évident qu'un auteur qui prend la défenſe de tant d'aſſaſſinats, de tant d'uſages barbares, ne peut être un chrétien, & qu'il n'y a qu'un juif qui puiſſe dire que les Juifs aient ſu l'aſtronomie, & cultivé les arts ?

On ſe tromperait ſi l'on imaginait que le zèle pour la religion produit les ouvrages de ce genre. Quand ce n'eſt point l'envie ou la faim, c'eſt l'orgueil qui les inſpire. Un homme a paſſé vingt années à lire un vieux livre, à en comparer les manuſcrits & les éditions, à reſtituer quelques lignes défigurées ; & vous allez lui dire que ce livre n'eſt qu'un recueil de contes à dormir debout ! Ce ſavant doit vous regarder comme un ennemi de la ſociété, *une bête féroce.*

Un autre eſt accoutumé à entendre dire à des bambins : Cela eſt bien ſûr, car Monſieur l'abbé l'a dit : & il apprend qu'il y a des hommes aſſez audacieux pour oſer révoquer en doute ce qu'a dit Monſieur l'abbé. Alors il ſe fait juif, dans l'eſpérance d'être écouté hors de ſon collége, & il dénonce l'auteur téméraire qui ne veut pas tout croire ſur ſa parole. Comment ! je paſſe dans mon quartier pour un miniſtre de la Divinité, & ſans reſpect pour le ſacrement de l'ordre & la bénédiction de licence, vous voulez raiſonner avec moi comme avec votre

égal, parce que vous avez fait de bèaux vers, & que vous écrivez éloquemment en proſe ! L'Etat eſt renverſé ſi on laiſſe une pareille licence impunie. Nous ne pouvons lapider cet audacieux ſuivant la douceur des lois juives, conſolons-nous en lui diſant des injures.

Telle eſt la ſource de ces libelles auxquels M. de *Voltaire* daigna ſi ſouvent répondre ; mais dans ces réponſes il a preſque toujours le talent d'amuſer & d'inſtruire ſes lecteurs : & ſes adverſaires n'ont malheureuſement jamais eu ni l'un ni l'autre.

LE

PYRRHONISME

DE L'HISTOIRE.

LE PYRRHONISME DE L'HISTOIRE.

CHAPITRE PREMIER.

Pluſieurs doutes.

JE fais gloire d'avoir les mêmes opinions que l'auteur de l'*Eſſai ſur l'eſprit & les mœurs des nations :* je ne veux ni un pyrrhoniſme outré, ni une crédulité ridicule ; il prétend que les faits principaux peuvent être vrais, & les détails très-faux. Il peut y avoir eu un prince égyptien nommé *Séſoſtris* par les Grecs, qui ont changé tous les noms d'Egypte & de l'Aſie, comme les Italiens donnent le nom de *Londra* à *London* que nous appelons *Londres*, & celui de *Luigi* aux rois de France nommés *Louis*. Mais s'il y eut un *Séſoſtris*, il n'eſt pas abſolument ſûr que ſon père deſtina tous les enfans égyptiens qui naquirent le même mois que ſon fils à être un jour avec lui les conquérans du monde. On pourrait même douter qu'il ait fait courir chaque matin cinq ou ſix lieues à ces enfans, avant de leur donner à déjeûner.

L'enfance de *Cyrus* expoſée, les oracles rendus à *Créſus*, l'aventure des oreilles du mage *Smerdis*, le cheval de *Darius*, qui créa ſon maître roi, & tous ces embelliſſemens de l'hiſtoire pourraient être conteſtés par des gens qui en croiraient plus leur raiſon que leurs livres.

Il a oſé dire & même prouver que les monumens les plus célèbres, les fêtes, les commémorations les plus ſolemnelles ne conſtatent point du tout la vérité des prétendus événemens tranſmis de ſiècle en ſiècle à la crédulité humaine par ces ſolemnités.

Il a fait voir que ſi des ſtatues, des temples, des cérémonies annuelles, des jeux, des myſtères inſtitués étaient une preuve, il s'enſuivrait que *Caſtor* & *Pollux* combattirent en effet pour les Romains, que *Jupiter* les arrêta dans leur fuite; il s'enſuivrait que les Faſtes d'*Ovide* ſont des témoignages irréfragables de tous les miracles de l'ancienne Rome, & que tous les temples de la Grèce étaient des archives de la vérité.

Voyez dans le Réſumé de ſon *Eſſai ſur l'eſprit & les mœurs des nations*, depuis la page 346 juſqu'à la page 348 du tome IV de cette nouvelle édition.

CHAPITRE II.

De Boſſuet.

Nous ſommes dans le ſiècle où l'on a détruit preſque toutes les erreurs de phyſique. Il n'eſt plus permis de parler de l'empyrée, ni des cieux criſtallins, ni de la ſphère de feu dans le cercle de la lune. Pourquoi ſera-t-il permis à *Rollin*, d'ailleurs ſi eſtimable, de nous bercer de tous les contes d'*Hérodote*, & de nous donner pour une hiſtoire véridique un conte donné par *Xénophon* pour un conte? de nous redire, de nous répéter la fabuleuſe enfance de *Cyrus*, & ſes petits tours d'adreſſe, & la grâce avec laquelle *il ſervait à boire à ſon papa Aſtyage* qui n'a jamais exiſté?

On nous apprend à tous, dans nos premières années, une chronologie démontrée fauſſe; on nous donne des maîtres en tout genre, excepté des maîtres à penſer. Les hommes même les plus ſavans, les plus éloquens n'ont ſervi quelquefois qu'à embellir le trône de l'erreur, au lieu de le renverſer. *Boſſuet* en eſt un grand exemple dans ſa prétendue *Hiſtoire univerſelle*, qui n'eſt que celle de quatre à cinq peuples, & ſurtout de la petite nation juive, ou ignorée, ou juſtement mépriſée du reſte de la terre, à laquelle pourtant il rapporte tous les événemens, & pour laquelle il dit que tout a été fait, comme ſi un écrivain de Cornouailles diſait que rien n'eſt

arrivé dans l'empire romain qu'en vue de la province de Galles. C'eſt un homme qui enchaſſe continuellement des pierres fauſſes dans de l'or. Le haſard me fait tomber dans ce moment ſur un paſſage de ſon *Hiſtoire univerſelle* où il parle des héréſies : (*) *Ces héréſies*, dit-il, *tant prédites par* JESUS-CHRIST.... Ne dirait-on pas à ces mots que JESUS-CHRIST a parlé dans cent endroits des opinions différentes qui devaient s'élever dans la ſuite des temps ſur les dogmes du chriſtianiſme? Cependant la vérité eſt qu'il n'en a parlé en aucun endroit ; le mot d'*héréſie* même n'eſt dans aucun évangile, & certes il ne devait pas s'y rencontrer, puiſque le mot de *dogme* ne s'y trouve pas. JESUS n'ayant annoncé par lui-même aucun dogme ne pouvait annoncer aucune héréſie. Il n'a jamais dit, ni dans ſes ſermons, ni à ſes apôtres : Vous croirez que ma mère eſt vierge ; vous croirez que je ſuis conſubſtantiel à DIEU ; vous croirez que j'ai deux volontés ; vous croirez que le Saint-Eſprit procède du père & du fils ; vous croirez à la tranſſubſtantiation ; vous croirez qu'on peut réſiſter à la grâce efficace, & qu'on n'y réſiſte pas.

Il n'y a rien, en un mot, dans l'évangile qui ait le moindre rapport aux dogmes chrétiens. DIEU voulut que ſes diſciples & les diſciples de ſes diſciples les annonçaſſent, les expliquaſſent dans la ſuite des ſiècles ; mais JESUS n'a jamais dit un mot ni ſur ces dogmes alors inconnus, ni ſur les conteſtations qu'ils excitèrent long-temps après lui.

Il a parlé des faux prophètes comme tous ſes

(*) Page 327, édition d'*Etienne David*, 1739.

prédéceſſeurs ; gardez-vous, diſait-il, des faux prophètes : mais eſt-ce là déſigner, ſpécifier les conteſtations théologiques, les héréſies ſur des points de foi ? *Boſſuet* abuſe ici viſiblement des mots : cela n'eſt pardonnable qu'à *Calmet* & à de pareils commentateurs.

D'où vient que *Boſſuet* en a impoſé ſi hardiment ? d'où vient que perſonne n'a relevé cette infidélité ? C'eſt qu'il était bien ſûr que ſa nation ne lirait que ſuperficiellement ſa belle déclamation univerſelle, & que les ignorans le croiraient ſur ſa parole, parole éloquente & quelquefois trompeuſe.

CHAPITRE III.

De l'Hiſtoire eccléſiaſtique de Fleuri.

J'AI vu une ſtatue de boue dans laquelle l'artiſte avait mêlé quelques feuilles d'or ; j'ai ſéparé l'or, & j'ai jeté la boue. Cette ſtatue eſt l'*Hiſtoire eccléſiaſtique* compilée par *Fleuri*, ornée de quelques diſcours détachés ; dans leſquels on voit briller des traits de liberté & de vérité, tandis que le corps de l'hiſtoire eſt ſouillé de contes qu'une vieille femme rougirait de répéter aujourd'hui.

C'eſt un *Théodore* dont on changea le nom en celui de *Grégoire thaumaturge ;* qui, dans ſa jeuneſſe, étant preſſé publiquement par une fille de joie de lui payer l'argent de leurs rendez-vous vrais ou

faux, lui fait entrer le diable dans le corps pour ſon ſalaire.

St Jean & la *Ste Vierge* viennent enſuite lui expliquer les myſtères du chriſtianiſme. Dès qu'il eſt inſtruit, il écrit une lettre au diable, la met ſur un autel païen; la lettre eſt rendue à ſon adreſſe, & le diable fait ponctuellement ce que *Grégoire* lui a commandé. Au ſortir de là il ſait marcher des pierres comme *Amphion*. Il eſt pris pour juge par deux frères qui ſe diſputaient un étang, & pour les mettre d'accord, il fait diſparaître l'étang; il ſe change en arbre comme *Prothée;* il rencontre un charbonnier nommé *Alexandre*, & le fait évêque: voilà probablement l'origine de la foi du charbonnier.

C'eſt un *St Romain* que l'empereur *Dioclétien* fait jeter au feu. Des juifs qui étaient préſens ſe moquent de *St Romain*, & diſent que leur Dieu délivra des flammes *Sidrac*, *Miſac* & *Abdénago*, mais que le petit *St Romain* ne ſera pas délivré par le Dieu des chrétiens. Auſſitôt il tombe une grande pluie qui éteint le bûcher à la honte des juifs. Le juge irrité condamne *St Romain* à perdre la langue (apparemment pour s'en être ſervi à demander de la pluie.) Un médecin de l'empereur, nommé *Ariſton*, qui ſe trouvait là, coupe auſſitôt la langue de *St Romain* juſqu'à la racine. Dès que le jeune homme, qui était né bègue, eut la langue coupée, il ſe met à parler avec une volubilité inconcevable. Il faut que vous ſoyez bien mal adroit, dit l'empereur au médecin, & que vous ne ſachiez pas couper des langues. *Ariſton* ſoutient qu'il a fait l'opération à merveille,

merveille, & que *Romain* devrait en être mort au lieu de tant parler. Pour le prouver, il prend un paſſant, lui coupe la langue, & le paſſant meurt.

C'eſt un cabaretier chrétien nommé *Théodote*, qui prie DIEU de faire mourir ſept vierges chrétiennes de ſoixante & dix ans chacune, condamnées à coucher avec les jeunes gens de la ville d'Ancyre. L'abbé *Fleuri* devait au moins s'apercevoir que les jeunes gens étaient plus condamnés qu'elles. Quoi qu'il en ſoit, *St Théodote* prie DIEU de faire mourir les ſept vierges; DIEU lui accorde ſa demande. Elles ſont noyées dans un lac : *St Théodote* vient les repêcher, aidé d'un cavalier celeſte qui court devant lui. Après quoi il a le plaiſir de les enterrer, ayant, en qualité de cabaretier, enivré les ſoldats qui les gardaient.

Tout cela ſe trouve dans le ſecond tome de l'hiſtoire de *Fleuri*, & tous ſes volumes ſont remplis de pareils contes. Eſt-ce pour inſulter au genre humain, j'oſerais preſque dire, pour inſulter à DIEU même, que le confeſſeur d'un roi a oſé écrire ces déteſtables abſurdités? diſait-il en ſecret à ſon ſiècle : Tous mes contemporains ſont imbécilles, ils me liront & ils me croiront? ou bien, diſait-il : Les gens du monde ne me liront pas, les dévotes imbecilles me liront ſuperficiellement, & c'en eſt aſſez pour moi?

Enfin l'auteur des diſcours peut-il être l'auteur de ces honteuſes niaiſeries? voulait-il, attaquant les uſurpations papales dans ſes diſcours, perſuader qu'il était bon catholique, en rapportant des inepties qui déshonorent la religion? Diſons pour

ſa juſtification qu'il les rapporte comme il les a trouvées, & qu'il ne dit jamais qu'il les croie. Il ſavait trop que des abſurdités monacales ne ſont pas des articles de foi, & que la religion conſiſte dans l'adoration de DIEU, dans une vie pure, dans les bonnes œuvres, & non dans une crédulité imbécille pour des ſottiſes du pédagogue chrétien. Enfin, il faut pardonner au ſavant *Fleuri* d'avoir payé ce tribut honteux. Il a fait une aſſez belle amende honorable par ſes diſcours.

L'abbé de *Longuerue* dit que lorſque *Fleuri* commença à écrire l'hiſtoire eccléſiaſtique, il la ſavait fort peu. Sans doute il s'inſtruiſit en travaillant, & cela eſt très-ordinaire; mais ce qui n'eſt pas ordinaire, c'eſt de faire des diſcours auſſi politiques & auſſi ſenſés après avoir écrit tant de ſottiſes. Auſſi qu'eſt-il arrivé? on a condamné à Rome ſes excellens diſcours, & on y a très-bien accueilli ſes ſtupidités: quand je dis qu'elles y ſont bien accueillies, ce n'eſt pas qu'elles y ſoient lues, car on ne lit point à Rome.

CHAPITRE IV.

De l'hiſtoire juive.

C'EST une grande queſtion parmi pluſieurs théologiens, ſi les livres purement hiſtoriques des Juifs ont été inſpirés; car pour les livres de préceptes & pour les prophéties il n'eſt point de chrétien qui en doute, & les prophètes eux-mêmes

disent tous qu'ils écrivent au nom de DIEU ; ainsi on ne peut s'empêcher de les croire sur leur parole sans une grande impiété : mais il s'agit de savoir si DIEU a été réellement dans tous les temps l'historien du peuple juif.

Le Clerc & d'autres théologiens de Hollande prétendent qu'il n'était pas même nécessaire que DIEU daignât dicter toutes les annales hébraïques, & qu'il abandonna cette partie à la science & à la foi humaine. *Grotius*, *Simon*, *Dupin* ne s'éloignent pas de ce sentiment. Ils pensent que DIEU disposa seulement l'esprit des écrivains à n'annoncer que la vérité.

On ne connaît point les auteurs du livre des Juges, ni de ceux des Rois & des Paralipomènes. Les premiers écrivains hébreux citent d'ailleurs d'autres livres qui ont été perdus, comme (*a*) celui des Guerres du Seigneur, (*b*) le Droiturier, ou le livre des justes, (*c*) celui des Jours de *Salomon*, (*d*) & ceux des Annales des rois d'Israël & de Juda. Il y a surtout des textes qu'il est difficile de concilier : par exemple, on voit dans le Pentateuque que les Juifs sacrifièrent dans le désert au Seigneur, & que leur seule idolâtrie fut celle du veau d'or ; cependant il est dit dans *Jérémie*, (*e*)

(*a*) Nomb. chap. XXI, v. 14.

(*b*) *Josué*, chap. X, v. 13, & II des Rois, v. 1, 18.

(*c*) III des Rois, chap. XI, v. 41.

(*d*) III des Rois, chap. XIV, v. 19, 29 & ailleurs.

(*e*) Chap. VII, v. 22.

dans *Amos*, (*f*) & dans les Diſcours de *St Etienne* (*g*) qu'ils adorèrent pendant quarante ans le dieu *Moloch* & le dieu *Remphan*, & qu'ils ne ſacrifièrent point au Seigneur.

Il n'eſt pas aiſé de comprendre comment DIEU dicta l'hiſtoire des rois de Juda & d'Iſraël, puiſque les rois d'Iſraël étaient hérétiques, & que même quand les Hébreux voulurent avoir des rois, DIEU leur déclare expreſſément, par la bouche de ſon prophète *Samuel*, que c'eſt (*h*) rejeter DIEU que d'obéir à des monarques ; or pluſieurs ſavans ont été étonnés que DIEU voulût être l'hiſtorien d'un peuple qui avait renoncé à être gouverné par lui.

Quelques critiques trop hardis ont demandé ſi DIEU peut avoir dicté que le premier roi *Saül* remporta une victoire à la tête de trois cents trente mille hommes, (*i*) puiſqu'il eſt dit qu'il n'y avait que deux épées (*k*) dans toute la nation, & qu'ils étaient obligés d'aller chez les Philiſtins pour faire aiguiſer leurs coignées & leurs ſerpettes.

Si DIEU peut avoir dicté que *David*, qui était (*l*) ſelon ſon cœur, (*m*) ſe mit à la tête de quatre cents brigands chargés de dettes.

(Chap. V, v. 26.

(*g*) Actes des apôtres, chap. VII, v. 43.

(*h*) I des Rois, chap. X, v. 19.

(*i*) I des Rois, chap. XI, v. 8.

(*k*) I des Rois, chap. XIII, v. 20, 22.

(*l*) I des Rois, chap. XIII, v. 14.

(*m*) I des Rois, chap. XXII, v. 2.

Si *David* peut avoir commis tous les crimes que la raiſon peu éclairée par la foi oſe lui reprocher.

Si DIEU a pu dicter les contradictions qui ſe trouvent entre l'hiſtoire des Rois & les Paralipomènes.

On a encore prétendu que l'hiſtoire des Rois ne contenant que des événemens ſans aucune inſtruction, & même beaucoup de crimes, il ne paraiſſait pas digne de l'être éternel d'écrire ces événemens & ces crimes. Mais nous ſommes bien loin de vouloir deſcendre dans cet abyme théologique ; nous reſpectons, comme nous le devons, ſans examen, tout ce que la ſynagogue & l'Egliſe chrétienne ont reſpecté.

Qu'il nous ſoit ſeulement permis de demander pourquoi les Juifs, qui avaient une ſi grande horreur pour les Egyptiens, prirent pourtant toutes les coutumes égyptiennes ; la circonciſion, les ablutions, les jeûnes, les robes de lin, le bouc émiſſaire, la vache rouſſe, le ſerpent d'airain & cent autres uſages.

Quelle langue parlaient-ils dans le déſert ? Il eſt dit au pſeaume LXXX (*n*) qu'ils n'entendirent pas l'idiome qu'on parlait au-delà de la mer Rouge. Leur langage au ſortir de l'Egypte était-il égyptien ? Mais pourquoi ne retrouve-t-on dans les caractères dont ils ſe ſervent aucune trace des caractères d'Egypte ? Pourquoi aucun mot égyptien dans leur patois mêlé de tyrien, d'azotien & de ſyriaque corrompu ?

(*n*) Verſ. 5.

Quel était le *Pharaon* ſous lequel ils s'enfuirent? Etait-ce l'éthiopien catiſan dont il eſt dit dans *Diodore de Sicile* (*o*) qu'il bannit une troupe de voleurs vers le mont Sina, après leur avoir fait couper le nez ?

Quel prince régnait à Tyr lorſque les Juifs entrèrent dans le pays de Chanaan ? Le pays de Tyr & de Sidon était-il alors une république ou une monarchie ?

D'où vient que *Sanchoniathon*, qui était de Phénicie, ne parle point des Hébreux ? S'il en avait parlé, *Euſèbe*, qui rapporte des pages entières de *Sanchoniathon*, n'aurait-il pas fait valoir un ſi glorieux témoignage en faveur de la nation hébraïque ?

Pourquoi ni dans les monumens qui nous reſtent de l'Egypte, ni dans le Shaſta & dans le Védam des Indiens, ni dans les cinq Kings des Chinois, ni dans les lois de *Zoroaſtre*, ni dans aucun ancien auteur grec, ne trouve-t-on aucun des noms des premiers patriarches juifs qui ſont la ſource du genre-humain ?

Comment *Noé*, le reſtaurateur de la race des hommes, dont les enfans ſe partagèrent tout l'hémiſphère, a-t-il été abſolument inconnu dans cet hémiſphère ?

Comment *Enoch*, *Seth*, *Caïn*, *Abel*, *Eve*, *Adam* le premier homme, ont-ils été par-tout ignorés, excepté dans la nation juive ?

On pourrait faire ces queſtions & mille autres encore plus embarraſſantes, ſi les livres des Juifs

(*o*) Liv. II.

étaient, comme les autres, un ouvrage des hommes ; mais étant d'une nature entièrement différente, ils exigent la vénération, & ne permettent aucune critique. Le champ du pyrrhoniſme eſt ouvert pour tous les autres peuples, mais il eſt fermé pour les Juifs. Nous ſommes à leur égard comme les Egyptiens qui étaient plongés dans les plus épaiſſes ténèbres de la nuit, tandis que les Juifs jouiſſaient du plus beau ſoleil dans la petite contrée de Geſſen.

Ainſi n'admettons nul doute ſur l'hiſtoire du peuple de DIEU ; tout y eſt myſtère & prophétie, parce que ce peuple eſt le précurſeur des chrétiens. Tout y eſt prodige, parce que c'eſt DIEU qui eſt à la tête de cette nation ſacrée : en un mot, l'hiſtoire juive eſt celle de DIEU même, & n'a rien de commun avec la faible raiſon de tous les peuples de l'univers. Il faut, quand on lit l'ancien & le nouveau teſtament, commencer par imiter le père *Canaye*.

CHAPITRE V.

Des Egyptiens.

COMME l'hiſtoire des Egyptiens n'eſt pas celle de DIEU, il eſt permis de s'en moquer. On l'a déjà fait avec ſuccès ſur ſes dix-huit mille villes & ſur Thèbes aux cent portes par leſquelles ſortait un million de ſoldats, ce qui ſuppoſait cinq millions d'habitans dans la ville, tandis que l'Egypte entière ne contient aujourd'hui que trois millions d'ames.

Preſque tout ce qu'on raconte de l'ancienne Egypte a été écrit, apparemment avec une plume tirée de l'aile du phénix qui venait ſe brûler tous les cinq cents ans dans le temple d'Hiéropolis pour y renaître.

Les Egyptiens adoraient-ils en effet des bœufs, des boucs, des crocodiles, des ſinges, des chats, & juſqu'à des oignons? Il ſuffit qu'on l'ait dit une fois pour que mille copiſtes l'aient redit en vers & en proſe. Le premier qui fit tomber tant de nations en erreur ſur les Egyptiens eſt *Sanchoniathon*, le plus ancien auteur que nous ayons parmi ceux dont les Grecs nous ont conſervé des fragmens. Il était voiſin des Hébreux, & inconteſtablement plus ancien que *Moïſe*, puiſqu'il ne parle pas de ce *Moïſe*, & qu'il aurait fait mention ſans doute d'un ſi grand homme & de ſes épouvantables prodiges, s'il fût venu après lui, ou s'il avait été ſon contemporain.

Voici comme il s'exprime : *Ces choſes ſont écrites dans l'Hiſtoire du monde de Thaut & dans ſes mémoires : mais ces premiers hommes conſacrèrent des plantes & des productions de la terre ; ils leur attribuèrent la divinité ; ils révérèrent les choſes qui les nourriſſaient ; ils leur offrirent leur boire & leur manger, cette religion étant conforme à la faibleſſe de leurs eſprits.*

Il eſt très-remarquable que *Sanchoniathon*, qui vivait avant *Moïſe*, cite les livres de *Thaut*, qui avaient huit cents ans d'antiquité ; mais il eſt plus remarquable encore que *Sanchoniathon* s'eſt trompé, en diſant que les Egyptiens adoraient des oignons : ils ne les adoraient certainement pas, puiſqu'ils les mangeaient.

Cicéron, qui vivait dans le temps où *Céſar* conquit l'Egypte, dit dans ſon livre de la Divination *qu'il n'y a point de ſuperſtition que les hommes n'aient embraſſée, mais qu'il n'eſt encore aucune nation qui ſe ſoit aviſée de manger ſes dieux.*

De quoi ſe feraient nourris les Egyptiens, s'ils avaient adoré tous les bœufs & tous les oignons ? L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations* a dénoué le nœud de cette difficulté, en diſant qu'il faut faire une grande différence entre un oignon conſacré & un oignon dieu. Le bœuf *Apis* était conſacré ; mais les autres bœufs étaient mangés par les prêtres & par tout le peuple.

Une ville d'Egypte avait conſacré un chat, pour remercier les dieux d'avoir fait naître des chats qui mangent des ſouris. *Diodore de Sicile* rapporte que les Egyptiens égorgèrent de ſon temps un romain qui avait eu le malheur de tuer un chat par mégarde. Il eſt très-vraiſemblable que c'était le chat conſacré. Je ne voudrais pas tuer une cigogne en Hollande. On y eſt perſuadé qu'elles portent bonheur aux maiſons ſur le toit deſquelles elles ſe perchent. Un hollandais de mauvaiſe humeur me ferait payer cher ſa cigogne.

Dans un nome d'Egypte voiſin du Nil, il y avait un crocodile ſacré. C'était pour obtenir des dieux que les crocodiles mangeaſſent moins de petits enfans. *Origène*, qui vivait dans Alexandrie, & qui devait être bien inſtruit de la religion du pays, s'exprime ainſi dans ſa réponſe à *Celſe* au liv. III : *Nous n'imitons point les Egyptiens dans le culte*

d'Iſis & d'Oſiris ; nous n'y joignons point Minerve comme ceux du nome de Saïs. Il dit dans un autre endroit : *Ammon ne ſouffre pas que les habitans de la ville d'Apis vers la Libie mangent des vaches.* Il eſt clair par ces paſſages qu'on adorait *Iſis* & *Oſiris*.

Il dit encore : *Il n'y aurait rien de mauvais à s'abſtenir des animaux utiles aux hommes ; mais épargner un crocodile, l'eſtimer conſacré à je ne ſais quelle divinité, n'eſt-ce pas une extrême folie ?*

Il eſt évident par tous ces paſſages que les prêtres, les ſchoëns d'Egypte adoraient des dieux & non pas des bêtes. Ce n'eſt pas que les manœuvres & les blanchiſſeuſes ne puſſent très-bien prendre pour une divinité la bête conſacrée. Il ſe peut même que des dévotes de cour, encouragées dans leur zèle par quelques théologiens d'Egypte, aient cru le bœuf *Apis* un dieu, lui aient fait des neuvaines, & qu'il y ait eu des héréſies.

Voyez ce qu'en dit l'auteur de la *Philoſophie de l'hiſtoire.* (*p*)

Le monde eſt vieux, mais l'hiſtoire eſt d'hier. Celle que nous nommons *ancienne*, & qui eſt en effet très-récente, ne remonte guère qu'à quatre ou cinq mille ans : nous n'avons avant ce temps que quelques probabilités : elles nous ont été tranſmiſes dans les annales des brachmanes, dans la chronique chinoiſe, dans l'hiſtoire d'*Hérodote*. Les anciennes chroniques chinoiſes ne regardent que cet empire ſéparé du reſte du monde. *Hérodote*, plus intéreſſant pour nous, parle de la terre alors connue. En

(*p*) *Rites égyptiens, Eſſai ſur les mœurs &c.*, tome I, *introduction.*

récitant aux Grecs les neuf livres de ſon hiſtoire, il les enchanta par la nouveauté de cette entrepriſe, par le charme de ſa diction, & ſurtout par les fables.

CHAPITRE VI.

De l'hiſtoire d'Hérodote.

PRESQUE tout ce qu'il raconte ſur la foi des étrangers eſt fabuleux, mais tout ce qu'il a vu eſt vrai. On apprend de lui, par exemple, quelle extrême opulence & quelle ſplendeur régnaient dans l'Aſie mineure, aujourd'hui, dit-on, pauvre & dépeuplée. Il a vu à Delphes les préſens d'or prodigieux que les rois de Lydie avaient envoyés au temple ; & il parle à des auditeurs qui connaiſſaient Delphes comme lui. Or quel eſpace de temps a dû s'écouler avant que les rois de Lydie euſſent pu amaſſer aſſez de tréſors ſuperflus pour faire des préſens ſi conſidérables à un temple étranger !

Mais quand *Hérodote* rapporte les contes qu'il a entendus, ſon livre n'eſt plus qu'un roman qui reſſemble aux fables miléſiennes.

C'eſt un *Candaule* qui montre ſa femme toute nue à ſon ami *Gygès ;* c'eſt cette femme qui par modeſtie ne laiſſe à *Gygès* que le choix de tuer ſon mari, d'épouſer la veuve, ou de périr.

C'eſt un oracle de Delphes qui devine que dans le même temps qu'il parle, *Créſus* à cent lieues de là fait cuire une tortue dans un plat d'airain.

C'eſt dommage que *Rollin*, d'ailleurs eſtimable, répète tous les contes de cette eſpèce. Il admire la ſcience de l'oracle & la véracité d'*Apollon*, ainſi que la pudeur de la femme du roi *Candaule;* & à ce ſujet il propoſe à la police d'empêcher les jeunes gens de ſe baigner dans la rivière. Le temps eſt ſi cher, & l'hiſtoire ſi immenſe qu'il faut épargner aux lecteurs de telles fables & de telles moralités.

L'hiſtoire de *Cyrus* eſt toute défigurée par des traditions fabuleuſes. Il y a grande apparence que ce *Kiro* ou *Koſrou* qu'on nomme *Cyrus*, à la tête des peuples guerriers d'Elam, conquit en effet Babylone amollie par les délices. Mais on ne ſait pas ſeulement quel roi régnait alors à Babylone; les uns diſent *Balthazar*, les autres *Anaboth*. *Hérodote* fait tuer *Cyrus* dans une expédition contre les Maſſagètes. *Xénophon* dans ſon roman moral & politique le fait mourir dans ſon lit.

On ne ſait autre choſe dans ces ténèbres de l'hiſtoire, ſinon qu'il y avait depuis très-long-temps de vaſtes empires & des tyrans dont la puiſſance était fondée ſur la miſère publique; que la tyrannie était parvenue juſqu'à dépouiller les hommes de leur virilité, pour s'en ſervir à d'infames plaiſirs au ſortir de l'enfance, & pour les employer dans leur vieilleſſe à la garde des femmes; que la ſuperſtition gouvernait les hommes; qu'un ſonge était regardé comme un avis du ciel, & qu'il décidait de la paix & de la guerre &c.

A meſure qu'*Hérodote* dans ſon hiſtoire ſe rapproche de ſon temps, il eſt mieux inſtruit & plus vrai. Il faut avouer que l'hiſtoire ne commence pour nous qu'aux

entrepriſes des Perſes contre les Grecs. On ne trouve avant ces grands événemens que quelques récits vagues, enveloppés de contes puériles. *Hérodote* devient le modèle des hiſtoriens quand il décrit ces prodigieux préparatifs de *Xerxès* pour aller ſubjuguer la Grèce, & enſuite l'Europe. Il exagère ſans doute le nombre de ſes ſoldats; mais il les mène avec une exactitude géographique de Suze juſqu'à la ville d'Athènes. Il nous apprend comment étaient armés tant de peuples différens que ce monarque traînait après lui: aucun n'eſt oublié du fond de l'Arabie & & de l'Egypte juſqu'au-delà de la Bactriane & de l'extrémité ſeptentrionale de la mer Caſpienne, pays alors habité par des peuples puiſſans, & aujourd'hui par des tartares vagabonds. Toutes les nations, depuis le Boſphore de Thrace juſqu'au Gange, ſont ſous ſes étendards.

On voit avec étonnement que ce prince poſſédait plus de terrain que n'en eut l'empire romain. Il avait tout ce qui appartient aujourd'hui au grand-mogol en-deçà du Gange; toute la Perſe & tout le pays des Usbecks, tout l'empire des Turcs ſi vous ne exceptez la Romanie; mais en récompenſe il poſſédait l'Arabie. On voit par l'étendue de ſes Etats quel eſt le tort des déclamateurs en vers & en proſe, de traiter de fou *Alexandre*, (*q*) vengeur de la Grèce, pour avoir ſubjugué l'empire de l'ennemi des Grecs. Il alla en Egypte, à Tyr & dans l'Inde, mais il le devait; & Tyr, l'Egypte & l'Inde appartenaient à la puiſſance qui avait ravagé la Grèce.

(*q*) Voyez l'article *Alexandre* dans le *Dictionnaire philoſophique*.

CHAPITRE VII.

Uſage qu'on peut faire d'Hérodote.

HERODOTE eut le même mérite qu'*Homère;* il fut le premier hiſtorien comme *Homère* le premier poëte épique, & tous deux ſaiſirent les beautés propres d'un art qu'on croit inconnu avant eux. C'eſt un ſpectacle admirable dans *Hérodote* que cet empereur de l'Aſie & de l'Afrique, qui fait paſſer ſon armée immenſe ſur un pont de bateaux d'Aſie en Europe, qui prend la Thrace, la Macédoine, la Theſſalie, l'Achaïe ſupérieure, & qui entre dans Athènes abandonnée & déſerte. On ne s'attend point que les Athéniens ſans ville, ſans territoire, réfugiés ſur leurs vaiſſeaux avec quelques autres grecs, mettront en fuite la nombreuſe flotte du grand roi; qu'ils rentreront chez eux en vainqueurs, qu'ils forceront *Xerxès* à ramener ignominieuſement les débris de ſon armée, & qu'enſuite ils lui défendront par un traité de naviger ſur leurs mers. Cette ſupériorité d'un petit peuple généreux, libre, ſur toute l'Aſie eſclave, eſt peut-être ce qu'il y a de plus glorieux chez les hommes. On apprend auſſi par cet événement que les peuples de l'Occident ont toujours été meilleurs marins que les peuples aſiatiques. Quand on lit l'hiſtoire moderne, la victoire de Lépante fait ſouvenir de celle de Salamine, & on compare dom *Juan d'Autriche* & *Colonne* à *Thémiſtocle* & à *Euribiades*. Voilà peut-être le ſeul fruit qu'on peut tirer de la connaiſſance de ces temps reculés.

Il eſt toujours bien hardi de vouloir pénétrer dans

les deſſeins de DIEU ; mais cette témérité eſt mêlée d'un grand ridicule quand on veut prouver que le DIEU de tous les peuples de la terre, & de toutes les créatures des autres globes, ne s'occupait des révolutions de l'Aſie, & qu'il n'envoyait lui-même tant de conquérans les uns après les autres, qu'en conſidération du petit peuple juif, tantôt pour l'abaiſſer, tantôt pour le relever, toujours pour l'inſtruire, & que cette petite horde opiniâtre & rebelle était le centre & l'objet des révolutions de la terre.

Si le conquérant mémorable qu'on a nommé *Cyrus* ſe rend maître de Babylone, c'eſt uniquement pour donner à quelques juifs la permiſſion d'aller chez eux. Si *Alexandre* eſt vainqueur de *Darius*, c'eſt pour établir des fripiers juifs dans Alexandrie. Quand les Romains joignent la Syrie à leur vaſte domination, & englobent le pays de Judée dans leur empire, c'eſt encore pour inſtruire les Juifs. Les Arabes & les Turcs ne ſont venus que pour corriger ce peuple. Il faut avouer qu'il a eu une excellente éducation ; jamais on n'eut tant de précepteurs, & jamais on n'en profita ſi mal.

On ſerait auſſi-bien reçu à dire que *Ferdinand* & *Iſabelle* ne réunirent les provinces de l'Eſpagne que pour chaſſer une partie des Juifs & pour brûler l'autre ; que les Hollandais n'ont ſecoué le joug du tyran *Philippe II* que pour avoir dix mille juifs dans Amſterdam, & que DIEU n'a établi le chef viſible de l'Egliſe catholique au vatican, que pour y entretenir des ſynagogues moyennant finance. Nous ſavons bien que la Providence s'étend ſur toute la terre ; mais c'eſt par cette raiſon-là même qu'elle n'eſt pas bornée à un ſeul peuple.

CHAPITRE VIII.

De Thucydide.

REVENONS aux Grecs. *Thucydide*, ſucceſſeur d'*Hérodote*, ſe borne à nous détailler l'hiſtoire de la guerre du Peloponèſe, pays qui n'eſt pas plus grand qu'une province de France ou d'Allemagne, mais qui a produit des hommes en tout genre dignes d'une reputation immortelle : & comme ſi la guerre civile, le plus horrible des fléaux, ajoutait un nouveau feu & de nouveaux reſſorts à l'eſprit humain, c'eſt dans ce temps que tous les arts floriſſaient en Grèce. C'eſt ainſi qu'ils commencent à ſe perfectionner enſuite à Rome dans d'autres guerres civiles du temps de *Céſar*; & qu'ils renaiſſent encore dans notre quinzième & ſeizieme ſiècle de l'ere vulgaire, parmi les troubles de l'Italie.

CHAPITRE IX.

Epoque d'Alexandre.

APRÈS cette guerre du Péloponèſe, décrite par *Thucydide*, vient le temps célébre d'*Alexandre*, prince digne d'être élevé par *Ariſtote*, qui fonde beaucoup plus de villes que les autres conquérans n'en ont détruit, & qui change le commerce de l'univers.

De

De ſon temps & de celui de ſes ſucceſſeurs floriſſait Carthage, & la république romaine commençait à fixer ſur elle les regards des nations. Tout le Nord & l'Occident ſont enſevelis dans la barbarie. Les Celtes, les Germains, tous les peuples du Nord ſont inconnus. (Voyez l'article *Alexandre.*)

Si *Quinte-Curce* n'avait pas défiguré l'hiſtoire d'*Alexandre* par mille fables, que de nos jours tant de déclamateurs ont répétées, *Alexandre* ſerait le ſeul héros de l'antiquité dont on aurait une hiſtoire véritable. On ne ſort point d'étonnement quand on voit des hiſtoriens latins, venus quatre cents ans après lui, faire aſſiéger par *Alexandre* des villes indiennes auxquelles ils ne donnent que des noms grecs, & dont quelques-unes n'ont jamais exiſté.

Quinte-Curce, après avoir placé le Tanaïs au-delà de la mer Caſpienne, ne manque pas de dire que le Gange, en ſe détournant vers l'Orient, porte auſſi-bien que l'Indus ſes eaux dans la mer Rouge qui eſt à l'Occident. Cela reſſemble au diſcours de *Trimalcion* qui dit qu'il a chez lui une *Niobé* enfermée dans le cheval de Troye; & qu'*Annibal*, au ſac de Troye, ayant pris toutes les ſtatues d'or & d'argent, en fit l'airain de Corinthe.

On ſuppoſe qu'il aſſiège une ville nommée *Ara* près du fleuve Indus, & non loin de ſa ſource. C'eſt tout juſte le grand chemin de la capitale de l'empire, à huit cents milles du pays où l'on prétend que ſéjournait *Porus*, comme le diſent auſſi nos miſſionnaires.

Après cette petite excurſion ſur l'Inde, dans laquelle *Alexandre* porta ſes armes par le même chemin que le *Sha-Nadir* prit de nos jours, c'eſt-à-dire par la

Perſe & le Candahar, continuons l'examen de *Quinte-Curce.*

Il lui plaît d'envoyer une ambaſſade des Scythes à *Alexandre* ſur les bords du fleuve Jaxartes. Il leur met dans la bouche une harangue telle que les Américains auraient dû la faire aux premiers conquérans eſpagnols. Il peint ces Scythes comme des hommes paiſibles & juſtes, tout étonnés de voir un voleur grec venu de ſi loin pour ſubjuguer des peuples que leurs vertus rendaient indomptables. Il ne ſonge pas que ces Scythes invincibles avaient été ſubjugués par les rois de Perſe. Ces mêmes Scythes ſi paiſibles & ſi juſtes ſe contrediſent bien honteuſement dans la harangue de *Quinte-Curce;* ils avouent qu'ils ont porté le fer & la flamme juſque dans la haute Aſie. Ce ſont en effet ces mêmes Tartares qui, joints à tant de hordes du Nord, ont dévaſté ſi long-temps l'univers connu, depuis la Chine juſqu'au mont Atlas.

Toutes ces harangues des hiſtoriens ſeraient fort belles dans un poëme épique où l'on aime fort les proſopopées. Elles ſont l'apanage de la fiction, & c'eſt malheureuſement ce qui fait que les hiſtoires en ſont remplies ; l'auteur ſe met ſans façon à la place de ſon héros.

Quinte-Curce fait écrire une lettre par *Alexandre* à *Darius.* Le héros de la Grèce dit dans cette lettre que *le monde ne peut ſouffrir deux ſoleils ni deux maîtres. Rollin* trouve avec raiſon qu'il y a plus d'enflure que de grandeur dans cette lettre. Il pouvait ajouter qu'il y a encore plus de ſottiſe que d'enflure. Mais *Alexandre* l'a-t-il écrite ? c'eſt-là ce qu'il fallait examiner. Il n'appartient qu'à dom *Japhet* d'Arménie, le fou de

Charles-Quint, de dire que *deux ſoleils, dans un lieu trop étroit, rendraient trop exceſſif le contraire du froid.* Mais *Alexandre* était-il un dom *Japhet* d'Arménie?

Un traducteur pincé de l'énergique *Tacite*, ne trouvant point dans cet hiſtorien la lettre de *Tibère* au ſénat contre *Séjan*, s'aviſe de la donner de ſa tête, & de ſe mettre à la fois à la place de l'empereur & de *Tacite*. Je ſais que *Tite-Live* prête ſouvent des harangues à ſes héros: quel a été le but de *Tite-Live*? de montrer de l'eſprit & de l'éloquence. Je lui dirais volontiers: Si tu veux haranguer, va plaider devant le ſénat de Rome; ſi tu veux écrire l'hiſtoire, ne nous dis que la vérité.

N'oublions pas la prétendue *Thaleſtris* reine des Amazones, qui vint trouver *Alexandre* pour le prier de lui faire un enfant. Apparemment le rendez-vous fut donné ſur les bords du prétendu Tanaïs.

CHAPITRE X.

Des villes ſacrées.

CE qu'il eût fallu bien remarquer dans l'hiſtoire ancienne, c'eſt que toutes les capitales & même pluſieurs villes médiocres furent appelées *ſacrées*, *villes de* DIEU. La raiſon en eſt qu'elles étaient fondées ſous les auſpices de quelque dieu protecteur.

Babylone ſignifiait la *ville de* DIEU, du père Dieu. Combien de villes dans la Syrie, dans la Parthie, dans l'Arabie, dans l'Egypte n'eurent point d'autre

nom que celui de *ville ſacrée*? Les Grecs les appelèrent *Dioſpolis*, *Hierapolis*, en traduiſant leur nom exactement. Il y avait même juſqu'à des villages, juſqu'à des collines ſacrées, *Hieracome*, *Hierabolis*, *Hierapetra*. Les fortereſſes, ſurtout *Hierageſma*, étaient habitées par quelque dieu.

Ilion, la citadelle de Troye, était toute divine; elle fut bâtie par *Neptune*. Le palladium lui aſſurait la victoire ſur tous ſes ennemis. La Mecque devenue ſi fameuſe, plus ancienne que Troye, était ſacrée. Aden ou Eden, ſur le bord méridional de l'Arabie, était auſſi ſacrée que la Mecque, & plus antique.

Chaque ville avait ſes oracles, ſes prophéties qui lui promettaient une durée éternelle, un empire éternel, des proſpérités éternelles, & toutes furent trompées.

Outre le nom particulier que chaque métropole s'était donné, & auquel elle joignait toujours les épithètes de divin, de ſacré, elles avaient un nom ſecret & plus ſacré encore, qui n'était connu que d'un petit nombre de prêtres auxquels il n'était permis de le prouoncer que dans d'extrêmes dangers, de peur que ce nom connu des ennemis ne fût invoqué par eux, ou qu'ils ne l'employaſſent à quelque conjuration, ou qu'ils ne s'en ſerviſſent pour engager le dieu tutélaire à ſe déclarer contre la ville.

Macrobe nous dit que le ſecret fut ſi bien gardé chez les Romains que lui-même n'avait pu le découvrir. L'opinion qui lui paraît la plus vraiſemblable eſt que ce nom était *Opis conſiva* ou *Ops conſiva*; (r)

(r) *Macrob.* liv. III, chap. IX.

Angelo Politiano prétend que ce nom était *Amarillis*, mais il en faut croire plutôt *Macrobe* qu'un étranger du ſeizième ſiècle.

Les Romains ne furent pas plus inſtruits du nom ſecret de Carthage que les Carthaginois de celui de Rome. On nous a ſeulement conſervé l'évocation ſecrète prononcée par *Scipion* contre Carthage : *S'il eſt un dieu ou une déeſſe qui ait pris ſous ſa protection le peuple & la ville de Carthage, je vous vénère, je vous demande pardon, je vous prie de quitter Carthage, ſes places, ſes temples, de leur laiſſer la crainte, la terreur & le vertige, & de venir à Rome avec moi & les miens. Puiſſent nos temples, nos ſacrifices, notre ville, notre peuple, nos ſoldats vous être plus agréables que ceux de Carthage! Si vous en uſez ainſi, je vous promets des temples & des jeux.*

Le dévouement des villes ennemies était encore d'un uſage très-ancien. Il ne fut point inconnu aux Romains. Ils dévouèrent en Italie Veïes, Fidène, Gabie & d'autres villes ; hors de l'Italie Carthage & Corinthe : ils dévouèrent même quelquefois des armées. On invoquait dans ces dévouemens *Jupiter* en élevant la main droite au ciel, & la déeſſe *Tellus* en poſant la main à terre.

C'était l'empereur ſeul, c'eſt-à-dire le général d'armée ou le dictateur qui feſait la cérémonie du dévouement ; il priait les dieux d'*envoyer la fuite, la crainte, la terreur* &c. & il promettait d'immoler trois brebis noires.

Il ſemble que les Romains aient pris ces coutumes des anciens Etruſques, les Etruſques des Grecs, & les Grecs des Aſiatiques. Il n'eſt pas étonnant qu'on en trouve tant de traces chez le peuple juif.

Outre la ville ſacrée de Jéruſalem, ils en avaient encore pluſieurs autres ; par exemple, Lydda, parce qu'il y avait une école de rabbins. Samarie ſe regardait auſſi comme une ville ſainte. Les Grecs donnèrent auſſi à pluſieurs villes le nom de *Sebaſtos*, *auguſte*, *ſacrée*.

CHAPITRE XI.

Des autres peuples nouveaux.

LA Grèce & Rome ſont des républiques nouvelles en comparaiſon des Chaldéens, des Indiens, des Chinois, des Egyptiens.

L'hiſtoire de l'empire romain eſt ce qui mérite le plus notre attention, parce que les Romains ont été nos maîtres & nos légiſlateurs. Leurs lois ſont encore en vigueur dans la plupart de nos provinces : leur langue ſe parle encore ; & long-temps après leur chute elle a été la ſeule langue dans laquelle on rédigea les actes publics en Italie, en Allemagne, en Eſpagne, en France, en Angleterre, en Pologne.

Au démembrement de l'empire romain en Occident, commence un nouvel ordre de choſes, & c'eſt ce qu'on appelle l'*hiſtoire du moyen âge ;* hiſtoire barbare de peuples barbares, qui devenus chrétiens n'en deviennent pas meilleurs.

Pendant que l'Europe eſt ainſi bouleverſée, on voit paraître au ſeptième ſiècle les Arabes juſque-là renfermés dans leurs déſerts. Ils étendent leur

puiſſance & leur domination dans la haute Aſie, dans l'Afrique, & envahiſſent l'Eſpagne : les Turcs leur ſuccèdent, & établiſſent le ſiége de leur empire à Conſtantinople, au milieu du quinzième ſiècle.

C'eſt ſur la fin de ce ſiècle qu'un nouveau monde eſt découvert ; & bientôt après la politique de l'Europe & les arts prennent une forme nouvelle. L'art de l'imprimerie & la reſtauration des ſciences font qu'enfin on a quelques hiſtoires aſſez fidelles, au lieu des chroniques ridicules renfermées dans les cloîtres depuis *Grégoire de Tours*. Chaque nation dans l'Europe a bientôt ſes hiſtoriens. L'ancienne indigence ſe tourne en ſuperflu ; il n'eſt point de ville qui ne veuille avoir ſon hiſtoire particulière. On eſt accablé ſous le poids des minuties. Un homme qui veut s'inſtruire eſt obligé de s'en tenir au fil des grands événemens, & d'écarter tous les petits faits particuliers qui viennent à la traverſe ; il ſaiſit dans la multitude des révolutions l'eſprit des temps & les mœurs des peuples.

Il faut ſurtout s'attacher à l'hiſtoire de ſa patrie, l'étudier, la poſſéder, réſerver pour elle les détails, & jeter une vue plus générale ſur les autres nations. Leur hiſtoire n'eſt intéreſſante que par les rapports qu'elles ont avec nous, ou par les grandes choſes qu'elles ont faites : les premiers âges depuis la chute de l'empire romain ne ſont, comme on l'a remarqué ailleurs, que des aventures barbares ſous des noms barbares, excepté le temps de *Charlemagne*. Et que d'obſcurités encore dans cette grande époque !

L'Angleterre reſte preſque iſolée juſqu'au règne d'*Edouard III*. Le Nord eſt ſauvage juſqu'au ſeizième

ſiècle ; l'Allemagne eſt long-temps une anarchie. Les querelles des empereurs & des papes déſolent ſix cents ans l'Italie, & il eſt difficile d'apercevoir la vérité à travers les paſſions des écrivains peu inſtruits, qui ont donné les chroniques informes de ces temps malheureux.

La monarchie d'Eſpagne n'a qu'un événement ſous les rois viſigoths, & cet événement eſt celui de ſa deſtruction. Tout eſt confuſion juſqu'au règne d'*Iſabelle* & de *Ferdinand*.

La France juſqu'à *Louis XI* eſt en proie à des malheurs obſcurs, ſous un gouvernement ſans règle. *Daniel*, & après lui le préſident *Hénault*, ont beau prétendre que les premiers temps de la France ſont plus intéreſſans que ceux de Rome, ils ne s'aperçoivent pas que les commencemens d'un ſi vaſte empire ſont d'autant plus intéreſſans qu'ils ſont plus faibles, & qu'on aime à voir la petite ſource d'un torrent qui a inondé près de la moitié de l'hémiſphère.

Pour pénétrer dans le labyrinthe ténébreux du moyen âge, il faut le ſecours des archives, & on n'en a preſque point. Quelques anciens couvens ont conſervé des chartes, des diplomes qui contiennent des donations dont l'autorité eſt très-ſuſpecte. L'abbé de *Longuerue* dit que de quinze cents chartes il y en a mille de fauſſes, & qu'il ne garantit pas les autres.

Ce n'eſt pas là un recueil où l'on puiſſe s'éclairer ſur l'hiſtoire politique & ſur le droit public de l'Europe.

L'Angleterre eſt de tous les pays celui qui a, ſans contredit, les archives les plus anciennes & les plus ſuivies. Ces actes recueillis par *Rimer*, ſous les

auſpices de la reine *Anne*, commencent avec le douzième ſiècle, & ſont continués ſans interrûption juſqu'à nos jours. Ils répandent une grande lumière ſur l'hiſtoire de France. Ils font voir, par exemple, que la Guienne appartenait au *Prince noir* fils d'*Edouard III*, en ſouveraineté abſolue, quand le roi de France *Charles V* la confiſqua par un arrêt, & s'en empara par les armes. On y apprend quelles ſommes conſidérables & quelle eſpèce de tribut paya *Louis XI* au roi *Edouard IV* qu'il pouvait combattre, & combien d'argent la reine *Eliſabeth* prêta à *Henri le grand*, pour l'aider à monter ſur ſon trône &c.

CHAPITRE XII.

De quelques faits rapportés dans Tacite & dans Suétone.

JE me ſuis dit quelquefois en liſant *Tacite* & *Suétone*: Toutes ces extravagances atroces imputées à *Tibère*, à *Caligula*, à *Néron*, ſont-elles bien vraies? Croirai-je ſur le rapport d'un ſeul homme, qui vivait long-temps après *Tibère*, que cet empereur preſque octogénaire, qui avait toujours eu des mœurs décentes juſqu'à l'auſtérité, ne s'occupa dans l'île de Caprée que des débauches qui auraient fait rougir un jeune giton? Serai-je bien ſûr qu'il changea le trône du monde connu en un lieu de proſtitution, tel qu'on n'en a jamais vu chez les jeunes gens les plus diſſolus? Eſt-il bien certain qu'il nageait dans ces viviers ſuivi de petits enfans à la mamelle, qui ſavaient déjà nager

auſſi, qui le mordaient aux feſſes quoiqu'ils n'euſſent pas encore de dents, & qui lui léchaient ſes vieilles & dégoûtantes parties honteuſes? Croirai-je qu'il ſe fit entourer de *ſpintriæ*, c'eſt-à-dire, de bandes des plus abandonnés débauchés, hommes & femmes, partagés trois à trois, une fille ſous un garçon & ce garçon ſous un autre?

Ces turpitudes abominables ne ſont guère dans la nature. Un vieillard, un empereur épié de tout ce qui l'approche, & ſur qui la terre entière porte des yeux d'autant plus attentifs qu'il ſe cache davantage, peut-il être accuſé d'une infamie ſi inconcevable, ſans des preuves convaincantes? Quelles preuves rapporte *Suétone*? aucune. Un vieillard peut avoir encore dans la tête des idées d'un plaiſir que ſon corps lui refuſe. Il peut tâcher d'exciter en lui les reſtes de ſa nature languiſſante par des reſſources honteuſes, dont il ſerait au déſeſpoir qu'il y eût un ſeul témoin. Il peut acheter les complaiſances d'une proſtituée *cui ore & manibus allaborandum eſt*, engagée elle-même au ſecret par ſa propre infamie. Mais a-t-on jamais vu un vieux premier préſident, un vieux chancelier, un vieux archevêque, un vieux roi aſſembler une centaine de leurs domeſtiques pour partager avec eux ces obſcénités dégoûtantes, pour leur ſervir de jouet, pour être à leurs yeux l'objet le plus ridicule & le plus mépriſable? On haïſſait *Tibère;* & certe ſi j'avais été citoyen romain je l'aurais déteſté lui & *Octave*, puiſqu'ils avaient détruit ma république: on avait en exécration le dur & fourbe *Tibère;* & puiſqu'il s'était retiré à Caprée dans ſa vieilleſſe, il fallait bien que ce fût pour ſe livrer aux plus indignes débauches: mais

le fait eſt-il avéré? J'ai entendu dire des choſes plus horribles d'un très-grand prince & de ſa fille, je n'en ai jamais rien cru ; & le temps a juſtifié mon incrédulité.

Les folies de *Caligula* ſont-elles beaucoup plus vraiſemblables ? Que *Caligula* ait critiqué *Homère* & *Virgile*, je le croirai ſans peine. *Virgile* & *Homère* ont des défauts. S'il a mépriſé ces deux grands-hommes, il y a beaucoup de princes qui en fait de goût n'ont pas le ſens commun. Ce mal eſt très-médiocre : mais il ne faut pas inférer de-là qu'il ait couché avec ſes trois ſœurs, & qu'il les ait proſtituées à d'autres. De telles affaires de famille ſont d'ordinaire fort ſecrètes. Je voudrais du moins que nos compilateurs modernes, en reſſaſſant les horreurs romaines pour l'inſtruction de la jeuneſſe, ſe bornaſſent à dire modeſtement, *on rapporte*, *le bruit court*, *on prétendait à Rome*, *on ſoupçonnait*. Cette manière de s'énoncer me ſemble infiniment plus honnête & plus raiſonnable.

Il eſt bien moins croyable encore que *Caligula* ait inſtitué une de ſes ſœurs, *Julia Druſilla*, héritière de l'empire. La coutume de Rome ne permettait pas plus que la coutume de Paris, de donner le trône à une femme.

Je penſe bien que dans le palais de *Caligula* il y avait beaucoup de galanterie & de rendez-vous, comme dans tous les palais du monde; mais qu'il ait établi dans ſa propre maiſon des b..... où la fleur de la jeuneſſe allait pour ſon argent, c'eſt ce qu'on me perſuadera difficilement.

On nous raconte que ne trouvant point un jour

d'argent dans ſa poche pour mettre au jeu, il ſortit un moment & alla faire aſſaſſiner trois ſénateurs fort riches, & revint enſuite en diſant: *J'ai à préſent de quoi jouer.* Croira tout cela qui voudra ; j'ai toujours quelque petit doute.

Je conçois que tout Romain avait l'ame républicaine dans ſon cabinet, & qu'il ſe vengeait quelquefois, la plume à la main, de l'uſurpation de l'empereur. Je préſume que le malin *Tacite*, & que le ſeſeur d'anecdotes *Suétone* goûtaient une grande conſolation en décriant leurs maîtres dans un temps où perſonne ne s'amuſait à diſcuter la vérité. Nos copiſtes de tous les pays répètent encore tous les jours ces contes ſi peu avérés. Ils reſſemblent un peu aux hiſtoriens de nos peuples barbares du moyen âge, qui ont copié les rêveries des moines. Ces moines flétriſſaient tous les princes qui ne leur avaient rien donné, comme *Tacite* & *Suétone* s'étudiaient à rendre odieuſe toute la famille de l'oppreſſeur *Octave*.

Mais, me dira-t-on, *Suétone* & *Tacite* ne rendaient-ils pas ſervice aux Romains en feſant déteſter les *Céſars*?... oui, ſi leurs écrits avaient pu reſſuſciter la république.

CHAPITRE XIII.

De Néron & d'Agrippine.

TOUTES les fois que j'ai lu l'abominable hiſtoire de *Néron* & de ſa mère *Agrippine*, j'ai été tenté de n'en rien croire. L'intérêt du genre-humain eſt que tant d'horreurs aient été exagérées; elles ſont trop de honte à la nature.

Tacite commence par citer un *Cluvius*. Ce *Cluvius* rapporte que vers le milieu du jour, *medio diei*, *Agrippine* ſe préſentait ſouvent à ſon fils, déjà échauffé par le vin, pour l'engager à un inceſte avec elle; qu'elle lui donnait des baiſers laſcifs, *laſciva oſcula*, qu'elle l'excitait par des careſſes auxquelles il ne manquait que la conſommation du crime, *prænuntias flagitii*, *blanditias*, & cela en préſence des convives, *annotantibus proximis;* qu'auſſitôt l'habile *Sénèque* préſentait le ſecours d'une autre femme contre les empreſſemens d'une femme. *Senecam contrà muliebres illecebras ſubſidium à fœmina petiviſſe*, & ſubſtituait ſur le champ la jeune affranchie *Acté* à l'impératrice-mère *Agrippine*.

Voilà un ſage précepteur que ce *Sénèque!* quel philoſophe! Vous obſerverez qu'*Agrippine* avait alors environ cinquante ans. Elle était la ſeconde des ſix enfans de *Germanicus*, que *Tacite* prétend, ſans aucune preuve, avoir été empoiſonné. Il mourut l'an 19 de notre ère, & laiſſa *Agrippine* âgée de dix ans.

Agrippine eut trois maris. *Tacite* dit que bientôt après l'époque de ces careſſes inceſtueuſes, *Néron* prit

la réſolution de tuer ſa mère. Elle périt en effet l'an 59 de notre ère vulgaire. Son père *Germanicus* était mort il y avait déjà quarante ans. *Agrippine* en avait donc à peu près cinquante lorſqu'elle était ſuppoſée ſolliciter ſon fils à l'inceſte. Moins un fait eſt vraiſemblable, plus il exige de preuves. Mais ce *Cluvius* cité par *Tacite* prétend que c'était une grande politique, & qu'*Agrippine* comptait par-là fortifier ſa puiſſance & ſon crédit. C'était au contraire s'expoſer au mépris & à l'horreur. Se flattait-elle de donner à *Néron* plus de plaiſirs & de déſirs que de jeunes maîtreſſes ? ſon fils bientôt dégoûté d'elle ne l'aurait-il pas accablée d'opprobre ? n'aurait-elle pas été l'exécration de toute la cour ? Comment d'ailleurs ce *Cluvius* peut-il dire qu'*Agrippine* voulait ſe proſtituer à ſon fils en préſence de *Sénèque* & des autres convives ? De bonne foi, une mère couche-t-elle avec ſon fils devant ſon gouverneur & ſon précepteur, en préſence des convives & des domeſtiques ?

Un autre hiſtorien véridique de ces temps-là, nommé *Fabius Ruſticus*, dit que c'était *Néron* qui avait des déſirs pour ſa mère, & qu'il était ſur le point de coucher avec elle, lorſqu'*Acté* vint ſe mettre à ſa place. Cependant ce n'était point *Acté* qui était alors la maîtreſſe de *Néron*, c'était *Poppée ;* & ſoit *Poppée*, ſoit *Acté*, ſoit une autre, rien de tout cela n'eſt vraiſemblable.

Il y a dans la mort d'*Agrippine* des circonſtances qu'il eſt impoſſible de croire. D'où a-t-on ſu que l'affranchi *Anicet*, préfet de la flotte de Miſène, conſeilla de faire conſtruire un vaiſſeau qui, en ſe démontant en pleine mer, y ferait périr *Agrippine* ?

Je veux qu'*Anicet* ſe ſoit chargé de cette étrange invention ; mais il me ſemble qu'on ne pouvait conſtruire un tel vaiſſeau ſans que les ouvriers ſe doutaſſent qu'il était deſtiné à faire périr quelque perſonnage important. Ce prétendu ſecret devait être entre les mains de plus de cinquante travailleurs. Il devait bientôt être connu de Rome entière ; *Agrippine* devait en être informée. Et quand *Néron* lui propoſa de monter ſur ce vaiſſeau, elle devait bien ſentir que c'était pour la noyer.

Tacite ſe contredit certainement lui-même dans le récit de cette aventure inexplicable. Une partie de ce vaiſſeau, dit-il, ſe démontant avec art, devait la précipiter dans les flots, *cujus pars ipſo in mari per artem ſoluta effunderet ignaram.*

Enſuite il dit qu'à un ſignal donné, le toit de la chambre où était *Agrippine*, étant chargé de plomb, tomba tout à coup, & écraſa *Crepereius* l'un des domeſtiques de l'impératrice : *cum dato ſigno ruere tectum loci* &c.

Or ſi ce fut le toit, le plafond de la chambre d'*Agrippine* qui tomba ſur elle, le vaiſſeau n'était donc pas conſtruit de manière qu'une partie ſe détachant de l'autre dût jeter dans la mer cette princeſſe.

Tacite ajoute qu'on ordonna alors aux rameurs de ſe pencher d'un côté pour ſubmerger le vaiſſeau ; *unum in latus inclinare atque ità navem ſubmergere.* Mais des rameurs en ſe penchant peuvent-ils faire renverſer une galère, un bateau même de pêcheurs ? Et d'ailleurs ces rameurs ſe feraient-ils volontiers expoſés au naufrage ? Ces mêmes matelots aſſomment à coups

de rames une favorite d'*Agrippine*, qui, étant tombée dans la mer, criait qu'elle était *Agrippine*. Ils étaient donc dans le ſecret. Or confie-t-on un tel ſecret à une trentaine de matelots? De plus, parle-t-on quand on eſt dans l'eau?

Tacite ne manque pas de dire *que la mer était tranquille, que le ciel brillait d'étoiles, comme ſi les dieux avaient voulu que le crime fût plus manifeſte : noctem ſideribus illuſtrem* &c.

En vérité, n'eſt-il pas plus naturel de penſer que cette aventure était un pur accident, & que la malignité humaine en fit un crime à *Néron*, à qui on croyait ne pouvoir rien reprocher de trop horrible? Quand un prince s'eſt ſouillé de quelques crimes, il les a commis tous. Les parens, les amis des proſcrits, les ſeuls mécontens entaſſent accuſations ſur accuſations; on ne cherche plus la vraiſemblance. Qu'importe qu'un *Néron* ait commis un crime de plus? celui qui les raconte y ajoute encore; la poſtérité eſt perſuadée; & le méchant prince a mérité juſqu'aux imputations improbables dont on charge ſa mémoire. Je crois avec horreur que *Néron* donna ſon conſentement au meurtre de ſa mère, mais je ne crois point à l'hiſtoire de la galère. Je crois encore moins aux Chaldéens qui, ſelon *Tacite*, avaient prédit que *Néron* tuerait *Agrippine;* parce que ni les Chaldéens, ni les Syriens, ni les Egyptiens n'ont jamais rien prédit, non plus que *Noſtradamus* & ceux qui ont voulu exalter leur ame.

Preſque tous les hiſtoriens d'Italie ont accuſé le pape *Alexandre VI* de forfaits qui égalent au moins ceux de *Néron;* mais *Alexandre VI* comme *Néron* était

était coupable lui-même des erreurs dans leſquelles ces hiſtoriens ſont tombés.

On nous raconte des atrocités non moins exécrables de pluſieurs princes aſiatiques. Les voyageurs ſe donnent une libre carrière ſur tout ce qu'ils ont entendu dire en Turquie & en Perſe. J'aurais voulu à leur place mentir d'une façon toute contraire. Je n'aurais jamais vu que des princes juſtes & clémens, des juges ſans paſſion, des financiers déſintéreſſés ; & j'aurais préſenté ces modèles aux gouvernemens de l'Europe. La Cyropédie de *Xénophon* eſt un roman ; mais des fables qui enſeignent la vertu valent mieux que des hiſtoires mêlées de fables qui ne racontent que des forfaits.

CHAPITRE XIV.

De Pétrone.

Tout ce qu'on a débité ſur *Néron* m'a fait examiner de plus près la ſatire attribuée au conſul *Caius Petronius*, que *Néron* avait ſacrifié à la jalouſie de *Tigillin*. Les nouveaux compilateurs de l'hiſtoire romaine n'ont pas manqué de prendre les fragmens d'un jeune écolier nommé *Titus Petronius*, pour ceux de ce conſul, qui, dit-on, envoya à *Néron* avant de mourir cette peinture de ſa cour ſous des noms empruntés.

Si on retrouvait en effet un portrait fidelle des débauches de *Néron* dans le *Pétrone* qui nous reſte, ce livre ſerait un des morceaux les plus curieux de l'antiquité.

Naudot à rempli les lacunes de ces fragmens, & a cru tromper le public. Il veut le tromper encore en assurant que la satire de *Titus Petronius* jeune & obscur libertin, d'un esprit très-peu réglé, est le *Caius Petronius* consul de Rome. Il veut qu'on voie toute la vie de *Néron* dans des aventures des plus bas coquins de l'Italie, gens qui sortent de l'école pour courir du cabaret au b.... qui volent des manteaux, & qui sont trop heureux d'aller dîner chez un vieux sous-fermier marchand de vin, enrichi par des usures, qu'on nomme *Trimalcion*.

Les commentateurs ne doutent pas que ce vieux financier absurde & impertinent ne soit le jeune empereur *Néron*, qui après tout avait de l'esprit & des talens. Mais en vérité, comment reconnaître cet empereur dans un sot qui fait continuellement les plus insipides jeux de mots avec son cuisinier; qui se lève de table pour aller à la garde-robe; qui revient à table pour dire qu'il est tourmenté de vents, qui conseille à la compagnie de ne point se retenir, qui assure que plusieurs personnes sont mortes pour n'avoir pas su se donner à propos la liberté du derrière; & qui confie à ses convives que sa grosse femme *Fortunata* fait si bien son devoir là-dessus qu'elle l'empêche de dormir la nuit.

Cette maussade & dégoûtante *Fortunata* est, dit-on, la jeune & belle *Actè* maîtresse de l'empereur. Il faut être bien impitoyablement commentateur pour trouver de pareilles ressemblances. Les convives sont, dit-on, les favoris de *Néron*. Voici quelle est la conversation de ces hommes de cour.

L'un d'eux dit à l'autre: ,, De quoi ris-tu, visage

» de brebis ? fais-tu meilleure chère chez toi ? Si » j'étais plus près de ce cauſeur, je lui aurais déjà » donné un ſoufflet. Si je piſſais ſeulement ſur lui, » il ne ſaurait où ſe cacher. Il rit : de quoi rit-il ?... » Je ſuis un homme libre comme les autres ; j'ai » vingt bouches à nourrir par jour, ſans compter » mes chiens ; & j'eſpère mourir de façon à ne rougir » de rien quand je ſerai mort. Tu n'es qu'un » morveux : tu ne ſais dire ni *a* ni *b* : tu reſſembles » à un pot de terre, à un cuir mouillé qui n'en eſt » pas meilleur pour être plus ſouple. Es-tu plus » riche que moi ? dîne deux fois. »

Tout ce qui ſe dit dans ce fameux repas de *Trimalcion* eſt à peu près dans ce goût. Les plus bas gredins tiennent parmi nous des diſcours plus honnêtes dans leurs tavernes. C'eſt-là pourtant ce qu'on a pris pour la galanterie de la cour des céſars. Il n'y a point d'exemple d'un préjugé ſi groſſier. Il vaudrait autant dire que *Le portier des chartreux* eſt un portrait délicat de la cour de *Louis XIV*.

Il y a des vers très-heureux dans cette ſatire, & quelques contes très-bien faits, ſurtout celui de la matrone d'Ephèſe. La ſatire de *Pétrone* eſt un mélange de bon & de mauvais, de moralités & d'ordures ; elle annonce la décadence du ſiècle qui ſuivit celui d'*Auguſte*. On voit un jeune homme échappé des écoles pour fréquenter le barreau, & qui veut donner des règles & des exemples d'éloquence & de poëſie.

Il propoſe pour modèle le commencement d'un poëme ampoulé de ſa façon. Voici quelques-uns de ſes vers :

Craſſum Parthus habet ; Lybico jacet æquore magnus ;
Julius ingratam perſudit ſanguine Romam ;
Et quaſi non poſſet tot tellus ferre ſepulchra,
Diviſit cineres.

„ *Craſſus* a péri chez les Parthes ; Pompée ſur „ les rivages de Lybie ; le ſang de *Céſar* a coulé dans „ Rome ; & comme ſi la terre n'avait pas pu porter „ tant de tombeaux, elle a diviſé leurs cendres. „

Peut-on voir une penſée plus fauſſe & plus extravagante ! Quoi ! la même terre ne pouvait porter trois ſépulcres ou trois urnes? & c'eſt pour cela que *Craſſus*, *Pompée* & *Céſar* ſont morts dans des lieux différens. Eſt-ce ainſi que s'exprimait *Virgile*?

On admire, on cite ces vers libertins :

Qualis nox illa, Dii Deæque!
Quàm mollis thorus! Hæſimus calentes,
Et transfudimus hinc & hinc labellis
Errantes animas. Valete, curæ.
Mortalis ego ſic perire cœpi.

Les quatre premiers vers ſont heureux; & ſurtout par le ſujet; car les vers ſur l'amour & ſur le vin plaiſent toujours, quand ils ne ſont pas abſolument mauvais. En voici une traduction libre. Je ne ſais ſi elle eſt du préſident *Bouhier*.

Quelle nuit ! ô tranſports, ô voluptés touchantes !
Nos corps entrelacés, & nos ames errantes,
Se confondaient enſemble, & mouraient de plaiſir.
C'eſt ainſi qu'un mortel commença de périr.

Le dernier vers traduit mot à mot eſt plat, incohérent, ridicule; il ternit toutes les grâces des précédens; il préſente l'idée funeſte d'une mort véritable. *Pétrone* ne ſait preſque jamais s'arrêter. C'eſt le défaut d'un jeune homme dont le goût eſt encore égaré. C'eſt dommage que ces vers ne ſoient pas faits pour une femme; mais enfin il eſt évident qu'ils ne ſont pas une ſatire de *Néron*. Ce ſont les vers d'un jeune homme diſſolu qui célèbre ſes plaiſirs infames.

De tous les morceaux de poëſie répandus en foule dans cet ouvrage, il n'y en a pas un ſeul qui puiſſe avoir le plus léger rapport avec la cour de *Néron*. Ce ſont tantôt des conſeils pour former les jeunes avocats à l'éloquence de ce que nous appelons *le barreau;* tantôt des déclamations ſur l'indigence des gens de lettres, des éloges de l'argent comptant, des regrets de n'en point avoir, des invocations à *Priape*, des images ou ampoulées ou laſcives; & tout le livre eſt un amas confus d'érudition & de débauche, tel que ceux que les anciens Romains appelaient *Satura*. Enfin, c'eſt le comble de l'abſurdité d'avoir pris de ſiècle en ſiècle cette ſatire pour l'hiſtoire ſecrète de *Néron* : mais dès qu'un préjugé eſt établi, que de temps il faut pour le détruire!

CHAPITRE XV.

Des contes abſurdes intitulés hiſtoire *depuis Tacite.*

DÈS qu'un empereur romain a été aſſaſſiné par les gardes prétoriennes, les corbeaux de la littérature fondent ſur le cadavre de ſa réputation. Ils ramaſſent tous les bruits de la ville, ſans faire ſeulement réflexion que ces bruits ſont preſque toujours les mêmes. On dit d'abord que *Caligula* avait écrit ſur ſes tablettes les noms de ceux qu'il devait faire mourir inceſſamment, & que ceux qui, ayant vu ces tablettes, s'y trouvèrent eux-mêmes au nombre des proſcrits, le prévinrent & le tuèrent.

Quoique ce ſoit une étrange folie d'écrire ſur ſes tablettes, *nota bene que je dois faire aſſaſſiner un tel jour tels & tels ſénateurs*, cependant il ſe pourrait à toute force que *Caligula* ait eu cette imprudence : mais on en dit autant de *Domitien*, on en dit autant de *Commode;* la choſe devient alors ridicule & indigne de toute croyance.

Tout ce qu'on raconte de ce *Commode* eſt bien ſingulier. Comment imaginer que lorſqu'un citoyen romain voulait ſe défaire d'un ennemi, il donnait de l'argent à l'empereur qui ſe chargeait de l'aſſaſſinat pour le prix convenu? Comment croire que *Commode*, ayant vu paſſer un homme extrêmement gros, ſe donna le plaiſir de lui faire ouvrir le ventre, pour lui rendre la taille plus légère?

Il faut être imbécille pour croire d'*Héliogabale* tout ce que raconte *Lampride*. Selon lui, cet empereur ſe fait circoncire pour avoir plus de plaiſir avec les femmes; quelle pitié! enſuite il ſe fait châtrer, pour en avoir davantage avec les hommes. Il tue, il pille, il maſſacre, il empoiſonne. Qui était cet *Héliogabale*? un enfant de treize à quatorze ans, que ſa mère & ſa grand'mère avaient fait nommer empereur, & ſous le nom duquel ces deux intrigantes ſe diſputaient l'autorité ſuprême. (*s*)

CHAPITRE XVI.

Des diffamations.

JE me plais à citer l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations*, parce que je vois qu'il aime la vérité, & qu'il l'annonce courageuſement. Il a dit qu'avant que les livres fuſſent communs, la réputation d'un prince dépendait d'un ſeul hiſtorien. Rien n'eſt plus vrai. Un *Suétone* ne pouvait rien ſur les vivans, mais il jugeait les morts, & perſonne ne ſe ſouciait d'appeler de ſes jugemens; au contraire, tout lecteur les confirmait, parce que tout lecteur eſt malin.

(*s*) C'eſt ainſi cependant qu'on a écrit l'hiſtoire romaine depuis *Tacite*. Il en eſt une autre encore plus ridicule; c'eſt l'hiſtoire bizantine. Cet indigne recueil ne contient que des déclamations & des miracles; il eſt l'opprobre de l'eſprit humain, comme l'empire grec était l'opprobre de la terre.

Il n'en eſt pas tout-à-fait de même aujourd'hui. Que la ſatire couvre d'opprobres un prince, cent échos répètent la calomnie, je l'avoue; mais il ſe trouve toujours quelque voix qui s'élève contre les échos, & qui à la fin les fait taire. C'eſt ce qui eſt arrivé à la mémoire du duc d'*Orléans* régent de France. Les Philippiques de *la Grange*, & vingt libelles ſecrets lui imputaient les plus grands crimes; ſa fille était traitée comme l'a été *Meſſaline* par *Suétone*. Qu'une femme ait deux ou trois amans, on lui en donne bientôt des centaines. En un mot, des hiſtoriens contemporains n'ont pas manqué de répéter ces menſonges; & ſans l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, ils ſeraient encore aujourd'hui accrédités dans l'Europe.

On a écrit que *Jeanne de Navarre* femme de *Philippe le bel*, fondatrice du collége de Navarre, admettait dans ſon lit les écoliers les plus beaux, & les feſait jeter enſuite dans la rivière avec une pierre au cou. Le public aime paſſionnément ces contes, & les hiſtoriens le ſervaient ſelon ſon goût. Les uns tirent de leur imagination les anecdotes qui pourront plaire, c'eſt-à-dire les plus ſcandaleuſes. Les autres de meilleure foi ramaſſent des contes qui ont paſſé de bouche en bouche; ils penſent tenir de la première main les ſecrets de l'Etat, & ne font nulle difficulté de décrier un prince & un général d'armée pour gagner dix piſtoles. C'eſt ainſi qu'en ont uſé *Gatien de Courtilz*, *le Noble*, la *Dunoyer*, *la Beaumelle* & cent malheureux correcteurs d'imprimerie réfugiés en Hollande.

Si les hommes étaient raiſonnables, ils ne voudraient

d'hiſtoires que celles qui mettraient les droits des peuples ſous leurs yeux, les lois ſuivant leſquelles chaque père de famille peut diſpoſer de ſon bien, les événemens qui intéreſſent toute une nation, les traités qui les lient aux nations voiſines, les progrès des arts utiles, les abus qui expoſent continuellement le grand nombre à la tyrannie du petit; mais cette manière d'écrire l'hiſtoire eſt auſſi difficile que dangereuſe. Ce ſerait une étude pour le lecteur, & non un délaſſement. Le public aime mieux des fables, on lui en donne.

CHAPITRE XVII.

Des écrivains de parti.

AUDI alteram partem eſt la loi de tout lecteur, quand il lit l'hiſtoire des princes qui ſe ſont diſputé une couronne, ou des communions qui ſe ſont réciproquement anathématiſées.

Si la faction de la ligue avait prévalu, *Henri IV* ne ſerait connu aujourd'hui que comme un petit prince de Béarn, débauché, & excommunié par les papes.

Si *Arius* l'avait emporté ſur *Athanaſe* au concile de Nicée; ſi *Conſtantin* avait pris ſon parti, *Athanaſe* ne paſſerait aujourd'hui que pour un novateur, un hérétique, un homme d'un zèle outré, qui attribuait à JESUS ce qui ne lui appartenait pas.

Les Romains ont décrié la foi carthaginoiſe; les Carthaginois ne ſe louaient pas de la foi romaine. Il

ſaudrait lire les archives de la famille d'*Annibal* pour juger. Je voudrais avoir juſqu'aux mémoires de *Caïphe* & de *Pilate ;* je voudrais avoir ceux de la cour de *Pharaon*, nous verrions comment elle ſe défendait d'avoir ordonné à toutes les accoucheuſes égyptiennes de noyer tous les petits mâles hébreux, & à quoi ſervait cet ordre pour des juives qui n'employaient jamais que des ſage-femmes juives.

Je voudrais avoir les pièces originales du premier ſchiſme des papes de Rome entre *Novatien* & *Corneille*, de leurs intrigues, de leurs calomnies, de l'argent donné de part & d'autre, & ſurtout des emportemens de leurs dévotes.

C'eſt un plaiſir de lire les livres des *Whigs* & des *Toris*. Ecoutez les *Whigs*, les *Toris* ont trahi l'Angleterre ; écoutez les *Toris*, tout *Whig* a ſacrifié l'Etat à ſes intérêts : de ſorte qu'à en croire les deux partis, il n'y a pas un ſeul honnête homme dans la nation.

C'était bien pis du temps de la roſe rouge & de la roſe blanche. M. de *Walpole* a dit un grand mot dans la préface de ſes *Doutes hiſtoriques* ſur *Richard III : Quand un roi heureux eſt jugé, tous les hiſtoriens ſervent de témoins.*

Henri VII dur & avare fut vainqueur de *Richard III*. Auſſitôt toutes les plumes, qu'on commençait à tailler en Angleterre, peignent *Richard III* comme un monſtre pour la figure & pour l'ame. Il avait une épaule un peu plus haute que l'autre, & d'ailleurs il était aſſez joli, comme ſes portraits le témoignent : on en fait un vilain boſſu, & on lui donne un viſage affreux. Il a fait des actions cruelles ;

on le charge de tous les crimes, de ceux mêmes qui auraient été viſiblement contre ſes intérêts.

La même choſe eſt arrivée à *Pierre de Caſtille* ſurnommé *le cruel*. Six bâtards de feu ſon père excitent contre lui une guerre civile, & veulent le détrôner. Notre *Charles le ſage* ſe joint à eux, & envoie contre lui ſon *Bertrand du Gueſclin*. *Pierre*, à l'aide du fameux *Prince noir*, bat les bâtards & les Français ; *Bertrand* eſt fait priſonnier ; un des bâtards eſt puni : *Pierre* eſt alors un grand-homme.

La fortune change ; le grand *Prince noir* ne donne plus de ſecours au roi *Pierre*. Un des bâtards ramène *du Gueſclin* ſuivi d'une troupe de brigands qui même ne portaient pas d'autre nom ; *Pierre* eſt pris à ſon tour ; le bâtard *Henri de Tranſtamare* l'aſſaſſine indignement dans ſa tente : voilà *Pierre* condamné par les contemporains. Il n'eſt plus connu de la poſtérité que par le ſurnom de *cruel ;* & les hiſtoriens tombent ſur lui comme des chiens ſur un cerf aux abois.

Donnez-vous la peine de lire les mémoires de *Marie de Médicis ;* le cardinal de *Richelieu* eſt le plus ingrat des hommes, le plus fourbe & le plus lâche des tyrans. Liſez, ſi vous pouvez, les épîtres dédicatoires adreſſées à ce miniſtre, c'eſt le premier des mortels, c'eſt un héros ; c'eſt même un ſaint. Et le petit flatteur *Saraſin*, ſinge de *Voiture*, l'appelle le *divin cardinal* dans ſon ridicule éloge de la ridicule tragédie de l'*Amour tyrannique*, compoſée par le grand *Scudéri* ſur les ordres du cardinal divin.

La mémoire du pape *Grégoire VII* eſt en exécration en France & en Allemagne. Il eſt canoniſé à Rome.

De telles réflexions ont porté pluſieurs princes à ne ſe point ſoucier de leur réputation : mais ceux-là ont eu plus grand tort que tous les autres ; car il vaut mieux pour un homme d'Etat avoir une réputation conteſtée que de n'en point avoir du tout.

Il n'en eſt pas des rois & des miniſtres comme des femmes, dont on dit que celles dont on parle le moins ſont les meilleurs. Il faut qu'un prince, un premier miniſtre aime l'Etat & la gloire. Certaines gens diſent que c'eſt un défaut en morale ; mais s'il n'a pas ce défaut, il ne fera jamais rien de grand.

CHAPITRE XVIII.

De quelques contes.

EST-IL quelqu'un qui ne doute un peu du pigeon qui apporta du ciel une bouteille d'huile à *Clovis*, & de l'ange qui apporta l'oriflamme ? *Clovis* ne mérita guère ces faveurs en feſant aſſaſſiner les princes ſes voiſins. Nous penſons que la majeſté bienfeſante de nos rois n'a pas beſoin de ces fables pour diſpoſer le peuple à l'obéiſſance, & qu'on peut révérer & aimer ſon roi ſans miracle.

On ne doit pas être plus crédule pour l'aventure de *Florinde*, dont le joyau fut fendu en deux par le marteau du roi viſigoth d'Eſpagne dom *Roderic*, que pour le viol de *Lucrèce* qui embellit l'hiſtoire romaine.

Rangeons tous les contes de *Grégoire de Tours* avec ceux d'*Hérodote* & des mille & une nuits. Envoyons les trois cents ſoixante mille ſarrazins que tua *Charles Martel*, & qui mirent enſuite le ſiége devant Narbonne, aux trois cents mille ſibarites tués par cent mille crotoniates, dans un pays qui peut à peine nourrir trente mille ames.

CHAPITRE XIX.

De la reine Brunehaud.

LES temps de la reine *Brunehaud* ne méritent guère qu'on s'en ſouvienne ; mais le ſupplice prétendu de cette reine eſt ſi étrange qu'il faut l'examiner.

Il n'eſt pas hors de vraiſemblance que dans un ſiècle auſſi barbare, une armée compoſée de brigands ait pouſſé l'atrocité de ſes fureurs juſqu'à maſſacrer une reine âgée de ſoixante & ſeize ans, ait inſulté à ſon corps ſanglant, & l'ait traîné avec ignominie. Nous touchons au temps où les deux illuſtres frères de *Wit* furent mis en pièces par la populace hollandaiſe qui leur arracha le cœur, & qui fut aſſez dénaturée pour en faire un repas abominable. Nous ſavons que la populace pariſienne traita ainſi le maréchal d'*Ancre*. Nous ſavons qu'elle voulut violer la cendre du grand *Colbert*.

Telles ont été chez les chrétiens ſeptentrionaux les barbaries de la lie du peuple. C'eſt ainſi qu'à la journée de la St Barthelemi on traîna le corps

mort du célèbre *Ramus* dans les rues en le fouettant à la porte de tous les colléges de l'univerſité. Ces horreurs furent inconnues aux Romains & aux Grecs; dans la plus grande fermentation de leurs guerres civiles, ils reſpectaient du moins les morts.

Il n'eſt que trop vrai que *Clovis* & ſes enfans ont été des monſtres de cruauté; mais que *Clotaire II* ait condamné ſolemnellement la reine *Brunehaud* à un ſupplice auſſi inouï, auſſi recherché que celui dont on dit qu'elle mourut, c'eſt ce qu'il eſt difficile de perſuader à un lecteur attentif qui pèſe les vraiſemblances, & qui, en puiſant dans les ſources, examine ſi ces ſources ſont pures. (Voyez ce qu'on a dit à ce ſujet dans *la Philoſophie de l'hiſtoire*, qui ſert d'introduction à l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations depuis Charlemagne* &c. pages 234 & 235 du tome I de cette édition.

CHAPITRE XX.

Des donations de Pipinus ou Pepin le Bref à l'égliſe de Rome.

L'AUTEUR de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations* doute, avec les plus grands publiciſtes d'Allemagne, que *Pepin d'Auſtraſie* ait donné l'exarchat de Ravenne à l'évêque de Rome *Etienne III;* il ne croit pas cette donation plus authentique que l'apparition de *Saint Pierre*, de *Saint Paul* & de *Saint Denis*, ſuivis d'un diacre & d'un ſous-diacre,

qui deſcendirent du ciel empyrée pour guérir cet évêque *Etienne* de la fièvre dans le monaſtère de St Denis. Il ne la croit pas plus avérée que la lettre écrite & ſignée dans le ciel par *St Paul* & *St Pierre* au même *Pepin d'Auſtraſie*, ou que toutes ces légendes de ces temps ſauvages.

Quand même cette donation de l'exarchat de Ravenne eût été réellement faite, elle n'aurait pas plus de validité que la conceſſion d'une île par Dom-*Quichotte* à ſon écuyer *Sancho-Pança*.

Pepin, majordome du jeune *Childéric* roi des Francs, n'était qu'un domeſtique rebelle devenu uſurpateur. Non-ſeulement il détrôna ſon maître par la force & par l'artifice, mais il l'enferma dans un repaire de moines, & l'y laiſſa périr de miſère. Ayant chaſſé ſes deux frères qui partageaient avec lui une autorité uſurpée ; ayant forcé l'un de ſe retirer chez le duc d'Aquitaine, l'autre à ſe tondre & à s'enſevelir dans l'abbaye du mont Caſſin ; devenu enfin maître abſolu, il ſe fit ſacrer roi des Francs, à la manière des rois lombards, par *St Boniface* évêque de Mayence : étrange cérémonie pour un ſaint, que celle de couronner & de conſacrer la rebellion, l'ingratitude, l'uſurpation, la violation des lois divines & humaines, & de celles de la nature ! De quel droit cet auſtraſien aurait-il pu donner la province de Ravenne & la Pentapole à un évêque de Rome ? elles appartenaient, ainſi que Rome, à l'empereur grec. Les Lombards s'étaient emparés de l'exarchat ; jamais aucun évêque juſqu'à ce temps n'avait prétendu à aucune ſouveraineté. Cette prétention aurait révolté tous les

eſprits, car toute nouveauté, les révoltes, & une telle ambition dans un paſteur de l'Egliſe eſt ſi authentiquement proſcrite dans l'évangile, qu'on ne pouvait introduire qu'avec le temps & par dégrés ce mélange de la grandeur temporelle & de la ſpirituelle, ignoré dans toute la chrétienté pendant huit ſiècles.

Les Lombards s'étaient rendus maîtres de tout le pays depuis Ravenne juſqu'aux portes de Rome. Leur roi *Aſtolphe* prétendait qu'après s'être emparé de l'exarchat de Ravenne, Rome lui appartenait de droit, parce que Rome depuis long-temps était gouvernée par l'exarque impérial, prétention auſſi injuſte que celle du pape aurait pu l'être.

Rome était régie alors par un duc & par le ſénat, au nom de l'empereur *Conſtantin*, flétri dans la communion romaine par le ſurnom de *Copronyme*. L'évêque avait un très-grand crédit dans la ville par ſa place & par ſes richeſſes ; crédit que l'habileté peut augmenter juſqu'à le convertir en autorité. Il eſt député de ſes diocéſains auprès du nouveau roi *Pepin* pour demander ſa protection contre les Lombards. Les Francs avaient déjà fait plus d'une irruption en Italie. Ce pays qui avait été l'objet des courſes des Gaulois avait ſouvent tenté les Francs leurs vainqueurs incorporés à eux. Ce prélat fut très-bien reçu. *Pepin* croyait avoir beſoin de lui pour affermir ſon autorité combattue par le duc d'Aquitaine, par ſon propre frère, par les Bavarois & par les Lendes, Francs encore attachés à la maiſon détrônée. Il ſe fit donc ſacrer une ſeconde fois par ce pape, ne doutant pas que l'onction

reçue

reçue du premier évêque d'Occident n'eût une influence ſur les peuples, bien ſupérieure à celle d'un nouvel évêque d'un pays barbare. Mais s'il avait donné alors l'exarchat de Ravenne à *Etienne III*, il aurait donné un pays qui ne lui appartenait point, qui n'était pas en ſon pouvoir, & ſur lequel il n'avait aucun droit.

Il ſe rendit médiateur entre l'empereur & le roi lombard ; donc il eſt évident qu'il n'avait alors aucune prétention ſur la province de Ravenne. *Aſtolphe* refuſe la médiation, & vient braver le prince franc dans le Milanais ; bientôt obligé de ſe retirer dans Pavie, il y paſſe, dit-on, une tranſaction par laquelle *il mettra en ſéqueſtre l'exarchat entre les mains de Pepin pour le rendre à l'empereur*. Donc, encore une fois, *Pepin* ne pouvait s'approprier ni donner à d'autres cette province. Le lombard s'engageait encore à rendre au St Père quelques châteaux, quelques domaines autour de Rome, nommés alors les juſtices de St Pierre, concédés à ſes prédéceſſeurs par les empereurs leurs maîtres.

A peine *Pepin* eſt-il parti, après avoir pillé le Milanais & le Piémont, que le roi lombard vient ſe venger des Romains qui avaient appelé les Francs en Italie. Il met le ſiége devant Rome, *Pepin* accourt une ſeconde fois, il ſe fait donner beaucoup d'argent, comme dans ſa première invaſion ; il impoſe même au lombard un tribut annuel de douze mille écus d'or.

Mais quelle donation pouvait-il faire ? Si *Pepin* avait été mis en poſſeſſion de l'exarchat comme ſéqueſtre, comment pouvait-il le donner au pape

en reconnaiſſant lui-même par un traité ſolemnel que c'était le domaine de l'empereur ? quel chaos & quelles contradictions !

CHAPITRE XXI.

Autres difficultés ſur la donation de Pepin aux papes.

ON écrivait alors l'hiſtoire avec ſi peu d'exactitude, on corrompait les manuſcrits avec tant de hardieſſe, que nous trouvons dans la vie de *Charlemagne*, faite par *Eginhard* ſon ſecrétaire, ces propres mots : *Pepin fut reconnu roi par l'ordre du pape, juſſu ſummi pontificis.* De deux choſes l'une, ou l'on a falſifié le manuſcrit d'*Eginhard*, ou cet *Eginhard* a dit un inſigne menſonge. Aucun pape juſqu'alors ne s'était arrogé le droit de donner une ville, un village, un château ; aurait-il commencé tout d'un coup par donner le royaume de France ? cette donation ſerait encore plus extraordinaire que celle d'une province entière qu'on prétend que *Pepin* donna au pape. Ils auraient l'un après l'autre fait des préſens de ce qui ne leur appartenait point du tout. L'auteur italien qui écrivit en 1722, pour faire croire qu'originairement Parme & Plaiſance avaient été concédées au St Siége comme une dépendance de l'exarchat, ne doute pas que ces empereurs grecs ne fuſſent juſtement dépouillés de leurs droits ſur l'Italie,

parce que, dit-il, *ils avaient ſoulevé les peuples contre* DIEU. (*t*)

Et comment les empereurs, s'il vous plaît, avaient-ils ſoulevé les peuples contre DIEU? en voulant qu'on adorât DIEU ſeul, & non pas des images, ſelon l'uſage des trois premiers ſiècles de la primitive Egliſe. Il eſt aſſez avéré que dans les trois premiers ſiècles de cette primitive Egliſe, il était défendu de placer des images, d'élever des autels, de porter des chaſubles & des ſurplis, de brûler de l'encens dans les aſſemblées chrétiennes; & dans le ſeptième c'était une impiété de n'avoir pas d'images. C'eſt ainſi que tout eſt variation dans l'Etat & dans l'Egliſe.

Mais quand même les empereurs grecs auraient été des impies, était-il bien juſte & bien religieux à un pape de ſe faire donner le patrimoine de ſes maîtres par un homme venu d'Auſtraſie?

Le cardinal *Bellarmin* ſuppoſe bien pis. *Les premiers chrétiens*, dit-il, *ne ſupportaient les empereurs que parce qu'ils n'étaient pas les plus forts*; (*u*) & ce qui peut paraître encore plus étrange, c'eſt que *Bellarmin* ne fait que ſuivre l'opinion de *St Thomas*. Sur ce fondement l'italien, qui veut abſolument donner aujourd'hui Parme & Plaiſance au pape, ajoute ces mots ſinguliers: *Quoique Pepin n'eût pas le domaine de l'exarchat, il pouvait en priver ceux qui le poſſédaient, & le transférer à l'apôtre St Pierre & par lui au pape.*

(*t*) Page 120 de la ſeconde partie de la Diſſertation hiſtorique ſur les duches de Parme & de Plaiſance.

(*u*) *De Rom. Pont. lib. XV, cap. VII.*

Ce que ce brave italien ajoute encore à toutes ces grandes maximes n'eſt pas moins curieux : *Cet acte*, dit-il, *ne fut pas ſeulement une ſimple donation, ce fut une reſtitution :* & il prétend que dans l'acte original qu'on n'a jamais vu, *Pepin* s'était ſervi du mot *reſtitution*, c'eſt ce que *Baronius* avait déjà affirmé ; & comment reſtituait-on au pape l'exarchat de Ravenne? *c'eſt*, ſelon eux, *que le pape avait ſuccédé de plein droit aux empereurs à cauſe de leur héréſie.*

Si la choſe eſt ainſi, il ne faut plus jamais parler de la donation de *Pepin ;* il faut ſeulement plaindre ce prince de n'avoir rendu au pape qu'une très-petite partie de ſes Etats. Il devait aſſurément lui donner toute l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Eſpagne, & même, en cas de beſoin, tout l'empire d'Orient.

Pourſuivons ; la matière paraît intéreſſante, c'eſt dommage que nos hiſtoriens n'aient rien dit de tout cela.

Le prétendu *Anaſtaſe*, dans la vie d'*Adrien*, aſſure avec ſerment que *Pepin proteſta n'être venu en Italie mettre tout à feu & à ſang, que pour donner l'exarchat au pape, & pour obtenir la rémiſſion de ſes péchés.* Il faut que depuis ce temps les choſes ſoient bien changées ; je doute qu'aujourd'hui il ſe trouvât aucun prince qui vînt en Italie avec une armée, uniquement pour le ſalut de ſon ame.

CHAPITRE XXII.

Fable, origine de toutes les fables.

JE ne puis quitter cet italien qui fait le pape ſeigneur du monde entier, ſans dire un mot de l'origine de ce droit. Il répète, d'après cent auteurs, que ce fut le diable qui rendit ce ſervice au St Siége, & voici comment.

Deux juifs, grands magiciens, rencontrèrent un jour un jeune ânier qui était fort embarraſſé à conduire ſon âne; ils le conſidérèrent attentivement, obſervèrent les lignes de ſa main, & lui demandèrent ſon nom; ils devaient bien le ſavoir, puiſqu'ils étaient magiciens. Le jeune homme leur ayant dit qu'il s'appelait *Conon*, ils virent clairement à ce nom & aux lignes de ſa main, qu'il ſerait un jour empereur ſous le nom de *Léon III*, & ils lui demandèrent pour toute récompenſe de leur prédiction, que dès qu'il ſerait inſtallé, il ne manquât pas d'abolir le culte des images.

Le lecteur voit d'un coup d'œil le prodigieux intérêt qu'avaient ces deux juifs à voir les chrétiens reprendre l'uſage de la primitive Egliſe. Il eſt bien plus à croire qu'ils auraient mieux aimé avoir le privilége excluſif de vendre des images que de les faire détruire. *Léon III*, ſi l'on s'en rapporte à cent hiſtoriens éclairés & véridiques, ne ſe déclara contre le culte des tableaux & des ſtatues que pour faire

plaiſir aux deux juifs. C'était bien le moins qu'il pût faire. Dès qu'il fut déclaré hérétique, l'Orient & l'Occident furent de plein droit dévolus au ſiége épiſcopal de Rome.

Il était juſte & dans l'ordre de la Providence qu'un pape *Léon III* dépoſſédât la race d'un empereur *Léon III;* mais par modération il ne donna que le titre d'empereur à *Charlemagne*, en ſe réſervant le droit de créer les céſars & une autorité divine ſur eux; ce qui eſt démontré par tous les écrivains de la cour de Rome, ainſi que tout ce qu'ils démontrent.

CHAPITRE XXIII.

Des donations de Charlemagne.

LE bibliothécaire *Anaſtaſe* dit, plus de cent ans apres, que l'*on conſerve à Rome la charte de cette donation.* Mais ſi ce titre avait exiſté, pourquoi ne ſe trouve-t-il plus? Il y a encore à Rome des chartes bien antérieures. On aurait gardé, avec le plus grand ſoin, un diplome qui donnait une province. Il y a bien plus, cet *Anaſtaſe* n'a jamais probablement rien écrit de ce qu'on lui attribue; c'eſt ce qu'avouent *Labe* & *Cave.* Il y a plus encore; on ne ſait préciſément quel était cet *Anaſtaſe.* Puis fiez-vous aux manuſcrits qu'on a trouvés chez des moines.

Charlemagne, dit-on, pour ſurabondance de droit fit une nouvelle donation en 774. Lorſque pourſuivant en Italie ſes infortunés neveux, qu'il dépouilla

de l'héritage de leur père, & ayant épouſé une nouvelle femme, il renvoya durement à *Didier*, roi des Lombards, ſa fille qu'il répudia, il aſſiégea le roi ſon beau-père & le fit priſonnier. On ne peut guère douter que *Charlemagne*, favoriſé par les intrigues du pape *Adrien* dans cette conquête, ne lui eût concédé le domaine utile de quelques villes dans la Marche d'Ancone; c'eſt le ſentiment de M. de *Voltaire*. Mais lorſque dans un acte on trouve des choſes évidemment fauſſes, elles rendent le reſte de l'acte un peu ſuſpect.

Le même prétendu *Anaſtaſe* ſuppoſe que *Charlemagne* donna au pape la Corſe, la Sardaigne, Parme, Mantoue, les duchés de Spolète & de Bénévent, la Sicile & Veniſe, ce qui eſt d'une fauſſeté reconnue. Ecoutons, ſur ce menſonge, l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* tom. 1, pag. 403.

„On pourrait mettre cette donation à côté de celle „ de *Conſtantin*. On ne voit point que jamais les papes „ aient poſſédé aucun de ces pays juſqu'au temps „ d'*Innocent III*. S'ils avaient eu l'exarchat, ils auraient „ été ſouverains de Ravenne & de Rome; mais dans „ le teſtament de *Charlemagne*, qu'*Eginhard* nous a „ conſervé, ce monarque nomme à la tête des „ villes métropolitaines qui lui appartiennent, Rome „ & Ravenne, auxquelles il fait des préſens. „ Il ne put donner ni la Sicile, ni la Corſe, ni la „ Sardaigne, qu'il ne poſſédait pas; ni le duché de „ Bénévent dont il avait à peine la ſouveraineté; „ encore moins Veniſe, qui ne le reconnaiſſait pas „ pour empereur. Le duc de Veniſe reconnaiſſait „ alors, pour la forme, l'empereur d'Orient, & en

» recevait le titre d'*Hypatos*. Les lettres du pape » *Adrien* parlent des patrimoines de Spolète & de » Bénévent ; mais ces patrimoines ne ſe peuvent » entendre que des domaines que les papes poſſé- » daient dans ces deux duchés. *Grégoire VII* lui- » même avoue dans ſes lettres que *Charlemagne* » donnait douze cents livres de penſion au St Siége. » Il n'eſt guère vraiſemblable qu'il eût donné un » tel ſecours à celui qui aurait poſſéde tant de belles » provinces. Le St Siége n'eut Bénévent que long- » temps après, par la conceſſion très-équivoque » qu'on croit que l'empereur *Henri le noir* lui en » fit vers l'an 1047. Cette conceſſion ſe réduiſit » à la ville, & ne s'étendit point juſqu'au duché ; » il ne fut point queſtion de confirmer le don de » *Charlemagne*.

» Ce qu'on peut recueillir de plus probable au » milieu de tant de doutes, c'eſt que du temps de » *Charlemagne*, les papes obtinrent en propriété une » partie de la Marche d'Ancone, outre les villes, les » châteaux & les bourgs qu'ils avaient dans les autres » pays. Voici ſur quoi je pourrais me fonder. Lorſque » l'empire d'Occident ſe renouvela dans la famille » des *Othons*, au dixième ſiècle, *Othon III* aſſigna parti- » culièrement au St Siége la Marche d'Ancone, » en confirmant toutes les conceſſions faites à cette » égliſe : il paraît donc que *Charlemagne* avait donné » cette Marche, & que les troubles ſurvenus depuis » en Italie avaient empêché les papes d'en jouir. » Nous verrons qu'ils perdirent enſuite le domaine » utile de ce petit pays ſous l'empire de la maiſon » de Suabe. Nous les verrons tantôt grands terriens,

» tantôt dépouillés preſque de tout, comme pluſieurs » autres ſouverains. Qu'il nous ſuffiſe de ſavoir qu'ils » poſſèdent aujourd'hui la ſouveraineté reconnue » d'un pays de cent quatre-vingts grands milles » d'Italie en longueur, des portes de Mantoue aux » confins de l'Abbruzze, le long de la mer Adriatique; » & qu'ils en ont plus de cent milles en largeur, » depuis Civita-Vecchia juſqu'au rivage d'Ancone, » d'une mer à l'autre. Il a fallu négocier toujours » & ſouvent combattre pour s'aſſurer cette domi- » nation. »

J'ajouterai à ces vraiſemblances une raiſon qui me paraît bien puiſſante. La prétendue charte de *Charlemagne* eſt une donation réelle. Or, fait-on une donation d'une choſe qui a déjà été donnée? Si j'avais à plaider cette cauſe devant un tribunal réglé & impartial, je ne voudrais alléguer que la donation prétendue de *Charlemagne* pour invalider la prétendue donation de *Pepin;* mais ce qu'il y a de plus fort encore, contre toutes ces ſuppoſitions, c'eſt que ni *Andelme*, ni *Aimoin*, ni même *Eginhard*, ſecrétaire de *Charlemagne* n'en parlent pas. *Eginhard* fait un détail très-circonſtancié des legs pieux que laiſſe *Charlemagne*, par ſon teſtament, à toutes les égliſes de ſon royaume. *On ſait*, dit-il, *qu'il y a vingt & une villes métropolitaines dans les Etats de l'empereur.* Il met Rome la première & Ravenne la ſeconde. N'eſt-il pas certain, par cet énoncé, que Rome & Ravenne n'appartenaient point aux papes?

CHAPITRE XXIV.

Que Charlemagne exerça les droits des empereurs romains.

IL me ſemble qu'on ne peut ni rechercher la vérité avec plus de candeur, ni en approcher de plus près dans l'incertitude où l'hiſtoire de ces temps nous laiſſe. Cet auteur impartial paraît certain que *Charlemagne* exerça tous les droits de l'empire en Occident autant qu'il le put. Cette aſſertion eſt conforme à tout ce que les hiſtoriens rapportent, aux monumens qui nous reſtent, & encore plus à la politique, puiſque c'eſt le propre de tout homme d'étendre ſon autorité auſſi loin qu'elle peut aller.

C'eſt par cette raiſon que *Charlemagne* s'attribua la puiſſance légiſlative ſur Veniſe & ſur le Bénéventin, que l'empereur grec diſputait, & qui par le fait n'appartenait ni à l'un ni à l'autre; c'eſt par la même raiſon que le duc ou doge de Veniſe *Jean*, ayant tué un évêque en 802, fut accuſé devant *Charlemagne*. Il aurait pu l'être devant la cour de Conſtantinople; mais ni les forces de l'Orient, ni celles de l'Occident ne pouvaient pénétrer dans ces lagunes; & Veniſe, au fond, fut libre malgré deux empereurs. Les doges payèrent quelque temps un manteau d'or en tribut aux plus forts; mais le bonnet de la liberté reſta toujours dans une ville imprenable.

CHAPITRE XXV.

De la forme du gouvernement de Rome ſous Charlemagne.

C'EST une grande queſtion chez les politiques de ſavoir quelle fut préciſément la forme du gouvernement de Rome, quand *Charlemagne* ſe fit déclarer empereur par l'acclamation du peuple, & par l'organe du pontife *Léon III. Charles* gouverna-t-il en qualité de conſul & de patrice, titre qu'il avait pris dès l'an 774? quels droits furent laiſſés à l'évêque? quels droits conſervèrent les ſénateurs qu'on appelait toujours *patres conſcripti*? quels priviléges conſervèrent les citoyens? c'eſt de quoi aucun écrivain ne nous informe; tant l'hiſtoire a toujours été écrite avec négligence!

Quel fut préciſément le pouvoir de *Charlemagne* dans Rome? c'eſt ſur quoi on a tant écrit qu'on l'ignore. Y laiſſa-t-il un gouverneur? impoſait-il des tributs? gouvernait-il Rome comme l'impératrice-reine de Hongrie gouverne Milan & Bruxelles? c'eſt de quoi il ne reſte aucun veſtige.

Je regarde Rome, depuis le temps de l'empereur *Léon III* l'iſaurien, comme une ville libre protégée par les Francs, enſuite par les Germains, qui ſe gouverna tant qu'elle put en république, plutôt ſous le patronage que ſous la puiſſance des empereurs, dans laquelle le ſouverain pontife eut toujours le premier crédit, & qui enfin a été entièrement ſoumiſe aux papes.

Les citoyens de cette célébre ville aſpirèrent toujours à la liberté dès qu'ils y virent le moindre jour ; ils firent toujours les plus grands efforts pour empêcher les empereurs ſoit francs, ſoit germains de réſider à Rome, & les évêques d'y être maîtres abſolus.

C'eſt-là le nœud de toute l'hiſtoire de l'empire d'Occident depuis *Charlemagne* juſqu'à *Charles-Quint*. C'eſt le fil qui a conduit l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* dans ce grand labyrinthe.

Les citoyens romains furent preſque toujours les maîtres du mole d'Adrien, de cette fortereſſe de Rome appelée depuis le château St Ange, dans laquelle ils donnèrent ſi ſouvent un aſile à leur évêque contre la violence des Allemands ; de-là vient que les empereurs aujourd'hui, malgré leur titre de rois des Romains, n'ont pas une ſeule maiſon dans Rome. Il n'eſt même pas dit que *Charlemagne* ſe mit en poſſeſſion de ce mole d'Adrien. Je demanderai encore pourquoi *Charlemagne* ne prit jamais le titre d'*Auguſte* ?

CHAPITRE XXVI.

Du pouvoir papal dans Rome & des patrices.

ON a vu depuis très-ſouvent des conſuls & des patrices à Rome qui furent les maîtres de ce château au nom du peuple. Le pape *Jean XII* le tenait comme patrice contre l'empereur *Othon I.* Le conſul *Creſcentius* y ſoutint un long ſiége contre *Othon III*, & chaſſa de Rome le pape *Grégoire V* qu'*Othon* avait nommé. Après la mort de ce conſul, les Romains chaſſèrent de Rome ce même *Othon* qui avait ravi la veuve du conſul, & qui s'enfuit avec elle.

Les citoyens accordèrent une retraite au pape *Grégoire VII* dans ce mole, lorſque l'empereur *Henri IV* entra dans Rome par force en 1083. Ce pontife ſi fier n'oſait ſortir de cet aſile. On dit qu'il offrit à l'empereur de le couronner en feſant deſcendre ſur ſa tête du haut du château une couronne attachée avec une ficelle ; mais *Henri IV* ne voulut point de cette ridicule cérémonie. Il aima mieux ſe faire couronner par un nouveau pape qu'il avait nommé lui-même.

Les Romains conſervèrent tant de fierté dans leur décadence & dans leur humiliation, que quand *Fréderic Barberouſſe* vint à Rome en 1155 pour s'y faire couronner, les députés du peuple qui le reçurent à la porte lui dirent : *Souvenez-vous que nous vous avons fait citoyen romain d'étranger que vous étiez.*

Ils voulaient bien que les empereurs fuſſent couronnés dans leur ville, mais d'un côté ils ne ſouffraient pas qu'ils y demeuraſſent; & de l'autre ils ne permirent jamais qu'aucun pape s'intitulât ſouverain de Rome; & jamais en effet on n'a frappé de monnaie ſur laquelle on donnât ce titre à leur évêque.

En 1114 les citoyens élurent un tribun du peuple, & le pape *Lucius II*, qui s'y oppoſa, fut tué dans le tumulte.

Enfin les papes n'ont été véritablement maîtres à Rome que depuis qu'ils ont eu le château St Ange en leur pouvoir. Aujourd'hui la chancellerie allemande regarde encore l'empereur comme l'unique ſouverain de Rome, & le ſacré collège ne regarde l'empereur que comme le premier vaſſal de Rome protecteur du St Siége. Telle eſt la vérité qui eſt développée dans l'*Eſſai ſur les mœurs &c.*

Le ſentiment de l'auteur que je cite eſt donc que *Charlemagne* eut le domaine ſuprême, & qu'il accorda au St Siège pluſieurs domaines utiles dont les papes n'eurent la ſouveraineté que très-long-temps après.

CHAPITRE XXVII.

Sottiſe infame de l'écrivain qui a pris le nom de Chiniac la Baſtide du Claux, avocat au parlement de Paris.

APRÈS cet expoſé fidelle, je dois témoigner ma ſurpriſe de ce que je viens de lire dans un commentaire nouveau du diſcours du célèbre *Fleuri* ſur les libertés de l'Egliſe gallicane; je vais rapporter les propres paroles du commentateur, qui ſe déguiſe ſous le nom de *maître Pierre de Chiniac de la Baſtide du Claux, avocat au parlement.* Il n'y a point aſſurément d'avocat qui écrive de ce ſtyle. (1)

» Si on ne conſultait que les *Voltaire* & ceux de ſon » bord, on ne trouverait en effet que problèmes & » qu'impoſtures dans nos hiſtoriens.» Enſuite cet aimable & poli commentateur, après avoir attaqué les gens de *notre bord* avec des complimens dignes en effet d'un matelot à bord, croit nous apprendre qu'il y a dans Ravenne une pierre caſſée, ſur laquelle ſont gravés ces mots: *Pipinus pius primus amplificandæ Eccleſiæ viam aperuit, & exarchatum Ravennæ cum ampliſſimis.... Le pieux Pepin ouvrit le premier le chemin d'agrandir l'Egliſe, & l'exarchat de Ravenne avec de très-grands.....*

(1) L'avocat *Chiniac* eſt un perſonnage très-réel; mais quoique ce zélé défenſeur de l'Egliſe janſéniſte ait eſſuye une accuſation juridique d'adultère, & que ces proces faſſent toujours rire, il n'en eſt pas plus connu, & n'a jamais pu réuſſir à occuper le public ni de ſes ouvrages, ni de ſes aventures.

le reſte manque. Notre commentateur gracieux prend cette inſcription pour un témoignage authentique. Nous connaiſſons depuis long-temps cette pierre, je ne voudrais point d'autre preuve de la fauſſeté de la donation. Cette pierre n'avait été connue qu'au dixième ſiècle, on ne produiſit point d'autre monument pour aſſurer aux papes l'exarchat; donc il n'y en avait point. Si on feſait paraître aujourd'hui une pierre caſſée avec une inſcription, qui certifiât que le pieux *François I* fit une donation du louvre aux cordeliers, de bonne foi le parlement regarderait-il cette pierre comme un titre juridique? & l'académie des inſcriptions l'inférérait-elle dans ſes recueils?

Le latin ridicule de ce beau monument n'eſt pas à la vérité un ſceau de réprobation; mais c'en eſt un que le menſonge avéré concernant *Pepin*. L'inſcription affirme que *Pepin eſt le premier qui ait ouvert la voie.* Cela eſt faux: avant lui *Conſtantin* avait donné des terres à l'évêque & à l'égliſe de St Jean de Latran de Rome juſque dans la Calabre. Les évêques de Rome avaient obtenu de nouvelles terres des empereurs ſuivans. Ils en avaient en Sicile, en Toſcane, en Ombrie; ils avaient les juſtices de St Pierre & des domaines dans la Pentapole. Il eſt très-probable que *Pepin* augmenta ces domaines. De quoi ſe plaint donc le commentateur? que prétend-il? pourquoi dit-il que l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations eſt trop peu verſé dans ces connaiſſances, ou trop fourbe pour mériter quelque attention?* Quelle fourberie, je vous prie, y a-t-il à dire ſon avis ſur Ravenne & ſur la Pentapole? Nous avouons que c'eſt-là parler en digne commentateur; mais ce n'eſt pas, à ce qu'il nous ſemble, parler

parler en homme verſé *dans ces connaiſſances*, ni verſé dans la politeſſe, ni même verſé dans le ſens commun.

L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c*, qui affirme peu, ſe fonde pourtant ſur le teſtament même de *Charlemagne*, pour affirmer qu'il était ſouverain de Rome & de Ravenne, & que par conſéquent il n'avait point donné Ravenne au pape. *Charlemagne* fait des legs à ces villes, qu'il appelle *nos principales villes*. Ravenne était la ville de l'empereur & non pas celle du pape.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'eſt que le commentateur eſt lui-même entièrement de l'avis de mon auteur ; il n'écrit que d'après lui, il veut prouver comme lui que *Charlemagne* avait le pouvoir ſuprême dans Rome ; & oubliant tout d'un coup l'état de la queſtion, il ſe répand en invectives ridicules contre ſon propre guide. Il eſt en colère de ne ſavoir pas quelle était l'étendue & la borne du nouveau pouvoir de *Charlemagne* dans Rome. Je ne le ſais pas plus que lui, & cependant je m'en conſole. Il eſt vraiſemblable que ce pouvoir était fort mitigé pour ne pas trop choquer les Romains. On peut être empereur ſans être deſpotique. Le pouvoir des empereurs d'Allemagne eſt aujourd'hui très-borné par celui des électeurs & des princes de l'Empire. Le commentateur peut reſter ſans ſcrupule dans ſon ignorance pardonnable; mais il ne faut pas dire de groſſes injures, parce qu'on eſt un ignorant : car lorſqu'on dit des injures ſans eſprit, on ne peut ni plaire ni inſtruire ; le public veut qu'elles ſoient fines, ingénieuſes & à propos ; il n'appartient même que très-rarement à l'innocence outragée de repouſſer la calomnie dans le ſtyle des Philippiques, & peut-être n'eſt-il permis d'en uſer

ainſi, que quand la calomnie met en danger un honnête homme: car alors c'eſt ſe battre contre un ſerpent, & on n'eſt pas dans le cas de *Tartuffe* qui s'accuſait d'*avoir tué une puce avec trop de colère*.

CHAPITRE XXVIII.

D'une calomnie abominable & d'une impiété horrible du prétendu Chiniac.

PASSE encore qu'on ſe trompe ſur une pancarte de *Pepin le bref*, le pape n'en a pas ſur Ravenne un droit moins confirmé par le temps & par le conſentement de tous les princes; la plupart des origines ſont ſuſpectes, & un droit reconnu de tout le monde eſt inconteſtable.

Mais de quel front le prétendu *Chiniac de la Baſtide du Claux*, commentateur des libertés de l'Egliſe gallicane, peut-il citer cet abominable paſſage qu'il dit avoir lu dans un dictionnaire? JESUS-CHRIST *a été le plus habile charlatan & le plus grand impoſteur qui ait paru depuis l'exiſtence du monde.* On eſt naturellement porté à croire qu'un homme qui cite un trait ſi horrible avec confiance ne l'a pas inventé. Plus l'atrocité eſt extrême, moins on s'imagine que ce ſoit une fiction. On croit la citation vraie, préciſément parce qu'elle eſt abominable; cependant il n'y en a pas un mot, pas l'ombre d'une telle idée dans le titre dont parle ce *Chiniac*. Eſt-ce là une liberté gallicane? j'ai lu très-attentivement ce livre qu'il cite; je ſais que

c'eſt un recueil d'articles traduits du lord *Shaftesbury*, du lord *Bolingbroke*, de *Trenchard*, de *Gordon*, du docteur *Midleton*, du célèbre *Abauzit* & d'autres morceaux connus qui ſont mot à mot dans le grand dictionnaire encyclopédique, tel que l'article *Meſſie*, lequel eſt tout entier d'un paſteur d'une égliſe réformée, & dont nous poſſédons l'original.

Non-ſeulement l'infame citation du prétendu *Chiniac* n'eſt dans aucun endroit de ce livre ; mais je puis aſſurer qu'elle ne ſe trouve dans aucun des livres écrits contre la religion chrétienne, depuis *Celſe* & l'empereur *Julien;* le devoir de mon état eſt de les lire pour y mieux répondre, ayant l'honneur d'être bachelier en théologie. J'ai lu tout ce qu'il y a de plus fort & de plus frivole. *Volſton* lui-même, *Jean-Jacques Rouſſeau*, qui ont oſé nier ſi audacieuſement les miracles de notre ſeigneur JESUS-CHRIST, n'ont pas écrit une ſeule ligne qui ait la moindre teinture de cette horrible idée ; au contraire ils rendent à JESUS-CHRIST le plus profond reſpect, & *Volſton* ſurtout ſe borne à regarder les miracles de notre Seigneur comme des types & des paraboles.

J'avance hardiment que ſi cet inſolent blaſphème ſe trouvait dans quelque mauvais livre, mille voix ſe feraient élevées contre le monſtre qui l'aurait vomi. Enfin je défie le *Chiniac* de me le montrer ailleurs que dans ſon libelle ; apparemment il a pris ce détour pour blaſphémer ſous le maſque contre notre Sauveur, comme il blaſphème à tort & à travers contre notre ſaint père le pape, & ſouvent contre les évêques : il a cru pouvoir être criminel impunément, en prenant les flèches infernales dans

un carquois ſacré, & en couvrant d'opprobre la religion qu'il feint de défendre. Je ne crois pas qu'il y ait d'exemple ni d'une calomnie ſi impudente, ni d'une fraude ſi baſſe, ni d'une impiété ſi effrayante; & je penſe que DIEU me pardonnera, ſi je dis quelques injures à ce *Chiniac*.

Il faut ſans doute avoir abjuré toute pudeur, ainſi qu'avoir perdu toute raiſon pour traiter JESUS-CHRIST de *charlatan* & d'*impoſteur*; lui qui vécut toujours dans l'humble obſcurité; lui qui n'écrivit jamais une ſeule ligne, tandis que de modernes docteurs ſi peu doctes nous aſſomment de gros volumes ſur des queſtions dont il ne parla jamais; lui qui ſe ſoumit depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa mort à la religion dans laquelle il était né; lui qui en recommanda toutes les obſervances, qui ne prêcha jamais que l'amour de DIEU & du prochain, qui ne parla jamais de DIEU que comme d'un père, ſelon l'uſage des Juifs; qui, loin de ſe donner jamais le titre de DIEU, dit en mourant: (x) *Je vais à mon père qui eſt votre père, à mon* DIEU *qui eſt votre* DIEU; lui enfin dont le ſaint zèle condamne ſi hautement l'hypocriſie & les fureurs des nouveaux charlatans, qui dans l'eſpérance d'obtenir un petit bénéfice, ou de ſervir un parti qui les protège, feraient capables d'employer le fer ou le poiſon, comme ils ont employé les convulſions & les calomnies.

Ayant cherché en vain pendant plus de trois mois la citation du prétendu *Chiniac*, & ayant prié mes amis de chercher de leur côté, nous avons tous été forcés avec horreur de lire plus de quatre cents

(x) *St Jean*, ch. XX, v. 17.

volumes contre le chriſtianiſme, tant en latin qu'en anglais, en italien, en français & en allemand. Nous proteſtons devant DIEU que le blaſphème en queſtion n'eſt dans aucun de ces livres. Nous avons cru enfin qu'il pourrait ſe rencontrer dans le diſcours qui ſert de préface à l'*Abrégé de l'hiſtoire eccléſiaſtique*. On prétend que cet avant-propos eſt d'un héros philoſophe né dans une autre communion que la nôtre; génie ſublime, dit-on, qui a ſacrifié également à *Mars*, à *Minerve* & aux *Grâces*; mais qui ayant le malheur de n'être pas né catholique romain, & ſe trouvant ſous le joug de la réprobation éternelle, s'eſt trop livré aux enſeignemens trompeurs de la raiſon, qui égare inconteſtablement quiconque n'écoute qu'elle. Je ne forme point de jugement téméraire; je ſuis loin de penſer qu'un ſi grand-homme ne ſoit pas chrétien. Voici les paroles de cette préface.

„ L'établiſſement de la religion chrétienne a eu, „ comme tous les empires, de faibles commence- „ mens. Un juif de la lie du peuple, dont la „ naiſſance eſt douteuſe, qui mêle aux abſurdités „ d'anciennes prophéties hébraïques, des préceptes „ d'une bonne morale, auquel on attribue des „ miracles, & qui finit par être condamné à un „ ſupplice ignominieux, eſt le héros de cette ſecte. „ Douze fanatiques ſe répandent de l'Orient juſqu'en „ Italie; ils gagnent les eſprits par cette morale ſi „ ſainte & ſi pure qu'ils prêchaient; & ſi l'on excepte „ quelques miracles propres à ébranler des imagi- „ nations ardentes, ils n'enſeignaient que le déiſme. „ Cette religion commençait à ſe répandre dans le

» temps que l'empire romain gémiſſait ſous la » tyrannie de quelques monſtres, qui le gouvernèrent » conſécutivement. Durant ces règnes de ſang, le » citoyen, préparé à tous les malheurs qui peuvent » accabler l'humanité, ne trouvait de conſolation & » de ſoutien contre d'auſſi grands maux que dans » le ſtoïciſme. La morale des chrétiens reſſemblait » à cette doctrine, & c'eſt l'unique cauſe de la » rapidité des progrès que fit cette religion. Dès le » règne de *Claude*, les chrétiens formaient des aſſem- » blées nombreuſes, où ils prenaient des agapes, » qui étaient des ſoupers en communauté. »

Ces paroles ſont audacieuſes, elles ſont d'un ſoldat qui ſait mal farder ce qu'il croit la vérité; mais après tout elles diſent poſitivement le contraire du blaſphème annoncé par *Chiniac*.

La religion chrétienne a eu de faibles commencemens, & tout le monde en convient. *Un juif de la lie du peuple*, rien n'était plus vrai aux yeux des Juifs. Ils ne pouvaient deviner qu'il était né d'une Vierge & du St Eſprit, & que *Joſeph* mari de ſa mère deſcendait du roi *David*. De plus il n'y a point de *lie* aux yeux de DIEU; devant lui tous les hommes ſont égaux.

Douze fanatiques ſe répandent de l'Orient juſqu'en Italie. Le terme de *fanatique* parmi nous eſt très-odieux, & ce ſerait une terrible impiété d'appeler de ce nom les apôtres; mais ſi dans la langue maternelle de l'auteur, ce terme ne veut dire que *perſuadé*, *zélé*, nous n'avons aucun reproche à lui faire; il nous paraît même très-vraiſemblable qu'il n'a nulle intention d'outrager ces apôtres, puiſqu'il compare les premiers chrétiens aux reſpectables ſtoïciens. En un

mot nous ne feſons point l'apologie de cet ouvrage ; & dès que notre ſaint père le pape, juge impartial de tous les livres, aura condamné celui-ci, nous ne manquerons pas de le condamner de cœur & de bouche.

CHAPITRE XXIX.

Bévue énorme de Chiniac.

LE prétendu la *Baſtide de Chiniac du Claux* a répondu que les paroles par lui citées ſe trouvent dans le *Militaire philoſophe*, non pas préciſément & mot à mot, mais dans le même ſens. Ce *Militaire philoſophe* eſt, dit-on, du ſieur *St Hyacinthe* qui fut cornette de dragons en 1685, & employé dans la fameuſe dragonade à la révocation de l'édit de Nantes. Mais examinons les paroles dans ce militaire. (*y*)

» Voici, après de mûres réflexions le jugement » que je porte de la religion chrétienne : je la trouve » abſurde, extravagante, injurieuſe à DIEU, perni- » cieuſe aux hommes, facilitant & même autoriſant » les rapines, les ſéductions, l'ambition, l'intérêt » de ſes miniſtres & la révélation des ſecrets des » familles ; je la vois comme une ſource intariſſable » de meurtres, de crimes & d'atrocités commiſes » ſous ſon nom ; elle me ſemble un flambeau de » diſcorde, de haine, de vengeance, & un maſque

(*y*) Chap. IX, page 84 de la dernière édition.

» dont ſe couvre l'hypocriſie pour tromper plus » adroitement ceux dont la crédulité lui eſt utile ; » enfin j'y vois le bouclier de la tyrannie contre » les peuples qu'elle opprime, & la verge des bons » princes quand ils ne ſont pas ſuperſtitieux. Avec » cette idée de votre religion, outre le droit de » l'abandonner, je ſuis dans l'obligation la plus » étroite d'y renoncer & de l'avoir en horreur, de » plaindre ou de mépriſer ceux qui la prêchent, & de » vouer à l'exécration publique ceux qui la ſoutien- » nent par leurs violences & leurs perſécutions. »

Ce morceau eſt une invective ſanglante contre les abus de la religion chrétienne, telle qu'elle a été pratiquée depuis tant de ſiècles, mais non pas contre la perſonne de JESUS-CHRIST qui a recommandé tout le contraire. JESUS n'a point ordonné la *révélation des ſecrets des familles ;* loin de favoriſer l'ambition, il l'a anathématiſée ; il a dit en termes formels : (z) *Il n'y aura ni premier ni dernier parmi vous — le fils de l'homme n'eſt pas venu pour être ſervi, mais pour ſervir.* C'eſt un menſonge ſacrilége de dire que notre Sauveur a autoriſé la *rapine.* Ce n'eſt pas aſſurément la prédication de JESUS, qui eſt *une ſource intariſſable de meurtres, de crimes & d'atrocités commiſes ſous ſon nom.* Il eſt viſible qu'on a abuſé de ces paroles : (*aa*) *Je ne ſuis point venu apporter la paix, mais le glaive ;* de ces autres paſſages : (*bb*) *Que celui qui n'écoute pas l'Egliſe*

(z) *St Matt.* chap. XX, v. 27 & 28.

(*aa*) *Ibid.* chap. X, v. 34.

(*bb*) *Ibid.* chap. XVIII, v. 17.

ſoit comme un païen ou comme un douanier — (*cc*) *contrains-les d'entrer. Si quelqu'un vient à moi, & ne hait pas ſon père & ſa mère & ſa femme & ſes enfans & ſes frères & ſes ſœurs & encore ſon ami, il ne peut être mon diſciple ;* & enfin des paraboles dans leſquelles il eſt dit que (*dd*) le maître *fit jeter dans les ténèbres extérieures, pieds & mains liés, celui qui n'avait pas la robe nuptiale à un repas.* Ces diſcours, ces énigmes ſont aſſez expliqués par toutes ces maximes évangéliques qui n'enſeignent que la paix & la charité. Ce ne fut même jamais aucun de ces paſſages qui excita le moindre trouble. Les diſcordes, les guerres civiles n'ont commencé que par des diſputes ſur le dogme. L'amour-propre fait naître l'eſprit de parti, & l'eſprit de parti fait couler le ſang. Si on s'en était tenu à l'eſprit de Jesus, le chriſtianiſme aurait été toujours en paix. M. de *St Hyacinthe* a donc tort de reprocher au chriſtianiſme ce qu'on ne doit reprocher qu'à pluſieurs chrétiens.

La propoſition du *Militaire philoſophe* eſt donc auſſi dure que le blaſphème du prétendu *Chiniac* eſt affreux.

Concluons que le pyrrhoniſme hiſtorique eſt très-utile ; car ſi dans cent ans le *Commentaire des libertés gallicanes* & le *Militaire philoſophe* tombent dans les mains d'un de ceux qui aiment les recherches, les anecdotes ; & ſi ces deux livres ne ſont pas réfutés dans leur temps, ne ſera-t-on pas en droit de croire que dans le ſiècle de ces auteurs on blaſphémait

(*cc*) *St Luc*, chap. XIV, v. 23 & 26.

(*dd*) *St Matt.* chap. XXII, v. 12 & 13.

ouvertement JESUS-CHRIST ? Il eſt donc très-important de les confondre de bonne heure, & d'empêcher *Chiniac* de calomnier ſon ſiècle.

Il n'eſt pas ſurprenant que ce même *Chiniac*, ayant ainſi outragé JESUS-CHRIST notre ſauveur, outrage auſſi ſon vicaire : *Je ne vois pas*, dit-il, *comment le pape tient le premier rang entre les princes chrétiens.* Cet homme n'a pas aſſiſté au ſacre de l'empereur, il aurait vu l'archevêque de Mayence tenir le premier rang entre les électeurs ; il n'a jamais dîné avec un évêque, il aurait vu qu'on lui donne toujours la place d'honneur : il devait ſavoir que par toute l'Europe on traite les gens d'égliſe comme les femmes avec beaucoup de déférence ; ce n'eſt pas à dire qu'il faille leur baiſer les pieds, excepté peut-être dans un tranſport de paſſion. Mais revenons au pyrrhoniſme de l'hiſtoire.

CHAPITRE XXX.

Anecdote hiſtorique très-haſardée.

DUHAILLAN prétend, dans un de ſes opuſcules, que *Charles VIII* n'était pas fils de *Louis XI ;* c'eſt peut-être la raiſon ſecrète pour laquelle *Louis XI* négligea ſon éducation & le tint toujours éloigné de lui. *Charles VIII* ne reſſemblait à *Louis XI* ni par l'eſprit ni par le corps. Enfin la tradition pouvait ſervir d'excuſe à *Duhaillan ;* mais cette tradition était fort incertaine, comme preſque toutes le ſont.

La diſſemblance des pères & des enfans eſt encore moins une preuve d'illégitimité, que la reſſemblance n'eſt une preuve du contraire.

Que *Louis XI* ait haï *Charles VIII*, cela ne conclut rien. Un ſi mauvais fils pouvait aiſément être un mauvais père. Quand même douze *Duhaillans* m'auraient aſſuré que *Charles VIII* était né d'un autre que de *Louis XI*, je ne devrais pas les en croire aveuglément. Un lecteur ſage doit, ce me ſemble, prononcer comme les juges : *Pater eſt quem nuptiæ demonſtrant.*

CHAPITRE XXXI.

Autre anecdote plus haſardée.

ON a dit que la ducheſſe de *Montpenſier* avait accordé ſes faveurs au moine *Jacques Clément* pour l'encourager à aſſaſſiner ſon roi. Il eût été plus habile de les promettre que de les donner : mais ce n'eſt pas ainſi qu'on excite un prêtre fanatique au parricide ; on lui montre le ciel & non une femme. Son prieur *Bourgoin* était bien plus capable de le déterminer que la plus grande beauté de la terre ; il n'avait point de lettre d'amour dans ſa poche quand il tua le roi, mais bien les hiſtoires de *Judith* & d'*Aod*, toutes déchirées, toutes graſſes à force d'avoir été lues.

CHAPITRE XXXII.

De Henri IV.

JE penſe entièrement comme l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* ſur la mort de *Henri IV*; je penſe que ni *Jean Châtel* ni *Ravaillac* n'eurent aucuns complices; leur crime était celui du temps, le cri de la religion fut leur ſeul complice. Je ne crois point que *Ravaillac* ait fait le voyage de Naples, ni que le jéſuite *Alagona* ait prédit dans Naples la mort de ce prince, comme le répète encore notre *Chiniac*. Les jéſuites n'ont jamais été prophètes; s'ils l'avaient été, ils auraient prédit leur deſtruction; mais au contraire ces pauvres gens ont toujours aſſuré qu'ils dureraient juſqu'à la fin des ſiècles. Il ne faut jamais jurer de rien.

CHAPITRE XXXIII.

De l'abjuration de Henri IV.

LE jéſuite *Daniel* a beau me dire, dans ſa très-ſèche & très-fautive hiſtoire de France, que *Henri IV* avant d'abjurer était depuis long-temps catholique, j'en croirai plus *Henri IV* lui-même que le jéſuite *Daniel*; ſa lettre à la belle *Gabrielle*, *c'eſt demain que je fais le ſaut périlleux*, prouve au moins qu'il avait encore dans le cœur autre choſe que du catholiciſme.

Si ſon grand cœur avait été depuis ſi long-temps ſi pénétré de la grâce efficace, il aurait peut-être dit à ſa maîtreſſe : *Ces évêques m'édifient;* mais il lui dit : *Ces gens-là m'ennuient.* Ces paroles ſont-elles d'un bon catéchumène?

Ce n'eſt pas un ſujet de pyrrhoniſme que les lettres de ce grand-homme à *Coriſande d'Andoin* comteſſe de *Gramont*, elles exiſtent encore en original. L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations* rapporte pluſieurs de ces lettres intéreſſantes ; en voici des morceaux curieux : *Tous ces empoiſonneurs ſont tous papiſtes. J'ai découvert un tueur pour moi. — Les prêcheurs romains prêchent tout haut qu'il n'y a plus qu'une mort à voir; ils admoneſtent tout bon catholique de prendre exemple (ſur l'empoiſonnement du prince de Condé.) — Et vous êtes de cette religion! — Si je n'étais huguenot, je me ferais turc.*

Il eſt difficile, après tous ces témoignages de la main de *Henri IV*, d'être fermement perſuadé qu'il fût catholique dans le cœur.

CHAPITRE XXXIV.

Bévue ſur Henri IV.

UN autre hiſtorien moderne (*) de *Henri IV* accuſe du meurtre de ce héros le duc de *Lerme*: *C'eſt*, dit-il, *l'opinion la mieux établie.* Il eſt évident que c'eſt l'opinion la plus mal établie. Jamais on n'en a parlé en

(*) M. de *Buri.*

Eſpagne ; & il n'y eut en France que le continuateur du préſident de *Thou* qui donna quelque crédit à ces ſoupçons vagues & ridicules. Si le duc de *Lerme* premier miniſtre employa *Ravaillac*, il le paya bien mal. Ce malheureux était preſque ſans argent quand il fut ſaiſi. Si le duc de *Lerme* l'avait ſéduit ou fait ſéduire ſous la promeſſe d'une récompenſe proportionnée à ſon attentat, aſſurément *Ravaillac* l'aurait nommé lui & ſes émiſſaires, quand ce n'eût été que pour ſe venger. Il nomma bien le jéſuite d'*Aubigni*, auquel il n'avait fait que montrer un couteau. Pourquoi aurait-il épargné le duc de *Lerme* ? c'eſt une obſtination bien étrange que celle de ne pas croire *Ravaillac* dans ſon interrogatoire & dans les tortures ! Faut-il inſulter une grande maiſon eſpagnole ſans la moindre apparence de preuves ?

Et voilà juſtement comme on écrit l'hiſtoire.

La nation eſpagnole n'a guère recours à ces crimes honteux, & les grands d'Eſpagne ont eu dans tous les temps une fierté généreuſe qui ne leur a pas permis de s'avilir juſque-là.

Si *Philippe II* mit à prix la tête du prince d'*Orange*, il eut du moins le prétexte de punir un ſujet rebelle, comme le parlement de Paris mit à cinquante mille écus la tête de l'amiral *Coligni*, & depuis celle du cardinal *Mazarin*. Ces proſcriptions publiques tenaient de l'horreur des guerres civiles ; mais comment le duc de *Lerme* ſe ſerait-il adreſſé ſecrétement à un miſérable tel que *Ravaillac* ?

CHAPITRE XXXV.

Bévue ſur le maréchal d'Ancre.

LE même auteur dit que *le maréchal d'Ancre & ſa femme furent écraſés pour ainſi dire par la foudre.* L'un ne fut à la vérité écraſé qu'à coups de piſtolets, & l'autre fut brûlée en qualité de ſorcière. Un aſſaſſinat & un arrêt de mort rendu contre une maréchale de France, dame d'atour de la reine, réputée magicienne, ne font honneur ni à la chevalerie ni à la juriſprudence de ce temps-là. Mais je ne ſais pourquoi l'hiſtorien s'exprime en ces mots : *Si ces deux miſérables n'étaient pas compliees de la mort du roi, ils méritaient du moins les plus rigoureux châtimens. Il eſt certain que du vivant même du roi, Concini & ſa femme avaient avec l'Eſpagne des liaiſons contraires aux deſſeins du roi.*

C'eſt ce qui n'eſt point du tout certain, cela n'eſt pas même vraiſemblable. Ils étaient florentins; le grand-duc de *Florence* avait reconnu le premier *Henri IV;* il ne craignait rien tant que le pouvoir de l'Eſpagne en Italie; *Concini* & ſa femme n'avaient point de crédit du temps de *Henri IV.* S'ils avaient ourdi quelque trame avec le conſeil de Madrid, ce ne pouvait être que pour la reine. C'eſt donc accuſer la reine d'avoir trahi ſon mari; &, encore une fois, il n'eſt pas permis d'inventer de telles accuſations ſans preuve. Quoi! un écrivain dans ſon grenier

pourra prononcer une diffamation que les juges les plus éclairés du royaume trembleraient d'écouter ſur leur tribunal !

Pourquoi appeler un maréchal de France & ſa femme, dame d'atour de la reine, *ces deux miſérables* ? Le maréchal d'*Ancre*, qui avait levé une armée à ſes frais contre les rebelles, mérite-t-il une épithète qui n'eſt convenable qu'à *Ravaillac*, à *Cartouche*, aux voleurs publics, aux calomniateurs publics ?

CHAPITRE XXXVI.

Réflexion.

IL n'eſt que trop vrai qu'il ſuffit d'un fanatique pour commettre un parricide ſans aucun complot. *Damiens* n'en avait point. Il a répété quatre fois dans ſon interrogatoire qu'il n'a commis ſon crime que par principe de religion. Je puis dire qu'ayant été autrefois à portée de connaître les convulſionnaires, j'en ai vu plus de vingt capables d'une pareille horreur ; (*ee*) tant leur démence était atroce. La religion mal entendue eſt une fièvre que la moindre occaſion fait tourner en rage.

Le propre du fanatiſme eſt d'échauffer les têtes. Quand le feu qui fait bouillir les cervelles ſuperſtitieuſes a fait tomber quelque flammèches dans une ame inſenſée & atroce ; quand un ignorant furieux

(*ee*) Un entr'autres dont il a été queſtion dans le procès de *Damiens*.

croit

croit imiter ſaintement *Phinée*, *Aod*, *Judith* & leurs ſemblables ; cet ignorant a plus de complices qu'il ne penſe. Bien des gens l'ont excité au parricide ſans le ſavoir. Quelques perſonnes proférent des paroles indiſcrètes & violentes ; un domeſtique les répète, il les amplifie, il les enfuneſte encore, comme diſent les Italiens ; un *Châtel*, un *Ravaillac*, un *Damiens* les recueille : ceux qui les ont prononcées ne ſe doutent pas du mal qu'ils ont fait : ils ſont complices involontaires ; mais il n'y a eu ni complot ni inſtigation. En un mot on connaît bien mal l'eſprit humain ſi l'on ignore que le fanatiſme rend la populace capable de tout.

CHAPITRE XXXVII.

Du dauphin François.

LE dauphin *François*, fils de *François I*, joue à la paume, il boit beaucoup d'eau fraîche dans une tranſpiration abondante ; on accuſe l'empereur *Charles-Quint* de l'avoir fait empoiſonner. Quoi ! le vainqueur aurait craint le fils du vaincu ! Quoi ! il aurait fait périr à la cour de France le fils de celui dont alors il prenait deux provinces, & il aurait déshonoré toute la gloire de ſa vie par un crime infame & inutile ? Il aurait empoiſonné le dauphin en laiſſant deux frères pour le venger ! L'accuſation eſt abſurde, auſſi je me joins à l'auteur toujours impartial de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* pour déteſter cette abſurdité.

Mais le dauphin *François* avait auprès de lui un gentilhomme italien, un comte *Montecuculi* qui lui avait verſé l'eau fraîche dont il réſulta une pleuréſie. Ce comte était né ſujet de *Charles-Quint;* il lui avait parlé autrefois; & ſur cela ſeul on l'arrête, on le met à la torture; des médecins ignorans affirment que les tranchées cauſées par l'eau froide ſont cauſées par l'arſénic. On fait écarteler *Montecuculi;* & toute la France traite d'empoiſonneur le vainqueur de *Soliman*, le libérateur de la chrétienté, le triomphateur de Tunis, le plus grand-homme de l'Europe! Quels juges condamnèrent *Montecuculi?* je n'en ſais rien; ni *Mézerai* ni *Daniel* ne le diſent. Le préſident *Hénault* dit : *Le dauphin François eſt empoiſonné par Montecuculi ſon échanſon, non ſans ſoupçon contre l'empereur.*

Il eſt clair qu'il faut au moins douter du crime de *Montecuculi;* ni lui ni *Charles-Quint* n'avaient aucun intérêt à le commettre. *Montecuculi* attendait de ſon maître une grande fortune, & l'empereur n'avait rien à craindre d'un jeune homme tel que *François*. Ce procès funeſte peut donc être mis dans la foule des cruautés juridiques que l'ivreſſe de l'opinion, celle de la paſſion & l'ignorance ont trop ſouvent déployées contre les hommes les plus innocens.

CHAPITRE XXXVIII.

De Samblançai.

NE peut-on pas mettre dans la même claſſe le ſupplice de *Samblançai*? Le crime qu'on lui impute eſt beaucoup plus raiſonnable que celui de *Montecuculi*. Il eſt bien plus ordinaire de voler le roi que d'empoiſonner les dauphins. Cependant aujourd'hui les hiſtoriens ſenſés doutent que *Samblançai* fût coupable. Il fut jugé par des commiſſaires; c'eſt déjà un grand préjugé en ſa faveur. La haine que lui portait le chancelier *Duprat* eſt encore un préjugé plus fort. On eſt réduit, lorſqu'on lit les grands procès criminels, à ſuſpendre au moins ſon jugement entre les condamnés & les juges; témoin les arrêts rendus contre *Jacques Cœur*, contre *Enguerrand de Marigni* & tant d'autres. Comment donc pourrait-on croire aveuglément mille anecdotes rapportées par des hiſtoriens, puiſqu'on ne peut même en croire des magiſtrats qui ont examiné les procès pendant des années entières? On ne peut s'empêcher de faire ici une réflexion ſur *François I.* Quel était donc le caractère de ce grand-homme, qui fait pendre le vieillard innocent *Samblançai* qu'il appelait ſon père; qui fait écarteler un gentilhomme italien parce que ſes médecins ſont des ignorans; qui dépouille le connétable de *Bourbon* de ſes biens par l'injuſtice la plus criante; qui, ayant été vaincu par lui & fait priſonnier, met ſes deux enfans en

captivité pour aller revoir Paris; qui juge & promet même en parole d'honneur de rendre la Bourgogne à *Charles-Quint* ſon vainqueur, & qui eſt obligé de ſe déshonorer par politique; qui accorde aux Turcs dans Marſeille la liberté d'exercer leur religion, & qui fait brûler à petit feu dans la place de l'Eſtrapade de malheureux luthériens, tandis qu'il leur met les armes à la main en Allemagne? Il a fondé le collége royal : oui; mais eſt-on grand pour cela, & un collége répare-t-il tant d'horreurs & tant de baſſeſſes?

CHAPITRE XXXIX.

Des templiers.

QUE dirons-nous du maſſacre eccléſiaſtique juridique des templiers? leur ſupplice fait frémir d'horreur. L'accuſateur laiſſe dans nos eſprits plus que de l'incertitude. Je crois bien plus à quatre-vingts gentilshommes qui proteſtent de leur innocence devant DIEU en mourant, qu'à cinq ou ſix prêtres qui les condamnent.

CHAPITRE XL.

Du pape Alexandre VI.

LE cardinal *Bembo*, *Paul Jove*, *Tomaſi* & enfin *Guichardin* ſemblent croire que le pape *Alexandre VI* mourut du poiſon qu'il avait préparé de concert avec ſon bâtard *Céſar Borgia* au cardinal *Sant-Agnolo*, au cardinal de Capoue, à celui de Modène & à pluſieurs autres; mais ces hiſtoriens ne l'aſſurent pas poſitivement. Tous les ennemis du St Siége ont accrédité cette horrible anecdote. Je ſuis comme l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c*, je n'en crois rien; & ma grande raiſon, c'eſt qu'elle n'eſt point du tout vraiſemblable. Le pape & ſon bâtard étaient ſans contredit les deux plus grands ſcélérats parmi les puiſſances de l'Europe; mais ils n'étaient pas des fous.

Il eſt évident que l'empoiſonnement d'une douzaine de cardinaux, à ſouper, aurait rendu le père & le fils ſi exécrables que rien n'aurait pu les ſauver de la fureur du peuple romain & de l'Italie entière; un tel crime n'aurait jamais pu être caché, quand même il n'aurait pas été puni par l'Italie conjurée; il était d'ailleurs directement contraire aux vues de *Céſar Borgia*. Le pape ſon père était ſur le bord de ſon tombeau : *Borgia* avec ſa brigue pouvait faire élire une de ſes créatures; eſt-ce un moyen pour gagner les cardinaux que d'en empoiſonner douze?

Enfin les regiſtres de la maiſon d'*Alexandre VI* le font mourir d'une fièvre double tierce, poiſon aſſez dangereux pour un vieillard qui eſt dans ſa ſoixante & treizième année.

CHAPITRE XLI.

De Louis XIV.

JE ſuppoſe que dans cent ans preſque tous nos livres ſoient perdus, & que dans quelque bibliothèque d'Allemagne on retrouve l'hiſtoire de *Louis XIV* par *la Hode* ſous le nom de *la Martinière*, la dixme royale de *Boisguilbert* ſous le nom du maréchal de *Vauban*, les teſtamens de *Colbert* & de *Louvois* fabriqués par *Gatien de Courtilz*, l'hiſtoire de la régence du duc d'Orléans par le même *la Hode*, ci-devant jéſuite, les mémoires de Mme de *Maintenon* par *la Beaumelle*, & cent autres ridicules romans de cette eſpèce ; je ſuppoſe qu'alors la langue françaiſe ſoit une langue ſavante dans le fond de l'Allemagne, que d'exclamations les commentateurs de ce pays-là ne feraient-ils point ſur ces précieux monumens échappés aux injures du temps ! comment pourraient-ils ne pas voir en eux les archives de la vérité ? les auteurs de ces livres étaient tous des contemporains qui ne pouvaient être ni trompés ni trompeurs. C'eſt ainſi qu'on jugerait. Cette ſeule réflexion ne doit-elle pas nous inſpirer un peu de défiance ſur plus d'un livre de l'antiquité ?

CHAPITRE XLII.

Bévues & doutes.

QUELLES erreurs groſſières, quelles ſottiſes ne débite-t-on pas tous les jours dans les livres qui ſont entre les mains des grands & des petits, & même de gens qui ſavent à peine lire ? L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations* ne nous fait-il pas remarquer qu'il ſe débite tous les ans dans l'Europe quatre cents mille almanachs, qui nous indiquent les jours propres à être ſaignés ou purgés, & qui prédiſent la pluie ? que preſque tous les livres ſur l'économie ruſtique enſeignent la manière de multiplier le blé & de faire pondre des coqs ? N'a-t-il pas obſervé que depuis Moſcou juſqu'à Strasbourg & à Baſle on met dans les mains de tous les enfans la géographie d'*Hubner*, & voici ce qu'on leur apprend dans cette géographie ?

Que l'Europe contient trente millions d'habitans, tandis qu'il eſt évident qu'il y en a plus de cent millions ; qu'il *n'y a pas une lieue de terrain inhabitée*, tandis qu'il y a plus de deux cents lieues de déſerts dans le Nord & plus de cent lieues de montagnes arides ou couvertes de neiges éternelles, ſur leſquelles ni un homme ni un oiſeau ne s'arrête.

Il enſeigne que *Jupiter ſe changea en taureau pour mettre au monde Europe treize cents ans, jour pour jour, avant* JESUS-CHRIST, & que d'ailleurs *tous les Européens deſcendent de Japhet.*

Quels détails ſur les villes ! l'auteur va juſqu'à dire à la face des Romains & de tous les voyageurs que l'égliſe de *St Pierre a huit cents quarante pieds de longueur*. Il augmente les domaines du pape comme il alonge ſon égliſe ; il lui donne libéralement le duché de Bénévent, quoiqu'il n'ait jamais poſſédé que la ville ; il y a peu de pages où il ne ſe trouve de ſemblables bévues.

Conſultez les tables de *Lenglet*, vous y trouverez encore que *Hatton*, archevêque de Mayence, fut aſſiégé dans une tour par des rats, pris par des rats & mangé par des rats ; qu'on vit des armées céleſtes combattre en l'air, & que deux armées de ſerpens ſe livrèrent ſur la terre une ſanglante bataille.

Encore une fois, ſi dans notre ſiècle qui eſt celui de la raiſon, on publie de telles pauvretés, que n'a-t-on pas fait dans les ſiècles des fables ! Si on imprime publiquement dans les plus grandes capitales tant de menſonges hiſtoriques, que d'abſurdités n'écrivait-on pas obſcurément dans de petites provinces barbares ! abſurdités multipliées avec le temps par des copiſtes, & autoriſées enſuite par des commentaires.

Enfin, ſi les événemens les plus intéreſſans, les plus terribles qui ſe paſſent ſous nos yeux, ſont enveloppés d'obſcurités impénétrables, que ſera-ce des événemens qui ont vingt ſiècles d'antiquité ? Le grand *Guſtave* eſt tué dans la bataille de Lutzen ; on ne ſait s'il a été aſſaſſiné par un de ſes propres officiers. On tire des coups de fuſil dans les carroſſes du grand *Condé* ; on ignore ſi cette manœuvre eſt de la cour ou de la fronde. Pluſieurs principaux citoyens ſont aſſaſſinés dans l'hôtel-de-ville en ces temps malheureux ; on

n'a jamais ſu quelle fut la faction coupable de ces meurtres. Tous les grands événemens de ce globe ſont comme ce globe même, dont une moitié eſt expoſée au grand jour & l'autre plongée dans l'obſcurité.

CHAPITRE XLIII.

Abſurdité & horreur.

QUE l'on ſe trompe ſur le nombre des habitans d'un royaume, leur argent comptant, leur commerce, il n'y a que du papier de perdu. Que dans le loiſir des grandes villes on ſe ſoit trompé ſur les travaux de la campagne, les laboureurs n'en ſavent rien & vendent leur blé aux diſcoureurs. Des hommes de génie peuvent tomber impunément dans quelques erreurs ſur la formation d'un fœtus & ſur celle des montagnes; les femmes font toujours des enfans comme elles peuvent, & les montagnes reſtent à leur place.

Mais il y a un genre d'hommes funeſte au genre-humain, qui ſubſiſte encore tout déteſté qu'il eſt, & qui peut-être ſubſiſtera encore quelques années. Cette eſpèce bâtarde eſt nourrie dans les diſputes de l'école, qui rendent l'eſprit faux, & qui gonflent le cœur d'orgueil. Indignés de l'obſcurité où leur métier les condamne, ils ſe jettent ſur les gens du monde qui ont de la réputation, comme autrefois les crocheteurs de Londres ſe battaient à coups de poing contre ceux qui paſſaient dans les rues avec un habit galonné; ce ſont ces miſérables qui appellent le préſident de

Monteſquieu impie, le conſeiller d'Etat *la Mothe le Vayer* déiſte, le chancelier de *l'Hoſpital* athée. Mille fois flétris, ils n'en ſont que plus audacieux, parce que ſous le maſque de la religion ils croient pouvoir nuire impunément.

Par quelle fatalité tant de théologiens mes confrères ont-ils été de tous les gens de lettres les plus hardis calomniateurs, ſi pourtant on peut donner le titre d'hommes de lettres à ces fanatiques? c'eſt qu'ils ne craignent rien quand ils mentent. Si on pouvait lire leurs écrits polémiques enſevelis dans la pouſſière des bibliothèques, on y verrait continuellement la ſorbonne & les maiſons profeſſes des jéſuites transférées aux halles.

Les jéſuites ſurtout pouſſèrent l'impudence aux derniers excès quand ils furent puiſſans; lorſqu'ils n'écrivaient pas des lettres de cachet, ils écrivirent des libelles.

On eſt obligé d'avouer que ce ſont des gens de cet affreux caractère qui ont attiré ſur leurs confrères les coups dont ils ſont écraſés, & qui ont perdu à jamais un ordre dans lequel il y a eu des hommes reſpectables. Il faut convenir que ce ſont des énergumènes tels que les *Patouillet* & les *Nonotte* qui ont enfin ſoulevé toute le France contre les jéſuites. Plus les gens habiles de leur ordre avaient de crédit à la cour, plus les petits pédans de leurs colléges étaient impudens à la ville.

Un de ces malheureux ne s'eſt pas contenté d'écrire contre tous les parlemens du royaume, du ſtyledont *Guignard* écrivit contre *Henri IV.* Ce fou vient de faire un ouvrage contre preſque tous les gens de lettres illuſtres, & toujours dans le deſſein de venger

Dieu, qui pourtant ſemble un peu abandonner les jéſuites : il intitule ſa rapſodie *antiphiloſophique;* elle l'eſt bien en effet ; mais il pouvait l'intituler auſſi *antihumaine*, *antichrétienne.*

Croirait-on bien que cet énergumène à l'article *fanatiſme* fait l'éloge de cette fureur diabolique! il ſemble qu'il ait trempé ſa plume dans l'encrier de *Ravaillac.* Du moins *Néron* ne fit point l'éloge du parricide; *Alexandre VI* ne vanta point l'empoiſonnement & l'aſſaſſinat. Les plus grands fanatiques déguiſaient leurs fureurs ſous le nom d'un ſaint enthouſiaſme, d'un divin zèle ; enfin nous avons *confitentem fanaticum.*

Le monſtre crie ſans ceſſe, Dieu, Dieu, Dieu! excrément de la nature humaine, dans la bouche de qui le nom de Dieu devient un ſacrilége, vous qui ne l'atteſtez que pour l'offenſer & qui vous rendez plus coupable encore par vos calomnies, que ridicule par vos abſurdités ; vous, le mépris & l'horreur de tous les hommes raiſonnables, vous prononcez le nom de Dieu dans tous vos libelles comme des ſoldats qui s'enfuient en criant : *Vive le roi!*

Quoi! c'eſt au nom de Dieu que vous calomniez! Vous dites qu'un homme très-connu, devant qui vous n'oſeriez paraître, a conjuré en ſecret avec les prêtres d'une ville célébre pour y établir le ſocinianiſme ; vous dites que ces prêtres viennent tous les ſoirs ſouper chez lui & qu'ils lui fourniſſent des argumens contre vos ſottiſes. Vous en avez menti, mon révérend père : *mentiris impudentiſſimè*, comme diſait *Paſcal.* Les portes de cette ville ſont fermées avant l'heure du ſouper. Jamais aucun prêtre de cette ville

n'a ſoupé dans ſon château qui en eſt à deux lieues; il ne vit avec aucun, il n'en connaît aucun; c'eſt ce que vingt mille hommes peuvent âtteſter.

Vous penſez que les parlemens vous ont conſervé le privilége de mentir, comme on dit que les galériens peuvent voler impunément.

Quelle rage vous pouſſe à inſulter par les plus plattes impoſtures un avocat du parlement de Paris, célébre dans les lettres, (*) & un des premiers ſavans de l'Europe, honoré des bienfaits d'une tête couronnée, qui par-là s'eſt honorée à jamais; (**) & un homme auſſi illuſtre par ſes bienfaits que par ſon eſprit, dont la reſpectable épouſe eſt parente du plus noble & du plus digne miniſtre qu'ait eu la France, & qui a des enfans dignes de ſon mari & d'elle? (***)

Vous êtes aſſez lâche pour remuer les cendres de M. de *Monteſquieu*, afin d'avoir occaſion de parler de je ne ſais quel brouillon de jéſuite irlandais nommé *Routh*, qu'on fut obligé de chaſſer de ſa chambre, où cet intrus s'établiſſait en député de la ſuperſtition & pour ſe faire de fête, tandis que *Monteſquieu* environné de ſages mourait en ſage : jéſuite, vous inſultez au mort, après qu'un jéſuite a oſé troubler la dernière heure du mourant, & vous voulez que la poſtérité vous déteſte comme le ſiècle préſent vous abhorre depuis le Mexique juſqu'en Corſe.

Crie encore : Dieu, Dieu, Dieu! tu reſſembleras à ce prêtre irlandais qu'on allait pendre pour avoir

(*) M. *Saurin.*

(**) M. *Diderot.*

(***) M. *Helvétius.*

volé un calice : *Voyez*, diſait-il, *comme on traite les bons Kételiques qui ſont venus en France pour la rlichion !*

Chaque ſiècle, chaque nation a eu ſes *Garaſſes*. C'eſt une choſe incompréhenſible que cette multitude de calomnies dévotement vomies dans l'Europe par des bouches infectées qui ſe diſent ſacrées ! c'eſt, après l'aſſaſſinat & le poiſon, le crime le plus grand, & c'eſt celui qui a été le plus commun.

Fin du Pyrrhoniſme de l'hiſtoire.

REPONSE

A

LA BEAUMELLE.

REPONSE

REPONSE

A

LA BEAUMELLE.

LETTRE

A MONSIEUR ROQUES,

CONSEILLER ECCLESIASTIQUE DU SERENISSIME LANDGRAVE DE HESSE-HOMBOURG.

MONSIEUR,

JE n'ai dédié à perſonne le *Siècle de Louis XIV*, parce que ni la vérité, ni la liberté n'aiment les dédicaces, & que ces deux biens qui devraient appartenir au genre-humain n'ont beſoin du ſuffrage de perſonne. Mais je vous dédie ce ſupplément, quoiqu'il ſoit auſſi vrai & auſſi libre que le reſte de l'ouvrage. La raiſon en eſt que je ſuis forcé de vous appeler en témoignage devant l'Europe littéraire. La querelle dont il s'agit pourrait être bien mépriſable par elle-même, comme toutes les querelles, & confondue bientôt dans la foule de tant de diſputes littéraires, de tant de différends dont la mémoire ſe perd avant même que la mémoire des combattans ſoit anéantie. Mais le rapport qui lie cette diſpute aux événemens du ſiècle de *Louis XIV*,

les éclairciſſemens que les lecteurs en pourront tirer pour mieux connaître ces temps mémorables, ſerviront peut-être à la ſauver pour quelque temps de l'oubli où les ouvrages polémiques ſemblent condamnés.

C'eſt vous, Monſieur, qui m'apprîtes le premier qu'un élève de Genève, nommé M. de *la Beaumelle*, feſait réimprimer clandeſtinement la première édition du *Siècle de Louis XIV* à Francfort ſur le Mein.

C'eſt vous qui m'apprîtes que cette édition ſubreptice était chargée de quatre lettres de *la Beaumelle*, dans leſquelles il outrage des officiers de la maiſon du roi de Pruſſe. Votre probité fut ſurpriſe de la témérité avec laquelle cet auteur parle de pluſieurs ſouverains de l'Europe dans ſes commentaires ſur le *Siècle de Louis XIV*, & des belles injures qu'il me dit dans mon propre ouvrage. Vous eûtes la généroſité de m'en avertir, vous eûtes celle d'offrir de l'argent à ſon libraire pour ſupprimer ce ſcandale.

Je ſais bien que la littérature eſt une guerre continuelle ; mais je ne devais pas m'attendre à une pareille excurſion. Je vous écrivis que je ne ſavais pas comment je m'étais attiré ces hoſtilités de la part d'un homme que je n'avais connu à Berlin que pour tâcher de lui rendre ſervice. Je me plaignis à vous de ſon procédé ; vous eûtes la bonté de lui faire paſſer mes juſtes plaintes. Il avait l'honneur d'être lié avec vous, parce qu'il s'était deſtiné à Genève au miniſtère de votre religion, & quoique ſa conduite ſemblât le rendre peu digne de cette fonction & de votre amitié, vous aviez pour

lui l'indulgence qu'un homme de votre probité compatiſſante peut avoir pour un jeune homme qui s'égare, & qu'on eſpère de ramener à ſon devoir.

Il faut avouer qu'il vous expoſa ingénument la raiſon qui l'avait porté à l'atrocité que vous condamniez. Je ne puis mieux faire, Monſieur, que de rapporter ici une partie de la lettre qu'il vous écrivit il y a ſix mois, pour juſtifier en quelque ſorte ſa conduite. La voici mot pour mot :

» *Maupertuis* vient chez moi, ne me trouve pas ; » je vais chez lui : il me dit qu'un jour au ſouper » des petits appartemens, M. de *Voltaire* avait parlé » d'une manière violente contre moi, qu'il avait dit » au roi que je parlais peu reſpectueuſement de lui » dans mon livre, que je traitais ſa cour philoſophe » de *nains* & de *bouffons*, (*a*) que je le comparais » aux petits princes allemands, & mille ſauſſetés » de cette force. *Maupertuis* me conſeilla d'envoyer » mon livre au roi en droiture avec une lettre qu'il » vit & corrigea lui-même. »

Il n'eſt que trop vrai, Monſieur, que ce cruel procédé trop public de *Maupertuis* mon perſécuteur a été l'origine du livre ſcandaleux de *la Beaumelle*, & a cauſé des malheurs plus réels. Il n'eſt que trop vrai que *Maupertuis* manqua au ſecret qu'on doit à tout ce qui ſe dit au ſouper d'un roi. Et ce qui eſt encore plus douloureux, c'eſt qu'il joignit la ſauſſeté à l'infidélité. Il eſt faux que j'euſſe averti ſa majeſté pruſſienne de la manière dont *la*

(*a*) Le roi de Pruſſe comble les gens de lettres de bienfaits, par les mêmes principes que les princes d'Allemagne comblent de bienfaits les nains & les bouffons &c. Trait du *Qu'en dira-t-on ?*

Beaumelle avait osé parler de ce monarque & de sa cour, dans son livre intitulé le *Qu'en dira-t-on*, ou *Mes pensées;* je l'aurais pu & je l'aurais dû en qualité de son chambellan. Ce ne fut pas moi, ce fut un de mes camarades qui remplit ce devoir. J'ose en attester sa majesté elle-même. Elle me doit cette justice, elle ne peut refuser de me la rendre. Le chambellan qui l'en avertit est M. le marquis d'*Argens :* il l'avoue & il en fait gloire.

Je n'étais que trop informé des coups qu'on me portait ; courir chez un jeune étranger, chez un voyageur, chez un passant, lui révéler le secret des soupers du roi son maître, me calomnier en tout, lui rapporter ce qui s'était fait & dit dans mon appartement après le souper, le déguiser, l'envenimer, comme il est prouvé par le reste de la lettre de *la Beaumelle*, c'était une des moindres manœuvres que j'avais à essuyer. Presque tout Berlin était instruit de cette persécution. Sa majesté l'ignora toujours. J'étais bien loin de troubler la douceur de la retraite de Postdam, & d'importuner le roi notre bienfaiteur commun par des plaintes. Ce monarque sait que non-seulement je ne lui ai jamais dit un seul mot contre personne, mais que je n'opposais que de la douceur & de la gaieté aux duretés continuelles de mon ennemi. Il ne pouvait contenir sa haine, & je souffrais avec patience. Je restai constamment dans ma chambre sans en sortir que pour me rendre auprès de sa majesté quand elle m'appelait. Je gardai un profond silence sur les procédés de *Maupertuis*, & sur les trois volumes de *la Beaumelle*, qu'ont produit ces procédés.

Dans le même temps M. de *Maupertuis* voulut opprimer M. *Kœnig* autrefois ſon ami, & toujours le mien. M. *Kœnig* avait tâché, ainſi que moi, d'apprivoiſer ſon amour-propre par des éloges ; il avait fait exprès le voyage de Berlin pour conférer amiablement avec lui ſur une mépriſe dans laquelle *Maupertuis* pouvait être tombé. Il lui avait montré une ancienne lettre de *Leibnitz*, qui pouvait ſervir à rectifier cette erreur. Quelle fut la récompenſe du voyage de M. *Kœnig* ? ſon ami, devenu dès-lors ſon ennemi implacable, profite d'un aveu que M. *Kœnig* lui a fait avec candeur, pour le perdre & pour le déshonorer. M. *Kœnig* lui avait avoué que l'original de cette lettre de *Leibnitz* n'avait jamais été entre ſes mains, & qu'il tenait la copie d'un citoyen de Berne mort depuis long-temps. Que fait *Maupertuis* ? il engage adroitement les puiſſances les plus reſpectables à faire chercher en Suiſſe cet original, qu'il ſait bien qu'on ne trouvera pas ; ayant ainſi enchaîné à ſes artifices la bonté même de ſon maître, il ſe ſert de ſon pouvoir à l'académie de Berlin pour faire déclarer fauſſaire un philoſophe ſon ami par un jugement ſolemnel ; jugement ſurpris par l'autorité, jugement qui ne fut point ſigné par les aſſiſtans ; jugement dont la plupart des académiciens m'ont témoigné leur douleur ; jugement réprouvé & abhorré de tous les gens de lettres. Il fait plus ; il pouſſe la vengeance juſqu'à vouloir paraître modéré. Il demande à l'académie, qu'il dirige, la grâce de celui qu'il fait condamner. Il fait plus encore ; il oſe écrire lettre ſur lettre à Mme la princeſſe d'Orange pour impoſer

ſilence à l'innocent qu'il perſécute & qu'il croit flétrir. Il le pourſuit dans ſon aſile, il veut lui lier les mains tandis qu'il le frappe.

J'ai l'honneur d'être de dix-huit académies, & je puis vous aſſurer qu'il n'y a point d'exemple qu'aucune d'elles ait jamais été traitée ainſi. Toute l'Europe ſavante applaudit encore à la manière dont la ſociété royale de Londres ſe comporta dans la fameuſe diſpute entre *Newton* & *Leibnitz*. Il s'agiſſait de la plus belle découverte qu'on ait jamais faite en mathématiques. La ſociété royale nomma des commiſſaires tirés de différentes nations, qui examinèrent toutes les pièces pendant un an. L'authenticité de ces pièces fut conſtatée. Le grand *Newton* élu préſident de la ſociété royale n'extorqua point en ſa faveur un jugement qui ne devait être rendu que par le public. Il ne fit point déclarer ſon adverſaire fauſſaire ; il n'affecta point de demander ſa grâce à la ſociété royale, en le ſeſant condamner avec ignominie ; il ne le pourſuivit point avec cruauté dans ſon aſile ; il n'écrivit point à l'électrice de Hanovre pour faire ordonner le ſilence à *Leibnitz* ; il ne le menaça point d'une peine académique en demandant ſa grâce ; il ne compromit point le roi d'Angleterre, il ne le trompa point. On ne mit que de l'exactitude, de la vérité, de l'évidence dans ce grand procès où il s'agiſſait d'une véritable gloire. C'étaient des dieux qui diſputaient à qui il appartenait de donner la lumière au monde. Mais il ne faut pas que la belette de la fable prétende bouleverſer le ciel & la terre pour un trou de lapin qu'elle a uſurpé.

Tout Berlin, toute l'Allemagne criaient contre une conduite ſi odieuſe ; mais perſonne n'oſait la découvrir au roi de Pruſſe ; & le perſécuteur triomphait en abuſant des bontés de ſon maître : j'ai été le ſeul qui ait oſé élever ma faible voix. J'ai rendu hardiment ce ſervice à la vérité, à l'innocence, à l'académie de Berlin, j'oſe dire à la patrie, que mon attachement pour le roi de Pruſſe avait rendu la mienne. J'ai ſeul fait parvenir les cris de l'Europe ſavante entière aux oreilles de ſa majeſté. J'en ai appelé du grand-homme mal informé au grand-homme mieux informé. J'ai pris le parti de M. *Kœnig*, ainſi que le célèbre & reſpectable *Wolf* qui a écrit ſur cette affaire une lettre dont j'ai l'original entre les mains ; la voici :

» Il eſt reconnu pour certain & très-certain » que la vérité eſt toute entière du côté du profeſ- » ſeur *Kœnig*, ſoit dans l'authenticité de la lettre de » *Leibnitz*, ſoit dans l'étrange jugement de l'acadé- » mie, ſoit dans la prétendue découverte de ſon » adverſaire, qui ne ſerait qu'un renverſement des » lois de la nature, (*b*) ſi elle n'était pas une » contradiction. »

J'ai pris le parti de M. *Kœnig* avec les académiciens des ſciences de Paris, avec tous les autres, avec l'Europe littéraire. Je me ſuis expoſé par mon peu de ménagement à perdre les honneurs, les biens dont un grand roi me comblait, & ſes bontés

(*b*) *Certum eſt, quàm quod certiſſimum veritatem eſſe ex parte* Kœnigii, *ſive authenticitatem fragmenti ex litteris* Leibnitzii, *ſive judicium famoſum academiæ ſpectes, ſive prætenſum legem ad ruinam totius machinæ tendentem, ſi non in ſe contradictionem involveret.*

plus précieuſes cent fois que tous ces biens & tous ces honneurs. J'ai riſqué la plus cruelle diſgrace auprès d'un monarque qui m'avait arraché dans ma vieilleſſe à ma patrie, à ma famille, à mes amis, à mes emplois ; d'un monarque qui m'avait prévenu, il y a plus de quinze ans, par ſes bontés auxquelles j'avais répondu avec enthouſiaſme, pour qui j'avais tout quitté, tout ſacrifié, & ſur qui je fondais enfin le bonheur des derniers jours de ma vie. Je n'ai pas balancé.

Il m'a fallu à la fois combattre contre mon perſécuteur *Maupertuis*, & pour M. *Kœnig* mon ami, & pour moi-même. Il a fallu, dans le temps même que l'auteur de la *Vénus phyſique* & de ces étranges lettres m'accablait, répondre à un livre plus mauvais encore, qu'il a fait compoſer. Oui, Monſieur, c'eſt lui qui a porté *la Beaumelle* à faire cette malheureuſe édition du *Siècle de Louis XIV*, dans laquelle lui ſeul, des gens de lettres qui étaient auprès du roi de Pruſſe, n'eſt pas offenſé. S'il n'avait pas excité *la Beaumelle* contre moi par une calomnie, ce jeune homme, à qui je n'avais jamais donné lieu de ſe plaindre de moi, n'aurait point fait ce ſcandaleux ouvrage. Mon perſécuteur a beau employer tous ſes artifices pour faire déſavouer aujourd'hui à *la Beaumelle* cette lettre dans laquelle ſes manœuvres ſont conſtatées ; la lettre exiſte, Monſieur, entre vos mains ; & j'en ai gardé ſoigneuſement la copie authentique tranſcrite par vous-même. Cette lettre qui ſert à convaincre *Maupertuis* d'infidélité envers ſon maître, & de calomnie envers moi ; cette lettre, dis-je, eſt encore plus reconnue

que celle de *Leibnitz*, qui a ſervi à manifeſter les erreurs de ſon amour-propre à la face de tout le monde.

Il peut faire déclarer fauſſaire qui il voudra dans une aſſemblée de ſon académie; il ſera déclaré injuſte par tout le public. Il verra que dans la littérature on ne réuſſit point par les ſouterrains de la fraude, comme il a dû voir qu'on ne ſubjugue point les eſprits par la hauteur & la violence; qu'il ne faut dans les écrits que de la raiſon, & dans la ſociété que de la douceur; qu'enfin la vérité, quoique peu circonſpecte par cela même qu'elle eſt la vérité, la candeur bien que trop ſimple, l'innocence ſans politique confondent tôt ou tard l'erreur, le manége, la violence. *La Beaumelle*, qui eſt jeune encore, apprendra à ſes dépens à ne plus faire ſervir ſon amour-propre imprudent & ſans pudeur à l'amour-propre artificieux d'un autre. Je m'adreſſe, comme M. *Kœnig*, au public, juge ſouverain des ouvrages & des hommes. Ce public déteſte l'oppreſſeur, ſe moque de l'abſurde, plaint le malheureux, & aime la vérité.

P. S. Vous m'apprenez, Monſieur, par vos lettres, que *la Beaumelle* promet de me pourſuivre juſqu'aux enfers. Il eſt bien le maître d'y aller quand il voudra. Vous me faites entendre que pour mieux mériter ſon gîte, il imprimera contre moi beaucoup de choſes perſonnelles, ſi je réfute les commentaires qu'il a imprimés ſur le *Siècle de Louis XIV*. Vous m'avouerez que c'eſt un beau procédé d'imprimer trois volumes d'injures, d'impoſtures contre un homme, & de lui dire enſuite:

Si vous oſez vous défendre, je vous calomnierai encore.

Vous me rapportez, Monſieur, dans votre lettre du 22 mars, *que la manière dont il s'y prendra ne pourra que me faire beaucoup de peine; & quand il aurait tout le tort du monde, le public ne s'en informera pas, & rira à bon compte.*

Sachez, Monſieur, que le public peut rire d'un homme heureux & avantageux qui dit, ou fait, ou écrit des ſottiſes, mais qu'il ne rit point d'un homme infortuné & perſécuté. *La Beaumelle* peut réimprimer tout ce qu'on a écrit contre moi dans plus de cinquante volumes ; cela lui procurera peu de profit & peu de rieurs. Je vous réponds que ſes nouveaux chefs-d'œuvre ne me feront aucune peine. Je lui donne une pleine liberté. Je crois bien que *la Beaumelle* eſt un écrivain à faire rire : mais ſi l'auteur de la *Spectatrice danoiſe*, du *Qu'en dira-t-on* ou de *Mes penſées*, qui a outragé tant de ſouverains & de particuliers avec une inſolence ſi brutale, & qui n'eſt impuni que par l'excès du mépris qu'on a pour lui, penſe devenir un homme plaiſant, il m'étonnera beaucoup. Il s'agit à préſent du *Siècle de Louis XIV.* Il faut voir qui a raiſon de *la Beaumelle* ou de moi & c'eſt de quoi les lecteurs pourront juger.

Fin de la Réponſe à la Beaumelle.

SUPPLEMENT

AU SIECLE

DE

LOUIS XIV.

SUPPLEMENT

AU SIECLE

DE

LOUIS XIV.

PREMIERE PARTIE.

Les éditions nombreuſes d'un livre dans ſa nouveauté ne prouvent jamais que la curioſité du public, & non le mérite de l'ouvrage. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* ſentait tout ce qui manquait à ce monument qu'il avait voulu élever à l'honneur de ſa nation. Il ſerait incomparablement moins indigne de la France, s'il avait été achevé dans ſon ſein ; mais on ſait quels engagemens & quel attachement d'un côté, quelles bontés prévenantes de l'autre, avaient arraché l'auteur à ſa patrie. Parvenu à un âge aſſez avancé, éprouvant par des maladies continuelles une décrépitude prématurée, & craignant d'être prévenu par la mort, il haſarda enfin au commencement de l'année 1752 de livrer au public la faible eſquiſſe du *Siècle de Louis XIV*, dans l'eſpérance que cet ouvrage engagerait les gens de lettres, & les hommes inſtruits des affaires publiques, à lui fournir de nouvelles couleurs pour achever le

tableau. Il ne s'eſt pas trompé dans ſon attente. Il a reçu des inſtructions de toutes parts, & il s'eſt trouvé en état, dans l'eſpace d'une année, de donner une meilleure forme à ſon ouvrage. Il a tout retouché, juſqu'au ſtyle. La même impartialité reconnue règne dans le livre, mais avec une attention beaucoup plus ſcrupuleuſe. Il eſt permis à l'auteur de le dire, parce qu'il eſt permis d'annoncer qu'on s'eſt acquitté d'un devoir indiſpenſable. On a rempli ce devoir à l'égard du cardinal *Mazarin* dans la nouvelle édition. Voici comment on s'exprime ſur ce miniſtre.

» Le grand-homme d'Etat eſt celui dont il reſte » de grands monumens utiles à la patrie : le » monument qui immortaliſe le cardinal *Mazarin* eſt » l'acquiſition de l'Alſace. Il donna cette province » à la France dans le temps que le royaume était » déchaîné contre lui ; & par une fatalité ſingulière » il lui fit plus de bien lorſqu'il était perſécuté, que » dans la tranquillité d'une puiſſance abſolue. »

On prie le lecteur de jeter les yeux ſur tout ce qui concerne la paix de Ryſvick dans cette nouvelle édition, la ſeule qu'on puiſſe conſulter ; c'eſt un morceau très-utile tiré des mémoires manuſcrits de M. de *Torcy*. Ces mémoires démentent formellement ce que tant d'hiſtoriens, tant d'hommes d'Etat & milord *Bolingbroke* lui-même avaient cru, que le miniſtère de Verſailles avait dès-lors dévoré en idée la ſucceſſion du royaume d'Eſpagne ; & rien ne répand plus de jour ſur les affaires du temps, ſur la politique & ſur l'eſprit du conſeil de *Louis XIV*.

On voit quels ſervices rendit le maréchal d'*Harcourt* dans la grande criſe de l'Eſpagne, lorſque l'Europe

en alarmes attendait d'un mot de *Charles II* mourant, quel ſerait le ſucceſſeur de tant d'Etats. De nouvelles anecdotes ſont ainſi ſemées dans tous les chapitres.

On en trouve au ſecond volume ſur l'homme *au maſque de fer;* mais les morceaux les plus curieux ſans contredit, & les plus dignes de la poſtérité, ſont deux mémoires de la propre main de *Louis XIV.* Le chapitre du *Gouvernement intérieur* eſt très-augmenté; c'eſt là qu'on voit d'un coup d'œil ce qu'était la France avant *Louis XIV*, ce qu'elle a été par lui & depuis lui. Les matériaux ſeuls de ce chapitre ſont connaître la nation & le monarque. Il n'y a nul mérite à les avoir mis en œuvre; mais c'eſt un grand bonheur d'avoir pu les recueillir.

Le dernier chapitre contient cinquante-ſix articles nouveaux concernant les écrivains qui ont fleuri dans le ſiècle de *Louis XIV*, & dont pluſieurs l'ont illuſtré. Il a fallu que l'auteur fît venir de loin la plupart de leurs ouvrages, qu'il les parcourût, qu'il tâchât d'en ſaiſir l'eſprit, & qu'il reſſerrât dans les bornes les plus étroites ce qu'il a cru devoir penſer d'eux, d'après les plus ſavans hommes. Ainſi deux lignes ont coûté quelquefois quinze jours de lecture. L'auteur, quoique très-malade, a travaillé ſans relâche une année entière à ces deux ſeuls petits volumes, dans leſquels il a tâché de renfermer tout ce qui s'eſt fait & s'eſt écrit de plus remarquable dans l'eſpace de cent années. L'amour ſeul de la patrie & de la vérité l'a ſoutenu dans un travail d'autant plus pénible qu'il paraît moins l'être. Tous les honnêtes gens de France & des pays étrangers lui en ont ſu gré; & même en Angleterre les eſprits

fermes, dont cette nation philoſophe & guerrière abonde, ont tous avoué que l'auteur n'avait été ni flatteur ni ſatirique. Ils l'ont regardé comme un concitoyen de tous les peuples. Ils ont reconnu dans *Louis XIV*, non pas un des plus grands-hommes, mais un des plus grands rois; dans ſon gouvernement une conduite ferme, noble & ſuivie, quoique mêlée de fautes; dans ſa cour le modèle de la politeſſe, du bon goût & de la grandeur, avec trop d'adulation; dans ſa nation les mœurs les plus ſociables, la culture des arts & des belles-lettres pouſſée au plus haut point, l'intelligence du commerce, un courage digne de combattre les Anglais, puiſque rien n'a pu l'abattre, & des ſentimens de hauteur & de généroſité qu'un peuple libre doit admirer dans un peuple qui ne l'eſt pas. Il fallait détruire des préjugés de cent années, d'autant plus forts que le célèbre *Addiſſon* & le chevalier *Steele*, injuſtes en ce ſeul point, les avaient enracinés; & l'auteur les a détruits, du moins s'il en croit ce qu'on lui mande. Il n'a plus rien à ſouhaiter, s'il a obtenu de la nation qui a produit *Marlborough*, *Newton* & *Pope*, du reſpect pour le génie de la France.

Mais tandis que le libraire de M. de *Voltaire* travaillait à cette édition nouvelle & ſi ſupérieure aux autres, il arriva qu'un jeune homme élevé à Genève, qui commence à être connu dans la littérature, ayant paſſé à Berlin, & s'étant enſuite arrêté à Francfort, y travailla à une édition clandeſtine d'après la première, quoiqu'il fût public que le libraire *Walther*, en vertu de ſes droits, en préparait une nouvelle incomparablement plus ample & plus utile. C'était

C'était violer dans l'Empire le privilége impérial. On avait vu juſqu'à préſent des libraires ravir aux auteurs le fruit de leurs travaux en contrefeſant leurs ouvrages ; mais on n'avait point vu d'homme de lettres exercer cette piraterie. Il vendit quinze ducats à la veuve *Knock* & *Eſlinger* de Francfort les lettres & les remarques dont il enrichiſſait cette édition frauduleuſe.

Le public, qui ne pouvait être inſtruit de cette prévarication, voit une nouvelle édition avec des remarques par M. *L. B.*, il eſt frappé de l'air d'autorité avec lequel ce M. *L. B.* donne ſes déciſions. Il croit que c'eſt quelque homme d'Etat, ou quelque ſavant profond dans l'hiſtoire ; il ne peut deviner que c'eſt l'éditeur des lettres de Mme de *Maintenon*, l'auteur de la *Spectatrice danoiſe*, l'auteur de *Mes penſées*, ou du *Qu'en dira-t-on ?* Ce grand écrivain fait bien de l'honneur à l'auteur du *Siécle de Louis XIV* ; il le traite comme tous les potentats de l'Europe ; il le condamne & l'inſtruit. Il aurait dû ſeulement faire quelques petits changemens dans ſes beaux commentaires, comme il changeait pour le bien de la chrétienté des feuillets de ſon chef-d'œuvre du *Qu'en dira-t-on*, dans toutes les grandes villes où il paſſait. Il ſubſtituait de province en province un feuillet à un autre ; il mettait à la tête de *Mes penſées* cinquième, ſixième édition. Il diſait ſon avis, dans une page nouvelle, du pays dont il venait de ſortir, & parlait de tous les princes de la manière la plus flatteuſe ; car il leur ſuppoſait à tous la plus grande clémence.

Etait-il hors de Saxe ? il imprimait (page 392) *j'ai vu à Dreſde un roi... un miniſtre... un héritier...*

une princeſſe . . . un peuple. . . . . . Les épithètes ſuivent en lettres initiales, & la lecture en fait frémir. Etait-il hors de Berlin, il imprimait (page 244) *Prédiction... la Pruſſe...* & (p. 230) *des ſoldats qu'une barbare diſcipline dépouille de tout ſentiment d'honneur, à qui on fait haïr une vie qu'on les force à conſerver, dont les crimes ſont impunis*, &c. & dans le même article ce judicieux auteur dit que l'*inhumanité des châtimens fait périr ces hommes* (impunis) *dans l'étiſie, ou languir par des deſcentes.*

A peine eſt-il hors de Gotha qu'il dit : (p. 108) *Je voudrais bien ſavoir de quel droit de petits princes, un duc de Gotha, par exemple, vendent aux grands le ſang de leurs ſujets.*

S'il part de Suiſſe, il outrage (p. 300) les *Sinners*, les *Steigers*, les *Vattevilles*, les *Diesbachs*, en les nommant par leur nom.

Se croit-il hors d'état de voyager en Angleterre? il dit (p. 258) que *milord Bath ſerait déshonoré en France.* A-t-il quitté la Hollande? il inſère (p. 279) que *bientôt la Hollande ne ſera bonne qu'à être ſubmergée, quand le ſlathouderat ſera bien établi.*

Eſt-il loin de la France? il dit (p. 302) que le *deſpotiſme y a éteint juſqu'au nom de vertu.* Mais dès qu'il veut venir à Paris, il ôte cette page, & il met dans une autre que le lieutenant de police eſt un *Meſſala*, & il eſpère que *Meſſala* protégera les honnêtes gens qui penſent.

Voilà donc ce que ce perſonnage appelle *Mes penſées*, & ce qu'on a lu avec la curioſité & les ſentimens que cette noble hardieſſe doit inſpirer. Pour rendre

ſes autres penſées meilleures, il les a priſes par-tout. Il butine des idées comme il a butiné des lettres ; mais il défigure un peu ce qu'il touche. Rapporte-t-il une dépêche du cardinal de *Richelieu* ? il lui fait dire une ſottiſe. Il prétend que le cardinal de *Richelieu* a écrit : *Le roi a changé de miniſtre, & ſon miniſtre de maxime.* Il ne ſent pas que ce n'eſt point le nouveau miniſtre, le cardinal de *Richelieu* lui-même, qui a changé. Il y a dans la lettre : *Le roi a changé de miniſtre, & le conſeil de maxime.* Voilà des paroles d'un grand ſens ; mais de la manière dont il les cite, elles n'en ont aucun.

Il défigure de la même façon des vers de la tragédie de Rome ſauvée, en leur ſubſtituant les ſiens ; car ce galant homme eſt auſſi poëte, ou du moins il veut faire des vers.

Il y a pourtant quelques penſées dans ſon livre qui ſont à lui, & qui ne peuvent être qu'à lui : par exemple, il donne des conſeils à un jeune courtiſan pour ſe conduire avec vertu, & il lui dit : (p. 58) *Le mérite parvient à la cour par la baſſeſſe, & le métalent par l'effronterie. Rampez donc effrontément.* On ne ſaurait donner un conſeil plus honnête.

Il avait entendu à Paris au théâtre ces vers dans la bouche de *Cicéron :*

» La même fermeté dans les cœurs des mortels
» Forme les grands héros & les grands criminels.
» Qui du crime à la terre a donné les exemples,
» S'il eût aimé la gloire, eût mérité des temples.
» Catilina lui-même, à tant d'horreurs inſtruit,
» Eût été Scipion, ſi je l'avais conduit.
» Je réponds de Céſar ; il eſt l'appui de Rome :
» J'y vois plus d'un Sylla, mais j'y vois un grand-homme.

Voici comme l'auteur de *Mes penſées* s'approprie ces vers dans ſa proſe : (p. 79) *Une république fondée par Cartouche aurait eu de plus ſages lois que la république de Solon. Ce ſont les mêmes qualités qui font les grands héros & les grands criminels ; & l'ame du grand Condé reſſemblait à celle de Cartouche.*

Il y a dans ce petit recueil vingt maximes pareilles. Elles caractériſent une ame qui n'eſt pas celle du grand *Condé :* & ce qui eſt rare, c'eſt l'air de maître avec lequel ce monſieur oſe dire ce que les *Clarendon* & les de *Thou* n'auraient exprimé qu'avec défiance, ou plutôt ce qu'ils n'auraient jamais dit. *Donnez-moi*, dit-il, (p. 25) *un Stuart qui ait l'ame de Cromwell, & je le ferai roi d'Angleterre.* Vous le ferez roi d'Angleterre ? vous ! quel ſeſeur de monarques ! Le fou du roi *Jacques I* s'étant un jour aſſis ſur le trône, on lui demanda : Que fais-tu là, maraud ? il répondit : Je règne. L'auteur de *Mes penſées* fait plus, il fait régner. C'eſt ce modeſte & ſage écrivain, ce grand politique, ce précepteur du genre-humain, qui, pour l'inſtruction publique, a donné l'édition du *Siècle de Louis XIV.*

Comme, avec une imagination ſi brillante, il pourrait ſavoir quelque choſe de l'hiſtoire, il ne ſerait pas impoſſible qu'il eût en effet critiqué à propos quelque fauſſe date, quelque mépriſe dans les faits ; mais point. Son génie ne lui a pas permis de s'abaiſſer à ces détails. C'eſt *la Beaumelle* qui daigne enſeigner la langue françaiſe à *Voltaire ;* c'eſt *la Beaumelle* qui décide ſur les auteurs ; c'eſt *la Beaumelle* qui ſe mêle de condamner *Louis XIV ;* c'eſt *la Beaumelle* qui dit qu'*on ſe gâte à Poſtdam ;* c'eſt *la Beaumelle*

qui, ſans daigner jamais apporter la moindre raiſon de ſes déciſions, parle avec la même modeſtie que s'il avait un roi d'Angleterre à faire.

Il règle les rangs des rois. Il dit que le roi de Sardaigne ne cédera jamais le pas au roi de France. Quelquefois il condamne en un ſeul mot. Par exemple, l'auteur du *Siècle de Louis XIV* dit que la France, depuis la mort de *François II*, avait toujours été déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions ; & le ſavant *la Beaumelle* demande *quand* ? Voilà un excellent critique en hiſtoire. Il ignore les horribles guerres civiles ſous *Charles IX*, *Henri III*, *Henri IV* & les factions qui marquèrent toutes les années du règne de *Louis XIII*.

Ceci eſt bon, dit-il, *cela eſt médiocre ; cette phraſe eſt mauvaiſe*. Il dit en un endroit que l'auteur du *Siècle* écrit comme un clerc de procureur. L'auteur du *Siècle* lui aurait eu plus d'obligation des inſtructions hiſtoriques qu'il devait attendre d'un homme qui prend la peine de contrefaire ſon livre en l'enrichiſſant de notes. L'auteur était en effet tombé dans des mépriſes conſidérables. Il était bien difficile que n'ayant alors pour tout ſecours que ſes mémoires qu'il avait apportés de France, il ne ſe fût pas trompé quelquefois. Toutes les erreurs qu'il a reconnues, & dont des hommes reſpectables ont eu la bonté de l'avertir, ont été ſoigneuſement corrigées dans les éditions nouvelles de 1753. Mais *la Beaumelle* s'eſt bien donné de garde d'en relever aucune. Où aurait-il appris à les démêler, lui qui ne ſait pas ſeulement que le fameux prince d'Orange *Guillaume III* fut créé ſtathouder après avoir été

nommé capitaine & amiral général ? lui qui ignore l'ancien droit qu'avait l'empereur ſur la ville de Bamberg, droit qui tire ſon origine des conventions faites avec les papes dans le temps qu'ils avaient la principauté de Bamberg, principauté qu'ils échangèrent depuis pour celle de Bénévent. Sait-il mieux l'hiſtoire du temps que l'hiſtoire ancienne, quand dans une de ſes remarques il dit que l'entrepriſe en faveur du prétendant en 1744 a eu les ſuites les plus heureuſes. Tout le monde ſait à quel point elle fut inutile. Le maréchal de *Saxe* qui devait la conduire rentra dans le port, & il n'y eut de diverſion opérée par le prince *Edouard* que lorſqu'il paſſa ſeul en Ecoſſe en 1745 ſans conſeil, ſans ſecours, & aſſiſté de ſon ſeul courage.

Plus il eſt ignorant, plus il parle en maître ; & plus il parle en maître, ſans alléguer de raiſons, moins il mérite qu'on lui réponde directement ; mais comme on doit avoir pour le public le reſpect de l'inſtruire, & de lui préſenter les autorités ſur leſquelles les plus importantes & les plus curieuſes vérités de cet eſſai hiſtorique ſont fondées, on prendra occaſion des bévues de *la Beaumelle* pour dire ici des choſes utiles. Ce qu'il y a de plus vil peut ſervir à quelques uſages.

On parlera d'abord du célèbre teſtament du roi d'Eſpagne *Charles II.* Il s'agit de prouver que la cour de Verſailles n'y eut pas la moindre part, & qu'elle n'avait jamais ſongé à la ſucceſſion entière de cette monarchie. L'auteur du *Siècle* cite M. le marquis de *Torcy* alors miniſtre en France. Il atteſte le témoignage authentique de ce ſecrétaire d'Etat ;

un *la Beaumelle* nie ce témoignage ; il demande *où il eſt*. On répond non à lui, mais à tous les lecteurs, que ce témoignage ſe trouve dans les mémoires manuſcrits de M. de *Torcy*, leſquels ſont entre les mains de ſa famille. On ne les confiera pas à *la Beaumelle* ſans doute ; mais ce manuſcrit eſt aſſez connu. Un autre témoignage du marquis de *Torcy* ſe trouve encore écrit de ſa main à la marge de l'hiſtoire italienne de *Louis XIV* par le comte *Ottieri*, imprimée à Rome, & de laquelle *la Beaumelle* n'a jamais entendu parler. Cet ouvrage eſt extrêmement rare. Le cardinal de *Polignac* étant à Rome eut le crédit de le faire ſupprimer. M. de *Voltaire* procura la lecture de ſon exemplaire à M. le marquis de *Torcy*. *Ottieri*, comme tous les hiſtoriens, imputait à *Louis XIV* le deſſein de rompre le traité de partage, & de faire tomber dans ſa maiſon toute la monarchie d'Eſpagne. M. de *Torcy* réfute en peu de mots cette erreur ſi accréditée, & dit expreſſément que *Louis XIV n'y a jamais penſé*. Ce volume du comte *Ottieri*, précieux par ſa rareté & plus encore par la note du marquis de *Torcy*, a été donné par M. de *Voltaire* à M. le maréchal de *Richelieu*, qui le conſerve dans ſa bibliothèque.

Il faut diſtinguer les erreurs dans les hiſtoriens. Une fauſſe date, un nom pour un autre, ne ſont que des matières pour un *errata*. Si d'ailleurs le corps de l'ouvrage eſt vrai, ſi les intérêts, les motifs, les évènemens ſont développés avec fidélité, c'eſt alors une ſtatue bien faite à laquelle on peut reprocher quelque pli négligé à la draperie.

On pourrait à toute force pardonner à l'hiſtorien

de *Liniers* d'avoir fait assister au grand conseil qui se tint à Versailles, au sujet du testament de *Charles II*, Mme de *Maintenon* qui n'y entra jamais, & M. de *Pompone* qui était mort : mais ce qu'on ne peut pardonner, c'est l'ignorance des deux traités de partage ; c'est d'avoir supposé que le roi d'Angleterre avait engagé *Charles II* à faire un testament en faveur du prince de *Bavière* ; c'est d'avoir imaginé que *Louis XIV* avait ensuite envoyé un autre testament à signer au roi d'Espagne en faveur du duc d'*Anjou*. Il n'est pas permis de se tromper sur une révolution si grande, si importante, devenue la base d'un nouveau système de l'Europe. L'auteur du *Siècle* est, de tous les historiens qui ont parlé de cet événement, le premier qui ait su & qui ait dit la vérité.

Que le père *Daniel*, dans ses abrégés chronologiques de *Louis III* & de *Louis XIV*, se trompe sur quelques noms, sur la position de quelques villes ; qu'il prenne l'entrée de quelques troupes dans une ville ouverte pour un siége ; ces légères fautes ne sont presque rien, parce qu'il importe peu à la postérité qu'on ait eu tort ou raison dans des petits faits qui sont perdus pour elle. Mais on ne peut souffrir les déguisemens avec lesquels il raconte les batailles importantes, ni surtout son affectation de n'étaler que des combats, qui après tout ne sont que des choses fort communes, dans les fastes d'un siècle mémorable par tant d'autres endroits singuliers. C'est ce qu'on lui reproche dans sa grande histoire. Il aurait dû approfondir les lois, les usages, le commerce, les arts, parler de tout en philosophe. Il ne l'a pas fait : & quoique son histoire de France

ſoit la meilleure de toutes, notre hiſtoire reſte encore à faire.

On ennoblira encore ici l'humiliation où l'on deſcend de parler d'un tel critique, en rendant compte d'une autre anecdote très-importante. Cette particularité ne ſe trouve que dans l'édition du *Siècle* de 1753. On y voit par quel motif *Louis XIV* reconnut le fils de *Jacques II* pour roi en 1701. L'auteur du *Siècle* avoue ſeulement, dans toutes les premières éditions, que pluſieurs membres du parlement d'Angleterre lui ont dit que ſans cette démarche de *Louis XIV* le parlement n'aurait peut-être point pris parti dans la guerre de la ſucceſſion. Notre *la Beaumelle* demande qui ſont *ces membres du parlement? pluſieurs autres membres*, dit-il, *& tous les hiſtoriens m'ont aſſuré le contraire.*

Vous, jeune homme, qui n'avez jamais été à Londres, qui n'avez pu vous informer de ce fait, puiſque l'auteur du *Siècle* eſt le premier qui l'ait fait connaître, vous oſez dire que des pairs d'Angleterre vous en ont parlé; vous oſez dire que cette anecdote eſt diſcutée dans tous les autres hiſtoriens? Apprenez de qui l'auteur la tient: de milord *Bolingbroke*, qu'il a fréquenté pendant pluſieurs années; & ce que milord *Bolingbroke* lui en avait toujours dit ſe trouve confirmé aujourd'hui par ſes *lettres hiſtoriques* qui viennent de paraître. Il n'y a qu'à lire les pages 158 & 159 de ſon tome ſecond. C'eſt là qu'on verra comment, par un accord heureux, on peut concilier ce que MM. de *Torcy* & *Bolingbroke* ont dit tant de fois, & ce qui eſt très-vrai, que ce furent des femmes à qui le prétendant dut la conſolation

d'être reconnu roi par *Louis XIV*. Milord *Bolingbroke* ne ſavait cette anecdote que confuſément, & M. de *Torcy* en était inſtruit dans le plus grand detail & avec la plus grande certitude. Milord *Bolingbroke* dit dans ſes lettres que des *intrigues de femmes déterminèrent Louis XIV*; mais quelles étaient ces femmes ? Ce fut la propre veuve du roi *Jacques*, la mère du prétendant, qui vint en larmes conjurer *Louis XIV* de ne pas refuſer de vains honneurs au fils d'un roi qu'il avait protégé, & qu'il avait toujours reconnu pour roi, même après le traité de Ryſvick, ſans que *Guillaume III* s'en fût offenſé. Elle lui demanda cette grâce au nom de ſa magnanimité & de ſa gloire; & le roi céda à ces deux noms qui pouvaient ſur lui plus que tout le conſeil. C'eſt-là ce que milord *Bolingbroke* ne ſavait pas, & ce qui ſe trouve dans la nouvelle édition du *Siècle* parmi d'autres faits auſſi curieux que véritables.

La Beaumelle peut encore porter ſon ignorance téméraire juſqu'à dire, que les petites querelles de la ducheſſe de *Marlborough* & de miladi *Masham* n'influèrent en rien ſur les affaires; ce conte, dit-il, *eſt pris de l'Antimachiavel, & n'en eſt pas le meilleur endroit.* Ce conte eſt une vérité reconnue de toute l'Angleterre, que Mme la ducheſſe de *Marlborough* avoua elle-même pluſieurs fois à M. de *Voltaire*, & qu'elle a confirmé depuis dans ſes mémoires. Ce conte n'eſt point tiré de l'*Antimachiavel*, que ſon illuſtre auteur ne compoſa qu'en 1739. M. de *Voltaire* avait déjà quelques années auparavant pouſſé le *Siècle de Louis XIV* juſqu'à la bataille de Turin, & ſon manuſcrit était entre les mains du roi de Pruſſe dès l'année

1737. Ce manuſcrit était la ſuite d'une Hiſtoire univerſelle depuis *Charlemagne*, écrit dans le même goût & dans le même eſprit. On lui en a volé la partie intéreſſante, & ſi *la Beaumelle* ſait où elle eſt, M. de *Voltaire* lui en donnera plus de quinze ducats.

Pour continuer à rendre ce mémoire inſtructif, & pour nourrir l'ignorante ſéchereſſe des remarques d'un jeune homme qui oſe cenſurer une hiſtoire ſans rapporter un ſeul fait, ſans alléguer la moindre probabilité ſur quoi que ce puiſſe être, paſſons à l'homme *au maſque de fer*, & examinons, avec les lecteurs ſérieux & attentifs, la plus ſingulière & la plus étonnante anecdote qui ſoit dans aucune hiſtoire.

L'auteur du *Siècle* dit que tous les hiſtoriens de *Louis XIV* ont ignoré ce fait, & il a aſſurément raiſon. *La Beaumelle* répond, avec ſa prudence ordinaire, *les Mémoires de Perſe en ont parlé*. Voici ce qu'on pourrait lui répliquer.

Premièrement, mon ouvrage était fait en partie long-temps avant les *Mémoires de Perſe* qui n'ont paru qu'en 1745. En ſecond lieu, il n'appartient qu'à vous de citer parmi les hiſtoriens un libelle qui eſt auſſi obſcur, & preſque auſſi mépriſable que votre *Qu'en dira-t-on*, un libelle où il y a auſſi peu de vérité que dans vos ouvrages, où la plupart des rois ſont inſultés, où les événemens ſont déguiſés ainſi que les noms propres.

Le haſard fait tomber ce livre entre mes mains dans ce moment même. Je trouve qu'en effet il y eſt parlé de l'homme *au maſque de fer*. L'auteur, à l'exemple de tous les auteurs de ces ſortes d'ouvrages,

mêle dans cette aventure beaucoup de menſonges à un peu de vérité : il dit que le duc d'Orléans régent de France, qu'il appelle *Ali-Omajou*, alla quelque temps avant ſa mort voir à la baſtille ce fameux & inconnu priſonnier. Tout Paris ſait qu'il eſt faux que le duc d'Orléans ait jamais ſait une viſite à la baſtille. Il dit que ce priſonnier était le comte de *Vermandois* qu'il appelle *Giafer*, & il prétend que ce comte de *Vermandois*, fils légitimé de *Louis XIV* & de la ducheſſe de *la Vallière*, fut dérobé à la connaiſſance des hommes par ſon propre père, & conduit en priſon avec un maſque ſur le viſage dans le temps qu'on le fit paſſer pour mort. Il dit que ce fut pour le punir d'un ſoufflet que ce prince avait donné à monſeigneur le dauphin. Comment peut-on imprimer une fable auſſi groſſière ? Ne ſait-on pas que le comte de *Vermandois* mourut de la petite vérole au camp devant Dixmude en 1683 ? Le dauphin avait alors vingt-deux ans : on ne donne des ſoufflets à un dauphin à aucun âge ; & c'eſt en donner un bien terrible au ſens commun & à la vérité que de rapporter de pareils contes. D'ailleurs, le priſonnier *au maſque de fer* était mort en 1704 ; & l'auteur des *Mémoires de Perſe* le fait vivre juſqu'à la fin de 1721.

J'avoue que je ſuis ſurpris de trouver dans ces *Mémoires de Perſe* une anecdote qui eſt très-vraie parmi tant de fauſſetés. J'avais appris cette anecdote l'année paſſée : c'eſt celle de l'aſſiette d'argent & du pêcheur, laquelle eſt inſérée dans mes éditions de Dreſde & de Paris de 1753. Elle a été racontée ſouvent par M. *Rioufſe*, ancien commiſſaire des guerres à Cannes.

Il avait vu ce priſonnier dans ſa jeuneſſe, quand on le transféra de l'île Sainte-Marguerite à Paris. Il était en vie l'année paſſée, & peut-être vit-il encore. Les aventures de ce priſonnier d'Etat ſont publiques dans tout le pays, & M. le marquis d'*Argens*, dont la probité eſt connue, a entendu il y a long-temps conter le fait dont je parle à M. *Rioufſe*, & aux hommes les plus conſidérables de ſa province.

On veut ſavoir le nom du médecin de la baſtille que j'ai dit avoir traité ſouvent cet étrange priſonnier. On peut s'en informer à M. *Marſolan*, gendre de ce médecin, & qui a été long-temps chirurgien de M. le maréchal de *Richelieu*.

Pluſieurs perſonnes enfin me demandent tous les jours quel était ce captif ſi illuſtre & ſi ignoré. Je ne ſuis qu'hiſtorien, je ne ſuis point devin. Ce n'était pas certainement le comte de *Vermandois*; ce n'était pas le duc de *Beaufort*, qui ne diſparut qu'au ſiége de Candie, & dont on ne put diſtinguer le corps dont les Turcs avaient coupé la tête. M. de *Chamillart* diſait quelquefois, pour ſe débarraſſer des queſtions preſſantes du dernier maréchal de *la Feuillade* & de M. de *Caumartin*, que c'était un homme qui avait tous les ſecrets de M. *Fouquet*. Il avouait donc au moins par-là que cet inconnu avait été enlevé quelque temps après la mort du cardinal *Mazarin*. Or, pourquoi des précautions ſi inouïes pour un confident de M. *Fouquet*, pour un ſubalterne? Qu'on ſonge qu'il ne diſparut en ce temps-là aucun homme conſidérable. Il eſt donc clair que c'était un priſonnier de la plus grande importance, dont la deſtinée

avait toujours été ſecrète. C'eſt tout ce qu'il eſt permis de conjecturer.

Le critique, ſans rien approfondir, ſe contente de mettre en note *ouï dire*. Mais une grande partie de l'hiſtoire n'eſt fondée que ſur des *ouï-dire* raſſemblés & comparés. Aucun hiſtorien quel qu'il ſoit n'a tout vu. Le nombre & la force des témoignages forment une probabilité plus ou moins grande. L'hiſtoire de l'homme *au maſque de fer* n'eſt pas démontrée comme une propoſition d'*Euclide*, mais le grand nombre des témoignages qui la confirment, celui des vieillards qui en ont entendu parler aux miniſtres, la rendent plus authentique pour nous qu'aucun fait particulier des quatre cents premières années de l'hiſtoire romaine.

Le critique me reproche d'affecter ſur d'autres points de citer des autorités reſpectables, entre autres celle du cardinal de *Fleuri*, comme ſi j'étais un jeune homme ébloui de la grandeur. La familiarité avec les puiſſans de ce monde eſt une vanité, & il faut être bien faible pour en faire gloire.

Vous dites, pour infirmer le témoignage du cardinal de *Fleuri*, qu'il ne m'aimait pas; cela peut être : auſſi n'ai-je point dit qu'il m'aimât. J'aurais plus volontiers fait ma cour au ſavant abbé de *Fleuri* qu'à l'heureux cardinal de *Fleuri;* mais je ſuis obligé d'avouer que lorſqu'il fut que je travaillais, je ne dirai pas à l'hiſtoire de *Louis XIV*, mais au tableau de ſon ſiècle, il me fit venir quelquefois à Iſſi pour m'apprendre, diſait-il, des anecdotes. Ce fut de lui, & de lui ſeul dont je tinsque M. de *Bâville* intendant du Languedoc avait été le principal inſtigateur de la

fameuſe révocation de l'édit de Nantes : il le ſavait bien. C'était à M. de *Bâville* qu'il devait ſa fortune. Ce fut lui qui un jour me montra à Verſailles, au bout de ſon appartement, la place où le roi avait épouſé Mme de *Maintenon ;* ce fut lui qui me dit que le chevalier de *Forbin* n'avait point été témoin du mariage, quoi qu'en diſe l'abbé de *Choiſi*, dont les mémoires ſont auſſi peu ſûrs en bien des endroits qu'ils ſont négligemment écrits. En effet M. de *Forbin*, homme de mer, n'étant point attaché intimement au roi, n'était pas fait pour être le témoin d'une cérémonie ſi ſecrète. Cet emploi ne pouvait être que le partage d'anciens domeſtiques affidés.

Je demandai au cardinal ſi *Louis XIV* était inſtruit de ſa religion, pour laquelle il avait toujours montré un ſi grand zèle ; il me répondit ces propres mots : *Il avait la foi du charbonnier*. Du reſte il ne me dit guère que des particularités qui le concernaient lui-même, & qui étaient fort peu de choſe. Il me parlait ſans ceſſe d'un procès qu'il avait eu avec les jéſuites étant évêque de Fréjus, & de la peine extrême que cette petite querelle avait faite à *Louis XIV*. Il avait la faibleſſe de croire que ces bagatelles pouvaient entrer dans l'hiſtoire du ſiècle : il n'eſt pas le ſeul qui ait eu cette faibleſſe. Une choſe plus digne de la poſtérité, c'eſt que dans ces entretiens le cardinal de *Fleuri* convint que la conſtitution de l'Angleterre était admirable. Il me ſemble qu'il eſt beau à un cardinal, à un premier miniſtre de France d'avoir fait cet aveu. Il ajouta que c'était une machine compliquée, aiſée à déranger & ſujette à bien des abus. Je lui répondis que les abus étaient

attachés à la nature humaine, mais que les lois n'avaient rendu nulle part la nature humaine plus reſpectable : il me dit qu'il avait toujours eu l'aſcendant ſur le miniſtre anglais. Il avait grande raiſon, il avait fait alors la guerre & la paix ſans l'intervention de ce miniſtre. *Walpole* croyait me gouverner, diſait-il, & il me ſemble que je l'ai gouverné. Un *la Beaumelle* pourra avancer que cela n'eſt pas vrai, & moi je le rapporte parce que cela eſt vrai.

J'allais après ces entretiens écrire chez *Barjeac* ce que ſon maître m'avait dit de plus important, & je ne feſais pas plus ma cour à *Barjeac* qu'à ſon maître, pour ne pas augmenter la foule. Encore une fois, je n'étais pas le favori du cardinal, bien que j'euſſe long-temps été admis dans ſa ſociété avant qu'il fût premier miniſtre, ou plutôt parce que j'y avais été admis, & que ma franchiſe n'eſt guère faite pour plaire à des hommes puiſſans. Mais apprenez de moi ce que doit un hiſtorien à la vérité, & le ſeul mérite de mon ouvrage. Je n'aimais pas plus le cardinal de *Fleuri* qu'il ne m'aimait, cependant j'ai parlé de lui dans le tableau de l'Europe à la fin du *Siècle de Louis XIV* comme s'il m'avait comblé de bienfaits. Quand l'hiſtorien parle, l'homme doit ſe taire. L'éloge que j'ai fait de ce miniſtre ne m'a rien coûté; & ſi *Trajan* m'avait perſécuté, je dirais que *Trajan* a tort, mais qu'il eſt un grand-homme.

La Beaumelle me fait unplaiſant reproche d'avoir conſulté pendant vingt années les premiers hommes du royaume pour m'inſtruire de la vérité. Que ne me reproche-t-il auſſi d'avoir demandé à tant d'officiers-généraux des inſtructions ſur la guerre de 1741?

d'avoir

d'avoir travaillé ſix mois ſans relâche dans les bureaux des miniſtres, tandis que j'étais hiſtoriographe de France, place véritablement honorable pour un écrivain, & que j'ai ſacrifiée ? Que ne me fait-il un crime d'avoir tout vu par mes yeux, tout extrait de ma main, tout raſſemblé ? d'avoir laiſſé à mon roi & à ma patrie ce monument qui ne doit paraître qu'après ma mort, & que j'ai achevé dans une terre étrangère ? J'ai fait mon devoir, & je regarde encore comme un devoir de répondre aux derniers des écrivains, parce que le mépris qu'on leur doit cède au reſpect qu'on doit à la vérité. Voilà ce que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* pourrait dire.

Il continuerait ainſi, s'il voulait prendre la peine d'inſtruire cet écolier.

1°. Apprenez que la valeur numéraire des eſpèces eſt arbitraire & n'eſt pas indifférente, comme vous le dites. Le roi eſt le maître de faire valoir douze livres l'écu qui à préſent eſt fixé à ſix ; mais, en ce cas, ſi vous avez ſix mille livres de rentes ſur l'hôtel-de-ville, vous ne toucherez plus que cinq cents de ces mêmes écus dont on vous comptait mille auparavant. Cette leçon eſt courte & nette, tâchez d'être dans le cas d'en profiter, mais vous n'en prenez pas le chemin.

2°. Apprenez que la plupart des évêques appelans, & ceux qui ſignèrent les propoſitions de 1682, ne s'intitulaient pas *évêques par la permiſſion du St Siége.*

3°. Apprenez que jamais le marquis de *Fénélon* ni M. de *Plelo*, l'un ambaſſadeur en Hollande, l'autre en Danemarck, n'ont commandé des régimens ſoudoyés par ces puiſſances, comme M. de *Charnace.*

4°. Apprenez que *Vittorio Siri*, qui quelquefois était auſſi partial pour la cour qui le payait que *le Vaſſor* le fut contr'elle en qualité de réfugié, était un auteur très-inſtruit de tout ce qui s'était paſſé de ſon temps ; & que le témoignage d'un auteur contemporain, penſionnaire d'une cour, eſt du plus grand poids, quand le témoignage n'eſt pas favorable à cette cour.

5°. Apprenez que le cardinal *Mazarin* n'a jamais paſſé pour mal-adroit.

6°. Apprenez que ce n'eſt pas à vous à décider des droits du parlement de Paris. L'auteur du *Siècle* a rapporté quels étaient les ſentimens de la cour & ceux de la ville dans des temps de troubles : il n'a pas oſé avoir un avis, & vous oſez juger!

7°. Apprenez que ces vers que le duc de *la Rochefoucauld* citait au ſujet de madame de *Longueville*, & que vous gâtez :

Pour mériter ſon cœur, pour plaire à ſes beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux.

ſont tirés de la tragédie d'Alcyonée ; & pour égayer la matière, je vous apprendrai qu'après ſa rupture avec madame de *Longueville* il parodia ainſi ces vers :

Pour ce cœur inconſtant, qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois, j'en ai perdu les yeux.

8°. Apprenez que les favoris de *Henri III* étaient appelés les *mignons* & non les *petits-maîtres*.

9°. Apprenez que ce n'eſt que depuis 1741 que la chancellerie impériale traite les rois de *majeſté* dans le protocole de l'Empire.

10°. Apprenez que *Louis XIV* obtint un déſaveu formel de l'action de l'ambaſſadeur *Vatteville*, lorſqu'il força d'abord le roi *Philippe IV* à le rappeler.

11°. Apprenez que la méthode du maréchal de *Vauban* lui appartenait toute entière, & qu'elle n'était pas, comme on vous l'a dit, *d'un hollandais qui n'avait pu être employé dans ſa patrie;* & ſouvenez-vous que quand on eſt aſſez téméraire pour attaquer la mémoire d'un homme tel que le maréchal de *Vauban*, il faut citer des autorités convaincantes.

12°. Apprenez que ſi vous gagiez, comme vous le dites, que les aides-de-camp de *Louis XIV* ne mangeaient pas à ſa table, vous perdriez. Ils y mangeaient comme ceux de *Louis XV*, titrés ou non titrés. Les gentilshommes ordinaires de ſa chambre y mangeaient auſſi quand ils avaient fait les fonctions d'aides-de-camp. M. du *Libois* fut le dernier qui eut cet honneur &c. M. de *Larrey*, auteur de l'hiſtoire de *Louis XIV*, était conſeiller aulique du roi de Pruſſe, & n'était pas gentilhomme de la chambre de *Louis XIV*, comme vous le dites, & ne pouvait l'être étant calviniſte.

13°. Apprenez que cette criminelle remarque, *qu'un roi abſolu qui veut le bien eſt un être de raiſon, & que Louis XIV ne réaliſa jamais cette chimère*, eſt auſſi puniſſable que fauſſe. Vous avez l'inſolence, vous jeune barbouilleur de papier, d'outrager *Louis XIV* & *Louis XV!* Je détourne les yeux de votre crime pour dire à cette occaſion qu'un roi abſolu, quand il n'eſt pas un monſtre, ne peut vouloir que la grandeur & la proſpérité de ſon Etat, parce qu'elle eſt la ſienne propre, parce que tout père de famille

veut le bien de ſa maiſon. Il peut ſe tromper ſur le choix des moyens, mais il n'eſt pas dans la nature qu'il veuille le mal de ſon royaume.

J'ai une obſervation néceſſaire à faire ici ſur le mot *deſpotique* dont je me ſuis ſervi quelquefois. Je ne ſais pourquoi ce terme, qui dans ſon origine n'était que l'expreſſion du pouvoir très-faible & très-limité d'un petit vaſſal de Conſtantinople, ſignifie aujourd'hui un pouvoir abſolu & même tyrannique. On eſt venu au point de diſtinguer, parmi les formes des gouvernemens ordinaires, ce gouvernement deſpotique dans le ſens le plus affreux, le plus humiliant pour les hommes qui le ſouffrent, & le plus déteſtable dans ceux qui l'exercent. On s'était contenté auparavant de reconnaître deux eſpèces de gouvernemens, & de ranger les unes & les autres ſous différentes diviſions. On eſt parvenu à imaginer une troiſième forme d'adminiſtration naturelle à laquelle on a donné le nom d'Etat deſpotique, dans laquelle il n'y a d'autre loi, d'autre juſtice que le caprice d'un ſeul homme. On ne s'eſt pas aperçu que le deſpotiſme dans ce ſens abominable n'eſt autre choſe que l'abus de la monarchie, de même que dans les Etats libres l'anarchie eſt l'abus de la république. On s'eſt imaginé, ſur de fauſſes relations de Turquie & de Perſe, que la ſeule volonté d'un viſir ou d'un itimadoulet tient lieu de toutes les lois, & qu'aucun citoyen ne poſſède rien en propriété de ces vaſtes pays, comme ſi les hommes s'y étaient aſſemblés pour dire à un autre homme : Nous vous donnons un pouvoir abſolu ſur nos femmes, ſur nos enfans & ſur nos

vies ; comme s'il n'y avait pas chez ces peuples des lois auſſi ſacrées, auſſi réprimantes que chez nous ; comme s'il était poſſible qu'un Etat ſubſiſtât ſans que les particuliers fuſſent les maîtres de leurs biens. On a confondu exprès les abus de ces empires avec les lois de ces empires. On a pris quelques coutumes particulières au ſérail de Conſtantinople pour les lois générales de la Turquie : & parce que la Porte donne des timariots à vie, comme nos anciens rois donnaient des fiefs à vie, parce que l'empereur ottoman fait quelquefois le partage des biens d'un bacha né eſclave dans ſon ſérail, on s'eſt imaginé que la loi de l'Etat portait qu'aucun particulier n'eût de bien en propre. On a ſuppoſé que dans Conſtantinople le fils d'un ouvrier ou d'un marchand n'héritait pas du fruit de l'induſtrie de ſon père. On a oſé prétendre que le même deſpotiſme régnait dans le vaſte empire de la Chine, pays où les rois, & même les rois conquérans, ſont ſoumis aux plus anciennes lois qu'il y ait ſur la terre. Voilà comme on s'eſt formé un fantôme hideux pour le combattre, & en feſant la ſatire de ce gouvernement deſpotique qui n'eſt que le droit des brigands, on a fait celle du monarchique qui eſt celui des pères de famille. Je ne veux point entrer dans un détail délicat qui me menerait trop loin, mais je dois dire que j'ai entendu par le deſpotiſme de *Louis XIV*, l'uſage toujours ferme & quelquefois trop grand qu'il fit de ſon pouvoir légitime. Si dans des occaſions il a fait plier ſous ce pouvoir les lois de l'Etat qu'il devait reſpecter, la poſtérité le condamnera en ce

point : ce n'était pas à moi de prononcer, mais je défie qu'on me montre aucune monarchie ſur la terre dans laquelle les lois, la juſtice diſtributive, les droits de l'humanité aient été moins foulés aux pieds, & où l'on ait fait de plus grandes choſes pour le bien public, que pendant les cinquante-cinq années que *Louis XIV* régna lui-même.

14°. Apprenez que l'établiſſement des milices n'eſt point le malheur de la France, comme vous avez l'impudence de le dire ; que ces milices qui ſont la pépinière des armées, contribuèrent à ſauver la France dans les dernières campagnes du maréchal de *Villars*, & à la rendre victorieuſe dans les campagnes de *Louis XV*; que l'excellente méthode qu'on a priſe en 1724 concernant le maintien de ces milices, eſt due principalement aux conſeils de M. du *Verney*, & qu'elle a été très-perfectionnée par M. le comte d'*Argenſon*. (*) On ſe fait un devoir de rendre cette juſtice à de bons citoyens, pour ſe laver de l'opprobre de vous adreſſer la parole.

15°. Apprenez qu'il eſt faux que tous les catholiques du Languedoc avouent que la ſeule cauſe du ſupplice du fameux miniſtre *Brouſſon* fut qu'il était hérétique. L'abbé *Bruis*, dans ſon hiſtoire des troubles des Cévènes, rapporte qu'il avait eu autrefois des intelligences avec les ennemis, & qu'il fut roué ſur ſa propre confeſſion. Ces intelligences étaient très-peu de choſe. On uſa avec lui d'une extrême rigueur, ce fut une cruauté, plus qu'une

(*) Voyez dans le *Siècle de Louis XIV* une note des éditeurs ſur les Milices.

injuſtice. On feſait pendre les prédicans de votre communion, qui venaient prêcher malgré les édits. On rouait ceux qui avaient excité à la révolte; telle était la loi. Elle était dure, mais il n'y eut rien d'arbitraire dans les jugemens. (1)

16°. Apprenez que *Louis XIV* n'a jamais dit au lord *Stair* ambaſſadeur d'Angleterre, à l'occaſion du port qu'il voulait faire à Mardick : *Monſieur l'ambaſſadeur, j'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres, ne m'en faites pas ſouvenir.*

Vous n'êtes qu'un menteur, car ce n'eſt pas avec vous qu'il faut ménager les termes, quand vous dites : *Je ſais de ſcience certaine que Louis-XIV tint ce diſcours.* J'avais dit que je ſavais de ſcience certaine qu'il ne le tint pas : mais voici pourquoi je m'étais exprimé ainſi. Je demande pardon à M. le préſident *Hénault* de mêler ici ſon nom à celui d'un homme tel que vous ; mais la vérité de l'hiſtoire exige que je le cite, & que j'atteſte ſa bonne foi & ſa candeur. C'eſt lui ſeul qui a rapporté cette anecdote ; il a ſouffert la hardieſſe que j'ai priſe de le contredire, hardieſſe d'autant plus excuſable en moi, qu'on ſait à quel point j'aime & j'eſtime ſon ouvrage & ſa perſonne. Il permettra encore que je révèle ce qui s'eſt paſſé entre lui & moi à ce ſujet, parce que mon reſpect pour la vérité eſt égal à l'amitié que j'ai pour lui. Je lui dis avant mon départ : Etes-vous bien ſûr que

(1) Ces jugemens furent preſque toujours rendus par des commiſſaires, & par conſequent on peut les regarder comme injuſtes même dans la forme.

le feu roi ait tenu à un ambaſſadeur d'Angleterre un diſcours qui me ſemble ſi peu convenable? Il aurait pu parler ainſi à un miniſtre des Etats-Généraux, parce qu'en effet il avait été le maître chez eux, mais certainement il ne l'avait jamais été chez les Anglais; il devait la paix à cette nation, & même une partie de ſes frontières; comment donc aurait-il pu s'exprimer d'une manière ſi peu conforme à ſa ſituation, & qui ne pouvait manquer de lui attirer une réponſe très-déſagréable d'un homme tel que milord *Stair*, dont vous avez connu le caractère?

Vous avez raiſon, me répondit-il, M. de *Torcy* m'a dit les mêmes choſes que vous; il m'a ajouté que jamais le comte de *Stair* n'avait parlé au roi qu'en ſa préſence, & il m'a proteſté n'avoir jamais entendu prononcer ces paroles à *Louis XIV*. Pourquoi donc les avez-vous rapportées? lui dis-je. Il me fit l'honneur de me répliquer qu'elles étaient imprimées avant que M. le marquis de *Torcy* l'eût averti, & qu'il avait cité cette anecdote dans ſon livre, ſur la foi des hommes les plus conſidérables de la cour. Il diſait vrai, & il avait pour lui des témoignages nombreux & reſpectables. Je lui répartis que ſelon la doctrine des probabilités, le témoignage de M. de *Torcy*, ſeul témoin néceſſaire, joint à toutes les vraiſemblances qui ſont très-fortes, anéantiſſait le rapport de tous ceux qui n'avaient pas été témoins, quelque unanime qu'il pût être, & quelque autorité que lui donnaſſent les noms les plus illuſtres. Il me ſemble qu'à la fin de la converſation M. le préſident *Hénault* eut la bonté de convenir qu'à la première édition de ſon livre, qui

ſera ſans doute ſouvent réimprimé, parce qu'il ſera toujours néceſſaire, il mettrait un petit correctif à cette anecdote en la rapportant comme un ouï-dire. Ce que je viens de raconter, & dont je demande encore très-humblement pardon à M. le préſident *Hénault*, doit moins ſervir à fortifier le pyrrhoniſme de l'hiſtoire qu'à faire voir avec quel ſcrupule il faut peſer les autorités & balancer les raiſons. Ce trait apprendra aux lecteurs quels ſoins j'ai pris de m'inſtruire, & peut-être regrettera-t-on que je ne puiſſe plus être à la ſource des lumières que j'aurais fidellement répandues.

17°. Apprenez combien il eſt indécent & révoltant de dire à propos du comte de *Plelo*, *qu'il ne mourut au lit d'honneur que parce qu'il s'ennuyait à périr à Copenhague, & qu'il était eſtimé des ſavans danois, parce qu'ils ſont fort ignorans.* Jugez ce que vous devez attendre de pareilles remarques qui inſultent ſollement les vivans & les morts. Vous dites que le roi *Caſimir* était un ſot, ainſi que tous les Polonais. Quel aſile vous reſtera-t-il ſur la terre?

18°. Apprenez combien il eſt ridicule d'avancer que jamais *Louis XIV* n'eut une cour plus nombreuſe que lors qu'obligé de quitter ſa capitale, il était prêt d'être livré au grand *Condé* à la journée de Blenau.

19°. Apprenez que le grade militaire eſt toujours à l'armée au-deſſus de la naiſſance, & que le premier grade donne à la cour cette prérogative. *Fabert* maréchal de France paſſait par-tout, ſans contredit, devant les *Montmorencis* & les *Châtillons*, lieutenans-généraux.

20°. Apprenez à connaître l'Allemagne. Diſtinguez le conſeil de ce qu'on appelle les légiſtes. Sachez que ſurtout dans les Etats du roi de Pruſſe les magiſtrats ſont bien loin de diſputer quelque choſe aux officiers.

21°. Apprenez que jamais *Louis XIV* n'a dit au parlement de Paris, que *Louis XIII* n'aimait pas les huguenots & les craignait, & que pour lui il ne les craignait ni les aimait. Ce monarque n'allait point au parlement pour faire des antithèſes, & il n'a jamais tenu de lit de juſtice à l'occaſion des prétendus réformés.

22°. Apprenez que vous vous trompez autant ſur ce que *Louis XIV* dit au parlement de Paris, que ſur ce qu'il n'y dit pas. Le diſcours qu'il y prononça en 1654, que je rapporte & que vous niez, eſt mot pour mot dans un extrait d'un journal du parlement que j'ai vu. Pluſieurs mémoires du temps citent exactement les mêmes paroles. Quand je dis que vous vous trompez, je n'entends pas que vous vous méprenez, que vous avez mal lu, mal retenu, ce qui pourrait arriver à tout critique; j'entends que vous n'avez rien lu, & que vous barbouillez au haſard des notes qui n'ont d'autre fondement que l'envie de mettre au bas des pages de mon livre, mal contrefait, des fauſſetés dont votre témérité ſeule eſt capable.

23°. Apprenez qu'il eſt faux, qu'il eſt impoſſible, que le conſeil de *Louis XIII* ait ſollicité le cardinal du *Perron* de s'oppoſer, comme vous oſez l'avancer, à cette fameuſe propoſition du tiers-état, *qu'aucune*

puiſſance ſpirituelle ne peut priver les rois de leur puiſſance ſacrée, qu'ils ne tiennent que de DIEU *ſeul, &c.*

Quoi ! vous avez le front de repréſenter le conſeil d'un roi de France comme une troupe d'imbécilles & de perfides, qui ſollicitent le clergé d'enſeigner qu'on peut dépoſer & tuer ſes maîtres ? ſi le malheur des temps & l'eſprit de diſcorde avaient jamais pu porter le conſeil d'un roi à une ſi lâche fureur, il faudrait avoir des preuves plus claires que le jour, pour tirer de l'obſcurité une anecdote auſſi infame. Mais quelle preuve en pouvez-vous avoir ? vous, audacieux ignorant, qui n'avez jamais rien lu, & qui écrivez de caprice ce que vous dicte votre démence. Vous avez peut-être entendu dire confuſément que le conſeil du roi ſe mêla, comme il le devait, de cette célèbre querelle entre le clergé & le tiers-état dans les états de 1614. Il ne ſera pas inutile de dire ici que le 5 de janvier 1615 la chambre du clergé fit enfin ſignifier à la chambre du tiers-état l'article qu'elle dreſſa ſuivant la quinzième ſeſſion du concile de Conſtance, qui condamne comme abominable & hérétique l'opinion, qu'*il eſt permis d'attenter à la perſonne ſacrée des rois*, mais elle ne ſe relâcha point ſur l'article de la dépoſition ; & le cardinal du *Perron* maintint toujours *qu'il n'était pas ſûr & indubitable qu'un roi ne pût pas être dépoſé par l'Egliſe.*

Le parlement, qui dans tous les temps a maintenu le droit de la couronne contre les entrepriſes eccléſiaſtiques, avait pris ce temps pour donner un arrêt le 2 janvier, conforme à ſes arrêts précédens, par leſquels *nulle puiſſance n'a droit ni pouvoir de diſpenſer les ſujets du ſerment de fidélité.* La chambre du clergé

demanda la caſſation de cet arrêt, ſous prétexte qu'il était rendu pendant la tenue des états, & que le parlement n'avait pas droit de ſe mêler de la légiſlation tandis que les légiſlateurs étaient aſſemblés. Ce nouvel incident échauffa les eſprits. On aſſembla le conſeil du roi le 6 janvier, & le prince de *Condé*, chef du conſeil, après avoir opiné févèrement contre le cardinal du *Perron*, & après avoir donné les plus grands éloges à la fidélité & au zèle du parlement, conclut pourtant, pour le bien de la paix, à interdire ſur ce point toute diſpute au clergé & au tiers-état, & à défendre au parlement de publier ſon arrêt, pour conſerver, diſait-il, la ſupériorité des états ſur le parlement. Voilà toute la part que le conſeil ſuprême de *Louis XIII* eut dans cette affaire importante. Voilà comment, ſelon le critique *la Beaumelle*, ce conſeil ſollicita le clergé de déclarer qu'il eſt permis de dépoſer & de tuer les rois. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* était, & devait être informé de toutes ces particularités : il ne les a pas rapportées dans le tableau raccourci qu'il a fait de tant d'événemens; & il a dû d'autant moins en faire mention que cette ſcène ſe paſſa près de trente années avant les temps qui ſont l'objet de ſon travail. Un auteur doit toujours en ſavoir beaucoup plus que ſon livre, ſans quoi il ſerait incapable de le faire: un critique doit en ſavoir plus encore que l'auteur, ſans quoi il eſt incapable de bien critiquer.

24°. Apprenez qu'il eſt faux qu'un officier ſe ſoit percé de ſon épée en préſence de *Louis XIV*, après avoir été outragé par une raillerie ſanglante de ce monarque. Vous voulez flétrir en vain ſa mémoire par un conte qui n'eſt pas même accrédité dans la

populace, & qui ne ſe trouve dans aucun auteur connu des honnêtes gens.

25°. Apprenez que beaucoup d'hiſtoriens ont prétendu que la reine *Anne* était d'intelligence avec ſon frère, quand ce frère en 1708 tenta de faire une deſcente en Ecoſſe: que *Reboulet* eſt de cette opinion, que lui & ſes garans ſe trompent, & que pour oſer être critique, il faut ſavoir ce que les hiſtoriens ont rapporté, & ce qu'ils ont mal rapporté.

26°. Apprenez que l'électeur palatin était à Manheim, quand M. de *Turenne* ſaccageait Heidelberg, & ſon pays.

27°. Apprenez que le chevalier de *Lorraine* était à Paris, & non à Rome, quand Mme de *Coatquen* lui révéla le ſecret de l'Etat, qu'elle avait arraché à M. de *Turenne ;* que ce grand-homme ayant eu le courage d'avouer ſa faibleſſe, la perfidie de Mme de *Coatquen* étant éclaircie, la diviſion ayant troublé la maiſon de *Monſieur ;* le chevalier ayant été enfermé à Pierre-Sciſe, il eut enſuite permiſſion d'aller à Rome.

28°. Apprenez que c'eſt le comble de l'impertinence de dire que *toutes les guerres d'aujourd'hui ſont des guerres de commerce ;* qu'il n'y a eu que celle de l'Angleterre avec l'Eſpagne en 1739, qui ait eu le commerce pour objet; que jamais la France n'en a eu juſqu'ici aucune de cette nature; que les guerres pour les ſucceſſions de l'Eſpagne & de l'Autriche étaient d'un genre un peu ſupérieur.

29°. Apprenez que jamais ce *Cavalier*, chef des fanatiques, n'obtint l'exercice de la religion calviniſte dans le Languedoc. C'eût été obtenir le rétabliſſement

de l'édit de Nantes. Il n'eut cette permiſſion que pour les régimens qu'il voulut lever.

30°. Apprenez, ſi vous pouvez, quel eſt l'excès ridicule d'un jeune ignorant qui dit d'un ton de maître: *Le maréchal de Villars ne prédit point la perte de la bataille d'Hochſtet ; il a dit ſeulement les raiſons pour leſquelles elle fut perdue.* Il ſemble, à vous entendre parler, que vous ayez entretenu ce général. Sachez que cette lettre écrite par lui à M. de *Maiſons* ſon beau-frère, ſur la ſeule nouvelle de la poſition de l'armée françaiſe à Hochſtet, eſt une choſe connue dans ſa famille. Un laquais de cette maiſon, qui aurait entendu ſes maîtres parler de cette anecdote, ſerait cent fois plus croyable que vous. Il vous ſied bien à vous, moins inſtruit & moins accrédité que ce laquais, de parler avec cette confiance, d'un général dont vous n'avez jamais pu approcher ! il vous ſied bien de l'appeler *le plus vain des hommes*, & de lui reprocher ſes richeſſes !

31°. Apprenez que ceux qui vous ont dit que les filles héritent de la Navarre, & que c'eſt pour cela que Mme *Royale* a eu le pas ſur meſdames de France, vous ont dit trois ſottiſes. Le patrimoine de la partie de la Navarre, qui appartenait à *Henri IV*, fut réuni par lui à la couronne de France en 1607, & plus ſolemnellement en 1620 par *Louis XIII*, lorſqu'il créa le parlement de Pau ; par conſéquent cet Etat eſt ſoumis à la loi ſalique. Aucune princeſſe du ſang de France, qui n'eſt pas reine, n'a le pas ſur meſdames de France, c'eſt-à-dire ſur les filles du roi. Ses filles gardent entr'elles le rang de l'ordre de la naiſſance. La ducheſſe de Savoie, fille de *Henri IV*, qu'on appelait Mme *Royale*, ne put jamais être en concurrence avec

pluſieurs filles d'un roi de France. Elle était la ſeconde des filles de *Henri IV*. La première fut femme de *Philippe IV* roi d'Eſpagne, la troiſième fut reine d'Angleterre. Il n'y eut point de meſdames de France du temps de *Louis XIII* ni de *Louis XIV*. Vous ſavez auſſi peu l'hiſtoire que le cérémonial.

32°. Apprenez que vous êtes auſſi téméraire quand vous approuvez que quand vous critiquez. Le portrait, dites-vous, que j'ai fait des princes de *Vendôme* eſt très-reſſemblant. Oui, il l'eſt, parce que j'ai eu l'honneur de voir trois ans de ſuite le dernier prince de *Vendôme;* mais ce n'eſt pas à vous à le dire. C'eſt ainſi que pourrait s'exprimer un homme qui les aurait long-temps approchés ; mais vous n'avez pas plus de droit de confirmer mon témoignage que de le nier.

33°. Apprenez que c'eſt dans les mémoires manuſcrits du marquis de *Dangeau* que ſe trouvent ces paroles de *Louis XIV* ſur le maréchal de *Villeroi : On ſe déchaîne contre lui parce qu'il eſt mon favori.* Ce n'eſt pas aſſez que je les aie lues dans ces mémoires pour les rapporter : elles m'ont été confirmées par d'autres perſonnes, & ſurtout par le cardinal de *Fleuri*. Ce n'eſt que ſur pluſieurs témoignages qu'il eſt permis d'écrire l'hiſtoire. Le rapport d'un témoin conſidérable donne de la probabilité, le rapport de pluſieurs peut faire la certitude hiſtorique, & la négation de *la Beaumelle* fait une impertinence.

34°. Apprenez que *St Olon* gentilhomme ordinaire du roi, envoyé à Fez & à Gènes, n'était & ne pouvait être un ſecrétaire d'ambaſſade. Sachez qu'il n'y a point chez les miniſtres de France de ſecrétaire d'ambaſſade proprement dit, comme il ſe pratique ailleurs, mais

des ſecrétaires d'ambaſſadeurs, choiſis & payés par l'ambaſſadeur même. Sachez que le roi de France n'envoie jamais d'ambaſſadeur à Gènes, & que *Louis XIV* y fit porter ſes menaces par cet officier de ſa maiſon, comme un pareil officier y a été envoyé par *Louis XV* qui la protégeait. Sachez que je le ſuis, quoi que vous en diſiez, & que je ne m'en vante pas comme vous le dites; que je regarde avec beaucoup d'indifférence tous les titres & tous les honneurs, en reſpectant profondément ceux qui m'en ont honoré; que je ne mets jamais aucun titre à la tête de mes ouvrages; que je ne m'annonce, que je ne me donne que pour un homme de lettres, que vous auriez dû choiſir plutôt pour votre maître que pour votre ennemi. Vous avez en vain l'inſolence de vouloir avilir un corps de la maiſon du roi de France, en diſant que de mauvais hiſtoriens de *Louis XIV*, *Racine*, *Larrey* & moi étaient de ce corps. A l'égard de *Racine*, *Louis XIV* voulut l'élever à cette dignité pour récompenſer un très-grand mérite, & *Louis XV* a daigné me faire la même grâce qui eſt au-deſſus de ma naiſſance, pour favoriſer mes faibles efforts & pour encourager les lettres. Cette condeſcendance de deux grands rois fait honneur à leur généroſité, & ne peut faire aucun tort à un corps d'officiers de la couronne, auſſi ancien que la monarchie.

Je pourrais vous donner autant de leçons que vous avez fait de remarques, mais je me contenterai de vous donner en général l'avis d'étudier & de vous repentir.

SECONDE

SECONDE PARTIE.

POUR mieux ſe juſtifier auprès du public de tant de détails, & pour rendre autant qu'on le peut les choſes perſonnelles d'une utilité générale, on fera ici une remarque littéraire qu'on ſoumet au jugement de tous ceux qui liſent ou qui écrivent l'hiſtoire. *La Beaumelle*, en jeune homme inconſidéré, me reproche de n'avoir pas ſemé aſſez de portraits dans mon ouvrage. J'ai toujours penſé que c'eſt une eſpèce de charlatanerie de peindre autrement que par les faits les hommes publics, avec leſquels on n'a pu avoir de liaiſon. J'ai peint le ſiècle & non la perſonne de *Louis XIV*, ni celle de *Guillaume III*, ni le grand *Condé*, ni *Marlborough*. Il n'appartient qu'au père *Maimbourg* de faire des portraits recherchés & fleuris des héros que l'on n'a pas vus de près. Le cardinal de *Retz* a fait une eſpèce de galerie de portraits dans ſes mémoires: cette liberté lui était très-permiſe. Il avait connu tous ceux dont il parlait, dans toutes les ſituations de leur ame, dans leur vie particulière & publique, dans leurs amitiés & dans leurs haines, dans leur bonne & mauvaiſe fortune. Il ſerait ſeulement à ſouhaiter, peut-être, que ſon pinceau eût été quelquefois moins conduit par la paſſion. De tous ces caractères tracés par des contemporains, qu'il y en a peu d'entièrement fidelles! N'entend-on pas tous les jours porter des jugemens différens d'un homme en place par la même perſonne, ſelon qu'elle eſt plus ou moins contente? J'eus une preuve bien forte de ce que

j'avance, lorſqu'un jour à Bleuheim je ſuppliai Mme la ducheſſe de *Marlborough* de me montrer ſes mémoires. Elle me répondit : *Attendez quelque temps, je ſuis occupée actuellement à réformer le caractère de la reine Anne, je me ſuis remiſe à l'aimer depuis que ces gens-ci gouvernent.*

Recherche qui voudra ces portraits de la figure, de l'eſprit, du cœur de ceux qui ont joué les premiers rôles ſur le théâtre du monde. Je ſais que ces peintures vraies ou fauſſes amuſent notre imagination. Le bon ſens eſt ſouvent en garde contre elles.

Je me ſoucie fort peu que *Colbert* ait eu les ſourcils épais & joints, la phyſionomie rude & baſſe, l'abord glaçant; qu'il ait joint de petites vanités au ſoin de faire de grandes choſes : j'ai porté la vue ſur ce qu'il a fait de mémorable, ſur la reconnaiſſance que les ſiècles à venir lui doivent, non ſur la manière dont il mettait ſon rabat, & ſur l'air bourgeois que le roi diſait qu'il avait conſervé à la cour.

Un *la Beaumelle* peut dire à ſon gré, dans la vie de Mme de *Maintenon*, que Mme de la *Vallière avait des yeux bleus, point atteints du déſir de plaire; que Mme de Monteſpan avait le nez de France le mieux tiré, l'autour du cou environné de mille petits amours.* Il peut dire que Mlle de *Fontange* était une grande fille bien faite, que Mme de *Monteſpan* lui découvrait la gorge devant le roi, & qu'elle diſait : *Voyez, Sire, que cela eſt beau! qu'en dites-vous? admirez donc.* Il peut ajouter que *Louis XIV* l'aima comme *Pigmalion.* C'eſt-là le ſtyle dont il croit qu'il faut écrire l'hiſtoire, & que ſa modeſtie veut me donner pour modèle. C'eſt à lui de peindre en détail toutes les dames de la cour de *Louis XIV*, il les a connues à Genève; & moi, comme il le dit très-bien,

je n'ai conſulté pendant vingt ans que des gens qui ont mal vu.

A l'égard des écrivains qui devinent, d'après leurs propres idées, celles des perſonnages du temps paſſé, & qui de quelques événemens peu connus prennent droit de démêler les plus ſecrets replis des cœurs, bien moins connus encore; ceux-là donnent à l'hiſtoire les couleurs du roman. La curioſité inſatiable des lecteurs voudrait voir les ames des grands perſonnages de l'hiſtoire, ſur le papier, comme on voit leurs viſages ſur la toile, mais il n'en va pas de même. L'ame n'eſt qu'une ſuite continuelle d'idées & de ſentimens qui ſe ſuccèdent & ſe détruiſent; les mouvemens qui reviennent le plus ſouvent forment ce qu'on appelle le caractère, & ce caractère même reçoit mille changemens par l'âge, par les maladies, par la fortune. Il reſte quelques idées, quelques paſſions dominantes, enfans de la nature, de l'éducation, de l'habitude, qui ſous différentes formes nous accompagnent juſqu'au tombeau. Ces traits principaux de l'ame s'altèrent encore tous les jours, ſelon qu'on a mal dormi ou mal digéré. Le caractère de chaque homme eſt un chaos, & l'écrivain qui veut débrouiller après des ſiècles ce chaos, en fait un autre. Pour l'hiſtorien qui ne veut peindre que de fantaiſie, qui ne veut que montrer de l'eſprit, il n'eſt pas digne du nom d'hiſtorien. Un fait vrai vaut mieux que cent antithèſes.

Il en eſt à peu près de même des harangues. Si les héros qu'on fait parler ne les ont pas prononcées, l'hiſtoire alors eſt romaneſque en ce point. Il n'y a que deux diſcours directs dans toute l'hiſtoire du *Siècle*

de Louis XIV. Ils furent tous deux prononcés en effet, l'un par le maréchal de *Vauban* au siége de Valenciennes, l'autre par le duc d'*Orléans* avant la bataille de Turin. On n'examine point ici les raisons qu'ont eu quelques anciens de prendre une plus grande liberté; mais on croit que dans un siècle aussi philosophe que le nôtre, & au milieu de tant de nations éclairées, l'on doit au public ce respect de ne dire que l'exacte vérité, de faire toujours disparaître l'auteur pour ne laisser voir que le héros, & de ne mettre jamais son imagination à la place des réalités. Le goût du siècle présent est de montrer de l'esprit à quelque prix que ce puisse être. On préfère une épigramme à tout, & c'est en partie ce qui a fait tout dégénérer.

Après cette digression on est malheureusement obligé de revenir à un objet bien dégoûtant pour le public, à *la Beaumelle*. On sait bien qu'il ne peut s'agir avec lui ni de discussion littéraire, ni d'éclaircissemens historiques. C'est un homme qui dit en deux mots, au bas des pages, ou des absurdités, ou des mensonges, ou des injures.

Que ne s'en est-il tenu à outrager l'auteur du *Siècle*? Mais la même fureur insensée qui lui a dicté son libelle du *Qu'en dira-t-on*, l'a porté encore dans ses remarques sur le siècle passé, à oser attaquer les puissances du siècle où nous sommes. Enhardi qu'il est par une impunité qui ne doit pas durer, mais qui l'aveugle, il insulte le roi de Prusse, toute la maison d'Orléans, & le roi de France.

Les lecteurs judicieux, & qui ont de l'humanité, ne seront pas fâchés de retrouver ici ce passage du chapitre des anecdotes: »Je ne sais pourquoi la plupart

» des princes affectent de tromper, par de fauſſes bontés, » ceux de leurs ſujets qu'ils veulent perdre. La diſſi- » mulation alors eſt l'oppoſé de la grandeur : elle » n'eſt jamais une vertu & ne peut devenir un talent » eſtimable, que quand elle eſt abſolument néceſſaire. » *Louis XIV* parut ſortir de ſon caractère &c. »

Voici la note de *la Beaumelle* : » *Trait admirable & » hardi parce qu'il eſt écrit à Poſtdam.* » Certainement ſi on ne ſavait que c'eſt un *la Beaumelle* qui eſt l'auteur de ces commentaires, la poſtérité qui verrait une telle remarque faite à Berlin, imprimée en Allemagne, & demeurée ſans réponſe, ſerait en droit de conclure que le reproche fait ici à un monarque par un contemporain dans ſes propres Etats, eſt fondé ſur la vérité. Cependant j'oſe aſſurer que le portrait que ce correcteur d'hiſtoire fait ſi impudemment d'un grand prince, eſt l'oppoſé de ſon caractère. Je parle ici en hiſtorien, qui dit la vérité ſans mélange & ſans reſtriction.

Il eſt dit dans l'hiſtoire du *Siècle* » que les dernières » paroles de *Louis XIV* n'ont pas peu contribué » trente ans après à cette paix que *Louis XV* a donnée » à ſes ennemis, dans laquelle on a vu un roi victo- » rieux rendre toutes ſes conquêtes pour tenir ſa » parole, rétablir tous ſes alliés, & devenir l'arbitre » de l'Europe par ſon déſintéreſſement, plus encore » que par ſes victoires. »

Que croira-t-on que *la Beaumelle* penſe de ce morceau? *Ne prêtez point*, dit-il, *de vertus à Louis XV. Ce déſintéreſſement aurait été ridicule.*

En un autre endroit il dit que *M. de Voltaire voudrait que le Français fût eſclave.* Moi je voudrais que mes compatriotes fuſſent eſclaves ! je voudrais être eſclave

& que tous les hommes fuſſent libres. J'entends par libres, ſoumis uniquement aux lois : c'eſt la ſeule manière de l'être.

Y a-t-il rien de plus affreux, de plus digne d'un châtiment exemplaire, que de faire entendre qu'un grand prince empoiſonna la famille royale ? (page 347 du tome ſecond de l'édition de *la Beaumelle*) & enſuite, qu'un autre prince fit aſſaſſiner *Vergier;* que ce fut un officier qui fit le coup, & qui en eut la croix de St Louis pour récompenſe ? Où a-t-il pris ces blaſphèmes qu'il débite avec autant d'ignorance que de rage, & qui font rougir ceux qui s'aviliſſent juſqu'à le confondre ? Le burleſque ſe joint ici à l'horreur. Qui croirait qu'à propos de l'endroit où il eſt dit que dans la ſociété la bonté de *Marie-Thérèſe* ſefait ſon ſeul mérite, ce grave commentateur, qui inſulte tous les princes, met en note : *Parlez des princes avec plus de reſpect. Parlez des choſes ſaintes avec reſpect*, dit-il ailleurs dans une autre note. Et quel eſt cet homme qui donne ainſi des leçons de religion, ſur un livre où les choſes les plus délicates ſont traitées avec la circonſpection la plus ſévère ? c'eſt celui-là même qui dans ſes commentaires ſur ce livre, oſe imprimer à la page 148 du tome troiſième, que la guerre qu'on fit aux fanatiques des Cévènes *n'eſt convenable qu'à des ſauvages & à des chrétiens ;* c'eſt celui-là même qui, pour remarque preſque unique ſur le chapitre du *janſéniſme*, dit *que ce chapitre doit plaire aux ſages & déplaire aux orthodoxes.*

Quel peut avoir été le but de cet écervelé, qui pour un peu d'argent a vendu ces infamies à un libraire de Francfort ? Ce n'eſt pas certainement l'envie d'éclairer

le public par ſes lumières ; ce n'eſt pas le ſoin d'approfondir par des remarques utiles les faits énoncés dans l'ouvrage utile de M. de *Voltaire*. Qu'a-t-il donc voulu ? lui nuire, le décrier, inſulter à tort & à travers les rois & les particuliers, & trouver le ſecret de ſe faire lire à force d'inſolence & d'outrages. Il s'eſt flatté d'être lu à Berlin, parce qu'il nomme injurieuſement dans cette édition meſſieurs d'*Argens*, *Pollnitz*, *Algarotti*, *Darget* & *Francheville* : il s'eſt flatté d'être lu par tous ceux qui connaiſſent le *Siècle de Louis XIV*, parce qu'il vomit contre l'auteur les plus ſcandaleuſes injures. Il a trouvé des lecteurs ſans doute ; quelque fautive même que ſoit ſon édition, quelque mal imprimée qu'elle ſoit, on a voulu la voir, comme on veut voir un monſtre, qu'on regarde un moment par curioſité, & dont on ſe détourne enſuite avec un dégoût d'horreur.

Son principal deſſein dans ſon édition du *Siècle de Louis XIV*, dont il a trouvé le ſecret de faire un libelle, eſt d'attaquer l'auteur dans ſes mœurs, en attaquant celles des autres. Quel rapport, je vous prie, de l'hiſtoire de *Louis XIV* avec la note de cet impertinent ſur le chapitre du calviniſme ?

Cavalier (*le chef des révoltés des Cévènes*) *avait été*, dit-il, *rival de Voltaire. Ils aimèrent l'un & l'autre la fille de madame du Noyer, fille de beaucoup d'eſprit, & de coquetterie. Ce qui devait arriver arriva. Le heros l'emporta ſur le poëte, & la phyſionomie douce & agréable ſur la phyſionomie égarée & méchante.*

Voilà une des remarques des plus hiſtoriques de ce libelle. Il était triſte à la vérité que la dame dont il parle eût abandonné ſon mari & enlevé ſes deux

filles pour ſe réfugier en Hollande: mais il faut pardonner une faute que ſa religion lui fit commettre; il faut plaindre ſes deux filles & les reſpecter. Toutes deux ſe ſont retirées en France : l'aînée eſt morte à la communauté de Ste Agnès, honorée & chérie : l'autre eſt penſionnaire du roi, & vit d'ordinaire dans une terre qui lui appartient, & où elle nourrit les pauvres; elle s'eſt acquiſe auprès de tous ceux qui la connaiſſent la plus grande conſidération. Son âge, ſon mérite, ſa vertu, la famille reſpectable & nombreuſe à laquelle elle appartient, les perſonnes du plus haut rang dont elle eſt alliée, devaient la mettre à l'abri de l'inſolente calomnie d'un ſcélérat abſurde. Il y a ſans doute de la honte à réfuter des choſes ſi honteuſes : mais la malignité du cœur humain, qui reçoit avec avidité toutes les anecdotes ſcandaleuſes, ſervira d'excuſe à la peine qu'on prend ici.

Cavalier étant colonel au ſervice d'Angleterre en 1708, paſſa dans les Pays-Bas, & vit Mlle du *Noyer*, encore très-jeune; il la demanda en mariage; cette négociation fut rompue, & *Cavalier* alla ſe marier en Irlande. L'auteur du *Siècle* était alors au collége; il n'alla en Hollande qu'en 1714, & n'a connu *Cavalier* qu'en Angleterre en 1726. Comment *la Beaumelle* oſe-t-il donc, lui qui eſt actuellement dans Paris, attaquer par de telles impoſtures l'honneur d'une famille de Paris? Les princes dédaignent quelquefois les outrages, parce qu'ils ſont au-deſſus des outrages; mais la juſtice venge l'honneur des citoyens ſi criminellement attaqués.

Où a-t-il trouvé que le grand-père de feue Mme la

maréchalle de *N.* avait été convaincu de fauſſe monnaie & d'aſſaſſinat? (comme il le dit page 331 du tome II) Si un citoyen qui n'a pas été un homme public, un homme livré à l'équité de l'hiſtoire, avait en effet été coupable de ces crimes, il faudrait les taire; & ſi on a l'ame aſſez baſſe & aſſez méchante pour troubler ainſi les cendres des morts ſans aucune apparence d'utilité, on eſt tenu au moins d'apporter les preuves les plus authentiques, & avec ces preuves on eſt encore bien condamnable.

Ce *la Beaumelle*, en feſant de mauvais livres, a trouvé le moyen d'intéreſſer à ſa perſonne vingt ſouverains & cent familles.

N'eſt-il pas encore bien digne d'une hiſtoire de *Louis XIV* de mettre au bas d'une page en note, que j'ai été convaincu de plagiat dans je ne ſais quels vers que je fis il y a treize ou quatorze ans pour une jeune princeſſe aujourd'hui reine? Que *Louis XIV* a-t-il à démêler avec ces vers? ils n'étaient pas plus faits pour être publics que ce qu'on dit dans la converſation. Il échappe tous les jours de ces petites pièces dont le principal mérite eſt dans l'à propos, & dans les circonſtances où elles ſont faites. Ceux qui en ſont les auteurs n'en font nul cas, & ne les conſervent jamais. Les écumeurs de la littérature les recueillent avec avidité & en chargent leurs feuilles, comme les laquais répètent & gâtent dans l'antichambre ce qu'ils ont mal entendu à la porte. Un nommé *Pitaval* s'aviſa d'attribuer cette petite pièce à feu *la Motte; la Beaumelle* répète cette ſottiſe de *Pitaval* dans une note ſur *Louis XIV;* & il ſe trouvera encore quelque compilateur qui dans un dictionnaire à l'article *Pitaval* ne

manquera pas de relever cette anecdote pour l'utilité du genre-humain.

C'eſt avec la même baſſeſſe que cet homme imagine que M. de *Voltaire a vendu chèrement le Siècle de Louis XIV au libraire Conrad Walther qui paye ſi mal.* Il avait droit apparemment de tirer une juſte rétribution du fruit d'un travail ſi long & ſi pénible ; mais il ne l'a pas fait. M. de *Francheville*, conſeiller aulique du roi de Pruſſe, voulut bien préſider à la première édition de Berlin, laquelle il céda à *Conrad Walther* au prix coûtant. Ses comptes en font foi ; & M. de *Voltaire* a fait préſent de tous ſes ouvrages & de la nouvelle édition du *Siècle* au même libraire, ſans exiger la plus légère récompenſe.

Il eſt faux qu'il ait jamais vendu le moindre manuſcrit à des libraires de Hollande & d'Allemagne. Il leur a fait gagner beaucoup d'argent. Il veut être bien ſervi par eux, & n'eſt point à leurs gages.

Ce n'eſt pas qu'il croie qu'un auteur doive être privé du fruit de ſon travail, quand ſes libraires s'enrichiſſent par ce travail même. Le ſeigneur d'une terre ne ſubſiſte que de la vente de ſes denrées ; un écrivain peut vivre du prix de ſes travaux. Il n'était pas juſte que les deux *Corneilles* fuſſent très-mal à leur aiſe, eux qui avaient fait la fortune des libraires & des comédiens. On nous répète tous les jours que quand le grand *Corneille* ſur la fin de ſa vie venait au théâtre, tout le monde ſe levait pour lui faire honneur. Cela n'eſt pas plus vrai que le conte de cet ambaſſadeur qui demanda ſi *Corneille* était du conſeil d'Etat. Les grands-hommes, tels que lui, inſpirent quelquefois la curioſité, mais on ne leur rend point

d'hommages. Il avait bien de la peine à obtenir des comédiens qu'ils repréſentaſſent ſes dernières pièces. Ils refuſèrent même abſolument d'en jouer quelques-unes; & il fut obligé de les donner à une mauvaiſe troupe qui était alors à Paris. On aurait dû lui faire plus d'honneur & avoir plus de ſoin de ſa fortune: mais ſa perſonne eut auſſi peu de conſidération que ſes premiers ouvrages lui attirèrent de gloire & de critiques. Il vécut & mourut pauvre, ainſi que ſon frère. Les rétributions des ſpectacles, & une penſion modique n'enrichiſſent pas. *Louis XIV* lui envoya une gratification dans ſa dernière maladie; mais jamais il ne fut récompenſé ſelon ſon mérite, ſi ce mérite doit l'être par l'aiſance.

La Beaumelle reproche en vingt endroits à l'auteur de la *Henriade* & du *Siècle de Louis XIV* juſqu'à ſa fortune, comme ſi cette prétendue fortune était faite aux dépens de *la Beaumelle*. Doit-on ſouiller dans les affaires d'une famille pour critiquer un poëme & une hiſtoire? Quelle lâcheté! mais elle eſt trop commune. Qu'il ſoit permis de faire une remarque à cette occaſion: c'eſt un ſpectacle qui peut ſervir à la connaiſſance du cœur humain, que de voir certains hommes de lettres ramper tous les jours devant un riche ignorant, venir l'encenſer au bas bout de ſa table, & s'abaiſſer devant lui ſans autre vue que celle de s'abaiſſer. Ils ſont bien loin d'oſer en être jaloux; ils le croient d'une nature ſupérieure à leur être. Mais qu'un homme de lettres ſoit élevé au-deſſus d'eux par la fortune, & par ſes places, ceux même qui ont reçu de lui des bienfaits portent l'envie juſqu'à la fureur. *Virgile* à ſon tiſe fut l'objet des calomnies des *Mévius*.

Ce vice eſt à la vérité de toutes les conditions, parce qu'il appartient à la nature humaine. Tout homme eſt jaloux de la proſpérité de ceux qui ſont de ſon état, ou de l'état deſquels il croit être. Le portier porte envie au portier, & *Eſchines* à *Démoſthènes*. Quand *Boileau* dit de *Chapelain* :

Qu'il ſoit le mieux renté de tous les beaux-eſprits,
Comme roi des auteurs qu'on l'élève à l'empire,
Ma bile alors s'échauffe & je brûle d'écrire :

c'eſt comme ſi *Boileau* ſignait *je ſuis jaloux*.

La Beaumelle dit au public : *Il y a eu de meilleurs poëtes que Voltaire, il n'y en a point eu de mieux récompenſés. Il a ſept mille écus de penſion. Le roi de Pruſſe comble les gens de lettres de bienfaits, par les mêmes principes que les princes d'Allemagne comblent de bienfaits les nains & les bouffons.*

La Beaumelle en cette occaſion devient le *Boileau*, & *Voltaire* eſt le *Chapelain*.

J'avouerai que j'ai fait autrefois je ne ſais comment un poëme épique comme *Chapelain ;* mais je voudrais conſoler les eſprits de la trempe de *la Beaumelle*, en leur apprenant que quand le monarque dont il parle me fit renoncer dans ma vieilleſſe, à ma famille, à ma maiſon, à une partie de ma fortune, à mes établiſſemens, pour m'attacher à ſa perſonne, je crus pouvoir ſans honte recevoir en dédommagement une penſion d'un roi qui en donne à des princes. Il me ſemble d'ailleurs que je ne ſuis pas extrêmement bouffon. Je me flatte peut-être ; mais ce n'eſt pas en cette qualité que le roi de Pruſſe me demanda au roi mon maître.

comme un roi de Capadoce demanda autrefois à un empereur romain un pantomime. Il me demanda comme un homme qui avait répondu pendant ſeize années à ſes bontés prévenantes ; il me demanda pour cultiver avec lui une langue dont il a fait la ſeule langue de ſa cour, pour cultiver des arts dans leſquels il a ſignalé ſon génie ; & ce qui fait, ce me ſemble, honneur à ces mêmes arts, à ma nation & à la philoſophie de ce monarque, c'eſt qu'il daigna deſcendre juſqu'à me retenir auprès de lui comme ſon ami ; titre qu'autrefois des rois & même des empereurs donnèrent à de ſimples hommes de lettres, tel que je le ſuis. Je rapporte le fait pour encourager mes confrères. Je ſuis le bucheron à qui le dieu *Mercure* donna une cognée d'or. Tous les bucherons vinrent demander des cognées. Au reſte en oppoſant ce mot d'ami, dont un grand roi a daigné ſe ſervir, à ce mot de bouffon dont ſe ſert *la Beaumelle*, on peut croire que c'eſt ſans la moindre vanité. On ſait ce que ce terme ſignifie dans la bouche & au bout de la plume d'un ſouverain. Ce n'eſt que l'expreſſion d'une exceſſive bonté dont jamais l'inférieur ne peut abuſer, & qui ne fait qu'augmenter ſon reſpect. Et ſi l'amitié ſubſiſte ſi rarement entre des égaux, ſi tant de faux rapports, tant de petites jalouſies, tant de faibleſſes auxquelles nous ſommes ſujets, altèrent entre les particuliers cette liaiſon que l'on nomme amitié, combien eſt-il plus aiſé de perdre celle d'un roi, qui n'eſt jamais autre choſe que protection & un peu de bonne volonté dans un homme ſupérieur ? Il aperçoit bien mieux qu'un

autre nos défauts & nos fautes, & il a ſeulement plus d'occaſions d'exercer une des vertus les plus convenables aux rois, l'indulgence.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt très-aiſé que le roi de Pruſſe trouve un meilleur poëte que moi, un académicien plus utile, un écrivain plus inſtruit, quand ce ne ſerait que M. de *la Beaumelle :* mais il n'en trouvera point de plus attaché à ſa perſonne & à ſa gloire. J'avais cru faire plaiſir à tant d'écrivains qui valent mieux que moi, de remettre à ſa majeſté les penſions & les honneurs dont elle m'avait comblé. J'ai cru que le ſeul honneur convenable à un homme de lettres était de cultiver les lettres juſqu'au dernier moment de ſa vie, & qu'il pouvait renoncer aux penſions, aux cordons, aux clefs, comme on quitte une robe de bal & un maſque pour rentrer paiſiblement dans ſa maiſon. Les *la Beaumelle* me répondront que le roi de Pruſſe m'a rendu ces honneurs avec une bonté qui les fâche; je leur dirai de ne ſe point décourager, & je leur conſeillerai de continuer à travailler, de parler déſormais des ſouverains vivans & de leurs gouvernemens avec moins d'effuſion de cœur dans leurs livres, attendu que les chaînes qu'on donne aujourd'hui aux *Arétins* ne ſont pas d'or. Je leur conſeillerai de fortifier leurs talens & leur génie, & de venir enſuite demander ma place qu'ils rempliront beaucoup plus dignement que moi.

S'ils continuent à ſe rendre utiles par des critiques non-ſeulement permiſes, mais néceſſaires dans la république des lettres, je prendrai la liberté de leur dire : Cenſurez les ouvrages, vous faites très-

bien ; donnez-en de ſupérieurs, vous ferez encore mieux. Quand le père *Bouhours* demande dans un de ſes livres ſi un allemand peut être un bel-eſprit ; quand, parmi de bonnes critiques du *Taſſe*, il en haſarde de mauvaiſes ; quand il dit que la grâce eſt un *je ne ſais quoi*, on paraît en droit de ſe moquer de lui, & même de dire qu'il eſt un *je ne ſais qui*, comme a fait *Barbier d'Aucour*.

Si le père *Bary* montre le paradis ouvert à *Philagie* par cent & une dévotions à la Vierge, aiſées à pratiquer ; ſi *Eſcobar* facilite le ſalut par des moyens beaucoup plus plaiſans, on ne trouve point mauvais que *Paſcal* faſſe rire l'Europe aux dépens d'*Eſcobar* & de *Bary*. Il a pouſſé trop loin la raillerie en feſant paſſer tous les jéſuites pour autant de *Barys* & d'*Eſcobars* ; mais il s'en faut beaucoup que ce livre ſoit regardé du même œil par le public & par les jéſuites ; ils ont réuſſi à le faire condamner par deux parlemens, & n'ont pu l'empêcher d'être les délices des nations.

Si l'auteur d'un livre de phyſique, utile à la jeuneſſe, avance que *Moïſe* était un grand & profond phyſicien ; s'il dit que *Locke* n'eſt qu'un bavard ennuyeux ; s'il aſſure que le flux de l'Océan lui eſt donné de DIEU pour empêcher ſon eau ſalée de ſe corrompre, & pour conduire nos vaiſſeaux dans les ports, oubliant que la mer Méditerranée a des ports, point de flux, & qu'elle ne croupit point ; s'il affirme que tout a été créé uniquement pour l'homme ; & s'il traite enfin avec hauteur ceux qui ne ſont pas de ſon avis, il eſt aſſurément permis, en eſtimant ſon livre, de

faire quelques innocentes plaiſanteries ſur de telles opinions.

Quand *Whiſton* a propoſé en Angleterre des expériences ridicules & impoſſibles, on s'eſt moqué publiquement de *Whiſton*, & on a bien fait. Il y a des erreurs qu'il faut réfuter ſérieuſement, des abſurdités dont il faut rire, des menſonges qu'on doit repouſſer avec force.

S'il s'agit d'ouvrages de goût, chacun eſt en droit de dire ſon avis, & l'on eſt même diſpenſé de la preuve. Vous pouvez me comparer à *Lucain*, ſans que je le trouve mauvais. S'il eſt queſtion d'hiſtoire, non-ſeulement vous pouvez relever des fautes, mais vous le devez, ſuppoſé que vous ſoyez inſtruit; & en cela vous rendez ſervice à votre ſiècle, ſurtout quand ces fautes ſont eſſentielles, quand on a induit le public en erreur ſur des faits importans, qu'on s'eſt mépris ſur les grands événemens qui ont troublé le monde, ſur les lois, ſur le gouvernement, ſur le caractère des nations & de leurs chefs, & plutôt ſurtout quand on a calomnié les morts que quand on a exténué leurs faibleſſes.

Tout livre en un mot eſt abandonné à la critique. Montrez-moi mes fautes, je les corrige. Voilà ma réponſe : malheur à qui en fait d'autres. Dieu me garde de traiter de libelle le livre qui m'apprend à corriger mes erreurs. La ſimple critique eſt une offenſe envers moi, ſi je ne ſuis qu'orgueilleux; c'eſt une leçon ſi j'ai un amour-propre raiſonnable. Mais celui qui dans ſes cenſures mettra les outrages violens, l'ignorance, la mauvaiſe foi, l'erreur & l'impoſture à la place des raiſons, ſera l'horreur &

le mépris des honnêtes gens. Je ne parle pas d'un malheureux qui, dans ſa plate frénéſie, attaquerait groſſièrement les rois, les miniſtres, les citoyens, & qui ſerait ſemblable à ces fous furieux qui, à travers les grilles de leurs cachots, veulent couvrir les paſſans de leur ordure; celui-là ne mériterait que d'être renfermé avec eux, ou de ſuivre les *Cartouches* (*a*) qu'il regarde comme de grands-hommes.

(*a*) *Cartouche* était un malheureux voleur très-ordinaire, aſſocié avec quelques ſcélérats comme lui. Le haſard fit qu'on donna ſon nom à la bande de brigands dont il était. Il fut le ridicule objet de l'attention de Paris, parce qu'on fut quelque temps ſans pouvoir le prendre. Il avait été ramoneur de cheminée, & feſait ſervir ſouvent ſon ancien métier à ſe ſauver quand on le guettait. Un ſoldat aux gardes avertit enfin qu'il était couché dans un cabaret à la courtille, on le trouva ſur une paillaſſe avec un méchant habit, ſans chemiſe, ſans argent & couvert de vermine. Son nom était *Bourguignon*, il avait pris celui de *Cartouche*, comme les voleurs & les écrivains de livres ſcandaleux changent de nom. Il plut au comédien *Legrand* de faire une comédie ſur ce malheureux, elle fut jouée le jour qu'il fut roué. Un autre homme s'aviſa enſuite de faire un poëme épique de *Cartouche*, & de parodier la Henriade ſur un ſi vil ſujet; tant il eſt vrai qu'il n'y a point d'extravagance qui ne paſſe par la tête des hommes. Toutes ces circonſtances raſſemblées ont perpétué le nom de ce gueux, & c'eſt lui que *la Beaumelle* prefère à *Solon* & égale au grand *Condé*.

TROISIEME PARTIE.

IL importe peu à la poſtérité qu'une françaiſe nommée Mme de *Villette* ait été propre nièce ou la femme d'un neveu de Mme de *Maintenon*. Je n'en ai parlé dans le *Siècle de Louis XIV* que pour faire voir que la perſonne qui était en effet reine de France, était plus occupée du ſoin de rendre les dernières années du roi agréables à ce monarque, que de l'ambition d'élever ſa famille. Je ne me ſuis point trompé ſur le caractère de cette perſonne ſi ſingulière. Ses lettres, qu'on a publiées avant les éditions de 1753 du *Siècle de Louis XIV*, ſont la preuve que je n'ai rien avancé dont je ne fuſſe inſtruit & de mon amour pour la vérité. Il s'eſt trouvé que Mme de *Maintenon* avait ſigné par avance tout ce que j'avais dit d'elle.

Un traducteur, que je ne connais pas, des œuvres poſthumes du vicomte de *Bolingbroke*, me fait un juſte reproche de l'inadvertance que j'ai eue d'avoir ſuppoſé que Mme de *Villette*, depuis Mme de *Bolingbroke*, était propre nièce de Mme de *Maintenon*. La vérité eſt ſi précieuſe qu'elle eſt reſpectable lors même qu'elle eſt inutile. Ce traducteur ne ſe trompe pas moins que moi, quand il dit que le marquis de *Villette* était parent & non neveu ; il était neveu réellement de Mme de *Maintenon*. Il eut deux femmes ; Mme de *Cailus* était fille de la première, & il épouſa en ſecondes noces Mlle de *Marſilly* qui eſt morte à Londres, épouſe de milord *Bolingbroke*. Ainſi Mme de

Villette & Mme de *Cailus* étaient toutes deux nièces de Mme de *Maintenon*; Mme de *Villette* par ſon premier mari, & Mme de *Cailus* par ſa naiſſance. Elles étaient toutes deux dans l'éclat de leur beauté quand le marquis de *Villette* fit ce ſecond mariage, & Mme de *Maintenon* lui diſait : *Mon neveu, il ne tiendra qu'à vous d'avoir chez vous bonne compagnie, vous avez une femme & une fille qui l'attireront.*

Le traducteur de *Bolingbroke* ſe trompe un peu davantage, quand il dit que j'ai fait de Mme de *Maintenon* un portrait dans un goût tout neuf. S'il avait été inſtruit, il aurait dit dans un goût très-vrai. Je pouvais charger ce portrait; je pouvais dire d'elle :

Qu'elle n'eut d'autres droits au rang d'impératrice
Qu'un peu d'attraits peut-être & beaucoup d'artifice.

Je pouvais parler des hommages que ſa beauté & ſon eſprit lui attirèrent dans ſa jeuneſſe, en ayant été très-informé par l'abbé de *Châteauneuf* le dernier amant de la célèbre *Ninon* ma bienfaitrice, laquelle avait vécu, comme on ſait, avec Mme *Scarron* pluſieurs années dans la familiarité la plus intime; mais un tableau du ſiècle de *Louis XIV* ne doit pas, à mon avis, être déshonoré par de pareils traits. J'ai voulu dire des vérités utiles, non des vérités propres aux hiſtoriettes. C'eſt une vérité très-importante que la veuve de *Scarron*, devenue reine de France, ſe ſoit trouvée malheureuſe au faîte de la grandeur même. Elle diſait à Mme de *Bolingbroke* : Ah, ma nièce, ſi vous ſaviez ce que c'eſt que d'avoir

à amuſer tous les jours un homme qui n'eſt plus amuſable !

C'eſt ainſi que le ſecret des cœurs eſt ſi peu connu ; c'eſt ainſi que nous ſommes tous les dupes de l'apparence. On envie le ſort de la femme, & du favori, & du miniſtre d'un grand roi ; mais ceux qui ſont dans ces places, & ceux qui les regardent d'en-bas, ſont également faibles & également malheureux. Qu'il y a loin de l'éclat à la félicité !

„ *E ben che foſſi guardiano de gli orti*
„ *Viddi e conobbi pur l'inique Corti.*

Au reſte, que *la Beaumelle* donne la vie de Mme de *Maintenon* après avoir publié ſes lettres, qu'il y copie mot à mot vingt paſſages du *Siècle de Louis XIV* contre lequel il a écrit, qu'il contrediſe au haſard les mémoires de l'abbé de *Choiſi* après les avoir ſoutenus contre moi au haſard, qu'il ſe donne la peine de dire que le roi n'acheta point la terre de *Maintenon*, mais qu'elle fut achetée de l'argent du roi & par l'avis du roi ; qu'il rapporte que Mme de *Maintenon* dans ſa faveur voyait ſouvent Mme de *Monteſpan*, après l'avoir nié dans ſes remarques ſur le *Siècle*, tout cela eſt fort indifférent.

Il peut même faire attaquer vers les côtes de l'Amérique le vaiſſeau qui portait Mme d'*Aubigné*, par un vaiſſeau turc, ſans que je le reprenne.

Quelques perſonnes m'ont reproché d'avoir ménagé la mémoire de Mme de *Maintenon*, ainſi que *la Beaumelle* a oſé me reprocher dans ſes notes d'avoir pu dire plus de mal de M. le maréchal de *Villeroi* &

de M. de *Chamillart*, & de ne l'avoir pas dit. Je ſais combien la loi que *Cicéron* impoſe aux hiſtoriens eſt reſpectable : ils ne doivent oſer dire rien de faux ; ils ne doivent rien cacher de vrai. Mais cette loi ordonne-t-elle que l'hiſtoire ſoit une ſatire ? A qui Mme de *Maintenon* fit-elle du mal ? qui perſécuta-t-elle ? Elle fit ſervir les charmes de ſon eſprit & ſa dévotion même à ſa grandeur ; elle dompta ſon caractère pour dompter *Louis XIV*. Mais quel abus odieux fit-elle de ſon pouvoir ? La conſtitution *Unigenitus* lui parut la *ſaine doctrine*, comme elle le dit dans ſes lettres ; mais combattit-elle pour la *ſaine doctrine* par des cabales ? & ſi elle oſa avoir une opinion dans des matières qu'elle n'entendait pas, & qu'un eſprit plus mâle aurait négligées, ne doit-on pas ſavoir gré à une femme de n'avoir mêlé aucune vivacité à cette opinion ?

A l'égard du maréchal de *Villeroi*, je voudrais bien ſavoir s'il faut flétrir un homme, parce qu'il a été malheureux à la guerre, & parce qu'il avait à combattre des généraux plus habiles que lui ? Il eſt pardonnable au peuple de s'emporter contre un homme dont les mauvais ſuccès ont fait l'infortune de la patrie ; mais l'hiſtorien doit voir dans le général qui a fait des fautes, l'honnête homme qui n'en a point fait dans la ſociété, qui a été fidelle à l'amitié, généreux & bienfeſant. N'y a-t-il donc d'autre gloire que celle d'avoir fait tuer des hommes avec ſuccès ?

Il y avait beaucoup de choſes à dire du maréchal de Villeroi, à ce que prétend *la Beaumelle ;* & je les ai omiſes, *parce qu'à un certain âge on eſt prudent & flatteur*. Je ne ſais pas au juſte quel âge a *la Beaumelle ;* mais

il paraît qu'il n'eſt ni l'un ni l'autre, & je ne vois pas qu'il doive me reprocher de la flatterie.

J'ai rendu, ce me ſemble, juſtice à M. de *Chamillart;* je n'ai rien tu, mais je n'ai rien outré. Ceux qui pourſuivent ſa mémoire, ſavent-ils ſeulement ce que c'eſt que l'adminiſtration des finances dans un royaume compoſé de tant de provinces, où la régie eſt ſi différente ? dans un royaume épuiſé par la guerre de 1689, & pour qui la guerre de 1701 était devenue néceſſaire ; dans un royaume où rien ne pouvait s'opérer que par des emprunts continuels; enfin dans une guerre long-temps malheureuſe, où il en a coûté plus en une ſeule année pour l'article ſeul des vivres qu'il n'en coûta à *Alexandre* pour conquérir l'Aſie ? *Chamillart* ſans doute n'était ni un *Colbert*, ni un *Louvois*, je l'ai dit ; mais c'était un honnête homme, un homme modéré; & je l'ai dit encore. *Un auteur impartial*, dit le juge *la Beaumelle*, *aurait ſévi contre Chamillart.* Quelle expreſſion & quel juge !

La France & l'Angleterre ſont pleines d'écrivains qui croient plaider la cauſe du genre-humain, quand ils accuſent leur patrie. Il y a des gens qui penſent qu'un hiſtorien doit décrier ſon pays pour paraître impartial, condamner tous les miniſtres pour paraître juſte, & immoler ſon roi à la haine des ſiècles à venir pour paraître libre. Pluſieurs ont écrit avec plus de licence que moi, nul avec plus de liberté : mon livre n'eſt pas aſſurément imprimé à Paris avec approbation & privilège, je n'en veux que de la poſtérité. Mais ma liberté a été celle d'un honnête homme, d'un citoyen du monde. Quoique j'aie été

hiſtoriographe de France, je n'ai voulu achever mon ouvrage que hors de France, afin de n'être pas ſoupçonné de la baſſeſſe de flatter, & de n'être pas glacé par la crainte de déplaire.

Il n'y a que trop de perfidies dans les cours, je le ſais très-bien. Il n'y a que trop de mal dans ce monde; c'en eſt un grand de l'exagérer. Peindre les hommes toujours méchans, c'eſt les inviter à l'être. Il y avait dans le conſeil de *Louis XIV* des hommes d'une vertu ſupérieure à celle des *Catons*. Tel était le duc de *Beauvilliers*, qui fit réſoudre la paix de Ryſvick uniquement parce que les peuples commençaient à être malheureux. Il y avait de pareilles amés à la cour, comme le duc de *Montauſier* & le duc de *Navailles*. Je ne parle ici que des courtiſans qui ont été célébres par leurs places, ou par leurs malheurs. Meſſieurs de *Pompone* & *le Pelletier*, dans leur miniſtère, furent plus connus par leur probité déſintéreſſée que par tout le reſte, & jamais il n'y eut une conduite plus irréprochable que celle de M. de *Torcy*.

L'auteur vertueux d'un fameux livre me pardonnera donc ſi je prends cette occaſion de combattre ce titre d'un de ſes chapitres, que *la vertu n'eſt point le principe du gouvernement monarchique*, & de combattre tout ce chapitre, dans lequel il ſerait trop cruel qu'il eût raiſon. Je lui dirai d'abord que la vertu n'eſt le principe d'aucune affaire, d'aucun engagement politique. La vertu n'eſt point le principe du commerce de Cadix; mais les Eſpagnols qui l'exercent, & avec qui nous n'avons de ſureté que leur ſeule bonne foi & leur diſcrétion, n'ont jamais trahi ni l'une ni l'autre. La vertu eſt de tous les

gouvernemens & de toutes les conditions ; il y en a toujours plus ſous une adminiſtration paiſible, quelle qu'elle ſoit, que dans un gouvernement orageux, où l'eſprit de parti inſpire & juſtifie tous les crimes. Il ſe commit des actions atroces parmi les ſeigneurs de le cour de *Charles II* & de *Jacques II*, qui ne ſe commettaient pas à la cour de *Louis XIV*.

Je dirai à l'eſtimable auteur de ce livre, que lui-même n'a vu dans les corps dont il a été membre, dans les ſociétés dont il a fait l'agrément, qu'une foule de gens de bien comme lui. Je lui dirai que s'il entend par vertu, l'amour de la liberté, c'eſt la paſſion des républicains, c'eſt le droit naturel des hommes, c'eſt le déſir de conſerver un bien avec lequel chaque homme ſe croit né, c'eſt le juſte amour de ſoi-même confondu dans l'amour de ſon pays. S'il entend la probité, l'intégrité, il y en a toujours beaucoup ſous un prince honnête homme. Les Romains furent plus vertueux du temps de *Trajan*, que du temps des *Sylla* & des *Marius*. Les Français le furent plus ſous *Louis XIV* que ſous *Henri III*, parce qu'ils furent plus tranquilles.

Voici comment l'auteur s'exprime pour appuyer ſon idée : *Si dans le peuple il ſe trouve quelque malheureux honnête homme, le cardinal de Richelieu dans ſon Teſtament politique, inſinue qu'un monarque doit ſe garder de s'en ſervir : il ne faut pas*, y eſt-il dit, *ſe ſervir des gens de bas lieu, ils ſont trop auſtères & trop difficiles.* Je crois rendre ſervice à la nation & à cet auteur, qui travaille pour le bien de la nation, de lui démontrer qu'il ſe trompe. Qu'on liſe les paroles

de ce teſtament très-fauſſement attribué au cardinal de *Richelieu*.

» Une baſſe naiſſance produit rarement les parties » néceſſaires au magiſtrat, & il eſt certain que la » vertu d'une perſonne de bon lieu a quelque » choſe de plus noble que celle qui ſe trouve en un » homme de petite extraction. Les eſprits de telles » gens ſont d'ordinaire difficiles à manier, & beau- » coup ont une auſtérité ſi épineuſe qu'elle n'eſt » pas ſeulement fâcheuſe, mais préjudiciable. Le » bien eſt un grand ornement aux dignités, qui » ſont tellement relevées par le luſtre extérieur, » qu'on peut dire hardiment que de deux perſonnes » dont le mérite eſt égal, celle qui eſt la plus aiſée » en ſes affaires, eſt préférable à l'autre, étant » certain qu'il faut qu'un pauvre magiſtrat ait l'ame » d'une trempe bien forte, ſi elle ne ſe laiſſe quel- » quefois amollir par la conſidération de ſes intérêts. » Auſſi l'expérience nous apprend que les riches » ſont moins ſujets à concuſſion que les autres, » & que la pauvreté contraint un officier à être » fort ſoigneux du revenu du ſac. »

Il eſt clair par ce paſſage, aſſez peu digne d'ailleurs d'un grand miniſtre, que l'auteur du teſtament qu'on a cité, craint qu'un magiſtrat ſans bien & ſans naiſſance n'ait pas aſſez de nobleſſe d'ame pour être incorruptible. On veut donc en vain s'autoriſer du témoignage d'un miniſtre de France pour prouver qu'il ne faut point de vertu en France. Le cardinal de *Richelieu*, tyran quand on lui réſiſtait, & méchant parce qu'il avait des méchans à combattre, pouvait bien dans un miniſtère qui

ne fut qu'une guerre inteſtine de la grandeur contre l'envie, déteſter la vertu qui aurait combattu ſes violences ; mais il était impoſſible qu'il l'écrivît : & celui qui a pris ſon nom, ne pouvait (tout mal-avifé qu'il eſt quelquefois) l'être aſſez pour lui faire dire que la vertu n'eſt bonne à rien.

Je n'ai aſſurément nulle envie, en réfutant cette erreur, de décrier le livre célèbre où elle ſe trouve. Je ſuis loin de rabaiſſer un ouvrage dont on n'a juſqu'à préſent critiqué que ce qu'il y a de bon, un ouvrage où à côté de cent paradoxes, il y a cent vérités profondes exprimées avec énergie, un ouvrage où les erreurs même ſont reſpectables, parce qu'elles partent d'un eſprit libre & d'un cœur plein des droits du genre-humain. Je prétends ſeulement faire voir que dans une monarchie tempérée par les lois, & ſurtout par les mœurs, il y a plus de vertu que l'auteur ne croit, & plus d'hommes qui lui reſſemblent.

Si feu milord *Bolingbroke* m'avait montré ſa huitième lettre ſur l'hiſtoire, où la paſſion lui fait dire que *le gouvernement de ſon pays eſt compoſé d'un roi ſans éclat, de nobles ſans indépendance, & de communes ſans liberté*, je l'aurais prié de retrancher cette phraſe dont le fond n'eſt pas vrai, & dont l'antithèſe n'eſt pas juſte ; & de ne pas donner aux lecteurs lieu de croire que dans ſes écrits le mécontent entraînait trop loin le philoſophe.

Le traducteur du lord *Bolingbroke* veut encore s'inſinuer en faux contre ce que j'ai rapporté du célèbre archevêque de Cambrai *Fénélon*. Il veut

parler apparemment de ces vers que l'archevêque fit dans ſa vieilleſſe.

Jeune j'étais trop ſage
Et voulais trop ſavoir &c.

Je puis proteſter que le marquis de *Fénélon* ſon neveu, ambaſſadeur en Hollande, me les dit à la Haye en 1741. Il y avait dans la chambre un homme très-connu qui pourrait s'en ſouvenir ; c'eſt en préſence du même homme que M. de *Fénélon* me montra le manuſcrit original du Télémaque. J'écrivis les vers en queſtion ſur mes tablettes, & je les poſſède copiés dans un ancien manuſcrit tout de la même main. M. de *Fénélon* me dit que ces vers étaient une parodie d'un air de *Lulli*, je ne ſais pas encore ſur quel air ils ont été faits ; mais tout ce que je ſais, c'eſt qu'il eſt très-utile de nous dire tous les jours à nous-mêmes, à nous qui diſputons avec tant de chaleur ſur des bagatelles, ſur des difficultés puériles, que le grand archevêque de Cambrai reconnut vers la fin de ſa vie la vanité des diſputes ſur des objets plus ſérieux.

Le traducteur de *Bolingbroke* me fait un reproche non moins injuſte ſur le cardinal *Mazarin*. *Ce n'eſt pas par les vaudevilles*, dit-il, *qu'il le faut juger*. Non ſans doute, & ce n'eſt ni ſur les vaudevilles, ni ſur les ſatires qu'il faut juger perſonne. C'eſt ſur les faits avérés ; or, je voudrais bien ſavoir où ce traducteur a vu que le cardinal *Mazarin trouva la France dans le plus grand embarras*? Quand il fut premier miniſtre, il la trouva triomphante par la valeur du grand *Condé*, & par celle des Suédois.

La paix de Veſtphalie lui fit un honneur qu'on ne peut lui ravir : mais les traités heureux ſont le fruit des campagnes heureuſes. Cette paix était retardée quand nos proſpérités étaient interrompues, elle ſe fit quand *Turenne* fut maître de la Bavière, & quand *Konigſmarck* prenait Prague. Ce n'eſt que les armes à la main qu'on force une nation à céder une province : encore l'acquiſition de l'Alſace nous coûta-t-elle environ ſix millions d'aujourd'hui.

Ce traducteur dit que les belles années de *Louis XIV* furent celles où l'eſprit de *Mazarin* régnait encore. Eſt-ce donc l'eſprit de *Mazarin* qui conquit la Franche-Comté & les villes de Flandre qu'il avait rendues ? Eſt-ce l'eſprit de *Mazarin* qui fit conſtruire cent vaiſſeaux de ligne ? lui qui dans huit ans d'une adminiſtration paiſible avait laiſſé la marine dépérir. Eſt-ce l'eſprit de *Mazarin* qui réforma les lois qu'il ignorait, & les finances qu'il avait pillées ? Croit-on, pour avoir traduit milord *Bolingbroke*, ſavoir mieux l'hiſtoire de mon pays que moi ? Je la ſais mieux que milord *Bolingbroke*, parce qu'il était de mon devoir de l'étudier. Je n'ai eu nulle affection particulière, & la vérité a été mon ſeul objet, non cette vérité de détails qui ne caractériſent rien, qui n'apprennent rien, qui ne ſont bons à rien ; mais cette vérité qui développe le génie du maître, de la cour & de la nation. L'ouvrage pouvait être beaucoup meilleur, mais il ne pouvait être fait dans une vue meilleure.

J'apprends qu'on ſe plaint que j'ai omis pluſieurs écrivains dans la liſte de ceux qui ont ſervi à faire fleurir les arts dans le beau ſiècle de *Louis XIV*.

Je n'ai pu parler que de ceux dont les écrits ſont parvenus à ma connaiſſance dans la retraite où j'étais.

J'apprends que pluſieurs proteſtans me reprochent d'avoir trop peu reſpecté leur ſecte ; j'apprends que quelques catholiques crient que j'ai beaucoup trop ménagé, trop plaint, trop loué les proteſtans. Cela ne prouve-t-il pas que j'ai gardé mon caractère, que je ſuis impartial ?

Eſt modus in rebus ; ſunt certi denique fines,
Quos ultrà citràque nequit conſiſtere rectum.

Fin du Supplément au Siècle de Louis XIV.

LA DEFENSE

DE

MON ONCLE.

AVERTISSEMENT

DES EDITEURS.

LA Philoſophie de l'hiſtoire, qui ſert d'introduction à l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations depuis Charlemagne*, avait d'abord été imprimée ſous le nom de l'abbé *Bazin*. Il parut une critique de cet ouvrage, ayant pour titre : *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*. On ſuppoſe que c'eſt ici le neveu de l'abbé *Bazin* qui répond à cette critique, & venge la mémoire de ſon oncle.

AVERTISSEMENT

ESSENTIEL OU INUTILE,

SUR

LA DEFENSE DE MON ONCLE.

LORSQUE je *mis la plume à la main* pour défendre *unguibus & roſtro* la mémoire de mon cher oncle contre un libelle inconnu intitulé *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*, (*a*) je crus d'abord n'avoir à faire qu'à un jeune abbé diſſolu, qui pour s'égayer avait parlé dans ſa diatribe des filles de joie de Babylone, de l'uſage des garçons, de l'inceſte & de la beſtialité. Mais lorſque je travaillais en digne neveu, j'ai appris que le libelle anonyme eſt du ſieur *Larcher*, ancien répétiteur de belles-lettres au collége Mazarin. Je lui demande très-humblement pardon de l'avoir pris pour un jeune homme, & j'eſpère qu'il me pardonnera d'avoir rempli mon devoir en écoutant le cri du ſang qui parlait à mon cœur, & la voix de la vérité qui m'a ordonné de *mettre la plume à la main.*

Il eſt queſtion ici de grands objets; il ne

(*a*) Voyez la *Philoſophie de l'hiſtoire*, à la tête de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations.*

s'agit pas moins que des mœurs & des lois depuis Pékin juſqu'à Rome, & même des aventures de l'Océan & des montagnes. On trouvera auſſi dans ce petit ouvrage une furieuſe ſortie contre l'évêque *Warburton*; mais le lecteur judicieux pardonnera à la chaleur de mon zèle, quand il ſaura que cet évêque eſt un hérétique.

J'aurais pu relever toutes les fautes de M. *Larcher*, mais il aurait fallu faire un livre auſſi gros que le ſien. Je n'inſiſterai que ſur ſon impiété. Il eſt bien douloureux pour des yeux chrétiens de lire dans ſon ouvrage, page 298, *que les écrivains ſacrés ont pu ſe tromper comme les autres.* Il eſt vrai qu'il ajoute, pour déguiſer le poiſon, *dans ce qui n'eſt pas du dogme.*

Mais, notre ami, il n'y a preſque point de dogme dans les livres hébreux, tout y eſt hiſtoire ou ordonnance légale, ou cantique, ou prophétie, ou morale. La Genèſe, l'Exode, Joſué, les Juges, les Rois, Eſdras, les Machabées ſont hiſtoriques; le Lévitique & le Deutéronome ſont des lois. Les Pſeaumes ſont des cantiques; les livres d'Iſaïe, Jérémie &c. ſont prophétiques; la Sageſſe, les Proverbes, l'Eccléſiaſte, l'Eccléſiaſtique ſont de la morale. Nul dogme dans tout cela. On ne peut même appeler *dogme*

les dix commandemens ; ce ſont des lois. *Dogme* eſt une *propoſition* qu'il faut croire. JESUS-CHRIST eſt conſubſtantiel à DIEU, *Marie* eſt mère de DIEU, le CHRIST a deux natures & deux volontés dans une perſonne, l'euchariſtie eſt le corps & le ſang de JESUS-CHRIST ſous les apparences d'un pain qui n'exiſte plus : voilà des dogmes. Le *Credo*, qui fut fait du temps de *Jérôme* & d'*Auguſtin*, eſt une profeſſion de dogmes. A peine y a-t-il trois de ces dogmes dans le nouveau teſtament. DIEU a voulu qu'ils fuſſent tirés par notre ſainte Egliſe du germe qui les contenait.

Vois donc quel eſt ton blaſphème ! Tu oſes dire que les auteurs des livres ſacrés ont pu ſe tromper dans tout ce qui n'eſt pas dogme.

Tu prétends donc que le Saint-Eſprit, qui a dicté ces livres, a pu ſe tromper depuis le premier verſet de la Genèſe juſqu'au dernier des Actes des apôtres ; & après une telle impiété tu as l'inſolence d'accuſer d'impiété des citoyens dont tu n'as jamais approché, chez qui tu ne peux être reçu, & qui ignoreraient ton exiſtence ſi tu ne les avais pas outragés.

Que les gens de bien ſe réuniſſent pour impoſer ſilence à ces malheureux qui dès qu'il paraît un bon livre crient à l'impie, comme les fous des petites-maiſons du fond de leurs loges

ſe plaiſent à jeter leur ordure au nez des hommes les plus parés, par ce ſecret inſtinct de jalouſie qui ſubſiſte encore dans leur démence.

Et vous, *puſille grex*, qui lirez *la Défenſe de mon oncle*, daignez commencer par jeter des yeux attentifs ſur la table des chapitres, & choiſiſſez pour vous amuſer le ſujet qui ſera le plus de votre goût. (*b*)

(*b*) Voyez cette table à la fin du Volume.

LA DEFENSE
DE MON ONCLE.

EXORDE.

UN des premiers devoirs eſt d'aider ſon père, & le ſecond eſt d'aider ſon oncle. Je ſuis neveu de feu M. l'abbé *Bazing*, à qui un éditeur ignorant a ôté impitoyablement un *g*, qui le diſtinguait des *Bazins* de Thuringe à qui *Childéric* enleva la reine *Bazine*. (*c*) Mon oncle était un profond théologien, qui fut aumônier de l'ambaſſade que l'empereur *Charles VI* envoya à Conſtantinople après la paix de Belgrade. Mon oncle ſavait parfaitement l'arabe & le cophte. Il voyagea en Egypte, & dans tout l'Orient, & enfin s'établit à Pétersbourg en qualité d'interprète chinois. Mon grand amour pour la vérité ne me permet pas de diſſimuler que malgré ſa piété, il était quelquefois un peu railleur. Quand M. de *Guignes* fit deſcendre les Chinois des Egyptiens, quand il prétendit que l'empereur de la Chine *Yu* était viſiblement le roi d'Egypte *Menès* en changeant *nès* en *u* & *me* en *y*, (quoique *Menès* ne ſoit pas un nom égyptien, mais grec) mon oncle alors ſe permit une petite raillerie innocente, laquelle d'ailleurs ne devait point affaiblir l'eſprit de charité entre deux

(*c*) Vous ſentez bien, mon cher lecteur, que *Bazin* eſt un nom celtique, & que la femme de *Bazin* ne pouvait s'appeler que *Bazine* : c'eſt ainſi qu'on a écrit l'hiſtoire.

interprètes chinois. Car au fond mon oncle eſtimait fort M. de *Guignes*.

L'abbé *Bazin* aimait paſſionnément la vérité & ſon prochain. Il avait écrit la *Philoſophie de l'hiſtoire* dans un de ſes voyages en Orient; ſon grand but était de juger par le ſens commun de toutes les fables de l'antiquité, fables pour la plupart contradictoires. Tout ce qui n'eſt pas dans la nature lui paraiſſait abſurde, excepté ce qui concerne la foi. Il reſpectait *St Matthieu* autant qu'il ſe moquait de *Ctéſias*, & quelquefois d'*Hérodote;* de plus très-reſpectueux pour les dames, ami de la bienſéance & zélé pour les lois. Tel était M. l'abbé *Ambroiſe Bazing* nommé, par l'erreur des typographes, *Bazin*.

CHAPITRE PREMIER.

De la Providence.

UN cruel vient de troubler ſa cendre par un prétendu *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*. Il a intitulé ainſi ſa ſcandaleuſe ſatire, croyant que ce titre ſeul, de *Supplément aux idées de mon oncle*, lui attirerait des lecteurs. Mais dès la page 33 de ſa préface, on découvre ſes intentions perverſes. Il accuſe le pieux abbé *Bazin* d'avoir dit que la Providence envoie la famine & la peſte ſur la terre. Quoi! mécréant, tu oſes le nier! & de qui donc viennent les fléaux qui nous éprouvent & les châtimens qui nous puniſſent? Dis-moi qui eſt le

maître de la vie & de la mort ? dis-moi donc qui donna le choix à *David*, de la peſte, de la guerre ou de la famine ? DIEU ne fit-il pas périr ſoixante & dix mille juifs en un quart d'heure ? & ne mit-il pas ce frein à la fauſſe politique du fils de *Jeſſé* qui prétendait connaître à fond la population de ſon pays ? ne punit-il pas d'une mort ſubite cinquante mille ſoixante & dix bethſamites qui avaient oſé regarder l'arche ? La révolte de *Coré*, *Dathan* & *Abiron* ne coûta-t-elle pas la vie à quatorze mille ſept cents iſraélites, ſans compter deux cents cinquante engloutis dans la terre avec leurs chefs ? L'ange exterminateur ne deſcend-il pas à la voix de l'Eternel, armé du glaive de la mort, tantôt pour frapper les premiers nés de toute l'Egypte, tantôt pour exterminer l'armée de *Sennacherib* ?

Que dis-je ? il ne tombe pas un cheveu de nos têtes ſans l'ordre du maître des choſes & des temps. La Providence fait tout ; Providence tantôt terrible & tantôt favorable, devant laquelle il faut également ſe proſterner dans la gloire ou dans l'opprobre, dans la jouiſſance délicieuſe de la vie, & ſur le bord du tombeau. Ainſi penſait mon oncle, ainſi penſent tous les ſages. Malheur au mécréant qui contredit ces grandes vérités dans ſa fatale préface.

CHAPITRE II.

L'apologie des dames de Babylone.

L'ENNEMI de mon oncle commence ſon étrange livre par dire : *Voilà les raiſons qui m'ont fait mettre la plume à la main.*

Mettre la plume à la main ! mon ami, quelle expreſſion ! mon oncle, qui avait preſque oublié ſa langue dans ſes longs voyages, parlait mieux français que toi.

Je te laiſſe déraiſonner & dire des injures à propos de Khamos, & de Ninive, & d'Aſſur. Trompe-toi tant que tu voudras ſur la diſtance de Ninive à Babylone ; cela ne fait rien aux dames pour qui mon oncle avait un ſi profond reſpect, & que tu outrages ſi barbarement.

Tu veux abſolument que du temps d'*Hérodote* toutes les dames de la ville immenſe de Babylone vinſſent religieuſement ſe proſtituer dans le temple au premier venu, & même pour de l'argent. Et tu le crois parce qu'*Hérodote* l'a dit.

O que mon oncle était éloigné d'imputer aux dames une telle infamie ! Vraiment il ferait beau voir nos princeſſes, nos ducheſſes, madame la chancelière, madame la première préſidente, & toutes les dames de Paris, donner dans l'égliſe Notre-Dame leurs faveurs pour un écu au premier batelier, au premier fiacre qui ſe ſentirait du goût pour cette auguſte cérémonie !

Je ſais que les mœurs aſiatiques diffèrent des nôtres, & je le ſais mieux que toi, puiſque j'ai accompagné mon oncle en Aſie : mais la différence en ce point eſt que les Orientaux ont toujours été plus ſévères que nous. Les femmes en Orient ont toujours été renfermées, ou du moins elles ne ſont jamais ſorties de la maiſon qu'avec un voile. Plus les paſſions ſont vives dans ces climats, plus on a gêné les femmes. C'eſt pour les garder qu'on a imaginé les eunuques. La jalouſie inventa l'art de mutiler les hommes pour s'aſſurer de la fidélité des femmes & de l'innocence des filles. Les eunuques étaient déjà très-communs dans le temps où les Juifs étaient en république. On voit que *Samuel* voulant conſerver ſon autorité, & détourner les Juifs de prendre un roi, leur dit que ce roi aura des eunuques à ſon ſervice.

Peut-on croire que dans Babylone, dans la ville la mieux policée de l'Orient, des hommes ſi jaloux de leurs femmes les aient envoyées toutes ſe proſtituer dans un temple aux plus vils étrangers ? que tous les époux & tous les pères aient étouffé ainſi l'honneur & la jalouſie ? que toutes les femmes & toutes les filles aient foulé aux pieds la pudeur ſi naturelle à leur ſexe ? Le ſeſeur de contes *Hérodote* a pu amuſer les Grecs de cette extravagance, mais nul homme ſenſé n'a dû le croire.

Le détracteur de mon oncle & du beau ſexe veut que la choſe ſoit vraie ; & ſa grande raiſon, c'eſt que quelquefois les Gaulois ou Welches ont immolé des hommes (& probablement des captifs) à leur vilain dieu *Teutatès*. Mais de ce que des barbares ont fait

des ſacrifices de ſang humain, de ce que les Juifs immolèrent au Seigneur trente-deux pucelles des trente-deux mille pucelles trouvées dans le camp des Madianites avec ſoixante & un mille ânes, & de ce qu'enfin dans nos derniers temps nous avons immolé tant de juifs dans nos auto-da-fé, ou plutôt dans nos autos-de-fé, à Lisbonne, à Goa, à Madrid, s'enſuit-il que toutes les belles babyloniennes couchaſſent avec des palefreniers étrangers dans la cathédrale de Babylone? La religion de *Zoroaſtre* ne permettait pas aux femmes de manger avec les étrangers; leur aurait-elle permis de coucher avec eux?

L'ennemi de mon oncle, qui me paraît avoir ſes raiſons pour que cette belle coutume s'établiſſe dans les grandes villes, appelle le prophète *Baruch* au ſecours d'*Hérodote*; & il cite le ſixième chapitre de la prophétie de ce ſublime *Baruch*. Mais il ne ſait peut-être pas que ce ſixième chapitre eſt préciſément celui de tout le livre qui eſt le plus évidemment ſuppoſé. C'eſt une lettre prétendue de *Jérémie* aux pauvres juifs qu'on menait enchaînés à Babylone; *St Jérôme* en parle avec le dernier mépris. Pour moi, je ne mépriſe rien de ce qui eſt inſéré dans les livres juifs. Je ſais tout le reſpect qu'on doit à cet admirable peuple, qui ſe convertira un jour & qui ſera le maître de toute la terre.

Voici ce qui eſt dit dans cette lettre ſuppoſée : *On voit dans Babylone des femmes qui ont des ceintures de cordelettes, (ou de rubans) aſſiſes dans les rues, & brûlant des noyaux d'olives. Les paſſans les choiſiſſent, & celle qui a eu la préférence ſe moque de ſa compagne qui a été négligée, & dont on n'a pas délié la ceinture.*

Je veux bien avouer qu'une mode à peu près ſemblable s'eſt établie à Madrid, & dans le quartier du Palais-royal à Paris. Elle eſt fort en vogue dans les rues de Londres ; & les muſicaux d'Amſterdam ont eu une grande réputation.

L'hiſtoire générale des b..... peut être fort curieuſe. Les ſavans n'ont encore traité ce grand ſujet que par parties détachées. Les b..... de Veniſe & de Rome commencent un peu à dégénérer, parce que tous les beaux arts tombent en décadence. C'était ſans doute la plus belle inſtitution de l'eſprit humain avant le voyage de *Chriſtophoro Colombo* aux îles Antilles. La vérole, que la Providence avait reléguée dans ces îles, a inondé depuis toute la chrétienté ; & ces beaux b..... conſacrés à la déeſſe *Aſtarté*, ou *Décerto*, ou *Milita*, ou *Aphrodiſe*, ou *Vénus*, ont perdu aujourd'hui toute leur ſplendeur : je crois bien que l'ennemi de mon oncle les fréquente encore comme des reſtes des mœurs antiques ; mais enfin, ce n'eſt pas une raiſon pour qu'il affirme que la ſuperbe Babylone n'était qu'un vaſte b..... & que la loi du pays ordonnait aux femmes & aux filles des ſatrapes, voire même aux filles du roi d'attendre les paſſans dans les rues. C'eſt bien pis que ſi on diſait que les femmes & les filles des bourgmeſtres d'Amſterdam ſont obligées par la religion calviniſte de ſe donner dans les muſicaux aux matelots hollandais qui reviennent des grandes Indes.

Voilà comme les voyageurs prennent probablement tous les jours un abus de la loi pour la loi même, une groſſière coutume du bas peuple pour un uſage de la cour. J'ai entendu ſouvent mon oncle parler

ſur ce grand ſujet avec une extrême édification. Il diſait que ſur mille quintaux peſant de relations & d'anciennes hiſtoires, on ne trierait pas dix onces de vérités.

Remarquez, s'il vous plaît, mon cher lecteur, la malice du paillard qui outrage ſi clandeſtinement la mémoire de mon oncle ; il ajoute au texte ſacré de *Baruch ;* il le falſifie pour établir ſon b..... dans la cathédrale de Babylone même. Le texte ſacré de l'apocryphe *Bæruch* porte dans la Vulgate : *Mulieres autem circumdatæ funibus in viis ſedent.* Notre ennemi ſacrilége traduit : *Des femmes environnées de cordes ſont aſſiſes dans les allées du temple.* Le mot *temple* n'eſt nulle part dans le texte.

Peut-on pouſſer la débauche au point de vouloir qu'on paillarde ainſi dans les égliſes ? il faut que l'ennemi de mon oncle ſoit un bien vilain homme.

S'il avait voulu juſtifier la paillardiſe par de grands exemples, il aurait pu choiſir ce fameux droit de prélibation, de marquette, de jambage, de cuiſſage, que quelques ſeigneurs de châteaux s'étaient arrogé dans la chrétienté, dans le commencement du beau gouvernement féodal. Des barons, des évêques, des abbés devinrent légiſlateurs, & ordonnèrent que dans tous les mariages autour de leurs châteaux, la première nuit des noces ſerait pour eux. Il eſt bien difficile de ſavoir juſqu'où ils pouſſaient leur légiſlation, s'ils ſe contentaient de mettre une cuiſſe dans le lit de la mariée, comme quand on épouſait une princeſſe par procureur, ou s'ils y mettaient les deux cuiſſes. Mais ce qui eſt avéré, c'eſt que ce droit de cuiſſage, qui était d'abord un droit de guerre, a été

vendu enfin aux vaſſaux par les ſeigneurs, ſoit ſéculiers, ſoit réguliers, qui ont ſagement compris qu'ils pourraient avec l'argent de ce rachat avoir des filles plus jolies.

Mais ſurtout, remarquez, mon cher lecteur, que les coutumes bizarres établies ſur une frontière par quelques brigands, n'ont rien de commun avec les lois des grandes nations; que jamais le droit de cuiſſage n'a été approuvé par nos tribunaux; & jamais les ennemis de mon oncle, tout acharnés qu'ils ſont, ne trouveront une loi babylonienne qui ait ordonné à toutes les dames de la cour de coucher avec les paſſans.

CHAPITRE III.

De l'Alcoran.

NOTRE infame débauché cherche un ſubterfuge chez les Turcs pour juſtifier les dames de Babylone. Il prend la comédie d'*Arlequin Ulla* pour une loi des Turcs. *Dans l'Orient*, dit-il, *ſi un mari répudie ſa femme, il ne peut la reprendre que lorſqu'elle a épouſé un autre homme qui paſſe la nuit avec elle* &c. (1) Mon

(1) En ſuppoſant que la loi exiſte, elle preſcrit ſeulement qu'un homme ne peut reprendre une femme avec laquelle il a fait divorce que lorſqu'elle eſt veuve d'un autre homme, ou qu'elle a été repudiée par lui. Cette loi aurait pour but d'empêcher les époux de ſe ſeparer pour des cauſes très-legères. Un homme riche a pu quelquefois, pour eluder la loi, faire jouer cette comedie.

C'eſt ainſi qu'en Angleterre un homme qui veut ſe ſéparer de ſa femme avec ſon conſentement, ſe fait ſurprendre avec une fille. Dirait-on

paillard ne ſait pas plus ſon Alcoran que ſon Baruch ; qu'il liſe le chapitre II du grand livre arabe donné par l'ange *Gabriël*, & le 45me paragraphe de la *Sonna;* c'eſt dans ce chapitre II, intitulé *la vache*, que le prophète, qui a toujours grand ſoin des dames, donne des lois ſur leur mariage & ſur leur douaire : *Ce ne ſera pas un crime*, dit-il, *de faire divorce avec vos femmes, pourvu que vous ne les ayez pas encore touchées, & que vous n'ayez pas encore aſſigné leur douaire ; & ſi vous vous ſéparez d'elles avant de les avoir touchées, & après avoir établi leur douaire, vous ſerez obligé de leur payer la moitié de leur douaire &c. à moins que le nouveau mari ne veuille pas le recevoir.*

KISRON HECBALAT DOROMFET ERNAM RABOLA ISRON TAMON ERG BEMIN OULDEG EBORI CARAMOUFEN &c.

Il n'y a peut-être point de loi plus ſage : on en abuſe quelquefois chez les Turcs comme on abuſe de tout. Mais en général on peut dire que les lois des Arabes, adoptées par les Turcs leurs vainqueurs, ſont bien auſſi ſenſées pour le moins que les coutumes de nos provinces, qui ſont toujours en oppoſition les unes avec les autres.

Mon oncle feſait grand cas de la juriſprudence turque. Je m'aperçus bien, dans mon voyage à Conſtantinople, que nous connaiſſions très-peu ce

que par la loi d'Angleterre un homme ne peut ſe ſéparer de ſa femme qu'après avoir couché avec une autre devant témoins? Ce ſerait imiter M. *Larcher*, & prendre l'abus ridicule d'une mauvaiſe loi pour la loi même. Mais cette loi, quoique mauvaiſe, ne preſcrit ni dans l'Orient ni dans l'Angleterre une action contraire aux mœurs.

peuple dont nous ſommes ſi voiſins. Nos moines ignorans n'ont ceſſé de le calomnier. Ils appellent toujours ſa religion *ſenſuelle;* il n'y en a point qui mortifie plus les ſens. Une religion qui ordonne cinq prières par jour, l'abſtinence du vin, le jeûne le plus rigoureux, qui défend tous les jeux de haſard, qui ordonne, ſous peine de damnation, de donner deux & demi pour cent de ſon revenu aux pauvres, n'eſt certainement pas une religion voluptueuſe, & ne flatte pas, comme on l'a tant dit, la cupidité & la molleſſe. On s'imagine chez nous que chaque bacha a un ſérail de ſept cents femmes, de trois cents concubines, d'une centaine de jolis pages & d'autant d'eunuques noirs. Ce ſont des fables dignes de nous. Il faut jeter au feu tout ce qu'on a dit juſqu'ici ſur les muſulmans. Nous prétendons qu'ils ſont autant de *Sardanapales*, parce qu'ils ne croient qu'un ſeul DIEU. Un ſavant turc de mes amis, nommé (*) *Notmig*, travaille à préſent à l'hiſtoire de ſon pays; on la traduit à meſure: le public ſera bientôt détrompé de toutes les erreurs débitées juſqu'à préſent ſur les fidelles croyans.

(*) M. l'abbé *Mignot*, conſeiller au grand conſeil, neveu de M. de *Voltaire*.

CHAPITRE IV.

Des Romains.

QUE M. l'abbé *Bazin* était chaſte ! qu'il avait la pudeur en recommandation ! Il dit dans un endroit de ſon ſavant livre, page 52 : *J'aimerais autant croire Dion Caſſius, qui aſſure que les graves ſénateurs de Rome propoſèrent un décret, par lequel Céſar, âgé de cinquante-ſept ans, aurait le droit de jouir de toutes les femmes qu'il voudrait.*

Qu'y a-t-il donc de ſi extraordinaire dans un tel décret, s'écrie notre effronté cenſeur ; il trouve cela tout ſimple ; il préſentera bientôt une pareille requête au parlement : je voudrais bien ſavoir quel âge il a. Tu-dieu quel homme ! Ce *Salomon*, poſſeſſeur de ſept cents femmes & trois cents concubines, n'approchait pas de lui.

CHAPITRE V.

De la ſodomie.

MON oncle, toujours diſcret, toujours ſage, toujours perſuadé que jamais les lois n'ont pu violer les mœurs, s'exprime ainſi dans la *Philoſophie de l'hiſtoire*, page 53 : » Je ne croirai pas davantage *Sextus Empiricus*, qui » prétend que chez les Perſes la pédéraſtie était » ordonnée. Quelle pitié ! Comment imaginer que

» les

» les hommes euſſent fait une loi, qui, ſi elle avait » été exécutée, aurait détruit la race des hommes? » La pédéraſtie, au contraire, était expreſſément » défendue dans le livre du Zend, & c'eſt ce qu'on » voit dans l'abrégé du Zend, le Sadder, où il eſt dit » (porte 9.) *qu'il n'y a point de plus grand péché.*

Qui croirait, mon cher lecteur, que l'ennemi de ma famille ne ſe contente pas de vouloir que toutes les femmes couchent avec le premier venu, mais qu'il veuille encore inſinuer adroitement l'amour des garçons? *Les jéſuites*, dit-il, *n'ont rien à démêler ici.* Hé, mon cher enfant, mon oncle n'a point parlé des jéſuites. Je ſais bien qu'il était à Paris, lorſque le révérend père *Marſi* & le révérend père *Fréron* furent chaſſés du collége de *Louis le grand* pour leurs fredaines; mais cela n'a rien de commun avec *Sextus Empiricus;* cet écrivain doutait de tout, mais perſonne ne doute de l'aventure de ces deux révérends pères.

Pourquoi troubler mal-à-propos leurs manes? dis-tu dans l'apologie que tu fais du péché de Sodome. Il eſt vrai que frère *Marſi* eſt mort, mais frère *Fréron* vit encore. Il n'y a que ſes ouvrages qui ſoient morts; & quand on dit de lui qu'il eſt *ivre-mort* preſque tous les jours, c'eſt par catachrèſe, ou ſi l'on veut par une eſpèce de métonymie.

Tu te complais à citer la diſſertation de feu M. *Jean-Matthieu Geſner*, qui a pour titre, *Socrates ſanctus pederaſta*, *Socrate le ſaint b....* (*d*) En vérité cela eſt

(*d*) Qui le croirait, mon cher lecteur? cela eſt imprimé à la page 209 du livre de M. *Toxotès*, intitulé *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire.*

intolérable; il pourra bien t'arriver pareille aventure qu'à feu M. *Deſchaufour*; l'abbé *Desfontaines* l'eſquiva.

C'eſt une choſe bien remarquable dans l'hiſtoire de l'eſprit humain, que tant d'écrivains folliculaires ſoient ſujets à caution. J'en ai cherché ſouvent la raiſon; il m'a paru que les folliculaires ſont pour la plupart des craſſeux chaſſés des colléges, qui n'ont jamais pu parvenir à être reçus dans la compagnie des dames: ces pauvres gens, preſſés de leurs vilains beſoins, ſe ſatisfont avec les petits garçons qui leur apportent de l'imprimerie la feuille à corriger, ou avec les petits décrotteurs du quartier; c'eſt ce qui était arrivé à l'ex-jéſuite *Desfontaines* prédéceſſeur de l'ex-jéſuite *Fréron.* (*e*)

N'es-tu pas honteux, notre ami, de rappeler toutes ces ordures dans un *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*? Quoi! tu veux faire l'hiſtoire de la ſodomie? *Il aura*, dit-il, *occaſion encore d'en parler dans un autre ouvrage.* Il va chercher juſqu'à un Syrien nommé *Bardeſane*, qui a dit que chez les Velches tous les petits garçons feſaient cette infamie, *Para de gallois oi neoi gamontai.* Fi, vilain! oſes-tu bien mêler ces turpitudes à la ſage bienſéance dont mon oncle s'eſt tant piqué? oſes-tu outrager ainſi les dames, & manquer de reſpect à ce point à l'auguſte impératrice de Ruſſie à qui j'ai dédié le livre inſtructif & ſage de feu M. l'abbé *Bazin*?

(*e*) Un ramonneur à face baſanée,
Le fer en main, les yeux ceints d'un bandeau,
S'allait gliſſant dans une cheminée,
Quand de Sodome un antique bedeau
Vint endoſſer ſa figure inclinée, &c.

CHAPITRE VI.

De l'inceſte.

IL ne ſuffit pas au cruel ennemi de mon oncle d'avoir nié la Providence, d'avoir pris le parti des ridicules fables d'*Hérodote* contre la droite raiſon, d'avoir falſifié Baruch & l'Alcoran, d'avoir fait l'apologie des b..... & de la ſodomie ; il veut encore canoniſer l'inceſte. M. l'abbé *Bazin* a toujours été convaincu que l'inceſte au premier degré, c'eſt-à-dire, entre le père & la fille, entre la mère & le fils, n'a jamais été permis chez les nations policées. L'autorité paternelle, le reſpect filial en ſouffriraient trop. La nature fortifiée par une éducation honnête ſe révolterait avec horreur.

On pouvait épouſer ſa ſœur chez les Juifs, j'en conviens. Lorſqu'*Ammon* fils de *David* viola ſa ſœur *Thamar* fille de *David*, *Thamar* lui dit en propres mots : *Ne me faites pas des ſottiſes, car je ne pourrais ſupporter cet opprobre, & vous paſſerez pour un fou ; mais demandez-moi au roi mon père en mariage, & il ne vous refuſera pas.*

Cette coutume eſt un peu contradictoire avec le Lévitique : mais les contradictoires ſe concilient ſouvent. Les Athéniens épouſaient leurs ſœurs de père, les Lacédémoniens leurs ſœurs utérines, les Egyptiens leurs ſœurs de père & de mère. Cela n'était pas permis au Romains, ils ne pouvaient même ſe marier avec leurs nièces. L'empereur

Claude fut le ſeul qui obtint cette grâce du ſénat. Chez nous autres remués de barbares on peut épouſer ſa nièce avec la permiſſion du pape, moyennant la taxe ordinaire, qui va, je crois, à quarante mille petits écus en comptant les menus frais. J'ai toujours entendu dire qu'il n'en avait coûté que quatre-vingts mille francs à M. de *Montmartel*. J'en connais qui ont couché avec leurs nièces à bien meilleur marché. Enfin il eſt inconteſtable que le pape a de droit divin la puiſſance de diſpenſer de toutes les lois. Mon oncle croyait même que dans un cas preſſant ſa ſainteté pouvait permettre à un frère d'épouſer ſa ſœur, ſurtout s'il s'agiſſait évidemment de l'avantage de l'Egliſe ; car mon oncle était très-grand ſerviteur du pape.

A l'égard de la diſpenſe pour épouſer ſon père ou ſa mère, il croyait le cas très-embarraſſant ; & il doutait, ſi j'oſe le dire, que le droit divin du St Père pût s'étendre juſque-là. Nous n'en avons, ce me ſemble, aucun exemple dans l'hiſtoire moderne.

Ovide à la vérité dit dans ſes belles métamorphoſes :

> . . . . . *Gentes tamen eſſe feruntur*
> *In quibus & nato genitrix & nata parenti*
> *Jungitur, & pietas geminato creſcit amore.*

Ovide avait ſans doute en vue les Perſans babyloniens, que les Romains leurs ennemis accuſaient de cette infamie.

Le partiſan des péchés de la chair, qui a écrit contre mon oncle, le défie de trouver un autre paſſage que celui de *Catulle*. Hé bien, qu'en réſulterait-il ? qu'on n'aurait trouvé qu'un accuſateur contre

les Perſes, & que par conſéquent on ne doit point les juger coupables. Mais c'eſt aſſez qu'un auteur ait donné crédit à une fauſſe rumeur pour que vingt auteurs en ſoient les échos. Les Hongrois aujourd'hui ſont aux Turcs mille reproches qui ne ſont pas mieux fondés.

Grotius lui-même, dans ſon aſſez mauvais livre ſur la religion chrétienne, va juſqu'à citer la fable du pigeon de *Mahomet*. On tâche toujours de rendre ſes ennemis odieux & ridicules.

Notre ennemi n'a pas lu ſans doute un extrait du Zenda-Veſta de *Zoroaſtre*, communiqué dans Surate à *Lordius* par un de ces mages qui ſubſiſtent encore. Les ignicoles ont toujours eu la permiſſion d'avoir cinq femmes : mais il eſt dit expreſſément qu'il leur a toujours été défendu d'épouſer leurs couſines. Voilà qui eſt poſitif. *Tavernier* dans ſon livre IV avoue que cette vérité lui a été confirmée par un autre mage.

Pourquoi donc notre inceſtueux adverſaire trouve-t-il mauvais que M. l'abbé *Bazin* ait défendu les anciens Perſes ? pourquoi dit-il qu'il était d'uſage de coucher avec ſa mère ? Que gagne-t-il à cela ? Veut-il introduire cet uſage dans nos familles ? Ah ! qu'il ſe contente des bonnes fortunes de Babylone.

CHAPITRE VII.

De la beſtialité, & du bouc du ſabbat.

IL ne manquait plus au barbare ennemi de mon oncle que le péché de beſtialité ; il en eſt enfin convaincu. M. l'abbé *Bazin* avait étudié à fond l'hiſtoire de la ſorcellerie depuis *Jannès* & *Mambrès* conſeillers du roi ſorciers, à la cour de *Pharaon*, juſqu'au révérend père *Girard*, accuſé juridiquement d'avoir endiablé la damoiſelle *Cadière* en ſoufflant ſur elle. Il ſavait parfaitement tous les différens degrés par leſquels le ſabbat & l'adoration du bouc avaient paſſé. C'eſt bien dommage que ſes manuſcrits ſoient perdus. Il dit un mot de ces grands ſecrets dans ſa philoſophie de l'hiſtoire. *Le bouc avec lequel les ſorcières étaient ſuppoſées s'accoupler, vient de cet ancien commerce que les Juifs eurent avec les boucs dans le déſert, ce qui leur eſt reproché dans le Lévitique.*

Remarquez, s'il vous plaît, la diſcrétion & la pudeur de mon oncle. Il ne dit pas que les ſorcières s'accouplent avec un bouc, il dit qu'elles ſont ſuppoſées s'accoupler.

Et là-deſſus, voilà mon homme qui s'échauffe comme un Calabrois pour ſa chèvre, & qui vous parle à tort & à travers de fornication avec des animaux, & qui vous cite *Pindare* & *Plutarque* pour vous prouver que les dames de la dynaſtie de Mendès couchaient publiquement avec des boucs. Voyez comme il veut juſtifier les Juifs par les Mendéſiennes. Juſqu'à quand outragera-t-il les dames? Ce n'eſt

pas assez qu'il prostitue les princesses de Babylone aux muletiers, il donne des boucs pour amans aux princesses de Mendès. Je l'attends aux Parisiennes.

Il est très-vrai, & je l'avoue en soupirant, que le Lévitique fait ce reproche aux dames juives qui erraient dans le désert. Je dirai pour leur justification qu'elles ne pouvaient se laver dans un pays qui manque d'eau absolument, & où l'on est encore obligé d'en faire venir à dos de chameau. Elles ne pouvaient changer d'habits, ni de souliers, puisqu'elles conservèrent quarante ans leurs mêmes habits par un miracle spécial. Elles n'avaient point de chemise. Les boucs du pays purent très-bien les prendre pour des chèvres à leur odeur. Cette conformité put établir quelque galanterie entre les deux espèces ; mon oncle prétendait que ce cas avait été très-rare dans le désert, comme il avait vérifié qu'il est assez rare en Calabre malgré tout ce qu'on en dit. Mais enfin il lui paraissait évident que quelques dames juives étaient tombées dans ce péché. Ce que dit le Lévitique ne permet guère d'en douter. On ne leur aurait pas reproché des intrigues amoureuses dont elles n'auraient pas été coupables.

Et qu'ils n'offrent plus aux velus avec lesquels ils ont forniqué. Lévitique, chap. XVII.

Les femmes ne forniqueront point avec les bêtes. Chap. XIX.

La femme qui aura servi de succube à une bête sera punie avec la bête, & leur sang retombera sur eux. Chap. XX.

Cette expression remarquable, *leur sang retombera sur eux*, prouve évidemment que les bêtes passaient

alors pour avoir de l'intelligence. Non-ſeulement le ſerpent & l'âneſſe avaient parlé, mais DIEU, après le déluge, avait fait un pacte, une alliance avec les bêtes. C'eſt pourquoi de très-illuſtres commentateurs trouvent la punition des bêtes qui avaient ſubjugué des femmes, très-analogue à tout ce qui eſt dit des bêtes dans la ſainte écriture. Elles étaient capables de bien & de mal. Quant aux velus, on croit dans tout l'Orient que ce ſont des ſinges. Mais il eſt ſûr que les Orientaux ſe ſont trompés en cela, car il n'y a point de ſinges dans l'Arabie déſerte. Ils ſont trop aviſés pour venir dans un pays aride où il faut faire venir de loin le manger & le boire. Par les velus il faut abſolument entendre les boucs.

Il eſt conſtant que la cohabitation des ſorcières avec un bouc, la coutume de le baiſer au derrière, qui eſt paſſée en proverbe, la danſe ronde qu'on exécute autour de lui, les petits coups de verveine dont on le frappe, & toutes les cérémonies de cette orgie viennent des Juifs qui les tenaient des Egyptiens; car les Juifs n'ont jamais rien inventé.

Je poſſède un manuſcrit juif, qui a je crois plus de deux mille ans d'antiquité; il me paraît que l'original doit être du temps du premier ou du ſecond *Ptolomée;* c'eſt un détail de toutes les cérémonies de l'adoration du bouc, & c'eſt probablement ſur un exemplaire de cet ouvrage que ceux qui ſe ſont adonnés à la magie, ont compoſé ce qu'on appelle le *grimoire.* Un grand d'Eſpagne m'en a offert cent louis d'or, je ne l'aurais pas donné pour deux cents. Jamais le bouc n'eſt appelé que le *velu* dans

cet ouvrage. Il confondrait bien toutes les mauvaises critiques de l'ennemi de feu mon oncle.

Au reſte je ſuis bien aiſe d'apprendre à la dernière poſtérité qu'un ſavant d'une grande ſagacité ayant vu dans ce chapitre que M. *** eſt convaincu de *beſtialité*, a mis en marge, liſez *bêtiſe*.

CHAPITRE VIII.

D'Abraham & de Ninon l'Enclos.

MONSIEUR l'abbé *Bazin* était perſuadé avec *Onkelos* & avec tous les juifs orientaux qu'*Abraham* était âgé d'environ cent trente-cinq ans quand il quitta la Chaldée. Il importe fort peu de ſavoir préciſément quel âge avait le père des croyans. Quand DIEU nous jugera tous dans la vallée de Joſaphat, il eſt probable qu'il ne nous punira pas d'avoir été de mauvais chronologiſtes comme le détracteur de mon oncle. Il ſera puni pour avoir été vain, inſolent, groſſier & calomniateur, & non pour avoir manqué d'eſprit & avoir ennuyé les dames.

Il eſt bien vrai qu'il eſt dit dans la Genèſe qu'*Abraham* ſortit d'Aran en Méſopotamie âgé de ſoixante & quinze après la mort de ſon père *Tharé* le potier : mais il eſt dit auſſi dans la Genèſe que *Tharé* ſon père l'ayant engendré à ſoixante & dix ans, vécut juſqu'à deux cents cinq. Il faut donc abſolument expliquer l'un des deux par l'autre. Si *Abraham* ſortit de la Chaldée après la mort de *Tharé*

âgé de deux cents cinq ans, & ſi *Tharé* l'avait eu à l'âge de ſoixante & dix, il eſt clair qu'*Abraham* avait juſte cent trente-cinq ans lorſqu'il ſe mit à voyager. Notre lourd adverſaire propoſe un autre ſyſteme pour eſquiver la difficulté ; il appelle *Philon* le juif à ſon ſecours, & il croit donner le change à mon cher lecteur en diſant que la ville d'Aran eſt la même que Carrès. Je ſuis bien ſûr du contraire, & je l'ai vérifié ſur les lieux. Mais quel rapport, je vous prie, la ville de Carrès a-t-elle avec l'âge d'*Abraham* & de *Sara* ?

On demandait encore à mon oncle comment *Abraham*, venu de Méſopotamie, pouvait ſe faire entendre à Memphis. Mon oncle répondait qu'il n'en ſavait rien, qu'il ne s'en embarraſſait guère, qu'il croyait tout ce qui ſe trouve dans la ſainte écriture, ſans vouloir l'expliquer, & que c'était l'affaire de meſſieurs de ſorbonne qui ne ſe ſont jamais trompés.

Ce qui eſt bien plus important, c'eſt l'impiété avec laquelle notre mortel ennemi compare *Sara*, la femme du père des croyans, avec la fameuſe *Ninon l'Enclos*. Il ſe demande comment il ſe peut faire que *Sara*, âgée de ſoixante & quinze ans, allant de Sichem à Memphis ſur ſon âne pour chercher du blé, enchantât le cœur du roi de la ſuperbe Egypte, & fît enſuite le même effet ſur le petit roi de Gérar dans l'Arabie déſerte. Il répond à cette difficulté par l'exemple de *Ninon*. *On ſait*, dit-il, *qu'à l'âge de quatre-vingts ans Ninon ſut inſpirer à l'abbé Gédoin des ſentimens qui ne ſont faits que pour la jeuneſſe ou l'âge viril.* Avouez, mon cher lecteur, que voilà

une plaiſante manière d'expliquer l'écriture ſainte ; il veut s'égayer, il croit que c'eſt-là le bon ton. Il veut imiter mon oncle : mais, quand certain animal à longues oreilles veut donner la patte comme le petit chien, vous ſavez comme on le renvoie.

Il ſe trompe ſur l'hiſtoire moderne comme ſur l'ancienne. Perſonne n'eſt plus en état que moi de rendre compte des dernières années de Mlle de l'*Enclos*, qui ne reſſemblait en rien à *Sara*. Je ſuis ſon légataire. Je l'ai vue les dernières années de ſa vie. Elle était ſèche comme une momie. Il eſt vrai qu'on lui préſenta l'abbé de *Gédoin* qui ſortait alors des jéſuites, mais non pas pour les mêmes raiſons que les *Desfontaines* & les *Frérons* en ſont ſortis. J'allais quelquefois chez elle avec cet abbé qui n'avait d'autre maiſon que la nôtre. Il était fort éloigné de ſentir des déſirs pour une décrépite ridée qui n'avait ſur les os qu'une peau jaune tirant ſur le noir.

Ce n'était point l'abbé de *Gédoin* à qui on imputait cette folie ; c'était à l'abbé de *Châteauneuf*, frère de celui qui avait été ambaſſadeur à Conſtantinople. *Châteauneuf* avait eu en effet la fantaiſie de coucher avec elle vingt ans auparavant. Elle était encore aſſez belle à l'âge de près de ſoixante années. Elle lui donna en riant un rendez-vous pour un certain jour du mois. Et pourquoi ce jour-là plutôt qu'un autre ? lui dit l'abbé de *Châteauneuf*. C'eſt que j'aurai alors ſoixante ans juſte, lui dit-elle. Voilà la vérité de cette hiſtoriette qui a tant couru, & que l'abbé de *Châteauneuf*, mon bon parrain, à qui je dois mon baptême, m'a raconté ſouvent dans mon enfance,

pour me former l'eſprit & le cœur ; mais Mlle l'*Enclos* ne s'attendait pas d'être un jour comparée à *Sara*, dans un libelle fait contre mon oncle.

Quoiqu'*Abraham* ne m'ait point mis ſur ſon teſtament, & que *Ninon l'Enclos* m'ait mis ſur le ſien, cependant je la quitte ici pour le père des croyans. Je ſuis obligé d'apprendre à l'abbé *Fou....* détracteur de mon oncle, ce que penſent d'*Abraham* tous les Guèbres que j'ai vus dans mes voyages. Ils l'appellent *Ebrahim*, & lui donnent le ſurnom de *Zer ateukt ;* c'eſt notre *Zoroaſtre.* Il eſt conſtant que ces Guèbres diſperſés, & qui n'ont jamais été mêlés avec les autres nations, dominaient dans l'Aſie avant l'établiſſement de la horde juive, & qu'*Abraham* était de Chaldée, puiſque le Pentateuque le dit. M. l'abbé *Bazin* avait approfondi cette matière ; il me diſait ſouvent : Mon neveu, on ne connaît pas aſſez les Guèbres, on ne connaît pas aſſez *Ebrahim ;* croyez-moi, liſez avez attention le Zenda-Veſta & le Védam.

CHAPITRE IX.

De Thèbes, de Boſſuet & de Rollin.

MON oncle, comme je l'ai déjà dit, aimait le merveilleux, la fiction en poëſie ; mais il les déteſtait dans l'hiſtoire ; il ne pouvait ſouffrir qu'on mît des conteurs de fables à côté des *Tacites*, ni des *Grégoires de Tours* auprès des *Rapin-Thoyras.* Il fut ſéduit dans ſa jeuneſſe par le ſtyle brillant du diſcours

de *Boſſuet* ſur l'*Hiſtoire univerſelle*. Mais quand il eut un peu étudié l'hiſtoire & les hommes, il vit que la plupart des auteurs n'avaient voulu écrire que des menſonges agréables, & étonner leurs lecteurs par d'incroyables aventures. Tout fut écrit comme les *Amadis*. Mon oncle riait quand il voyait *Rollin* copier *Boſſuet* mot à mot, & *Boſſuet* copier les anciens, qui ont dit que dix mille combattans ſortaient par chacune des cent portes de Thèbes, & encore deux cents chariots armés en guerre par chaque porte; cela ferait un million de ſoldats dans une ſeule ville, ſans compter les cochers & les guerriers qui étaient ſur les chariots, ce qui ferait encore quarante mille hommes de plus, à deux perſonnes ſeulement par chariot.

Mon oncle remarquait très-juſtement qu'il eût fallu au moins cinq ou ſix millions d'habitans dans cette ville de Thèbes pour fournir ce nombre de guerriers; il ſavait qu'il n'y a pas aujourd'hui plus de trois millions de têtes en Egypte; il ſavait que *Diodore de Sicile* n'en admettait pas davantage de ſon temps : ainſi il rabattait beaucoup de toutes les exagérations de l'antiquité.

Il doutait qu'il y eût eu un *Séſoſtris* qui partit d'Egypte pour aller conquérir le monde entier avec ſix cents mille hommes & vingt-ſept mille chars de guerre. Cela lui paraiſſait digne de *Picrocole* dans *Rabelais*. La manière dont cette conquête du monde entier fut préparée, lui paraiſſait encore plus ridicule. Le père de *Séſoſtris* avait deſtiné ſon fils à cette belle expédition ſur la foi d'un ſonge; car les ſonges alors étaient des avis certains envoyés par le ciel, & le

fondement de toutes les entrepriſes. Le bon homme, dont on ne dit pas même le nom, s'aviſa de deſtiner tous les enfans qui étaient nés le même jour que ſon fils à l'aider dans la conquête de la terre, & pour en faire autant de héros, il ne leur donnait à déjeûner qu'après les avoir fait courir cent quatre-vingts ſtades tout d'une haleine ; c'eſt bien courir dans un pays fangeux où l'on enfonce juſqu'à mi-jambe, & où preſque tous les meſſages ſe font par bateau ſur les canaux.

Que fait l'impitoyable cenſeur de mon oncle ? au lieu de ſentir tout le ridicule de cette hiſtoire, il s'aviſe d'évaluer le grand & le petit ſtade, & il croit prouver que les petits enfans deſtinés à vaincre toute la terre, ne couraient que trois de nos grandes lieues & demie pour avoir à déjeûner.

Il s'agit bien vraiment de ſavoir au juſte ſi *Séſoſtris* comptait par grand ou petit ſtade, lui qui n'avait jamais entendu parler de ſtade qui eſt une meſure grecque. Voilà le ridicule de preſque tous les commentateurs, des ſcoliaſtes ; ils s'attachent à l'explication arbitraire d'un mot inutile, & négligent le fond des choſes. Il eſt queſtion ici de détromper les hommes ſur les fables dont on les a bercés depuis tant de ſiècles. Mon oncle pèſe les probabilités dans la balance de la raiſon ; il rappelle les lecteurs au bon ſens, & on vient nous parler de grands & de petits ſtades !

J'avouerai encore que mon oncle levait les épaules quand il liſait dans *Rollin* que *Xerxès* avait fait donner trois cents coups de fouet à la mer, qu'il avait fait jeter dans l'Helleſpont une paire de menottes

pour l'enchaîner, qu'il avait écrit une lettre menaçante au mont Athos, & qu'enfin lorſqu'il arriva au Pas des Thermopiles, où deux hommes de front ne peuvent paſſer, il était ſuivi de cinq millions deux cents quatre-vingt-trois mille deux cents vingt perſonnes, comme le dit le véridique & exact *Hérodote*.

Mon oncle diſait toujours, ſerrez, ſerrez, en liſant ces contes de ma mère l'oie. Il diſait: *Hérodote* a bien fait d'amuſer & de flatter des Grecs par ces romans, & *Rollin* a mal fait de ne les pas réduire à leur juſte valeur en écrivant pour des Français du dix-huitième ſiècle.

CHAPITRE X.

Des prêtres ou prophètes ou ſchoen d'Egypte.

Oui, barbare, les prêtres d'Egypte s'appelaient *Schoen*, & la Genèſe ne leur donne pas d'autre nom, la Vulgate même rend ce nom par *Sacerdos*. Mais qu'importe les noms? Si tu avais ſu profiter de la philoſophie de mon oncle, tu aurais recherché quelles étaient les fonctions de ces ſchoen, leurs ſciences, leurs impoſtures; tu aurais tâché d'apprendre ſi un ſchoen était toujours en Egypte un homme conſtitué en dignité, comme parmi nous un évêque, & même un archidiacre, ou ſi quelquefois on s'arrogeait le titre de *ſchoen*, comme on s'appelle parmi nous *Monſieur l'abbé*, ſans abbaye; ſi un ſchoen, pour avoir été précepteur d'un grand ſeigneur, & pour être nourri dans ſa maiſon, avait

le droit d'attaquer impunément les vivans & les morts, & d'écrire ſans eſprit contre des Egyptiens qui paſſaient pour en avoir. (2)

Je ne doute pas qu'il n'y ait eu des ſchoen fort ſavans ; par exemple, ceux qui firent aſſaut de prodiges avec *Moïſe*, qui changèrent toutes les eaux de l'Egypte en ſang, qui couvrirent tout le pays de grenouilles, qui firent naître juſqu'à des poux, mais qui ne purent les chaſſer ; car il y a dans le texte hébreu : *Ils firent ainſi ; mais pour chaſſer les poux, ils ne le purent.* La Vulgate les traite plus durement : elle dit qu'ils ne purent même produire des poux.

Je ne ſais ſi tu es ſchoen, & ſi tu fais ces beaux prodiges, car on dit que tu es fort initié dans les myſtères des ſchoen de St Médard ; mais je préférerai toujours un ſchoen doux, modeſte, honnête, à un ſchoen qui dit des injures à ſon prochain, à un ſchoen qui cite ſouvent à faux & qui raiſonne comme il cite, à un ſchoen qui pouſſe l'horreur juſqu'à dire que M. l'abbé *Bazin* entendait mal le grec, parce que ſon typographe a oublié un ſigma, & a mis un *oi* pour un *ei*.

Ah ! mon fils, quand on a calomnié ainſi les morts, il faut faire pénitence le reſte de ſa vie.

(2) Il s'agit ici de l'abbé *Foucher* de l'académie des belles-lettres, précepteur du duc de *la Trimouille*. Cet abbé était janſeniſte ; il crut que ſa conſcience l'obligeait à écrire contre M. de *Voltaire* ; mais la grâce lui manqua.

CHAPITRE

CHAPITRE XI.

Du temple de Tyr.

JE paſſe ſous ſilence une infinité de menues mépriſes du ſchoen enragé contre mon oncle; mais je vous demande, mon cher lecteur, la permiſſion de vous faire remarquer comme il eſt malin. M. l'abbé *Bazin* avait dit que le temple d'*Hercule* à Tyr n'était pas des plus anciens. Les jeunes dames qui ſortent de l'opéra comique pour aller chanter à table les jolies chanſons de M. *Collet;* les jeunes officiers, les conſeillers, même de grand'chambre, M^rs^ les fermiers-généraux, enfin tout ce qu'on appelle à Paris la *bonne compagnie*, ſe ſoucieront peut-être fort peu de ſavoir en quelle année le temple d'*Hercule* fut bâti. Mon oncle le ſavait. Son implacable perſécuteur ſe contente de dire vaguement qu'il était auſſi ancien que la ville; ce n'eſt pas là répondre; il faut dire en quel temps la ville fut bâtie. C'eſt un point trop intéreſſant dans la ſituation préſente de l'Europe. Voici les propres paroles de l'abbé *Bazin :*

„ Il eſt dit dans les annales de la Chine que les „ premiers empereurs ſacrifiaient dans un temple. „ Celui d'*Hercule* à Tyr ne paraît pas être des plus „ anciens; *Hercule* ne fut jamais chez aucun peuple „ qu'une divinité ſecondaire, cependant le temple „ de Tyr eſt très-antérieur à celui de Judée. *Hiram* „ en avait un magnifique lorſque *Salomon* aidé par

„ *Hiram* bâtit le ſien. *Hérodote*, qui voyagea chez les „ Tyriens, dit que de ſon temps les archives de Tyr „ ne donnaient à ce temple que deux mille trois „ cents ans d'antiquité. „

Il eſt clair par-là que le temple de Tyr n'était antérieur à celui de *Salomon* que d'environ douze cents années. Ce n'eſt pas là une antiquité bien reculée, comme tous les ſages en conviendront. Hélas! preſque toutes nos antiquités ne ſont que d'hier; il n'y a que quatre mille ſix cents ans qu'on éleva un temple dans Tyr. Vous ſentez, ami lecteur, combien quatre mille ſix cents ans ſont peu de choſe dans l'étendue des ſiècles, combien nous ſommes peu de choſe, & ſurtout combien un pédant orgueilleux eſt peu de choſe.

Quant au divin *Hercule*, dieu de Tyr, qui dépucela cinquante demoiſelles en une nuit, mon oncle ne l'appelle que *dieu ſecondaire*. Ce n'eſt pas qu'il eût trouvé quelqu'autre dieu des gentils qui en eût fait davantage, mais il avait de très-bonnes raiſons pour croire que tous les dieux de l'antiquité, ceux mêmes *majorum gentium*, n'étaient que des dieux du ſecond ordre, auxquels préſidait le dieu formateur, le maître de l'univers, le *Deus optimus* des Romains, le *Knef* des Egyptiens, l'*Iaho* des Phéniciens, le *Mithra* des Babyloniens, le *Zeus* des Grecs maître des dieux & des hommes, l'*Iezad* des anciens Perſans. Mon oncle, adorateur de la Divinité, ſe complaiſait à voir l'univers entier adorer un dieu unique, malgré les ſuperſtitions abominables dans leſquelles toutes les nations anciennes, excepté les lettrés chinois, ſe ſont plongées.

CHAPITRE XII.

Des Chinois.

QUEL eſt donc cet acharnement de notre adverſaire contre les Chinois & contre tous les gens ſenſés de l'Europe qui rendent juſtice aux Chinois? Le barbare n'héſite point à dire, *que les petits philoſophes ne donnent une ſi haute antiquité à la Chine que pour décréditer l'Ecriture.*

Quoi! c'eſt pour décréditer l'écriture ſainte que l'archevêque *Navarette*, *Gonzales de Mendoza*, *Hennengius*, *Louis de Guſman*, *Semmedo* & tous les miſſionnaires, ſans en excepter un ſeul, s'accordent à faire voir que les Chinois doivent être raſſemblés en corps de peuple depuis plus de cinq mille années? Quoi! c'eſt pour inſulter à la religion chrétienne qu'en dernier lieu le père *Parennin* a réfuté avec tant d'évidence la chimère d'une prétendue colonie envoyée d'Egypte à la Chine? Ne ſe laſſera-t-on jamais au bout de nos terres occidentales de conteſter aux peuples de l'Orient leurs titres, leurs arts & leurs uſages? Mon oncle était fort irrité contre cette témérité abſurde. Mais comment accorderons-nous le texte hébreu avec le ſamaritain? Hé morbleu, comme vous pourrez, diſait mon oncle; mais ne vous faites pas moquer des Chinois; laiſſez-les en paix comme ils vous y laiſſent.

Ecoute, cruel ennemi de feu mon cher oncle;

tâche de répondre à l'argument qu'il pouſſa vigoureuſement dans ſa brochure en quatre volumes de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations.* Mon oncle était auſſi ſavant que toi, mais il était mieux ſavant, comme dit *Montaigne*, ou ſi tu veux il était auſſi ignorant que toi, (car en vérité que ſavons-nous ?) mais il raiſonnait, il ne compilait pas. Or voici comme il raiſonne puiſſamment dans le premier volume de cet *Eſſai ſur les mœurs &c.* page 253 & 254, où il ſe moque de beaucoup d'hiſtoires.

» Qu'importe, après tout, que ces livres ren-
» ferment, ou non, une chronologie toujours ſure?
» Je veux que nous ne ſachions pas en quel temps
» préciſément vécut *Charlemagne:* dès qu'il eſt cer-
» tain qu'il a fait de vaſtes conquêtes avec de grandes
» armées, il eſt clair qu'il eſt né chez une nation
» nombreuſe, formée en corps de peuple par une
» longue ſuite de ſiècles. Puis donc que l'empereur
» *Hiao*, qui vivait inconteſtablement plus de deux
» mille quatre cents ans avant notre ère, conquit
» tout le pays de la Corée, il eſt indubitable que ſon
» peuple était de l'antiquité la plus reculée. De plus,
» les Chinois inventèrent un cycle, un comput qui
» commence deux mille ſix cents deux ans avant le
» nôtre. Eſt-ce à nous à leur conteſter une chrono-
» logie unanimement reçue chez eux, à nous qui
» avons ſoixante ſyſtèmes différens pour compter
» les temps anciens, & qui ainſi n'en avons pas un?

» Les hommes ne multiplient pas auſſi aiſément
» qu'on le penſe: le tiers des enfans eſt mort au
» bout de dix ans. Les calculateurs de la propagation
» de l'eſpèce humaine ont remarqué qu'il faut des

„ circonſtances favorables & rares pour qu'une nation „ s'accroiſſe d'un vingtième au bout de cent années ; „ & très-ſouvent il arrive que la peuplade diminue, „ au lieu d'augmenter. De ſavans chronologiſtes ont „ ſupputé qu'une ſeule famille après le déluge, „ toujours occupée à peupler, & ſes enfans s'étant „ occupés de même, il ſe trouva en deux cents „ cinquante ans beaucoup plus d'habitans que n'en „ contient aujourd'hui l'univers. Il s'en faut beau- „ coup que le *Talmud* & les *Mille & une nuits* aient „ inventé rien de plus abſurde. On ne fait point „ ainſi des enfans à coups de plume. Voyez nos „ colonies ; voyez ces archipels immenſes de l'Aſie „ dont il ne ſort perſonne. Les Maldives, les Phi- „ lippines, les Moluques n'ont pas le nombre „ d'habitans néceſſaire. Tout cela eſt encore une „ nouvelle preuve de la prodigieuſe antiquité de la „ population de la Chine. „

Il n'y a rien à répondre, mon ami.

Voici encore comme mon oncle raiſonnait. *Abraham* s'en va chercher du blé avec ſa femme en Egypte l'année qu'on dit être la 1917e avant notre ère, il y a tout juſte trois mille ſept cents quatorze ans ; c'était quatre cents vingt-huit ans après le déluge univerſel. Il va trouver le pharaon, le roi d'Egypte ; il trouve des rois par-tout, à Sodome, à Gomorre, à Gérar, à Salem : déjà même on avait bâti la tour de Babel environ trois cents quatorze ans avant le voyage d'*Abraham* en Egypte. Or, pour qu'il y ait tant de rois, & qu'on bâtiſſe de ſi belles tours, il eſt clair qu'il faut bien des ſiècles. L'abbé *Bazin* s'en tenait là ; il laiſſait le lecteur tirer ſes concluſions.

O l'homme discret que feu M. l'abbé *Bazin !* aussi avait-il vécu familièrement avec *Jérôme Carré*, *Guillaume Vadé*, feu M. *Ralph* auteur de *Candide*, & plusieurs autres grands personnages du siècle. Dis-moi qui tu hantes, & je te dirai qui tu es.

CHAPITRE XIII.

De l'Inde & du Védam.

L'ABBÉ *Bazin*, avant de mourir, envoya à la bibliothèque du roi le plus précieux manuscrit qui soit dans tout l'Orient. C'est un ancien commentaire d'un brame nommé *Shumontou* sur le Védam, qui est le livre sacré des anciens brachmanes. Ce manuscrit est incontestablement du temps où l'ancienne religion des gymnosophistes commençait à se corrompre ; c'est après nos livres sacrés le monument le plus respectable de la croyance de l'unité de DIEU ; il est intitulé : Ezour-Védam, comme qui dirait le vrai Védam, le Védam expliqué, le pur Védam. On ne peut pas douter qu'il n'ait été écrit avant l'expédition d'*Alexandre* dans les Indes, puisque long-temps avant *Alexandre*, l'ancienne religion bramine ou abramine, l'ancien culte enseigné par *Brama*, avaient été corrompus par des superstitions & par des fables. Ces superstitions même avaient pénétré jusqu'à la Chine du temps de *Confutzée*, qui vivait environ trois cents ans avant *Alexandre*. L'auteur de l'Ezour-Védam combat toutes ces superstitions qui commençaient à naître

de ſon temps. Or, pour qu'elles aient pu pénétrer de l'Inde à la Chine, il faut un aſſez grand nombre d'années : ainſi, quand nous ſuppoſerons que ce rare manuſcrit a été écrit environ quatre cents ans avant la conquête d'une partie de l'Inde par *Alexandre*, nous ne nous éloignerons pas beaucoup de la vérité.

Shumontou combat toutes les eſpèces d'idolâtrie dont les Indiens commençaient alors à être infectés ; & ce qui eſt extrêmement important, c'eſt qu'il rapporte les propres paroles du Védam, dont aucun homme en Europe juſqu'à préſent n'avait connu un ſeul paſſage. Voici donc ces propres paroles du Védam attribué à *Brama*, citées dans l'Ezour-Védam :

C'eſt l'être ſuprême qui a tout créé, le ſenſible & l'inſenſible ; il y a eu quatre âges différens : tout périt à la fin de chaque âge, tout eſt ſubmergé, & le déluge eſt un paſſage d'un âge à l'autre &c.

Lorſque DIEU *exiſtait ſeul, & que nul autre être n'exiſtait avec lui, il forma le deſſein de créer le monde ; il créa d'abord le temps, enſuite l'eau & la terre ; & du mélange des cinq élémens, à ſavoir, la terre, l'eau, le feu, l'air & la lumière, il en forma les différens corps, & leur donna la terre pour leur baſe. Il fit ce globe que nous habitons en forme ovale comme un œuf. Au milieu de la terre eſt la plus haute de toutes les montagnes nommée Mérou, (c'eſt l'Immaüs.) Adimo, (c'eſt le nom du premier homme) ſortit des mains de* DIEU. *Pocriti eſt le nom de ſon épouſe. D'Adimo naquit Brama, qui fut le légiſlateur des nations & le père des brames.*

Une preuve non moins forte que ce livre fut écrit long-temps avant *Alexandre*, c'eſt que les noms des fleuves & des montagnes de l'Inde ſont les mêmes

que dans le Hanſcrit, qui eſt la langue ſacrée des brachmanes. On ne trouve pas dans l'Ezour-Védam un ſeul des noms que les Grecs donnèrent aux pays qu'ils ſubjuguèrent. L'Inde s'appelle *Zomboudipo*, le Gange *Zanoubi*, le mont Immaüs *Mérou*. &c.

Notre ennemi jaloux des ſervices que l'abbé *Bazin* a rendu aux lettres, à la religion & à la patrie, ſe ligue avec le plus implacable ennemi de notre chère patrie, de nos lettres & de notre religion, le docteur *Warburton*, devenu je ne ſais comment évêque de Gloceſtre, commentateur de *Shakeſpeare* & auteur d'un gros fatras contre l'immortalité de l'ame, ſous le nom de la divine légation de *Moïſe*: il rapporte une objection de ce brave prêtre hérétique contre l'opinion de l'abbé *Bazin* bon catholique, & contre l'évidence que l'Ezour-Védam a été écrit avant *Alexandre*. Voici l'objection de l'évêque.

» Cela eſt auſſi judicieux qu'il le ſerait d'obſerver » que les annales des Sarrazins & des Turcs ont » été écrites avant les conquêtes d'*Alexandre*, parce » que nous n'y remarquons point les noms que » les Grecs impoſèrent aux rivières, aux villes & » aux contrées qu'ils conquirent dans l'Aſie mineure, » & qu'on n'y lit que les noms anciens qu'elles » avaient depuis les premiers temps. Il n'eſt jamais » entré dans la tête de ce poëte que les Indiens & » les Arabes pouvaient exactement avoir la même » envie de rendre les noms primitifs aux lieux d'où » les Grecs avaient été chaſſés. »

Warburton ne connaît pas plus les vraiſemblances que les bienſéances. Les Turcs & les Grecs modernes ignorent aujourd'hui les anciens noms du pays que

les uns habitent en vainqueurs & les autres en eſclaves. Si nous déterrions un ancien manuſcrit grec, dans lequel Stamboul fut appelé Conſtantinople, l'Atméïdam Hippodrome, Scutari le faubourg de Chalcédoine, le cap Janiſſari Promontoire de Sigée, Cara Denguis le Pont-Euxin &c. nous conclurions que ce manuſcrit eſt d'un temps qui a précédé *Mahomet II*, & nous jugerions ce manuſcrit très-ancien, s'il ne contenait que les dogmes de la primitive Egliſe.

Il eſt donc très-vraiſemblable que le brachmane qui écrivait dans le Zomboudipo, c'eſt-à-dire dans l'Inde, écrivait avant *Alexandre* qui donna un autre nom au Zomboudipo ; & cette probabilité devient une certitude, lorſque ce brachmane écrit dans les premiers temps de la corruption de ſa religion, époque évidemment antérieure à l'expédition d'*Alexandre*.

Warburton, de qui l'abbé *Bazin* avait relevé quelques fautes avec ſa circonſpection ordinaire, s'en eſt vengé avec toute l'âcreté du pédantiſme. Il s'eſt imaginé, ſelon l'ancien uſage, que des injures étaient des raiſons, & il a pourſuivi l'abbé *Bazin* avec toute la fureur que l'Angleterre entière lui reproche. On n'a qu'à s'informer dans Paris à un ancien membre du parlement de Londres, qui vient d'y fixer ſon ſéjour, du caractère de cet évêque *Warburton*; commentateur de *Shakeſpeare* & calomniateur de *Moïſe*, on ſaura ce qu'on doit penſer de cet homme ; & l'on apprendra comment les ſavans d'Angleterre, & ſurtout le célèbre évêque *Lowth*, ont réprimé ſon orgueil & confondu ſes erreurs.

CHAPITRE XIV.

Que les Juifs haïſſaient toutes les nations.

L'AUTEUR du *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire* croit accabler l'abbé *Bazin*, en répétant les injures atroces que lui dit *Warburton* au ſujet des Juifs. Mon oncle était lié avec les plus ſavans juifs de l'Aſie. Ils lui avouèrent qu'il avait été ordonné à leurs ancêtres d'avoir toutes les nations en horreur ; & en effet parmi tous les hiſtoriens qui ont parlé d'eux, il n'en eſt aucun qui ne ſoit convenu de cette vérité ; & même pour peu qu'on ouvre les livres de leurs lois, vous trouverez au chapitre IV du Deutéronome : *Il vous a conduit avec ſa grande puiſſance pour exterminer à votre entrée de très-grandes nations.*

Au chap. VII : *Il conſumera peu à peu les nations devant vous, par parties ; vous ne pourrez les exterminer toutes enſemble, de peur que les bêtes de la terre ne ſe multiplient trop.*

Il vous livrera leurs rois entre vos mains. Vous détruirez juſqu'à leur nom : rien ne pourra vous réſiſter.

On trouverait plus de cent paſſages qui indiquent cette horreur pour tous les peuples qu'ils connaiſſaient ; il ne leur était pas permis de manger avec des Egyptiens, de même qu'il était défendu aux Egyptiens de manger avec eux. Un juif était ſouillé & le ſerait encore aujourd'hui, s'il avait tâté d'un mouton tué par un étranger, s'il s'était ſervi d'une marmite étrangère. Il eſt donc conſtant que leur loi

les rendait néceſſairement les ennemis du genre-humain. La Genèſe, il eſt vrai, fait deſcendre toutes les nations du même père. Les Perſans, les Phéniciens, les Babyloniens, les Egyptiens, les Indiens venaient de *Noé* comme les Juifs ; qu'eſt-ce que cela prouve, ſinon que les Juifs haïſſaient leurs frères ? Les Anglais ſont auſſi les frères des Français. Cette conſanguinité empêche-t-elle que *Warburton* ne nous haïſſe ? il hait juſqu'à ſes compatriotes qui le lui rendent bien.

Il a beau dire que les Juifs ne haïſſaient que l'idolâtrie des autres nations, il ne ſait pas abſolument ce qu'il dit. Les Perſans n'étaient point idolâtres, & ils étaient l'objet de la haine juive. Les Perſans adoraient un ſeul Dieu, & n'avaient point alors de ſimulacres. Les Juifs adoraient un ſeul Dieu, & avaient des ſimulacres, douze bœufs dans le temple, & deux chérubins dans le Saint des ſaints. Ils devaient regarder tous leurs voiſins comme leurs ennemis, puiſqu'on leur avait promis qu'ils domineraient d'une mer à l'autre, & depuis les bords du Nil juſqu'à ceux de l'Euphrate. Cette étendue de terrain leur aurait compoſé un empire immenſe. Leur loi qui leur promettait cet empire les rendait donc néceſſairement ennemis de tous les peuples qui habitaient depuis l'Euphrate juſqu'à la Méditerranée. Leur extrême ignorance ne leur permettait pas de connaître d'autres nations ; & en déteſtant tout ce qu'ils connaiſſaient, ils croyaient déteſter toute la terre.

Voilà l'exacte vérité. *Warburton* prétend que l'abbé *Bazin* ne s'eſt exprimé ainſi que parce qu'un juif,

qu'il appelle *grand babillard*, avait fait autrefois une banqueroute audit abbé *Bazin*. Il eſt vrai que le juif *Médina* fit une banqueroute conſidérable à mon oncle: mais cela empêche-t-il que *Joſué* n'ait fait pendre trente & un rois ſelon les ſaintes écritures? Je demande à *Warburton* ſi l'on aime les gens que l'on fait pendre? *hang-him.*

CHAPITRE XV.

De Warburton.

CONTREDITES un homme qui ſe donne pour ſavant, & ſoyez ſûr alors de vous attirer des volumes d'injures. Quand mon oncle apprit que *Warburton*, après avoir commenté *Shakeſpeare*, commentait *Moïſe*, & qu'il avait déjà fait deux gros volumes pour démontrer que les Juifs, inſtruits par DIEU même, n'avaient aucune idée ni de l'immortalité de l'ame ni d'un jugement après la mort, cette entrepriſe lui parut monſtrueuſe, ainſi qu'à toutes les conſciences timorées de l'Angleterre. Il en écrivit ſon ſentiment à M. *S*... avec ſa modération ordinaire. Voici ce que M. *S*... lui répondit.

Monſieur,

C'eſt une entrepriſe merveilleuſement ſcandaleuſe dans un prêtre, *t'is an undertaking wonderfully ſcandalous in a prieſt*, de s'attacher à détruire l'opinion la plus ancienne & la plus utile aux hommes. Il vaudrait bien mieux que ce *Warburton* commentât l'opéra

des gueux, *The beggar's opera*, après avoir très-mal commenté *Shakeſpeare*, que d'entaſſer une érudition ſi mal digérée & ſi erronée pour détruire la religion. Car enfin notre ſainte religion eſt fondée ſur la juive. Si DIEU a laiſſé le peuple de l'ancien teſtament dans l'ignorance de l'immortalité de l'ame & des peines & des récompenſes après la mort, il a trompé ſon peuple chéri ; la religion juive eſt donc fauſſe ; la chrétienne fondée ſur la juive ne s'appuie donc que ſur un tronc pourri. Quel eſt le but de cet homme audacieux ? je n'en ſais encore rien. Il flatte le gouvernement : s'il obtient un évêché, il ſera chrétien ; s'il n'en obtient point, j'ignore ce qu'il ſera. Il a déjà fait deux gros volumes ſur la légation de *Moïſe*, dans leſquels il ne dit pas un ſeul mot de ſon ſujet. Cela reſſemble au chapitre des coches, où *Montaigne* parle de tout, excepté de coches ; c'eſt un chaos de citations dont on ne peut tirer aucune lumière. Il a ſenti le danger de ſon audace, & il a voulu l'envelopper dans les obſcurités de ſon ſtyle. Il ſe montre enfin plus à découvert dans ſon troiſième volume. C'eſt là qu'il entaſſe tous les paſſages favorables à ſon impiété, & qu'il écarte tous ceux qui appuient l'opinion commune. Il va chercher dans *Job*, qui n'était pas hébreu, ce paſſage équivoque : *Comme le nuage qui ſe diſſipe & s'évanouit, ainſi eſt au tombeau l'homme qui ne reviendra plus.*

Et ce vain diſcours d'une pauvre femme à *David : Nous devons mourir : nous ſommes comme l'eau répandue ſur la terre, qu'on ne peut plus ramaſſer.*

Et ces verſets du pſeaume LXXXVIII : *Les morts ne peuvent ſe ſouvenir de toi. Qui pourra te rendre des*

actions de grâce dans la tombe ? que me reviendra-t-il de mon ſang, quand je deſcendrai dans la foſſe ? La pouſſière t'adreſſera-t-elle des vœux ? déclarera-t-elle la vérité ?

Montreras-tu tes merveilles aux morts ? Les morts ſe lèveront-ils ? Auras-tu d'eux des prières ?

Le livre de l'Eccléſiaſte, dit-il page 170, eſt encore plus poſitif. *Les vivans ſavent qu'ils mourront, mais les morts ne ſavent rien ; point de récompenſe pour eux, leur mémoire périt à jamais.*

Il met ainſi à contribution *Ezéchiel*, *Jérémie* & tout ce qu'il peut trouver de favorable à ſon ſyſtème.

Cet acharnement à répandre le dogme funeſte de la mortalité de l'ame a ſoulevé contre lui tout le clergé. Il a tremblé que ſon patron, qui penſe comme lui, ne fût pas aſſez puiſſant pour lui faire avoir un évêché. Quel parti a-t-il pris alors ? celui de dire des injures à tous les philoſophes. *Quis tulerit Gracchos de ſeditione querentes ?* il a élevé l'étendard du fanatiſme dans une main, tandis que de l'autre il déployait celui de l'irréligion. Par-là il a ébloui la cour ; & en enſeignant réellement la mortalité de l'ame, & feignant enſuite de l'admettre, il aura probablement l'évêché qu'il déſire. Chez vous tout chemin mène à Rome ; & chez nous tout chemin mène à l'évêché.

Voilà ce que M. *S*... écrivait en 1758, & tout ce qu'il a prédit eſt arrivé. *Warburton* jouit d'un bon évêché ; il inſulte les philoſophes. En vain l'évêque *Lowth* a pulvériſé ſon livre, il n'en eſt que plus audacieux, il cherche même à perſécuter ; & s'il pouvait, il reſſemblerait au *Peachum in the beggar's opera* qui ſe donne le plaiſir de faire pendre ſes complices.

La plupart des hypocrites ont le regard doux du chat, & cachent leurs griffes ; celui-ci découvre les ſiennes en levant une tête hardie : il a été ouvertement délateur, & il voudrait être perſécuteur.

Les philoſophes d'Angleterre lui reprochent l'excès de la mauvaiſe foi & celui de l'orgueil. L'Egliſe anglicane le regarde comme un homme dangereux, les gens de lettres comme un écrivain ſans goût & ſans méthode, qui ne ſait qu'entaſſer citations ſur citations ; les politiques comme un brouillon qui ferait revivre s'il pouvait la chambre étoilée. Mais il ſe moque de tout cela.

Warburton me répondra peut-être qu'il n'a fait que ſuivre le ſentiment de mon oncle & de pluſieurs autres ſavans, qui ont tous avoué qu'il n'eſt pas parlé expreſſément de l'immortalité de l'ame dans la loi judaïque. Cela eſt vrai, il n'y a que des ignorans qui en doutent, & des gens de mauvaiſe foi qui affectent d'en douter : mais le pieux *Bazin* diſait que cette doctrine, ſans laquelle il n'eſt point de religion, n'étant pas expliquée dans l'ancien teſtament, y doit être ſous-entendue ; qu'elle y eſt virtuellement ; que ſi on ne l'y trouve pas *totidem verbis*, elle y eſt *totidem litteris*, & qu'enfin ſi elle n'y eſt point du tout, ce n'eſt pas à un évêque à le dire.

Mais mon oncle a toujours ſoutenu que Dieu eſt bon, qu'il a donné l'intelligence à ceux qu'il a favoriſés, qu'il a ſuppléé à notre ignorance. Mon oncle n'a point dit d'injures aux ſavans ; il n'a jamais cherché à perſécuter perſonne : au contraire il a écrit contre l'intolérance le livre le plus honnête, le

plus circonſpect, le plus chrétien, le plus rempli de piété qu'on ait fait depuis *Thomas à Kempis*. Mon oncle, quoiqu'un peu enclin à la raillerie, était pétri de douceur & d'indulgence. Il fit pluſieurs pièces de théâtre dans ſa jeuneſſe, tandis que l'évêque *Warburton* ne pouvait que commenter des comédies. Mon oncle, quand on ſifflait ſes pièces, ſifflait comme les autres. Si *Warburton* a fait imprimer *Guillaume Shakeſpeare* avec des notes, l'abbé *Bazin* a fait imprimer *Pierre Corneille* auſſi avec des notes. Si *Warburton* gouverne une égliſe, l'abbé *Bazin* en a fait bâtir une qui n'approche pas à la vérité de la magnificence de M. *le Franc de Pompignan*, mais enfin qui eſt aſſez propre. En un mot je prendrai toujours le parti de mon oncle.

CHAPITRE XVI.

Concluſion des chapitres précédens.

Tout le monde connaît cette réponſe prudente d'un cocher à un batelier : Si tu me dis que mon carroſſe eſt un belître, je te dirai que ton bateau eſt un maraud. Le batelier qui a écrit contre mon oncle a trouvé en moi un cocher qui le mène grand train. Ce ſont-là de ces honnêtetés littéraires dont on ne ſaurait fournir trop d'exemples pour former les jeunes gens à la politeſſe & au bon ton. Mais je préfère encore au beau diſcours de ce cocher l'apophthegme de *Montaigne : Ne regarde pas qui eſt le plus ſavant*

ſavant, mais qui eſt le mieux ſavant. La ſcience ne conſiſte pas à répéter au haſard ce que les autres ont dit, à coudre à un paſſage hébreu qu'on n'entend point un paſſage grec qu'on entend mal, à mettre dans un nouvel in-douze ce qu'on a trouvé dans un vieil in-folio ; à crier :

Nous rédigeons au long de point en point
Ce qu'on penſa, mais nous ne penſons point.

Le vrai ſavant eſt celui qui n'a nourri ſon eſprit que de bons livres, & qui a ſu mépriſer les mauvais, qui ſait diſtinguer la vérité du menſonge, & le vraiſemblable du chimérique, qui juge d'une nation par ſes mœurs plus que par ſes lois, parce que les lois peuvent être bonnes & les mœurs mauvaiſes. Il n'appuie point un fait incroyable de l'autorité d'un ancien auteur. Il peut, s'il veut, faire voir le peu de foi qu'on doit à cet auteur par l'intérêt que cet écrivain a eu de mentir, & par le goût de ſon pays pour les fables ; il peut montrer que l'auteur même eſt ſuppoſé. Mais ce qui le détermine le plus, c'eſt quand le livre eſt plein d'extravagances, il les réprouve, il les regarde avec dédain, en quelque temps & par quelques mains qu'elles aient été écrites.

S'il voit dans *Tite-Live* qu'un augure a coupé un caillou avec un raſoir, aux yeux d'un étranger nommé *Lucumon* devenu roi de Rome, il dit : Ou *Tite-Live* a écrit une ſottiſe, ou *Lucumon Tarquin* & l'augure étaient deux fripons qui trompaient le peuple, pour le mieux gouverner. En un mot, le ſot copie, le pédant cite, & le ſavant juge.

M. *Toxotès* qui copie & qui cite & qui eſt incapable

de juger, qui ne fait que dire des injures de batelier à un homme qu'il n'a jamais vu, a donc eu à faire à un cocher qui lui donne les coups de fouet qu'il méritait ; & le bout de ſon fouet a ſanglé *Warburton*.

Tout mon chagrin dans cette affaire eſt que perſonne n'ayant lu la diatribe de M. *Toxotès*, (*f*) très-peu de gens liront la réponſe du neveu de l'abbé *Bazin ;* cependant le ſujet eſt intéreſſant, il ne s'agit pas moins que des dames & des petits garçons de Babylone, des boucs de Mendès, de *Warburton* & de l'immortalité de l'ame. Mais tous ces objets ſont épuiſés. Nous avons tant de livres que la mode de lire eſt paſſée. Je compte qu'il s'imprime vingt mille feuilles au moins par mois en Europe. Moi qui ſuis grand lecteur, je n'en lis pas la quarantième partie ; que fera donc le reſte du genre-humain ? Je voudrais dans le fond de mon cœur que le collége des cardinaux me remerciât d'avoir anathématiſé un évêque anglican, que l'impératrice de Ruſſie, le roi de Pologne, le roi de Pruſſe, le hoſpodar de Valachie, & le grand-viſir me fiſſent des complimens ſur ma pieuſe tendreſſe pour l'abbé *Bazin* mon oncle, qui a été fort connu d'eux. Mais ils ne m'en diront pas un mot, ils ne ſauront rien de ma querelle. J'ai beau proteſter à la face de l'univers que M. *Toxotès* ne fait ce qu'il dit, on me demande qui eſt M. *Toxotès*, & on ne m'écoute pas. Je remarque dans l'amertume de mon cœur que toutes les diſputes littéraires ont une pareille deſtinée. Le monde eſt devenu bien

(*f*) *Toxotès* eſt un mot grec qui ſignifie *Larcher*.

tiède ; une ſottiſe ne peut plus être célébre ; elle eſt étouffée le lendemain par cent ſottiſes qui cèdent la place à d'autres. Les jéſuites ſont heureux ; on parlera d'eux long-temps depuis la Rochelle juſqu'à Macao. *Vanitas vanitatum.*

CHAPITRE XVII.

Sur la modeſtie de Warburton, & ſur ſon ſyſtème anti-moſaïque.

LA nature de l'homme eſt ſi faible, & on a tant d'affaires dans cette vie, que j'ai oublié, en parlant de ce cher *Warburton*, de remarquer combien cet évêque ſerait pernicieux à la religion chrétienne & à toute religion, ſi mon oncle ne s'était pas oppoſé vigoureuſement à ſa hardieſſe.

Les anciens ſages, dit *Warburton*, (*g*) *crurent légitime & utile au public de dire le contraire de ce qu'ils penſaient.*

(*h*) *L'utilité & non la vérité était le but de la religion.*

Il emploie un chapitre entier à fortifier ce ſyſtème par tous les exemples qu'il peut accumuler.

Remarquez que pour prouver que les Juifs étaient une nation inſtruite par DIEU même, il dit que la doctrine de l'immortalité de l'ame & d'un jugement après la mort eſt d'une néceſſité abſolue, & que les Juifs ne la connaiſſaient pas. *Tout le monde*, dit-il, *all mankind, & ſpécialement tes nations les plus ſavantes*

(*g*) Tome II, page 89. (*h*) *Ibid.* Page 91.

& les plus ſages de l'antiquité, ſont convenues de ce principe. (*i*)

Voyez, mon cher lecteur, quelle horreur & quelle erreur dans ce peu de paroles qui ſont le ſujet de ſon livre. Si tout l'univers, & particulièrement les nations les plus ſages & les plus ſavantes, croyaient l'immortalité de l'ame, les Juifs, qui ne la croyaient pas, n'étaient donc qu'un peuple de brutes & d'inſenſés que DIEU ne conduiſait pas. Voilà l horreur dans un prêtre qui inſulte les pauvres laïques. Hélas, que n'eût-il point dit contre un laïque qui eût avancé les mêmes propoſitions ! Voici maintenant l'erreur.

C'eſt que du temps que les Juifs étaient une petite horde de Bédouins errante dans les déſerts de l'Arabie pétrée, on ne peut prouver que toutes les nations du monde cruſſent l'ame immortelle. L'abbé *Bazin* était perſuadé, à la vérité, que cette opinion était reçue chez les Chaldéens, chez les Perſans, chez les Egyptiens, c'eſt-à-dire, chez les philoſophes de ces nations ; mais il eſt certain que les Chinois n'en avaient aucune connaiſſance, & qu'il n'en eſt point parlé dans les cinq Kings qui ſont antérieurs de pluſieurs ſiècles au temps de l'habitation des Juifs dans les déſerts d'Oreb & de Cadès-Barné.

Comment donc ce *Warburton*, en avançant des choſes ſi dangereuſes & en ſe trompant ſi groſſièrement, a-t-il pu attaquer les philoſophes, & particulièrement l'abbé *Bazin* dont il aurait dû rechercher le ſuffrage ?

(*i*) Tome I, page 87.

N'attribuez cette inconſéquence, mes frères, qu'à la vanité. C'eſt elle qui nous fait agir contre nos intérêts. La raiſon dit : nous haſardons une entrepriſe difficile, ayons des partiſans. L'amour-propre crie : écraſons tout pour régner, on croit l'amour-propre. Alors on finit par être écraſé ſoi-même.

J'ajouterai encore à ce petit appendix que l'abbé *Bazin* eſt le premier qui ait prouvé que les Egyptiens ſont un peuple très-nouveau, quoiqu'ils ſoient beaucoup plus anciens que les Juifs. Nul ſavant n'a contredit la raiſon qu'il en apporte, c'eſt qu'un pays inondé quatre mois de l'année depuis qu'il eſt coupé par des canaux, devait être inondé au moins huit mois de l'année avant que ces canaux euſſent été faits. Or, un pays toujours inondé était inhabitable. Il a fallu des travaux immenſes, & par conſéquent une multitude de ſiècles pour former l'Egypte.

Par conſéquent les Syriens, les Babyloniens, les Perſans, les Indiens, les Chinois, les Japonais &c. dûrent être formés en corps de peuples très-long-temps avant que l'Egypte pût devenir une habitation tolérable. On tirera de cette vérité les concluſions qu'on voudra, cela ne me regarde pas. Mais y a-t-il bien des gens qui ſe ſoucient de l'antiquité égyptienne ?

CHAPITRE XVIII.

Des hommes de différentes couleurs.

MON devoir m'oblige de dire que l'abbé *Bazin* admirait la ſageſſe éternelle dans cette profuſion de variétés dont elle a couvert notre petit globe. Il ne penſait pas que les huîtres d'Angleterre fuſſent engendrées des crocodiles du Nil, ni que les girofliers des îles Moluques tiraſſent leur origine des ſapins des Pyrenées. Il reſpectait également les barbes des Orientaux, & les mentons dépourvus à jamais de poil ſolet, que DIEU a donnés aux Américains. Les yeux de perdrix des Albinos, leurs cheveux qui ſont de la plus belle ſoie & du plus beau blond, la blancheur éclatante de leur peau, leurs longues oreilles, leur petite taille d'environ trois pieds & demi, le raviſſaient en extaſe quand il les comparait aux Nègres leurs voiſins, qui ont de la laine ſur la tête & de la barbe au menton que DIEU a refuſée aux Albinos. Il avait vu des hommes rouges, il en avait vu de couleur de cuivre, il avait manié le tablier qui pend aux Hottentots & aux Hottentotes depuis le nombril juſqu'à la moitié des cuiſſes. O profuſion de richeſſes! s'écriait-il. O que la nature eſt féconde!

Je ſuis bien aiſe de révéler ici aux cinq ou ſix lecteurs qui voudront s'inſtruire dans cette diatribe, que l'abbé *Bazin* a été violemment attaqué dans un journal nommé *économique* que j'ai acheté juſqu'à

préſent, & que je n'acheterai plus. J'ai été ſenſiblement affligé que cet économe, après m'avoir donné une recette infaillible contre les punaiſes & contre la rage, & après m'avoir appris le ſecret d'éteindre en un moment le feu d'une cheminée, s'exprime ſur l'abbé *Bazin* avec la cruauté que vous allez voir.

„ (*k*) L'opinion de M. l'abbé *Bazin* qui croit, ou „ fait ſemblant de croire qu'il y a pluſieurs eſpèces „ d'hommes, eſt auſſi abſurde que celle de quelques „ philoſophes païens, qui ont imaginé des atomes „ blancs & des atomes noirs, dont la réunion fortuite „ a produit divers hommes & divers animaux. „

M. l'abbé *Bazin* avait vu dans ſes voyages une partie du *reticulum mucoſum* d'un nègre, lequel eſt entièrement noir; c'eſt un fait connu de tous les anatomiſtes de l'Europe. Quiconque voudra faire diſſéquer un nègre (j'entends après ſa mort) trouvera cette membrane muqueuſe noire comme de l'encre de la tête aú pieds. Or ſi ce réſeau eſt noir chez les nègres, & blanc chez nous, c'eſt donc une différence ſpécifique. Or une différence ſpécifique entre deux races forme aſſurément deux races différentes. Cela n'a nul rapport aux atomes blancs & rouges d'*Anaxagore*, qui vivait il y a environ deux mille trois cents ans avant mon oncle.

Il vit non-ſeulement des nègres & des albinos qu'il examina très-ſoigneuſement, mais il vit auſſi quatre rouges qui vinrent en France en 1725. Le même économe lui a nié ces rouges. Il prétend

(*k*) Page 309, Recueil de 1745.

que les habitans des îles Caraïbes ne ſont rouges que lorſqu'ils ſont peints. On voit bien que cet homme-là n'a pas voyagé en Amérique. Je ne dirai pas que mon oncle y ait été, car je ſuis vrai; mais voici une lettre que je viens de recevoir d'un homme qui a réſidé long-temps à la Guadaloupe, en qualité d'officier du roi.

Il y a réellement à la Guadaloupe dans un quartier de la grande terre nommé le Piſtolet, *dépendant de la paroiſſe de l'anſe Bertrand, cinq ou ſix familles de Caraïbes dont la peau eſt de la couleur de notre cuivre rouge; ils ſont bien faits & ont de longs cheveux. Je les ai vus deux fois. Ils ſe gouvernent par leurs propres lois & ne ſont point chrétiens. Tous les Caraïbes ſont rougeâtres &c.* ſigné *Rieu*, 20 mai 1767.

Le jéſuite *Laffiteau*, qui avait vécu auſſi chez les Caraïbes, convient que ces peuples ſont rouges, (*l*) mais il attribue en homme judicieux cette couleur à la paſſion qu'ont eu leurs mères de ſe peindre en rouge; comme il attribue la couleur des nègres au goût que les dames de Congo & d'Angola ont eu de ſe peindre en noir. Voici les paroles remarquables du jéſuite.

» Ce goût général dans toute la nation & la vue » continuelle de ſemblables objets a dû faire impreſ- » ſion ſur les femmes enceintes, comme les baguettes » de diverſes couleurs ſur les brebis de *Jacob*, & » c'eſt ce qui doit avoir contribué en premier lieu » à rendre les uns noirs par nature, & les autres » rougeâtres tels qu'ils le ſont aujourd'hui. »

(*l*) *Mœurs des ſauvages*, page 68, tome I.

Ajoutez à cette belle raiſon que le jéſuite *Laffiteau* prétend que les Caraïbes deſcendent en droite ligne des peuples de Carie ; vous m'avouerez que c'eſt puiſſamment raiſonner, comme dit l'abbé *Grizel.*

CHAPITRE XIX.

Des montagnes & des coquilles.

J'AVOUERAI ingénument que mon oncle avait le malheur d'être d'un ſentiment oppoſé à celui d'un grand naturaliſte qui prétendait que c'eſt la mer qui a fait les montagnes, qu'après les avoir formées par ſon flux & ſon reflux, elle les a couvertes de ſes flots, & qu'elle les a laiſſées toutes ſemées de ſes poiſſons pétrifiés.

Voici, mon cher neveu, me diſait-il, quelles ſont mes raiſons. 1°. Si la mer par ſon flux avait d'abord fait un petit monticule de quelques pieds de ſable depuis l'endroit où eſt aujourd'hui le cap de Bonne-Eſpérance juſqu'aux dernières branches du mont Immaüs ou *Mérou*, j'ai grand'peur que le reflux n'eût détruit ce que le flux aurait formé.

2°. Le flux de l'Océan a certainement amoncelé dans une longue ſuite de ſiècles les ſables qui forment les dunes de Dunkerque & de l'Angleterre, mais elle n'a pu en faire des rochers ; & ces dunes ſont fort peu élevées.

3°. Si en ſix mille ans elle a élevé des monticules de ſable hauts de quarante pieds, il lui aura fallu juſte trente millions d'années pour former la plus

haute montagne des Alpes qui a vingt mille pieds de hauteur ; ſuppoſé encore qu'il ne ſe ſoit point trouvé d'obſtacles à cet arrangement, & qu'il y ait toujours eu du ſable à point nommé.

4°. Comment le flux de la mer, qui s'élève tout au plus à huit pieds de haut ſur nos côtes, aura-t-il formé des montagnes hautes de vingt mille pieds ? & comment les aura-t-il couvertes pour laiſſer des poiſſons ſur les cîmes ?

5°. Comment les marées & les courans auront-ils formé des enceintes preſque circulaires de montagnes, telles que celles qui entourent le royaume de Cachemire, le grand-duché de Toſcane, la Savoie & le pays de Vaud ?

6°. Si la mer avait été pendant tant de ſiècles au-deſſus des montagnes, il aurait donc fallu que tout le reſte du globe eût été couvert d'un autre océan égal en hauteur, ſans quoi les eaux ſeraient retombées par leur propre poids. Or un océan qui pendant tant de ſiècles aurait couvert les montagnes des quatre parties du monde, aurait été égal à plus de quarante de nos océans d'aujourd'hui. Ainſi il faudrait néceſſairement qu'il y eût trente-neuf océans au moins d'évanouis depuis le temps où ces meſſieurs prétendent qu'il y a des poiſſons de mer pétrifiés ſur le ſommet des Alpes & du mont Ararat.

7°. Conſidérez, mon cher neveu, que dans cette ſuppoſition des montagnes formées & couvertes par la mer, notre globe n'aurait été habité que par des poiſſons. C'eſt, je crois, l'opinion de *Téliamed*. Il eſt difficile de comprendre que des marſouins aient produit des hommes.

8°. Il eſt évident que ſi par impoſſible la mer eût ſi long-temps couvert les Pyrenées, les Alpes, le Caucaſe, il n'y aurait pas eu d'eau douce pour les bipèdes & les quadrupèdes. Le Rhin, le Rhône, la Saône, le Danube, le Pô, l'Euphrate, le Tigre, dont j'ai vu les ſources, ne doivent leurs eaux qu'aux neiges & aux pluies qui tombent ſur les cîmes de ces rochers. Ainſi vous voyez que la nature entière réclame contre cette opinion.

9°. Ne perdez point de vue cette grande vérité, que la nature ne ſe dément jamais. Toutes les eſpèces reſtent toujours les mêmes. Animaux, végétaux, minéraux, métaux, tout eſt invariable dans cette prodigieuſe variété. Tout conſerve ſon eſſence. L'eſſence de la terre eſt d'avoir des montagnes, ſans quoi elle ſerait ſans rivières ; donc il eſt impoſſible que les montagnes ne ſoient pas auſſi anciennes que la terre. Autant vaudrait-il dire que nos corps ont été long-temps ſans têtes. Je ſais qu'on parle beaucoup de coquilles. J'en ai vu tout comme un autre. Les bords eſcarpés de pluſieurs fleuves & de quelques lacs en ſont tapiſſés ; mais je n'y ai jamais remarqué qu'elles fuſſent les dépouilles des monſtres marins ; elles reſſemblent plutôt aux habits déchirés des moules & d'autres petits cruſtacées de lacs & de rivières. Il y en a qui ne ſont viſiblement que du talc qui a pris des formes différentes dans la terre. Enfin nous avons mille productions terreſtres qu'on prend pour des productions marines.

Je ne nie pas que la mer ne ſe ſoit avancée trente & quarante lieues dans le continent, & que des atterriſſemens ne l'aient contrainte de reculer. Je

ſais qu'elle baignait autrefois Ravenne, Fréjus, Aigues-mortes, Alexandrie, Roſette, & qu'elle en eſt à préſent fort éloignée. Mais de ce qu'elle a inondé & quitté tour à tour quelques lieues de terre, il ne faut pas en conclure qu'elle ait été par-tout. Ces pétrifications dont on parle tant, ces prétendues médailles de ſon long règne me ſont fort ſuſpectes. J'ai vu plus de mille cornes d'Ammon dans les champs vers les Alpes. Je n'ai jamais pu concevoir qu'elles aient renfermé autrefois un poiſſon indien nommé *nautilus*, qui par parenthèſe n'exiſte pas. Elles m'ont paru de ſimples foſſiles tournés en volutes, & je n'ai pas été plus tenté de croire qu'elles avaient été le logement d'un poiſſon des mers de Surate que je n'ai pris les *conchas Veneris* pour des chapelles de *Vénus*, & les pierres étoilées pour des étoiles. J'ai penſé avec pluſieurs bons obſervateurs que la nature inépuiſable dans ſes ouvrages a pu très-bien former une grande quantité de foſſiles, que nous prenons mal-à-propos pour des productions marines. Si la mer avait dans la ſucceſſion des ſiècles formé des montagnes de couches de ſable & de coquilles, on en trouverait des lits d'un bout de la terre à l'autre, & c'eſt aſſurément ce qui n'eſt pas vrai, la chaîne des hautes montagnes de l'Amérique en eſt abſolument dépourvue. Savez-vous ce qu'on répond à cette objection terrible? *qu'on en trouvera un jour*. Attendons donc au moins qu'on en trouve.

Je ſuis même tenté de croire que ce fameux falun de Touraine n'eſt autre choſe qu'une eſpèce de minière; car ſi c'était un amas de vraies dépouilles de poiſſons que la mer eût dépoſé par couches

ſucceſſivement & doucement dans ce canton, pendant quarante ou cinquante mille ſiècles, pourquoi n'en aurait-elle pas laiſſé autant en Bretagne & en Normandie ? certainement ſi elle a ſubmergé la Touraine ſi long-temps, elle a couvert à plus forte raiſon les pays qui ſont au-delà. Pourquoi donc ces prétendues coquilles dans un ſeul canton d'une ſeule province ? qu'on réponde à cette difficulté.

J'ai trouvé des pétrifications en cent endroits ; j'ai vu quelques écailles d'huîtres pétrifiées à cent lieues de la mer. Mais j'ai vu auſſi ſous vingt pieds de terre des monnaies romaines, des anneaux de chevaliers, à plus de neuf cents milles de Rome, & je n'ai point dit : Ces anneaux, ces eſpèces d'or & d'argent ont été fabriqués ici. Je n'ai point dit non plus : Ces huîtres ſont nées ici. J'ai dit : Des voyageurs ont apporté ici des anneaux, de l'argent & des huîtres.

Quand je lus il y a quarante ans qu'on avait trouvé dans les Alpes des coquilles de Syrie, je dis, je l'avoue, d'un ton un peu goguenard, que ces coquilles avaient été apparemment apportées par des pélerins qui revenaient de Jéruſalem. M. de *Buffon* m'en reprit très-vertement dans ſa Théorie de la terre, page 281. Je n'ai pas voulu me brouiller avec lui pour des coquilles, mais je ſuis demeuré dans mon opinion, parce que l'impoſſibilité que la mer ait formé les montagnes m'eſt démontrée. On a beau me dire que le porphyre eſt fait de pointes d'ourſin, je le croirai quand je verrai que le marbre blanc eſt fait de plumes d'autruche.

Il y a pluſieurs années qu'un irlandais, jéſuite

ſecret, nommé *Néedham*, qui diſait avoir d'excellens microſcopes, crut s'apercevoir qu'il avait ſait naître des anguilles avec de l'infuſion de blé ergoté dans des bouteilles. Auſſitôt voilà des philoſophes qui ſe perſuadent que, ſi un jéſuite a fait des anguilles ſans germe, on pourra faire de même des hommes. On n'a plus beſoin de la main du grand *Demiourgos;* le maître de la nature n'eſt plus bon à rien. De la farine groſſière produit des anguilles, une farine plus pure produira des ſinges, des hommes & des ânes. Les germes ſont inutiles : tout naîtra de ſoi-même. On bâtit ſur cette expérience prétendue un nouvel univers, comme nous ſeſions un monde il y a cent ans avec la matière ſubtile, la globuleuſe & la cannelée. Un mauvais plaiſant, mais qui raiſonnait bien, dit qu'il y avait là anguille ſous roche, & que la ſauſſeté ſe découvrirait bientôt.

Il en avait été de même autrefois. Les vers ſe formaient par corruption dans la viande expoſée à l'air ; les philoſophes ne ſoupçonnaient pas que ces vers pouvaient venir des mouches qui dépoſaient leurs œufs ſur cette viande, & que ces œufs deviennent des vers avant d'avoir des ailes. Les cuiſiniers enfermèrent leurs viandes dans des treillis de toiles, alors plus de vers, plus de génération par corruption.

J'ai combattu quelquefois de pareilles chimères, & ſurtout celle du jéſuite *Néedham*. Un des grands agrémens de ce monde eſt que chacun puiſſe avoir ſon ſentiment ſans altérer l'union fraternelle. Je puis eſtimer la vaſte érudition de M. de *Guignes*, ſans lui ſacrifier les Chinois, que je croirai toujours la première nation de la terre qui ait été civiliſée après

les Indiens. Je fais rendre juſtice aux vaſtes connaiſſances & au génie de M. de *Buffon*, en étant fortement perſuadé que les montagnes ſont de la date de notre globe & de toutes les choſes, & même en ne croyant point aux molécules organiques. Je puis avouer que le jéſuite *Néedham*, déguiſé heureuſement en laïque, a eu des microſcopes ; mais je n'ai point prétendu le bleſſer, en doutant qu'il eût créé des anguilles avec de la farine. (*)

Je conſerve l'eſprit de charité avec tous les doctes, juſqu'à ce qu'ils me diſent des injures, ou qu'ils me jouent quelque mauvais tour. Car l'homme eſt fait de façon qu'il n'aime point du tout à être vilipendé & vexé. Si j'ai été un peu goguenard, & ſi j'ai parlà déplu autrefois à un philoſophe lapon qui voulait qu'on perçât un trou juſqu'au centre de la terre, qu'on diſſéquât des cervelles de géans pour connaître l'eſſence de la penſée, qu'on exaltât ſon ame pour prédire l'avenir, & qu'on enduisît tous les malades de poix réſine ; c'eſt que ce lapon m'avait horriblement moleſté, & cependant j'ai bien demandé pardon à DIEU de l'avoir tourné en ridicule ; car il ne faut pas affliger ſon prochain, c'eſt manquer à la raiſon univerſelle.

Au reſte j'ai toujours pris le parti des pauvres gens de lettres, quand ils ont été injuſtement perſécutés : quand, par exemple, on a juridiquement accuſé les auteurs d'un dictionnaire en vingt volumes in-folio d'avoir compoſé ce dictionnaire pour faire enchérir le pain, j'ai beaucoup crié à l'injuſtice.

Ce diſcours de mon bon oncle me fit verſer des larmes de tendreſſe.

(*) Voyez ſur les anguilles & les coquilles le volume de *Phyſique*.

CHAPITRE XX.

Des tribulations de ces pauvres gens de lettres.

QUAND mon oncle m'eut ainſi attendri, je pris la liberté de lui dire : Vous avez couru une carrière bien épineuſe ; je ſens qu'il vaut mieux être receveur des finances, ou fermier-général, ou évêque, que homme de lettres ; car enfin, quand vous eûtes appris le premier aux Français que les Anglais & les Turcs donnaient la petite vérole à leurs enfans pour les en préſerver, vous ſavez que tout le monde ſe moqua de vous. Les uns vous prirent pour un hérétique, les autres pour un muſulman. Ce fut bien pis, lorſque vous vous mêlâtes d'expliquer les découvertes de *Newton* dont les écoles welches n'avaient pas encore entendu parler ; on vous fit paſſer pour un ennemi de la France. Vous haſardâtes de faire quelques tragédies. Zaïre, Oreſte, Sémiramis, Mahomet tombèrent à la première repréſentation. Vous ſouvenez-vous, mon cher oncle, comme votre Adelaïde du Gueſclin fut ſifflée d'un bout à l'autre ? quel plaiſir c'était ! Je me trouvai à la chute de Tancrède ; on diſait en pleurant & en ſanglotant, ce pauvre homme n'a jamais rien fait de ſi mauvais.

Vous futes aſſailli en divers temps d'environ ſept cents cinquante brochures, dans leſquelles les uns diſaient, pour prouver que Mérope & Alzire ſont des tragédies déteſtables, que monſieur votre père, qui fut mon grand-père, était un payſan, & d'autres qu'il

qu'il était revêtu de la dignité de guichetier porte-clefs du parlement de Paris, charge importante dans l'Etat, mais de laquelle je n'ai jamais entendu parler, & qui n'aurait d'ailleurs que peu de rapport avec Alzire & Mérope, ni avec le reſte de l'univers, que tout feſeur de brochure doit, comme vous l'avez dit, avoir toujours devant les yeux.

On vous attribuait l'excellent livre intitulé *Les hommes* (je ne ſais ce que c'eſt que ce livre, ni vous non plus) & pluſieurs poëmes immortels, comme la *Chandelle d'Arras*, & la *Poule à ma tante*, & le ſecond tome de *Candide* & le *Compère Matthieu*. Combien de lettres anonymes avez-vous reçues ? combien de fois vous a-t-on écrit, *donnez-moi de l'argent, ou je ferai contre vous une brochure*. Ceux même à qui vous avez fait l'aumône n'ont-ils pas quelquefois témoigné leur reconnaiſſance par quelque ſatire bien mordante ?

Ayant ainſi paſſé par toutes les épreuves, dites-moi, je vous prie, mon cher oncle, quels ſont les ennemis les plus implacables, les plus bas, les plus lâches dans la littérature, & les plus capables de nuire ?

Le bon abbé *Bazin* me répondit en ſoupirant : Mon neveu, après les théologiens, les chiens les plus acharnés à ſuivre leur proie ſont les folliculaires ; & après les folliculaires marchent les feſeurs de cabale au théâtre. Les critiques en hiſtoire & en phyſique ne font pas grand bruit. Gardez-vous ſurtout, mon neveu, du métier de *Sophocle* & d'*Euripide*, à moins que vous ne faſſiez vos tragédies en latin, comme *Grotius*, qui nous a laiſſé ces belles pièces

entièrement ignorées, d'*Adam chaſſé*, de *Jéſus patient* & de *Joſeph* ſous le nom de *Sofonſoné* qu'il croit un mot égyptien.

Hé pourquoi, mon oncle, ne voulez-vous pas que je faſſe des tragédies ſi j'en ai le talent? Tout homme peut apprendre le latin & le grec, ou la géométrie, ou l'anatomie; tout homme peut écrire l'hiſtoire, mais il eſt très-rare, comme vous ſavez, de trouver un bon poëte. Ne ſerait-ce pas un vrai plaiſir de faire de grands vers bourſoufflés dans leſquels des *héros déplorables* rimeraient avec des *exemples mémorables*, & les *forfaits* & *les crimes* avec les *cœurs magnanimes*, & les *juſtes dieux* avec les *exploits glorieux*? Une fière actrice ſerait ronfler ce galimatias, elle ſerait applaudie par deux cents jeunes courtauds de boutique, & elle me dirait après la pièce, ſans moi vous auriez été ſifflé, vous me devez votre gloire. J'avoue qu'un pareil ſuccès tourne la tête quand on a une noble ambition.

O mon neveu, me repliqua l'abbé *Bazin*, je conviens que rien n'eſt plus beau; mais ſouvenez-vous comment l'auteur de *Cinna*, qui avait appris à la nation à penſer & à s'exprimer, fut traité par *Claveret*, par *Chapelain*, par *Scudéri* gouverneur de Notre-Dame de la Garde, & par l'abbé d'*Aubignac* prédicateur du roi.

Songez que le prédicateur, auteur de la plus mauvaiſe tragédie de ce temps, & qui pis eſt d'une tragédie en proſe, appelle Corneille *Maſcarille;* il n'eſt fait, ſelon le prédicateur, que pour vivre avec les portiers de comédie : *Corneille piaille toujours, ricane toujours, & ne dit jamais rien qui vaille.*

Ce ſont-là les honneurs qu'on rendait à celui qui avait tiré la France de la barbarie : il était réduit pour vivre à recevoir une penſion du cardinal de *Richelieu* qu'il nomme *ſon maître*. Il était forcé de rechercher la protection de *Montauron*, de lui dédier *Cinna*, de comparer dans ſon épître dédicatoire *Montauron* à *Auguſte ;* & *Montauron* avait la préférence.

Jean Racine égal à *Virgile* pour l'harmonie & la beauté du langage, ſupérieur à *Euripide* & à *Sophocle*, *Racine* le poëte du cœur, & d'autant plus ſublime qu'il ne l'eſt que quand il faut l'être, *Racine* le ſeul poëte tragique de ſon temps dont le génie ait été conduit par le goût, *Racine* le premier homme du ſiècle de *Louis XIV* dans les beaux arts, & la gloire éternelle de la France, a-t-il eſſuyé moins de dégoût & d'opprobre ? tous ſes chefs-d'œuvre ne furent-ils pas parodiés à la farce dite *italienne* ?

Viſé, l'auteur du *Mercure galant*, ne ſe déchaîna-t-il pas toujours contre lui ? *Subligni* ne prétendit-il pas le tourner en ridicule ? vingt cabales ne s'élevèrent-elles pas contre tous ſes ouvrages ? n'eut-il pas toujours des ennemis, juſqu'à ce qu'enfin le jéſuite *la Chaiſe* le rendit ſuſpect de janſéniſme auprès du roi, & le fit mourir de chagrin ? Mon neveu, la mode n'eſt plus d'accuſer de janſéniſme ; mais ſi vous avez le malheur de travailler pour le théâtre & de réuſſir, on vous accuſera d'être athée.

Ces paroles de mon bon oncle ſe gravèrent dans mon cœur. J'avais déjà commencé une tragédie ; je l'ai jetée au feu, & je conſeille à tous ceux qui ont la manie de travailler en ce genre d'en faire autant.

CHAPITRE XXI.

Des ſentimens théologiques de feu l'abbé Bazin. De la juſtice qu'il rendait à l'antiquité, & des quatre diatribes compoſées par lui à cet effet.

POUR mieux faire connaître la piété & l'équité de l'abbé *Bazin*, je ſuis bien aiſe de publier ici quatre diatribes de ſa façon, compoſées ſeulement pour ſa ſatisfaction particulière. La première eſt ſur la cauſe & les effets. La ſeconde traite de *Sanchoniathon*, l'un des plus anciens écrivains qui aient *mis la plume à la main* pour écrire gravement des ſottiſes. La troiſième eſt ſur l'Egypte, dont il feſait aſſez peu de cas; (ce n'eſt pas de ſa diatribe dont il feſait peu de cas, c'eſt de l'Egypte.) Dans la quatrième, il s'agit d'un ancien peuple à qui on coupa le nez, & qu'on envoya dans le déſert. Cette dernière élucubration eſt très-curieuſe & très-inſtructive.

PREMIERE DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

Sur la cauſe première.

UN jour le jeune *Madétès* ſe promenait vers le port de Pirée ; il rencontra *Platon* qu'il n'avait point encore vu. *Platon* lui trouvant une phyſionomie heureuſe lia converſation avec lui ; il découvrit en lui un ſens aſſez droit. *Madétès* avait été inſtruit dans les belles-lettres, mais il ne ſavait rien, ni en phyſique, ni en géométrie, ni en aſtronomie. Cependant il avoua à *Platon* qu'il était épicurien.

Mon fils, lui dit *Platon*, *Epicure* était un fort honnête homme, il vécut & il mourut en ſage ; ſa volupté, dont on a parlé ſi diverſement, conſiſtait à éviter les excès, il recommanda l'amitié à ſes diſciples, & jamais précepte n'a été mieux obſervé. Je voudrais faire autant de cas de ſa philoſophie que de ſes mœurs. Connaiſſez-vous bien à fond la doctrine d'*Epicure* ? *Madétès* lui répondit ingénument qu'il ne l'avait point étudiée. Je ſais ſeulement, dit-il, que les dieux ne ſe ſont jamais mêlés de rien, & que le principe de toute choſe eſt dans les atomes qui ſe ſont arrangés d'eux-mêmes, de façon qu'ils ont produit ce monde tel qu'il eſt.

PLATON.

AINSI donc, mon fils, vous ne croyez pas que ce ſoit une intelligence qui ait préſidé à cet univers

dans lequel il y a tant d'êtres intelligens ? voudriez-vous bien me dire quelle eſt votre raiſon d'adopter cette philoſophie ?

MADÉTÈS.

MA raiſon eſt que je l'ai toujours entendu dire à mes amis & à leurs maîtreſſes avec qui je ſoupe ; je m'accommode fort de leurs atomes. Je vous avoue que je n'y entends rien ; mais cette doctrine m'a paru auſſi bonne qu'une autre ; & il faut bien avoir une opinion quand on commence à fréquenter la bonne compagnie : j'ai beaucoup d'envie de m'inſtruire, mais il m'a paru juſqu'ici plus commode de penſer ſans rien ſavoir.

Platon lui dit : Si vous avez quelque déſir de vous éclairer, je ſuis magicien, & je vous ferai voir des choſes fort extraordinaires ; ayez ſeulement la bonté de m'accompagner à ma maiſon de campagne, qui eſt à cinq cents pas d'ici, & peut-être ne vous repentirez-vous pas de votre complaiſance. *Madétès* le ſuivit avec tranſport. Dès qu'ils furent arrivés, *Platon* lui montra un ſquelette ; le jeune homme recula d'horreur à ce ſpectacle nouveau pour lui. *Platon* lui parla en ces termes :

Conſidérez bien cette forme hideuſe qui ſemble être le rebut de la nature, & jugez de mon art par tout ce que je vais opérer avec cet aſſemblage informe qui vous a paru ſi abominable.

Premièrement, vous voyez cette eſpèce de boule qui ſemble couronner tout ce vilain aſſemblage. Je vais faire paſſer par la parole dans le creux de cette boule une ſubſtance moëlleuſe & douce partagée en

mille petites ramifications, que je ferai deſcendre imperceptiblement par cette eſpèce de long bâton à pluſieurs nœuds que vous voyez attaché, & qui ſe termine en pointe dans un creux. J'adapterai au haut de ce bâton un tuyau par lequel je ferai entrer l'air, au moyen d'une ſoupape qui pourra jouer ſans ceſſe; & bientôt après vous verrez cette fabrique ſe remuer d'elle-même.

A l'égard de tous ces autres morceaux informes qui vous paraiſſent comme des reſtes d'un bois pourri, & qui ſemblent être ſans utilité comme ſans force & ſans grâce, je n'aurai qu'à parler, & ils ſeront mis en mouvement par des eſpèces de cordes d'une ſtructure inconcevable. Je placerai au milieu de ces cordes une infinité de canaux remplis d'une liqueur qui en paſſant par des tamis ſe changera en pluſieurs liqueurs différentes, & coulera dans toute la machine vingt fois par heure. Le tout ſera recouvert d'une étoffe blanche, moëlleuſe & fine. Chaque partie de cette machine aura un mouvement particulier qui ne ſe démentira point. Je placerai entre ces demi-cerceaux, qui ne ſemblent bons à rien, un gros réſervoir fait à peu près comme une pomme de pin; ce réſervoir ſe contractera & ſe dilatera chaque moment avec une force étonnante. Il changera la couleur de la liqueur qui paſſera dans toute la machine. Je placerai non loin de lui un ſac percé en deux endroits qui reſſemblera au tonneau des Danaïdes, il ſe remplira & ſe videra ſans ceſſe; mais il ne ſe remplira que de ce qui eſt néceſſaire, & ne ſe videra que du ſuperflu. Cette machine ſera un ſi étonnant laboratoire de chimie, un ſi profond ouvrage de mécanique & d'hydraulique,

que ceux qui l'auront étudié ne pourront jamais le comprendre. De petits mouvemens y produiront une force prodigieuſe ; il ſera impoſſible à l'art humain d'imiter l'artifice qui dirigera cet automate. Mais ce qui vous ſurprendra davantage, c'eſt que cet automate s'étant approché d'une figure à peu près ſemblable, il s'en formera une troiſième figure. Ces machines auront des idées ; elles raiſonneront, elles parleront comme vous, elles pourront meſurer le ciel & la terre. Mais je ne vous ferai point voir cette rareté, ſi vous ne me promettez que quand vous l'aurez vue, vous avouerez que j'ai beaucoup d'eſprit & de puiſſance.

MADETÈS.

SI la choſe eſt ainſi, j'avouerai que vous en ſavez plus qu'*Epicure* & que tous les philoſophes de la Grèce.

PLATON.

HÉ bien, tout ce que je vous ai promis eſt fait. Vous êtes cette machine, c'eſt ainſi que vous êtes formé, & je ne vous ai pas montré la millième partie des reſſorts qui compoſent votre exiſtence ; tous ces reſſorts ſont exactement proportionnés les uns aux autres ; tous s'aident réciproquement : les uns conſervent la vie, les autres la donnent, & l'eſpèce ſe perpétue de ſiècle en ſiècle par un artifice qu'il n'eſt pas poſſible de découvrir. Les plus vils animaux ſont formés avec un appareil non moins admirable, & les ſphères céleſtes ſe meuvent dans l'eſpace avec une mécanique encore plus ſublime : jugez après cela ſi un être intelligent n'a pas formé le monde, ſi vos atomes n'ont pas eu beſoin de cette cauſe intelligente.

Madétès étonné demanda au magicien qui il était. *Platon* lui dit ſon nom : le jeune homme tomba à genoux, adora DIEU, & aima *Platon* toute ſa vie.

Ce qu'il y a de très-remarquable pour nous, c'eſt qu'il vécut avec les épicuriens comme auparavant. Ils ne furent point ſcandaliſés qu'il eût changé d'avis. Il les aima, il en fut toujours aimé. Les gens de ſectes différentes ſoupaient enſemble gaiement chez les Grecs & chez les Romains. C'était le bon temps.

SECONDE DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

De Sanchoniathon.

SANCHONIATHON ne peut être un auteur ſuppoſé. On ne ſuppoſe un ancien livre que dans le même eſprit qu'on forge d'anciens titres pour fonder quelque prétention diſputée. On employa autrefois des fraudes pieuſes pour appuyer des vérités qui n'avaient pas beſoin de ce malheureux ſecours. De zélés indiſcrets forgèrent de très-mauvais vers grecs attribués aux ſibylles, des lettres de *Pilate*, & l'hiſtoire du magicien *Simon* qui tomba du haut des airs aux yeux de *Néron*. C'eſt dans le même eſprit qu'on imagina la donation de *Conſtantin* & les fauſſes décrétales. Mais ceux dont nous tenons les fragmens de *Sanchoniathon*, ne pouvaient avoir aucun intérêt à faire cette lourde friponerie. Que pouvait gagner *Philon de Byblos* qui

traduiſit en grec *Sanchoniathon*, à mettre cette hiſtoire & cette coſmogonie ſous le nom de ce phénicien? c'eſt à peu près comme ſi on diſait qu'*Héſiode* eſt un auteur ſuppoſé.

Euſèbe de Céſarée, qui rapporte pluſieurs fragmens de cette traduction faite par *Philon de Byblos*, ne s'aviſa jamais de ſoupçonner que *Sanchoniathon* fût un auteur apocryphe. Il n'y a donc nulle raiſon de douter que ſa coſmogonie ne lui appartienne.

Ce *Sanchoniathon* vivait à peu près dans le temps où nous plaçons les dernières années de *Moïſe*. Il n'avait probablement aucune connaiſſance de *Moïſe*, puiſqu'il n'en parle pas, quoiqu'il fût dans ſon voiſinage. S'il en avait parlé, *Euſèbe* n'eût pas manqué de le citer comme un témoignage authentique des prodiges opérés par *Moïſe*. *Euſèbe* aurait inſiſté d'autant plus ſur ce témoignage, que ni *Manéthon*, ni *Chæremon*, auteurs égyptiens, ni *Eratoſthènes*, ni *Hérodote*, ni *Diodore de Sicile* qui ont tant écrit ſur l'Egypte, trop occupés d'autres objets, n'ont jamais dit un ſeul mot de ces fameux & terribles miracles qui dûrent laiſſer d'eux une mémoire durable, & effrayer les hommes de ſiècle en ſiècle. Ce ſilence de *Sanchoniathon* a même fait ſoupçonner très-juſtement à pluſieurs docteurs qu'il vivait avant *Moïſe*.

Ceux qui le font contemporain de *Gédéon* s'appuient leur ſentiment que ſur un abus des paroles de *Sanchoniathon* même. Il avoue qu'il a conſulté le grand-prêtre *Jérombal*. Or ce *Jérombal*, diſent nos critiques, eſt vraiſemblablement *Gédéon*. Mais pourquoi, s'il vous plaît, ce *Jérombal* était-il *Gédéon*? Il n'eſt point dit que *Gédéon* fût prêtre. Si le phénicien

avait consulté le juif, il aurait parlé de *Moïse* & des conquêtes de *Josué*. Il n'aurait pas admis une cosmogonie absolument contraire à la Genèse: il aurait parlé d'*Adam*, il n'aurait pas imaginé des générations entièrement différentes de celles que la Genèse a consacrées.

Cet ancien auteur phénicien avoue en propres mots qu'il a tiré une partie de son histoire des écrits de *Thaut*, qui florissait huit cents ans avant lui. Cet aveu, auquel on ne fait pas assez d'attention, est un des plus curieux témoignages que l'antiquité nous ait transmis. Il prouve qu'il y avait donc déjà huit cents ans qu'on avait des livres écrits avec le secours de l'alphabet, que les nations cultivées pouvaient par ce secours s'entendre les unes les autres, & traduire réciproquement leurs ouvrages. *Sanchoniathon* entendait les livres de *Thaut* écrits en langue égyptienne. Le premier *Zoroastre* était beaucoup plus ancien, & ses livres étaient la catéchèse des Persans. Les Chaldéens, les Syriens, les Persans, les Phéniciens, les Egyptiens, les Indiens devaient nécessairement avoir commerce ensemble; & l'écriture alphabétique devait faciliter ce commerce. Je ne parle pas des Chinois qui étaient depuis longtemps un grand peuple, & composaient un monde séparé.

Chacun de ces peuples avait déjà son histoire. Lorsque les Juifs entrèrent dans le pays voisin de la Phénicie, ils pénétrèrent jusqu'à la ville de Dabir, qui s'appelait autrefois la ville des lettres: *Alors Caleb dit: Je donnerai ma fille Axa pour femme à celui qui prendra Eta & qui ruinera la ville des lettres. Et Othoniel fils de*

Cenès, frère puîné de Caleb, l'ayant prise, il lui donna pour femme sa fille Axa.

Il paraît par ce passage que *Caleb* n'aimait pas les gens de lettres : mais si on cultivait les sciences anciennement dans cette petite ville de Dabir, combien devaient-elles être en honneur dans la Phénicie, dans Sidon & dans Tyr, qui étaient appelés *le pays des livres*, *le pays des archives*, & qui enseignèrent leur alphabet aux Grecs?

Ce qui est fort étrange, c'est que *Sanchoniathon* qui commence son histoire au même temps où commence la Genèse, & qui compte le même nombre de générations, ne fait pas cependant plus de mention du déluge que les Chinois. Comment la Phénicie, ce pays si renommé par ses expéditions maritimes, ignorait-elle ce grand événement?

Cependant l'antiquité le croyait ; & la magnifique description qu'en fait *Ovide* est une preuve que cette idée était bien générale; car de tous les récits qu'on trouve dans les métamorphoses d'*Ovide*, il n'en est aucun qui soit de son invention. On prétend même que les Indiens avaient déjà parlé d'un déluge universel avant celui de *Deucalion*. Plusieurs brachmanes croyaient, dit-on, que la terre avait essuyé trois déluges.

Il n'en est rien dit dans l'Ezour-Védam, ni dans le Cormo-Védam que j'ai lus avec une grande attention ; mais plusieurs missionnaires envoyés dans l'Inde, s'accordent à croire que les brames reconnaissent plusieurs déluges. Il est vrai que chez les Grecs on ne connaissait que les deux déluges particuliers d'*Ogygès* & de *Deucalion*. Le seul auteur grec

connu qui ait parlé d'un déluge univerſel eſt *Apollodore*, qui n'eſt antérieur à notre ère que d'environ cent quarante ans. Ni *Homère*, ni *Héſiode*, ni *Hérodote* n'ont fait mention du déluge de *Noé*, & le nom de *Noé* ne ſe trouve chez aucun ancien auteur profane.

La mention de ce déluge univerſel, faite en détail & avec toutes ſes circonſtances, n'eſt que dans nos livres ſacrés. Quoique *Voſſius* & pluſieurs autres ſavans aient prétendu que cette inondation n'a pu être univerſelle, il ne nous eſt pas permis d'en douter. Je ne rapporte la coſmogonie de *Sanchoniathon* que comme un ouvrage profane. L'auteur de la Genèſe était inſpiré, & *Sanchoniathon* ne l'était pas. L'ouvrage de ce phénicien n'eſt qu'un monument précieux des anciennes erreurs des hommes.

C'eſt lui qui nous apprend qu'un des premiers cultes établis ſur la terre fut celui des productions de la terre même; & qu'ainſi les oignons étaient conſacrés en Egypte bien long-temps avant les ſiècles auxquels nous rapportons l'établiſſement de cette coutume. Voici les paroles de *Sanchoniathon:* » Ces » anciens hommes conſacrèrent des plantes que la » terre avait produites, ils les crurent divines : eux » & leur poſtérité & leurs ancêtres révérèrent les » choſes qui les feſaient vivre, ils leur offrirent » leur boire & leur manger. Ces inventions & ce » culte étaient conformes à leur faibleſſe & à la » puſillanimité de leur eſprit. »

Ce paſſage ſi curieux prouve invinciblement que les Egyptiens adoraient leurs oignons long-temps avant *Moïſe;* & il eſt étonnant qu'aucun livre hébraïque ne reproche ce culte aux Egyptiens. Mais voici

ce qu'il faut conſidérer. *Sanchoniathon* ne parle point expreſſément de DIEU dans ſa coſmogonie ; tout chez lui ſemble avoir ſon origine dans le chaos, & ce chaos eſt débrouillé par l'eſprit vivifiant qui ſe mêle avec les principes de la nature. Il pouſſe la hardieſſe de ſon ſyſtème juſqu'à dire *que des animaux qui n'avaient point de ſens, engendrèrent des animaux intelligens.*

Il n'eſt pas étonnant après cela qu'il reproche aux Egyptiens d'avoir conſacré des plantes. Pour moi, je crois que ce culte des plantes utiles à l'homme, n'était pas d'abord ſi ridicule que *Sanchoniathon* ſe l'imagine. *Thaut* qui gouvernait une partie de l'Egypte, & qui avait établi la théocratie huit cents ans avant l'écrivain phénicien, était à la fois prêtre & roi. Il était impoſſible qu'il adorât un oignon comme le maître du monde ; & il était impoſſible qu'il préſentât des offrandes d'oignons à un oignon, cela eût été trop abſurde, trop contradictoire : mais il eſt très-naturel qu'on remerciât les dieux du ſoin qu'ils prenaient de ſubſtanter notre vie, qu'on leur conſacrât long-temps les plantes les plus délicieuſes de l'Egypte, & qu'on révérât dans ces plantes les bienfaits des dieux. C'eſt ce qu'on pratiquait de temps immémorial dans la Chine & dans les Indes.

J'ai déjà dit ailleurs qu'il y a une grande différence entre un oignon conſacré & un oignon dieu. Les Egyptiens après *Thaut* conſacrèrent des animaux, mais certainement ils ne croyaient pas que ces animaux euſſent formé le ciel & la terre. Le ſerpent d'airain élevé par *Moïſe* était conſacré, mais on ne le regardait pas comme une divinité. Le térébinthe

d'*Abraham*, le chêne de *Membré* étaient conſacrés, & on fit des ſacrifices dans la place même où avaient été ces arbres juſqu'au temps de *Conſtantin ;* mais ils n'étaient point des dieux. Les chérubins de l'arche étaient ſacrés & n'étaient pas adorés.

Les prêtres égyptiens, au milieu de toutes leurs ſuperſtitions, reconnurent un maître ſouverain de la nature ; ils l'appelaient *Knef* ou *Knufi*, ils le repréſentaient par un globe. Les Grecs traduiſirent le mot *Knef* par celui de Demiourgos, *artiſan ſuprême, feſeur du monde.*

Ce que je crois très-vraiſemblable & très-vrai, c'eſt que les premiers légiſlateurs étaient des hommes d'un grand ſens. Il faut deux choſes pour inſtituer un gouvernement, un courage & un bon ſens ſupérieurs à ceux des autres hommes. Ils imaginent rarement des choſes abſurdes & ridicules qui les expoſeraient au mépris & à l'inſulte. Mais qu'eſt-il arrivé chez preſque toutes les nations de la terre, & ſurtout chez les Egyptiens ? Le ſage commence par conſacrer à DIEU le bœuf qui laboure la terre, le ſot peuple adore à la fin le bœuf & les fruits même que la nature a produits. Quand cette ſuperſtition eſt enracinée dans l'eſprit du vulgaire, il eſt bien difficile au ſage de l'extirper.

Je ne doute pas même que quelque ſchoen d'Egypte n'ait perſuadé aux femmes & aux filles des bateliers du Nil, que les chats & les oignons étaient de vrais dieux. Quelques philoſophes en auront douté ; & ſurement ces philoſophes auront été traités de petits eſprits inſolens & de blaſphémateurs : ils auront été anathématiſés & perſécutés.

Le peuple égyptien regarda comme un athée le perſan *Cambyſe*, adorateur d'un ſeul Dieu, lorſqu'il fit mettre le bœuf *Apis* à la broche. Quand *Mahomet* s'éleva dans la Mecque contre le culte des étoiles, quand il dit qu'il ne fallait adorer qu'un Dieu unique dont les étoiles étaient l'ouvrage, il fut chaſſé comme un athée & ſa tête fut miſe à prix. Il avait tort avec nous, mais il avait raiſon avec les Mecquois.

Que conclurons-nous de cette petite excurſion ſur *Sanchoniathon*? qu'il y a long-temps qu'on ſe moque de nous, mais qu'en fouillant dans les débris de l'antiquité on peut encore trouver ſous ces ruines quelques monumens précieux, utiles à qui veut s'inſtruire des ſottiſes de l'eſprit humain.

TROISIEME DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

Sur l'Egypte.

J'AI vu les pyramides, & n'en ai point été émerveillé. J'aime mieux les fours à poulets dont l'invention eſt, dit-on, auſſi ancienne que les pyramides. Une petite choſe utile me plaît ; une monſtruoſité qui n'eſt qu'étonnante n'a nul mérite à mes yeux. Je regarde ces monumens comme des jeux de grands enfans, qui ont voulu faire quelque choſe d'extraordinaire ſans imaginer d'en tirer le moindre avantage. Les établiſſemens des invalides,

de

de Saint-Cyr, de l'école militaire, ſont des monumens d'hommes.

Quand on m'a voulu faire admirer les reſtes de ce fameux labyrinthe, de ces palais, de ces temples dont on parle avec tant d'emphaſe, j'ai levé les épaules de pitié; je n'ai vu que des piliers ſans proportions, qui ſoutenaient de grandes pierres plates; nul goût d'architecture, nulle beauté; du vaſte, il eſt vrai, mais du groſſier. Et j'ai remarqué (je l'ai dit ailleurs) que les Egyptiens n'ont jamais eu rien de beau que de la main des Grecs. Alexandrie ſeule, bâtie par les Grecs, a fait la gloire véritable de l'Egypte.

A l'égard de leurs ſciences, ſi dans leur vaſte bibliothèque ils avaient eu quelque bon livre d'érudition, les Grecs & les Romains les auraient traduits. Non-ſeulement nous n'avons aucune traduction, aucun extrait de leurs livres de philoſophie, de morale, de belles-lettres, mais rien ne nous apprend qu'on ait jamais daigné en faire.

Quelle idée peut-on ſe former de la ſcience & de la ſagacité d'un peuple qui ne connaiſſait pas même la ſource de ſon fleuve nourricier ? Les Ethiopiens qui ſubjuguèrent deux fois ce peuple mou, lâche & ſuperſtitieux, auraient bien dû lui apprendre au moins que les ſources du Nil étaient en Ethiopie. Il eſt plaiſant que ce ſoit un jéſuite portugais qui ait découvert ces ſources.

Ce qu'on a vanté du gouvernement égyptien me paraît abſurde & abominable. Les terres, dit-on, étaient diviſées en trois portions. La première appartenait aux prêtres, la ſeconde aux rois & la troiſième

aux ſoldats. Si cela eſt, il eſt clair que le gouvernement avait été d'abord & très-long-temps théocratique, puiſque les prêtres avaient pris pour eux la meilleure part. Mais comment les rois ſouffraient-ils cette diſtribution ? apparemment ils reſſemblaient aux rois fainéans ; & comment les ſoldats ne détruiſirent-ils pas cette adminiſtration ridicule ? Je me flatte que les Perſans, & après eux les *Ptolomées*, y mirent bon ordre ; & je ſuis bien aiſe qu'après les *Ptolomées*, les Romains, qui réduiſirent l'Egypte en province de l'empire, aient rogné la portion ſacerdotale.

Tout le reſte de cette petite nation, qui n'a jamais monté à plus de trois ou quatre millions d'hommes, n'était donc qu'une foule de ſots eſclaves. On loue beaucoup la loi par laquelle chacun était obligé d'exercer la profeſſion de ſon père. C'était le vrai ſecret d'anéantir tous les talens. Il fallait que celui qui aurait été un bon médecin ou un ſculpteur habile reſtât berger ou vigneron, que le poltron, le faible reſtât ſoldat, & qu'un ſacriſtain qui ſerait devenu un bon général d'armée paſſât ſa vie à balayer un temple.

La ſuperſtition de ce peuple eſt ſans contredit ce qu'il y a jamais eu de plus mépriſable. Je ne ſoupçonne point ſes rois & ſes prêtres d'avoir été aſſez imbécilles pour adorer ſérieuſement des crocodiles, des boucs, des ſinges & des chats ; mais ils laiſſèrent le peuple s'abrutir dans un culte qui le mettait fort au-deſſous des animaux qu'il adorait. Les *Ptolomées* ne purent déraciner cette ſuperſtition abominable, ou ne s'en ſoucièrent pas. Les grands abandonnent

le peuple à ſa ſottiſe, pourvu qu'il obéiſſe. *Cléopâtre* ne s'inquiétait pas plus des ſuperſtitions de l'Egypte qu'*Hérode* de celles de la Judée.

Diodore rapporte que du temps de *Ptolomée Aulètes*, il vit le peuple maſſacrer un romain qui avait tué un chat par mégarde. La mort de ce romain fut bien vengée, quand les Romains dominèrent. Il ne reſte, DIEU merci, de ces malheureux prêtres d'Egypte qu'une mémoire qui doit être à jamais odieuſe. Apprenons à ne pas prodiguer notre eſtime.

QUATRIEME DIATRIBE

DE L'ABBÉ BAZIN.

Sur un peuple à qui on a coupé le nez & laiſſé les oreilles.

IL y a bien des ſortes de fables ; quelques-unes ne ſont que l'hiſtoire défigurée, comme tous les anciens récits de batailles & les faits giganteſques dont il a plu à preſque tous les hiſtoriens d'embellir leurs chroniques. D'autres fables ſont des allégories ingénieuſes ; ainſi *Janus* a un double viſage qui repréſente l'année paſſée & l'année commençante. *Saturne* qui dévore ſes enfans eſt le temps qui détruit tout ce qu'il a fait naître. Les Muſes, filles de la Mémoire, vous enſeignent que ſans mémoire on n'a point d'eſprit, & que, pour combiner des idées, il faut commencer par retenir des idées. *Minerve* formée

dans le cerveau du maître des dieux n'a pas beſoin d'explication. *Vénus* la déeſſe de la beauté, accompagnée des Grâces & mère de l'Amour, la ceinture de la mère, les flèches & le bandeau du fils, tout cela parle aſſez de ſoi-même.

Des fables qui ne diſent rien du tout, comme *Barbe bleue* & les *Contes d'Hérodote*, ſont le fruit d'une imagination groſſière & déréglée qui veut amuſer des enfans, & même malheureuſement des hommes : l'*Hiſtoire des deux voleurs* qui venaient toutes les nuits prendre l'argent du roi *Rampſinitus* & de la fille du roi qui épouſa un des deux voleurs, l'*Anneau de Gygès* & cent autres facéties ſont indignes d'une attention ſérieuſe.

Mais il faut avouer qu'on trouve dans l'ancienne hiſtoire des traits aſſez vraiſemblables qui ont été négligés dans la foule, & dont on pourrait tirer quelques lumières. *Diodore de Sicile*, qui avait conſulté les anciens hiſtoriens d'Egypte, nous rapporte que ce pays fut conquis par des Ethiopiens ; je n'ai pas de peine à le croire : car j'ai déjà remarqué que quiconque s'eſt préſenté pour conquérir l'Egypte en eſt venu à bout en une campagne, excepté nos extravagans croiſés qui y furent tous tués ou réduits en captivité, parce qu'ils avaient à faire, non aux Egyptiens qui n'ont jamais ſu ſe battre, mais aux Mammelucs, vainqueurs de l'Egypte, & meilleurs ſoldats que les croiſés. Je n'ai donc nulle répugnance à croire qu'un roi d'Egypte, nommé par les Grecs *Amaſis*, cruel & efféminé, fut vaincu lui & ſes ridicules prêtres par un chef éthiopien nommé *Acliſan*, qui avait apparemment de l'eſprit & du courage.

Les Egyptiens étaient de grands voleurs, tout le monde en convient. Il eſt fort naturel que le nombre des voleurs ait augmenté dans le temps de la guerre d'*Aſſiſan* & d'*Amaſis*. *Diodore* rapporte, d'après les hiſtoriens du pays, que ce vainqueur voulut purger l'Egypte de ces brigands, & qu'il les envoya vers les déſerts de Sinaï & d'Oreb, après leur avoir préalablement fait couper le bout du nez, afin qu'on les reconnût aiſément s'ils s'aviſaient de venir encore voler en Egypte. Tout cela eſt très-probable.

Diodore remarque avec raiſon que le pays où on les envoya ne fournit aucune des commodités de la vie, & qu'il eſt très-difficile d'y trouver de l'eau & de la nourriture. Tel eſt en effet cette malheureuſe contrée depuis le déſert de Pharam juſqu'auprès d'Eber.

Les nez coupés purent ſe procurer à force de ſoins quelques eaux de citernes, ou ſe ſervir de quelques puits qui fourniſſaient de l'eau ſaumâtre & mal ſaine, laquelle donne communément une eſpèce de ſcorbut & de lèpre. Ils purent encore, ainſi que le dit *Diodore*, ſe faire des filets avec leſquels ils prirent des cailles. On remarque en effet que tous les ans des troupes innombrables de cailles paſſent au-deſſus de la mer Rouge, & viennent dans ce déſert. Juſque-là cette hiſtoire n'a rien qui révolte l'eſprit, rien qui ne ſoit vraiſemblable.

Mais ſi on veut en inférer que ces nez coupés ſont les pères des Juifs, & que leurs enfans accoutumés au brigandage s'avancèrent peu à peu dans la Paleſtine, & en conquirent une partie; c'eſt ce qui n'eſt

pas permis à des chrétiens. Je ſais que c'eſt le ſentiment du conſul *Maillet*, du ſavant *Fréret*, de *Boulanger*, des *Herbert*, des *Bolingbroke*, des *Toland*. Mais quoique leur conjecture ſoit dans l'ordre commun des choſes de ce monde, nos livres ſacrés donnent une toute autre origine aux Juifs, & les font deſcendre des Chaldéens par *Abraham*, *Tharé*, *Nachor*, *Sarug*, *Rehu* & *Phaleg*.

Il eſt bien vrai que l'Exode nous apprend que les Iſraëlites, avant d'avoir habité ce déſert, avaient emporté les robes & les uſtenſiles des Egyptiens, & qu'ils ſe nourrirent de cailles dans le déſert; mais cette légère reſſemblance avec le rapport de *Diodore de Sicile*, tiré des livres d'Egypte, ne nous mettra jamais en droit d'aſſurer que les Juifs deſcendent d'une horde de voleurs à qui on avait coupé le nez. Pluſieurs auteurs ont en vain tâché d'appuyer cette profane conjecture ſur le pſeaume LXXX, où il eſt dit *que la fête des trompettes a été inſtituée pour faire ſouvenir le peuple ſaint du temps où il ſortit d'Egypte, & où il entendit alors parler une langue qui lui était inconnue.*

Ces Juifs, dit-on, étaient donc des Egyptiens qui furent étonnés d'entendre parler au-delà de la mer Rouge un langage qui n'était pas celui d'Egypte; & de-là on conclut qu'il n'eſt pas hors de vraiſemblance que les Juifs ſoient les deſcendans de ces brigands que le roi *Actiſan* avait chaſſés.

Un tel ſoupçon n'eſt pas admiſſible: premièrement parce que s'il s'eſt dit dans l'Exode que les Juifs enlevèrent les uſtenſiles des Egyptiens avant d'aller dans le déſert, il n'eſt point dit qu'ils y aient été

relégués pour avoir volé. Secondement, ſoit qu'ils fuſſent des voleurs ou non, ſoit qu'ils fuſſent égyptiens ou juifs, ils ne pouvaient guère entendre la langue des petites hordes d'arabes bédouins qui erraient dans l'Arabie déſerte au nord de la mer Rouge; & on ne peut tirer aucune induction du pſeaume LXXX, ni en faveur des Juifs, ni contre eux. Toutes les conjectures d'*Hérodote*, de *Diodore de Sicile*, de *Manéthon*, d'*Eratoſthènes* ſur les Juifs doivent céder ſans contredit aux vérités qui ſont conſacrées dans les livres ſaints. Si ces vérités qui ſont d'un ordre ſupérieur ont de grandes difficultés; ſi elles atterrent nos eſprits, c'eſt préciſément parce qu'elles ſont d'un ordre ſupérieur. Moins nous pouvons y atteindre, plus nous devons les reſpecter.

Quelques écrivains ont ſoupçonné que ces voleurs chaſſés ſont les mêmes que les Juifs qui errèrent dans le déſert, parce que le lieu où ils reſtèrent quelque temps s'appela depuis *Rhinocolure*, *nez coupé*, & qu'il n'eſt pas fort éloigné du mont Carmel, des déſerts de Sur, d'Ethan, de Sin, d'Oreb & de Cadès-Barné.

On croit encore que les Juifs étaient ces mêmes brigands, parce qu'ils n'avaient pas de religion fixe, ce qui convient très-bien, dit-on, à des voleurs; & on croit prouver qu'ils n'avaient pas de religion fixe par pluſieurs paſſages de l'Ecriture même.

L'abbé de *Tilladet*, dans ſa diſſertation ſur les Juifs, prétend que la religion juive ne fut établie que très-long-temps après. Examinons ſes raiſons.

1o. Selon l'Exode, *Moïſe* épouſa la fille d'un prêtre de Madian nommé *Jéthro;* & il n'eſt point

dit que les Madianites reconnuſſent le même Dieu qui apparut enſuite à *Moïſe* dans un buiſſon vers le mont Oreb.

2°. *Joſué*, qui fut le chef des fugitifs d'Egypte après *Moïſe*, & ſous lequel ils mirent à feu & à ſang une partie du petit pays qui eſt entre le Jourdain & la mer, leur dit, chap. XXIV : *Otez du milieu de vous les dieux que vos pères ont adorés dans la Méſopotamie & dans l'Egypte, & ſervez Adonaï.... Choiſiſſez ce qu'il vous plaira d'adorer, ou les dieux qu'ont ſervi vos pères dans la Méſopotamie, ou les dieux des Amorrhéens dans la terre deſquels vous habitez.*

3°. Une autre preuve, ajoute-t-on, que leur religion n'était pas encore fixée, c'eſt qu'il eſt dit au livre des Juges, chap. I, *Adonaï* (le Seigneur) *conduiſit Juda & ſe rendit maître des montagnes, mais il ne put ſe rendre maître des vallées.*

L'abbé de *Tilladet* & *Boulanger* inſèrent de-là que ces brigands, dont les repaires étaient dans les creux des rochers dont la Paleſtine eſt pleine, reconnaiſſaient un dieu des rochers & un des vallées.

4°. Ils ajoutent à ces prétendues preuves ce que *Jephté* dit aux chefs des Ammonites, chap. II : *Ce que Chamos votre dieu poſſède ne vous eſt-il pas dû de droit? de même ce que notre Dieu vainqueur a obtenu doit être en notre poſſeſſion.*

M. *Fréret* infère de ces paroles, que les Juifs reconnaiſſaient *Chamos* pour dieu auſſi-bien qu'*Adonaï*, & qu'ils penſaient que chaque nation avait ſa divinité locale.

5°. On fortifie encore cette opinion dangereuſe par ce diſcours de *Jérémie*, au commencement du

chap. XLIX : *Pourquoi le Dieu Melchom s'eſt-il emparé du pays de Gad?* & on en conclut que les Juifs avouaient la divinité du dieu *Melchom*.

Le même *Jérémie* dit au chap. VII, en feſant parler DIEU aux Juifs : *Je n'ai point ordonné à vos pères, au jour que je les tirai d'Egypte, de m'offrir des holocauſtes & des victimes.*

6°. *Iſaïe* ſe plaint au chap. XLVII, que les Juifs adoraient pluſieurs dieux : *Vous cherchez votre conſolation dans vos dieux au milieu des bocages, vous leur ſacrifiez de petits enfans dans des torrens ſous des grandes pierres.* Il n'eſt pas vraiſemblable, dit-on, que les Juifs euſſent immolé leurs enfans à des dieux dans des torrens ſous de grandes pierres, s'ils avaient eu alors leur loi qui leur défend de ſacrifier aux dieux.

7°. On cite encore en preuve le prophète *Amos*, qui aſſure au chap. V, que jamais les Juifs n'ont ſacrifié au Seigneur pendant quarante ans dans le déſert ; au contraire, dit *Amos*, *vous y avez porté le tabernacle de votre dieu Moloch, les images de vos idoles, & l'étoile de votre dieu* (*Remphan.*)

8°. C'était, dit-on, une opinion ſi conſtante que *St Etienne*, le premier martyr, dit au chap. VII des *Actes des apôtres*, que les Juifs dans le déſert adoraient la milice du ciel, c'eſt-à-dire les étoiles, & qu'ils portèrent le tabernacle de *Moloch* & l'aſtre du dieu *Remphan* pour les adorer.

Des ſavans, tels que MM. *Maillet* & *Dumarſais*, ont conclu des recherches de l'abbé de *Tilladet*, que les Juifs ne commencèrent à former leur religion, telle qu'ils l'ont encore aujourd'hui, qu'au retour de la captivité de Babylone. Ils s'obſtinent dans

l'idée que ces Juifs ſi long-temps eſclaves, & ſi long-temps privés d'une religion bien nettement reconnue, ne pouvaient être que les deſcendans d'une troupe de voleurs ſans mœurs & ſans lois. Cette opinion paraît d'autant plus vraiſemblable que le temps auquel le roi d'Ethiopie & d'Egypte *Actiſan* bannit dans le déſert une troupe de brigands qu'il avait fait mutiler, ſe rapporte au temps auquel on place la fuite des Iſraëlites conduits par *Moïſe*; car *Flavien-Joſephe* dit que *Moïſe* fit la guerre aux Ethiopiens ; & ce que *Joſephe* appelle *guerre* pouvait très-bien être réputé brigandage par les hiſtoriens d'Egypte.

Ce qui achève d'éblouir ces ſavans, c'eſt la conformité qu'ils trouvent entre les mœurs des Iſraëlites & celles d'un peuple de voleurs ; ne ſe ſouvenant pas aſſez que DIEU lui-même dirigeait ces Iſraëlites, & qu'il punit par leurs mains les peuples de Canaan. Il paraît à ces critiques que les Hébreux n'avaient aucun droit ſur ce pays de Canaan, & que s'ils en avaient, ils n'auraient pas dû mettre à feu & à ſang un pays qu'ils auraient cru leur héritage.

Ces audacieux critiques ſuppoſent donc que les Hébreux firent toujours leur premier métier de brigands. Ils penſent trouver des témoignages de l'origine de ce peuple dans ſa haine conſtante pour l'Egypte, où l'on avait coupé les nez de ſes pères, & dans la conformité de pluſieurs pratiques égyptiennes qu'il retint, comme le ſacrifice de la vache rouſſe, le bouc émiſſaire, les ablutions, les habillemens des prêtres, la circonciſion, l'abſtinence du porc, les viandes pures & impures. Il n'eſt pas rare,

diſent-ils, qu'une nation haïſſe un peuple voiſin dont elle a imité les coutumes & les lois. La populace d'Angleterre & de France en eſt un exemple frappant.

Enfin, ces doctes trop confians en leurs propres lumières, dont il faut toujours ſe défier, ont prétendu que l'origine qu'ils attribuent aux Hébreux eſt plus vraiſemblable que celle dont les Hébreux ſe glorifient.

Vous convenez avec nous, leur dit M. *Toland*, *que vous avez volé les Egyptiens en vous enfuyant de l'Egypte, que vous leur avez pris des vaſes d'or & d'argent, & des habits. Toute la différence entre votre aveu & notre opinion, c'eſt que vous prétendez n'avoir commis ce larcin que par ordre de* DIEU. *Mais à ne juger que par la raiſon, il n'y a point de voleur qui n'en puiſſe dire autant. Eſt-il bien ordinaire que* DIEU *faſſe tant de miracles en faveur d'une troupe de fuyards qui avoue qu'elle a volé ſes maîtres? dans quel pays de la terre laiſſerait-on une telle rapine impunie? Suppoſons que les Grecs de Conſtantinople prennent toutes les garde-robes des Turcs & toute leur vaiſſelle pour aller dire la meſſe dans un déſert, en bonne foi, croirez-vous que* DIEU *noiera tous les Turcs dans la Propontide pour favoriſer ce vol, quoiqu'il ſoit fait à bonne intention?*

Ces détracteurs ne ſe contentent pas de ces aſſertions auxquelles il eſt ſi aiſé de répondre; ils vont juſqu'à dire que le Pentateuque n'a pu être écrit que dans le temps où les Juifs commencèrent à fixer leur culte qui avait été juſque-là fort incertain. Ce fut, diſent-ils, au temps d'*Eſdras* & de *Néhémie*. Ils apportent pour preuve le quatrième livre d'*Eſdras*, long-temps reçu pour canonique; mais ils oublient que ce livre a été rejeté par le concile de Trente. Ils s'appuient du ſentiment d'*Aben-Eſra*, & d'une foule de théologiens tous hérétiques; ils s'appuient

enfin de la déciſion de *Newton* lui-même. Mais que peuvent tous ces cris de l'héréſie & de l'infidélité contre un concile œcuménique?

De plus, ils ſe trompent en croyant que *Newton* attribue le Pentateuque à *Eſdras: Newton* croit que *Samuel* en fut l'auteur ou plutôt le rédacteur.

C'eſt encore un grand blaſphème de dire, avec quelques ſavans, que *Moïſe*, tel qu'on nous le dépeint, n'a jamais exiſté; que toute ſa vie eſt fabuleuſe, depuis ſon berceau juſqu'à ſa mort; que ce n'eſt qu'une imitation de l'ancienne fable arabe de *Bacchus*, tranſmiſe aux Grecs & enſuite adoptée par les Hébreux. *Bacchus*, diſent-ils, avait été ſauvé des eaux; *Bacchus* avait paſſé la mer Rouge à pied ſec; une colonne de feu conduiſait ſon armée; il écrivit ſes lois ſur deux tables de pierres; des rayons ſortaient de ſa tête. Ces conformités leur font ſoupçonner que les Juifs attribuèrent cette ancienne tradition de *Bacchus* à leur *Moïſe*. Les écrits des Grecs étaient connus dans toute l'Aſie, & les écrits des Juifs étaient ſoigneuſement cachés aux autres nations. Il eſt vraiſemblable, ſelon ces téméraires, que la métamorphoſe d'*Edith*, femme de *Loth* en ſtatue de ſel, eſt priſe de la fable d'*Eurydice*, que *Samſon* eſt la copie d'*Hercule*, & le ſacrifice de la fille de *Jephté* imité de celui d'*Iphigénie*. Ils prétendent que le peuple groſſier qui n'a jamais inventé aucun art, doit avoir tout puiſé chez les peuples inventeurs.

Il eſt aiſé de ruiner tous ces ſyſtèmes en montrant ſeulement que les auteurs grecs, excepté *Homère*, ſont poſtérieurs à *Eſdras* qui raſſembla & reſtaura les livres canoniques.

Dès que ces livres ſont reſtaurés du temps de *Cyrus*

& d'*Artaxerxes*, ils ont précédé *Hérodote*, le premier hiſtorien des Grecs. Non-ſeulement ils ſont antérieurs à *Hérodote*, mais le Pentateuque eſt beaucoup plus ancien qu'*Homère*.

Si on demande pourquoi ces livres ſi anciens & ſi divins ont été inconnus aux nations juſqu'au temps où les premiers chrétiens répandirent la traduction faite en grec ſous *Ptolomée Philadelphe*, je répondrai qu'il ne nous appartient pas d'interroger la Providence. Elle a voulu que ces anciens monumens reconnus pour authentiques annonçaſſent des merveilles, & que ces merveilles fuſſent ignorées de tous les peuples, juſqu'au temps où une nouvelle lumière vînt ſe manifeſter. Le chriſtianiſme a rendu témoignage à la loi moſaïque au-deſſus de laquelle il s'eſt élevé, & par laquelle il fut prédit. Soumettons-nous, prions, adorons & ne diſputons pas.

EPILOGUE.

Ce ſont-là les dernières lignes qu'écrivit mon oncle ; il mourut avec cette réſignation à l'être ſuprême, perſuadé que tous les ſavans peuvent ſe tromper, & reconnaiſſant que l'Egliſe romaine eſt la ſeule infaillible. L'Egliſe grecque lui en ſut très-mauvais gré, & lui en fit de viſs reproches à ſes derniers momens. Mon oncle en ſut affligé, & pour mourir en paix il dit à l'archevêque d'Aſtracan : Allez, ne vous attriſtez pas. Ne voyez-vous pas que je vous crois infaillible auſſi ? c'eſt du moins ce qui m'a été raconté dans mon dernier voyage à Moſcou ; mais je doute toujours de ces anecdotes qu'on débite ſur les vivans & ſur les mourans.

CHAPITRE XXII.

Défenſe d'un général d'armée attaqué par des cuiſtres. (*)

APRÈS avoir vengé la mémoire d'un honnête prêtre, je cède au noble déſir de venger celle de *Béliſaire*. Ce n'eſt pas que je croie *Béliſaire* exempt des faibleſſes humaines. J'ai avoué avec candeur que l'abbé *Bazin* avait été trop goguenard, & j'ai quelque pente à croire que *Béliſaire* fut très-ambitieux, grand pillard, & quelquefois cruel, courtiſan tantôt adroit, & tantôt mal-adroit, ce qui n'eſt point du tout rare.

Je ne veux rien diſſimuler à mon cher lecteur. Il ſait que l'évêque de Rome *Silverius*, fils de l'évêque de Rome *Hormiſdas*, avait acheté ſa papauté du roi des Goths *Théodat*. Il ſait que *Béliſaire*, ſe croyant trahi par ce pape, le dépouilla de ſa ſimarre épiſcopale, le fit revêtir d'un habit de palefrenier, & l'envoya en priſon à Patare en Licie. Il ſait que ce même *Béliſaire* vendit la papauté à un ſous-diacre nommé *Vigile* pour quatre cents marcs d'or de douze onces à la livre, & qu'à la fin le ſage *Juſtinien* fit mourir le bon pape *Silvère* dans l'île Palmaria. Ce ne ſont là que de petites tracaſſeries de cour dont les panégyriſtes ne tiennent point de compte.

Juſtinien & *Béliſaire* avaient pour femmes les deux plus impudentes carognes qui fuſſent dans tout

(*) Voyez les deux ouvrages intitulés *Anecdotes ſur Béliſaire*, volume de *facéties*.

l'empire. La plus grande faute de *Bélisaire*, à mon sens, fut de ne savoir pas être cocu. *Justinien* son maître était bien plus habile que lui en cette partie. Il avait épousé une baladine des rues, une gueuse qui s'était prostituée en plein théâtre ; & cela ne me donne pas grande opinion de la sagesse de cet empereur, malgré les lois qu'il fit compiler, ou plutôt abréger par son fripon *Trébonien*. Il était d'ailleurs poltron & vain, avare & prodigue, défiant & sanguinaire ; mais il sut fermer les yeux sur la lubricité énorme de *Théodora ;* & *Bélisaire* voulut faire assassiner l'amant d'*Antonine*. On accuse aussi *Bélisaire* de beaucoup de rapines.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le vieux *Bélisaire*, qui n'était pas si aveugle que le vieux *Justinien*, lui donna sur la fin de sa vie de très-bons conseils dont l'empereur ne profita guère. Un grec très-ingénieux, & qui avait conservé le véritable goût de l'éloquence dans la décadence de la littérature, nous a transmis ces conversations de *Bélisaire* avec *Justinien*. Dès qu'elles parurent, tout Constantinople en fut charmé. La quinzième conversation surtout enchanta tous les esprits raisonnables.

Pour avoir une parfaite connaissance de cette anecdote, il faut savoir que *Justinien* était un vieux fou qui se mêlait de théologie. Il s'avisa de déclarer, par un édit en 564, que le corps de Jesus-Christ avait été impassible & incorruptible, & qu'il n'avait jamais eu besoin de manger ni pendant sa vie, ni après sa résurrection.

Plusieurs évêques trouvèrent son édit fort scandaleux. Il leur annonça qu'ils seraient damnés dans

l'autre monde, & perſécutés dans celui-ci ; & pour le prouver par les faits, il exila le patriarche de Conſtantinople & pluſieurs autres prélats, comme il avait éxilé le pape *Silvère*.

C'eſt à ce ſujet que *Bélisaire* fait à l'empereur de très-ſages remontrances. Il lui dit qu'il ne faut pas damner ſi légérement ſon prochain, encore moins le perſécuter ; que DIEU eſt le père des hommes ; que ceux qui ſont en quelque façon ſes images ſur la terre (ſi on oſe le dire) doivent imiter ſa clémence, & qu'il ne fallait pas faire mourir de faim le patriarche de Conſtantinople, ſous prétexte que JESUS-CHRIST n'avait pas eu beſoin de manger. Rien n'eſt plus tolérant, plus humain, plus divin peut-être que cet admirable diſcours de *Bélisaire*. Je l'aime beaucoup mieux que ſa dernière campagne en Italie, dans laquelle on lui reprocha de n'avoir fait que des ſottiſes.

Les ſavans, il eſt vrai, penſent que ce diſcours n'eſt pas de lui, qu'il ne parlait pas ſi bien, & qu'un homme qui avait mis le pape *Silvère* dans un cul de baſſe-foſſe, & vendu ſa place quatre cents marcs d'or de douze onces à la livre, n'était pas homme à parler de clémence & de tolérance ; ils ſoupçonnent que tout ce diſcours eſt de l'éloquent grec *Marmontelos* qui le publia. Cela peut être ; mais conſidérez, mon cher lecteur, que *Bélisaire* était vieux & malheureux : alors on change d'avis, on devient compatiſſant.

Il y avait alors quelques petits grecs envieux, pédans, ignorans, & qui feſaient des brochures pour gagner du pain. Un de ces animaux nommé

Cogéos,

Cogéos eut l'impudence d'écrire contre *Bélisaire*,, parce qu'il croyait que ce vieux général était mal en cour.

Bélisaire depuis sa disgrace était devenu dévot ; c'est souvent la ressource des vieux courtisans disgraciés, & même encore aujourd'hui les grands-visirs prennent le parti de la dévotion, quand au lieu de les étrangler avec un cordon de soie on les relègue dans l'île de Mitilène. Les belles dames aussi se font dévotes, comme on sait, vers les cinquante ans, surtout si elles sont bien enlaidies ; & plus elles sont laides, plus elles sont ferventes. La dévotion de *Bélisaire* était très-humaine ; il croyait que JESUS-CHRIST était mort pour tous, & non pas pour plusieurs. Il disait à *Justinien* que DIEU voulait le bonheur de tous les hommes : & cela même tenait encore un peu du courtisan ; car *Justinien* avait bien des péchés à se reprocher ; & *Bélisaire* dans la conversation lui fit une peinture si touchante de la miséricorde divine, que la conscience du malin vieillard couronné en devait être rassurée.

Les ennemis secrets de *Justinien* & de *Bélisaire* suscitèrent donc quelques pédans qui écrivirent violemment contre la bonté de DIEU. Le folliculaire *Cogéos* entr'autres s'écria dans sa brochure, page 63 : *Il n'y aura donc plus de réprouvés !* Sifait, lui répondit-on, tu seras très-réprouvé : console-toi, l'ami ; sois réprouvé, toi & tes semblables, & sois sûr que tout Constantinople en rira. Ah ! cuistres de collége, que vous êtes loin de soupçonner ce qui se passe dans la bonne compagnie de Constantinople !

POST-SCRIPTUM.

DEFENSE D'UN JARDINIER.

LE même *Cogéos* attaqua non moins cruellement un pauvre jardinier d'une province de Cappadoce, & l'accuſa, page 54, d'avoir écrit ces propres mots : *Notre religion avec toute ſa révélation n'eſt, & ne peut être que la religion naturelle perfectionnée.*

Voyez, mon cher lecteur, la malignité & la calomnie ! Ce bon jardinier était un des meilleurs chrétiens du canton, qui nourriſſait les pauvres des légumes qu'il avait ſemés, & qui pendant l'hiver s'amuſait à écrire pour édifier ſon prochain qu'il aimait. Il n'avait jamais écrit ces paroles ridicules & preſque impies, *avec toute ſa révélation* (une telle expreſſion eſt toujours mépriſante :) cet homme *avec tout ſon latin*, ce critique *avec tout ſon ſatras*. Il n'y a pas un ſeul mot dans ce paſſage du jardinier qui ait le moindre rapport à cette imputation. Ses œuvres ont été recueillies ; & dans la dernière édition de 1764, page 252, ainſi que dans toutes les autres éditions, on trouve le paſſage que *Cogéos* ou *Cogé* a ſi lâchement falſifié. Le voici en français, tel qu'il a été fidellement traduit du grec.

» Celui qui penſe que DIEU a daigné mettre un » rapport entre lui & les hommes, qu'il les a faits » libres, capables du bien & du mal, & qu'il leur » a donné à tous ce bon ſens qui eſt l'inſtinct de

» l'homme, & ſur lequel eſt fondée la loi naturelle;
» celui-là ſans doute a une religion beaucoup
» meilleure que toutes les ſectes qui ſont hors de
» notre Egliſe : car toutes ces ſectes ſont fauſſes, &
» la loi naturelle eſt vraie. Notre religion révélée
» n'eſt même, & ne pouvait être que cette loi natu-
» relle perfectionnée. Ainſi le théiſme eſt le bon ſens
» qui n'eſt pas encore inſtruit de la révélation, &
» les autres religions ſont le bon ſens perverti par
» la ſuperſtition. »

Ce morceau avait été honoré de l'approbation du patriarche de Conſtantinople & de pluſieurs évêques; il n'y a rien de plus chrétien, de plus catholique, de plus ſage.

Comment donc ce *Cogé* oſa-t-il mêler ſon venin aux eaux pures de ce jardinier ? pourquoi voulut-il perdre ce bon homme, & faire condamner *Bélisaire*? N'eſt-ce pas aſſez d'être dans la dernière claſſe des derniers écrivains ? faut-il encore être fauſſaire ? Ne ſavais-tu pas, ô *Cogé*, quels châtimens étaient ordonnés pour les crimes de faux ! Tes pareils ſont d'ordinaire auſſi mal inſtruits des lois que des principes de l'honneur. Que ne liſais-tu les inſtituts de *Juſtinien* au titre *de Publicis judiciis*, & la loi *Cornelia* ?

Ami *Cogé*, la falſification eſt comme la polygamie; *c'eſt un cas, un cas pendable.*

Ecoute, miſérable, vois combien je ſuis bon, je te pardonne.

DERNIER AVIS AU LECTEUR.

AMI lecteur, je vous ai entretenu des plus grands objets qui puiſſent intéreſſer les doctes, de la formation du monde ſelon les Phéniciens, du déluge, des dames de Babylone, de l'Egypte, des Juifs, des montagnes & de *Ninon*. Vous aimez mieux une bonne comédie, un bon opéra comique, & moi auſſi. Réjouiſſez-vous, & laiſſez ergoter les pédans. La vie eſt courte. Il n'y a rien de bon, dit *Salomon*, que de vivre avec ſon amie, & de ſe réjouir dans ſes œuvres.

Fin de la Défenſe de mon oncle.

UN CHRETIEN

CONTRE

SIX JUIFS,

OU

REFUTATION

Du livre intitulé : *Lettres de quelques juifs portugais, allemands & polonais.*

1776.

AVANT-PROPOS.

BENISSONS la foule innombrable des pamphlets anglais, dans leſquels une partie de la nation accuſe l'autre quatre fois par ſemaine de trahir la patrie, & qui ſont traduits en français pour amuſer les curieux.

Béniſſons les ſonnets dont l'Italie fourmille, ſoit à l'honneur, ſoit contre l'honneur des dames.

Béniſſons les écrits polémiques des Allemands, dans leſquels on ne ceſſe d'approfondir des ſujets agréables de controverſe.

Béniſſons ſurtout les Français, qui depuis quelque temps impriment environ cinquante mille volumes par année, tant gros que petits, ſoit pour édifier le prochain, ſoit pour le ſcandaliſer, ſoit pour l'injurier, ſoit pour l'ennuyer.

Mais pourquoi tant bénir cette énorme quantité d'inſectes? c'eſt leur multitude que je remercie. Je me cache dans leur foule; leur grand nombre les fait périr en moins de temps qu'ils ne ſe forment: je veux vivre deux jours avec eux.

Si ces livres duraient, s'ils ne tombaient tous les uns ſur les autres dans un éternel oubli, ils ſeraient trop dangereux; on ſe verrait accuſé, vilipendé, condamné, juſqu'à la dernière poſtérité, par quiconque a le loiſir & la malignité de faire un livre contre nous. Mais heureuſement un ennemi littéraire vous intente un procès par écrit devant le tribunal de l'*univers*, ſoit dans une brochure, ſoit dans cinq ou ſix tomes. Cela eſt lu par cinq ou ſix

perſonnes de l'un ou de l'autre parti, le reſte de la terre l'ignore; ſans quoi les accuſations graves, les injures mal déguiſées ſous un air de modération, les calomnies qu'on ſe permet ſi ſouvent dans les diſputes, pourraient avoir des ſuites fâcheuſes.

C'eſt donc devant un très-petit nombre de lecteurs oiſifs que je veux plaider la cauſe d'un homme horriblement accuſé & bafoué, & qui n'a pas la force de ſe défendre; & je la plaide aujourd'hui parce qu'elle ſera oubliée demain. Je ſuis l'ami du prévenu, je ſuis avocat. Voici le fait.

Un ancien profeſſeur, dit-on, d'un collége de la rue St Jacques à Paris, écrivit en 1771 une ſatire contre un chrétien, ſous le nom de trois juifs de Hollande; & il en a fait imprimer une autre à Paris en trois volumes aſſez épais en 1776, ſous le nom de trois juifs de Portugal, demeurant en Hollande auprès d'Utrecht.

Voilà donc un chrétien obligé de ſe battre contre ſix juifs. Eſt-ce *Antiochus* d'un côté, & de l'autre les *Machabées*? La partie eſt d'autant plus inégale que le ſavant profeſſeur ſe ſert ſouvent d'armes ſacrées, contre leſquelles je n'ai ni ne veux jamais avoir de bouclier.

Je vais répondre auſſi diſcrétement que je le pourrai aux accuſations auxquelles on peut répondre ſans tomber dans le piége que nous a tendu monſieur le profeſſeur juif.

Il a la cruauté d'imputer à ſa victime je ne ſais quelles brochures, les unes judaïques, les

autres anti-judaïques, dont ce cher ami eſt très-innocent. (*a*) Il expoſe un vieillard plus qu'octogénaire, couché déjà peut-être dans le lit de mort, à la barbarie de quelques perſécuteurs qu'il croit animer par ſes délations calomnieuſes; & c'eſt en feignant de le ménager, en lui prodiguant des louanges ironiques, en l'appelant grand-homme, qu'il lui porte reſpectueuſement le poignard dans le cœur. Moi qui prends ſon parti avec autant de candeur qu'il prit le parti de M. l'abbé *Bazin* ſon oncle, je conjure ce juif de ne me point combattre avec ces armes empoiſonnées; je fais une guerre honnête : entrons en matière.

(*a*) Vous lui imputez de faire lui-même une édition de ſes ouvrages, il n'en a jamais fait aucune, Monſieur; ceux qui ont bien voulu en faire dernièrement, comme MM. *Cramer*, conſeillers de Genève, & M. le bourgmeſtre, M. le premier paſteur de Lauſanne, ſans le conſulter, ſavent avec quelle indignité & quelle bêtiſe on les a contrefaites; vous avez du goût ſans doute, & votre ſtyle le prouve aſſez. La faction dont vous êtes s'eſt toujours diſtinguée par une manière d'écrire bien ſupérieure au ſtyle de college, qui était celui de vos adverſaires. Daignez ouvrir le vingt-troiſième tome de l'édition de Londres, imitée de celle de Lauſanne, vous verrez plus de cinquante pièces de la bibliothèque bleue & des charniers SS. Innocens, entaſſées avec une merveilleuſe confiance depuis la page 229 juſqu'à la fin. Un éditeur famélique ramaſſe toutes ces ordures pour achever un tome qui n'eſt pas aſſez épais, & il donne hardiment ſon édition en trente, en quarante volumes, que des curieux trompés achètent, & qui pourrit dans leur bibliothèque; c'eſt le nom de l'auteur qu'on a acheté, ce n'eſt pas l'ouvrage. L'imprimeur, quel qu'il ſoit, a la hardieſſe de mettre à la tête de chaque volume : *Œuvres complètes enrichies de notes, le tout revu & corrigé par l'auteur lui-même.* Il y a une édition ſous ſon nom dans laquelle on a gliſſé trois tomes entiers qui ne ſont pas de lui. Tel eſt l'abus qui règne dans la librairie & dans preſque tous les genres de commerce. Il y a des vaiſſeaux marchands; il y a des pirates. Le monde ne ſubſiſte que d'abus.

I.

JE me range d'abord ſous l'étendard de *St Jérôme*. J'invoque la lettre que ce grand-homme écrivit à *Dardanus* du petit village de Bethléem, où il habita ſi long-temps; voici comme il parle de la Judée.

LETTRE

DE SAINT JÉROME.

„ JE prie ceux qui prétendent que le peuple juif „ prit poſſeſſion de ce pays après la ſortie d'Egypte, „ de nous faire voir ce que ce peuple en a poſſédé. „ Tout ſon domaine ne s'étend que depuis Dan „ juſqu'à Berſabé, c'eſt-à-dire l'eſpace de cent „ ſoixante milles en longueur (environ cinquante-„ trois de nos lieues)..... J'ai honte d'exprimer la „ largeur de cette terre de promiſſion; on ne compte „ que quarante-ſix milles (environ dix-ſept lieues) „ depuis Joppé juſqu'à Bethléem, après quoi on „ ne trouve plus qu'un affreux déſert habité par des „ barbares....

„ Voilà donc, ô Juifs! l'étendue du pays que „ vous vous vantez de poſſéder, & dont vous faites „ vanité parmi les nations qui ne vous connaiſſent „ pas. Allez étaler cet orgueil chimérique aux igno-„ rans; pour moi qui vous connais à fond, je ne „ donne point dans vos panneaux, cherchez vos „ dupes ailleurs.

» Vous me direz peut-être que par la terre de » promiſſion on doit entendre celle dont *Moïſe* fait la » deſcription dans le livre des Nombres. Il eſt vrai » que DIEU vous l'a promiſe cette terre, mais il eſt » faux que vous l'ayez jamais poſſédée.... L'évangile » me promet la poſſeſſion du royaume des cieux, » dont il n'eſt pas fait la moindre mention dans vos » écritures.....

» Vous avez commis beaucoup de grands crimes, » ô Juifs! & vous êtes devenus eſclaves de tous vos » voiſins, &c. &c. &c. »

Après ce témoignage, mon ami a pu ſe permettre quelques petites libertés ſur le peuple de DIEU, à l'exemple de *St Jérôme*. Mais quand il eſt allé trop loin, ce qu'il ne faut jamais faire, je l'en ai charitablement averti, & il en a demandé pardon à M. *Pinto* juif de Bordeaux, fort eſtimé des chrétiens.

II.

Du cadran d'Ezéchias & de l'ombre qui recule, & de l'aſtronomie juive.

LE ſecrétaire chrétien des ſix juifs accuſe mon ami d'avoir dit que les anciens Hébreux, les gens d'au-delà, les paſſagers (car c'eſt ce qu'Hébreux ſignifie) n'étaient pas ſi ſavans en aſtronomie que MM. *Caſſini*, *le Monier*, *la Lande*, *Bailli*, *le Gentil*, &c. (1) Je tiens

(1) Le ſecrétaire chrétien a cité en faveur de la ſcience des Juifs l'autorité de *Scaliger*; il ignore que *Scaliger*, fort ſavant d'ailleurs, a eu le malheur de trouver la quadrature du cercle, qu'il nia la préceſſion des équinoxes, & qu'il écrivit beaucoup d'injures contre le père *Clavius*, & beaucoup de bévues contre la reforme du calendrier.

qu'il a raiſon : ce qui m'induit à le croire c'eſt que je ne vois pas ſeulement le nom d'heure dans les cinq premiers livres conſervés par ce peuple, aucune diviſion du jour n'y eſt jamais marquée. De la Genèſe aux Machabées il n'eſt parlé d'aucune éclipſe ; & vous voyez que depuis quatre mille ans les Chinois n'ont jamais manqué d'obſerver, & de rapporter dans leur hiſtoire toutes les éclipſes qu'ils ont aperçues. Ce n'eſt point d'ailleurs inſulter une nation que de dire qu'elle n'était point autrefois mathématicienne. Il paraît que le roi *Ezéchias* n'en ſavait pas tant que vos juifs d'Eſpagne, qui aidèrent depuis le roi *Alfonſe X* à conſtruire ſes fameuſes tables aſtronomiques.

Le prophète *Iſaïe* veut faire un prodige qui aſſure *Ezéchias* malade de ſa guériſon ; il lui demande s'il veut que l'ombre de ſon cadran au ſoleil avance ou recule de dix lignes ; le malade répond, il eſt bien aiſé de faire avancer l'ombre, je veux qu'elle recule : le malade ſe trompait ; l'un dérangeait autant que l'autre le cours de la nature entière.

Je ſuis perſuadé que dans la ſuite il y eut de ſavans juifs, & ſurtout dans Alexandrie : ils n'auraient pas fait rétrograder le ſoleil comme *Iſaïe ;* mais ils l'auraient mieux connu. Il paraît même que vers le temps de la deſtruction de Jéruſalem, l'hiſtorien *Flavien Joſephe* & le philoſophe *Philon* n'étaient pas abſolument étrangers à l'aſtronomie. *Flavien Joſephe* parle du ſare des anciens Chaldéens, compoſé de deux cents vingt-trois mois lunaires, qui ſervaient à former la période de ſix cents ans.

S'il y a quelque choſe de vrai dans l'hiſtoire des ſciences & des erreurs, c'eſt qu'elles viennent preſque

toutes des bords du Gange, & quelque prodigieuſe que paraiſſe leur antiquité, on ne peut guère leur dire : *a beau mentir qui vient de loin.* Preſque tous les ſavans de nos jours conviennent que les brachmanes furent les inventeurs de l'aſtronomie & de la mythologie.

Après ces Indiens viennent les Perſans, les Chaldéens, les Arabes, les Atlantides. Pour les Egyptiens ils ſemblent être plus récents, parce qu'il fallut des ſiècles pour dompter le Nil, & pour rendre le meilleur terrain du pays habitable, comme l'a tant dit mon ami, tant honni par vous.

Les Grecs, qui parurent les derniers de tant de peuples antiques, les éclipſèrent tous dans les arts. S'il faut venir aux Juifs, c'était, il faut l'avouer, un chétif peuple arabe ſans art & ſans ſcience, caché dans un petit pays montueux & ignoré, comme *Flavien Joſephe* l'avoue dans ſa réponſe à *Appion.* Ce peuple ne poſſéda une capitale, & n'eut un temple qu'environ dix-ſept cents ans après que celui de Tyr avait été bâti ; il ne fut connu des Grecs que du temps d'*Alexandre*, devenu leur dominateur, & ne fut aperçu des Romains que pour être bientôt écraſé par eux dans la foule.

Les Romains créèrent roi de Judée un arabe, fils d'un entrepreneur des vivres ; & bientôt après ces pauvres Juifs furent eſclaves pour la huitième fois ſur les ruines de leur ville fumante de ſang, & vendus au marché, chaque tête au prix de l'animal dont ce déplorable peuple n'oſait manger. Je n'accumule pas toutes ces vérités pour offenſer la nation juive, mais pour la plaindre.

III.

Si les Juifs écrivirent d'abord ſur des cailloux.

LE ſecrétaire des ſix juifs prétend que leurs pères avaient dans un déſert toutes les commodités pour écrire à peu près comme on les a de nos jours. Il reprend vivement mon ami d'avoir cru qu'on gravait alors ſur la pierre. Cependant le livre de *Joſué* eſt le garant de ce que mon ami a avancé; car il eſt dit : „ *Joſué* brûla la ville de Haï, la réduiſit „ en cendres, & en fit un monceau de ruines éter- „ nelles, fit pendre le roi, & éleva un autel de „ pierres au Seigneur le Dieu d'Iſraël, ſur le mont „ Hebal; il fit cet autel de pierres brutes comme „ il était écrit dans la loi de *Moïſe*, & il y offrit „ des holocauſtes & des victimes pacifiques, & il „ écrivit ſur les pierres le Deutéronome. (*b*) *Joſué*, „ *chap. IV.* „

(*b*) Le ſecrétaire, qui paraît très-inſtruit des anciens uſages & des arts de l'antiquité, aurait bien dû nous inſtruire comment on écrivait ſur des cailloux non taillés, & comment cette écriture n'était pas effacée par le ſang des victimes qui coulait continuellement ſur cet autel de pierres brutes. Cette recherche eût été plus néceſſaire que l'affreuſe malignité d'imputer à mon ami je ne ſais quelles brochures, où il eſt dit que *Thaut* a compoſé des livres en caractères alphabétiques, écrits ſur autre choſe que ſur des tables de pierre & de bois, il y a environ cinq mille ans.

IV.

Des gens maſſacrés pour avoir graſſeyé en parlant.

JE ſuis obligé de vous ſuivre, & de paſſer avec vous d'un article de maçonnerie à un objet de morale. Il s'agit de quarante-deux mille de vos frères, les juifs de la tribu d'*Ephraïm*, qui furent tous égorgés par leurs frères des autres tribus, à un des gués de la petite rivière du Jourdain. On leur criait, prononcez shibolet, épi de blé. Ces malheureux qui graſſeyaient, & qui ne pouvaient dire shibolet, diſaient ſiboleth, & on les égorgea comme des moutons .... Quelle horreur y a-t-il donc, Monſieur ? quelle mauvaiſe intention ? quelle faute à dire qu'ils furent maſſacrés pour avoir graſſeyé ? l'horreur, l'abomination n'eſt-elle pas que des frères aient maſſacré tant de frères pour quelque cauſe que ce puiſſe être?

V.

Du veau d'or.

VOICI une affaire à peu près auſſi maſſacrante & plus ſcientifique. Mon ami qui reſpecte les théologiens, & qui ne l'eſt point, a ſoutenu, d'après pluſieurs pères de l'Egliſe & d'après la ſimple raiſon, que tout fut miracle dans la manière dont DIEU conduiſit ſon peuple dans le déſert, & l'en tira; que toutes les voies de DIEU furent autant de miracles ; que la

fonte & la fabrication du veau d'or en vingt-quatre heures, cet or jeté dans le feu & réduit en poudre, & avalé par tout le peuple, les vingt-trois mille hommes qui ſe laiſſent choiſir & égorger ſans ſe défendre, &c. ſont d'auſſi grands prodiges que tous ceux dont le Pentateuque eſt rempli. Sur quoi mon ami a proféré cette exclamation qui me ſemble ſi religieuſe & ſi convenable : *L'hiſtoire d'un peuple conduit par* DIEU *même, ne peut être que l'hiſtoire des prodiges.*

Commençons par vous prouver, Monſieur, qu'en ſuivant exactement l'énoncé de la ſainte écriture, le veau d'or fut jeté en fonte en vingt-quatre heures, quoique la horde juive n'eût point d'heures encore, & ſoit qu'on ſe ſerve du terme d'un jour ou d'une nuit pour exprimer le temps dans lequel ce veau fut fabriqué.

Et Moïſe entrant au milieu de la nuée monta ſur la montagne & y demeura quarante nuits : Exod. ch. XIV. *& le Seigneur ayant achevé tous ces diſcours ſur la montagne de Sinaï donna à Moïſe ſon témoignage & ſa loi en deux tables de pierre, écrites du doigt de Dieu :* chap. XVI.

Il paraît, Monſieur, que voilà les quarante jours accomplis, & il eſt clair auſſi, permettez-moi de le dire, qu'on écrivait dans ce déſert ſur la pierre.

Mais le peuple voyant que Moïſe différait à deſcendre de la montagne s'aſſembla devers Aaron, & lui dit : Fais-nous des dieux qui marchent devant nous, car nous ne ſavons ce qui eſt arrivé à cet homme (Moïſe) qui nous a fait ſortir de la terre d'Egypte ; & Aaron leur répondit : Otez les parures oreillères de vos femmes, fils & filles, & apportez-les moi ;

& &

& le peuple fit comme Aaron avait commandé, & apporta les parures oreillères, & Aaron les ayant reçues leur fit un veau avec le burin; veau d'ouvrage de fonte; & ils dirent: Voilà tes dieux, ô Iſraël! qui t'ont tiré de la terre d'Egypte. Ce qu'Aaron ayant vu, il dreſſa un autel devant le veau, & il cria par la voix d'un crieur: C'eſt demain la fête du ſeigneur veau.

Il me ſemble, Monſieur, qu'il n'y a que vingt-quatre heures entre la demande du veau d'or & ſa fête. Les quarante jours pendant leſquels *Moïſe* & *Joſué* reſtèrent avec DIEU ſur la montagne ſont paſſés; la loi eſt entre ſes mains, & pendant qu'il eſt prêt à deſcendre, le peuple demande à adorer des dieux qui marchent: *Aaron* imagine un veau d'or: on le jette en fonte: on l'adore; on n'a pas perdu de temps.

Il eſt très-vrai que M. *Pigal* demande ſix mois pour fondre un veau d'or, & même ſans le réparer au ciſeau & à la lime, encore moins au burin; car un tel ouvrage ne ſe fait pas avec le burin. Tout cela eſt très-long, & prodigieuſement difficile; pardonnez donc à mon ami, d'avoir regardé cette aventure comme un prodige que DIEU permettait; car, apparemment, vous conviendrez que rien n'eſt ici dans le cours des choſes naturelles.

V I.

De la manière de fondre une ſtatue d'or.

Vous croyez, Monſieur, que dans les déſerts d'Oreb & de Sinaï, il y avait des moyens plus expéditifs de fondre une ſtatue de métal que ceux dont ſe ſervent nos ſculpteurs? J'oſe vous répondre qu'il n'y en a point: il faut abſolument un moule, tellement préparé, arrêté, affermi, entouré qu'il ne ſe caſſe ni ne ſe démonte en aucun endroit pendant l'opération; il faut que l'or ſe répande autour de lui exactement, ſans félure, ſans inégalité; c'eſt ce qui eſt très-long & très-difficile.

Vous dites que vous avez trouvé à Paris, dans la rue Guérin-Boiſſeau, un ſculpteur qui vous a offert de vous faire le veau d'or en huit jours. Si vous avez fait marché dans la rue Guérin-Boiſſeau, vous ne deviez donc pas dater vos lettres d'un village près d'Utrecht, où l'on dit que les janſéniſtes ſe ſont réfugiés.

Mais dans quelque pays que vous faſſiez vos miracles, je retiens place. Vous me direz avec *la Fontaine*:

Voyez-vous point mon veau? dites-le moi.

VII.

Magnificence des Juifs, qui manquaient de tout dans le déſert.

Vous nous aſſurez que dans le déſert affreux d'Oreb, les garçons juifs & les filles juives, qui manquaient de vêtemens & de pain, avaient aſſez d'or à leurs oreilles pour en compoſer un veau; vous faites le compte des richeſſes que ce peuple avait volées en Egypte, vous aviez trouvé ci-devant environ neuf millions: nous ne comptons pas après vous, Monſieur, & nous vous en croyons ſur votre parole, ſans prétendre diſputer ſur cet article. Vous ſavez que quand les Arabes volent, ils diſent, DIEU me l'a donné. La troupe de *Cartouche* diſait, DIEU merci je l'ai gagné.

VIII.

Tout eſt miraculeux.

Et lorſque Moïſe fut arrivé près du camp, il vit le veau & les danſes, & dans ſa grande colère il jeta les tables de la loi, qu'il portait dans ſa main, & les briſa au pied de la montagne; & ſaiſiſſant ce veau qu'ils avaient fait, il le brûla & le réduiſit en pouſſière, laquelle il répandit dans l'eau & en donna à boire aux enfans d'Iſraël.

C'eſt ici, Monſieur, que je ſuis plus que jamais de l'opinion religieuſe de mon ami, qui dit que

tout doit être miraculeux dans l'hiſtoire du peuple de DIEU, ou plutôt de DIEU même, parce qu'un DIEU ne peut parler & agir que miraculeuſement. C'eſt donc un très-grand prodige, qu'un veau d'or jeté dans le feu s'y ſoit converti en poudre. On vous l'a déjà dit & on vous le répète; il n'y a point de fourneau, quelque violent qu'il puiſſe être, fût-ce la fournaiſe de *Sidrach*, *Miſach* & *Abdenago*; fût-ce un des feux allumés autrefois par l'inquiſition; fût-ce le feu qui conſuma le corps du reſpectable conſeiller de grand'chambre, *Anne Dubourg*, & la maréchale d'*Ancre*, & les cinquante chevaliers du Temple, & tant d'autres; il n'y a point de feu, vous dis-je, qui puiſſe réduire l'or en poudre; ce métal ſi prodigieuſement ductile ſe fond, ſe liquéfie. Mais que dans le déſert effroyable d'Oreb, où il n'y a jamais eu d'arbres, on ait trouvé une aſſez énorme quantité de bois pour fondre un gros veau, un bœuf d'or, & pour le pulvériſer; cela eſt impoſſible à l'induſtrie humaine. Je dis gros veau, je dis gros bœuf, parce qu'il eſt écrit que *Moïſe* l'aperçut en s'approchant du camp, parce que dans ce camp compoſé de deux cents trente mille combattans, il y avait entre deux & trois millions de juifs & de juives; parce que ſi *Moïſe*, n'étant pas dans le camp, put voir tout d'un coup cet animal, il fallait qu'il fût bien gros, & au moins de la taille du bœuf *Apis*, dont il était la brillante image.

IX.

De l'or potable.

POUR accabler mon ami, vous changez le procès criminel que vous lui faites en un autre procès. Vous parlez d'or potable. On ne vous a jamais nié qu'on pût avaler de l'or, du plomb, de l'antimoine. Que ne peut-on pas avaler? Mon ami avale les injures cruelles que vous lui dites avec des complimens; les calomnies dont vous le chargez, les accusations odieuſes que vous intentez, & qui dans d'autres temps pourraient avoir le cruel effet de faire excommunier un honnête homme. Tandis que vous faites avaler ces pilules ſi amères, préparées d'une main qui n'eſt ni tout-à-fait judaïque, ni tout-à-fait catholique, pourquoi nous invitez-vous à vous parler d'or potable?

Si c'eſt votre veau cuit ſous la braiſe, & pulvériſé par cette braiſe, la choſe eſt impoſſible, comme toute la terre en convient.

Si vous voulez parler de l'or potable des charlatans, c'eſt une queſtion très-étrangère. L'or eſt indeſtructible; l'eau qu'on appelle régale, parce qu'on a donné à l'or le nom de roi des métaux, le diſſout; mais cette diſſolution eſt très-cauſtique: vous ne prétendez pas ſans doute que *Moïſe* ait fait boire cette eau aux Iſraëlites pour empoiſonner tout le peuple de DIEU. On peut précipiter l'or de ſa diſſolution par un alcali, il ſera réduit en poudre: mais il n'aura pas été brûlé, comme le dit le texte, & puis cette poudre n'eſt pas miſcible avec l'eau.

Vous dites que *Sthal*, chrétien & chimiſte, a fait de l'or potable, & vous citez ſes opuſcules (ſans dire quel opuſcule) dans leſquels il dit que le *ſel de tartre mêlé au ſoufre diſſout l'or au point de le réduire en poudre qu'on peut avaler*. Je ſais bien que le foie de ſoufre diſſout l'or, mais il ne le réduit point en poudre. Je ne vous conſeille donc pas, Monſieur, d'avaler de l'or du chrétien *Sthal*, réduit en poudre par le moyen du ſel de tartre & du ſoufre; premièrement, parce que je ſuis très-ſûr que ces deux ingrédiens ne peuvent pulvériſer l'or qu'en le précipitant de la diſſolution, & alors il n'eſt plus potable; ſecondement, parce que je ſuis encore très-ſûr que vous ſeriez en danger de mort ſi vous preniez de cette diſſolution, que je ne veux pas vous tuer, quoique vous ayez voulu tuer mon ami.

Quant à l'or potable de Mlle *Grimaldi*, voici ce que c'eſt: on mêle de l'huile eſſentielle de romarin ou une autre, ou de l'eſprit de vin, avec une diſſolution d'or dans l'eau régale, on enlève ce qui ſurnage, c'eſt-à-dire l'huile, l'eſprit de vin qui contient une très-petite partie d'or & d'acide. C'eſt un ſecret de charlatan pour vendre très-cher une mauvaiſe drogue; ſi donc, Monſieur, oſez-vous attribuer de pareils tours à *Moïſe*?

Hélas! vous avez parlé, ſans le ſavoir, à un homme qui n'eſt que trop au fait des préparations de l'or; j'ai chez moi plus d'un artiſte qui ne travaille qu'à cela: il m'en coûte aſſez pour que je ſois en droit de dire mon avis.

X.

De vingt-trois mille juifs égorgés par leurs frères.

Vous faites un crime à mon ami d'avoir plaint vingt-trois mille juifs maſſacrés par les lévites, leurs frères, ſans ſe défendre. Ah, Monſieur, ſi vous êtes juif, ayez quelque compaſſion pour vos frères ; ſi vous êtes chrétien ayez-en pour vos pères. Mon ami a eu le bonheur d'inſpirer l'eſprit d'indulgence à bien des gens qui avaient à ſe reprocher des ſévérités impitoyables. N'a-t-il pu parvenir à vous rendre humain ?

Et Moïſe voyant le peuple nu, car Aaron l'avait dépouillé à cauſe de ſon ignominie (*c*) (du veau d'or), *& l'avait expoſé au milieu de ſes ennemis ; Moïſe ſe met à la porte du camp, & dit : Qui eſt au Seigneur ſe joigne à moi ; & tous ceux de la race de Lévi ſe joignirent à lui, & il leur dit : Que chacun mette ſon épée ſur ſa cuiſſe ; allez & revenez d'une porte à l'autre au travers du camp : que chacun tue ſon frère, ſon ami & ſes proches. Les enfans de Lévi firent ce que Moïſe ordonnait, & il y eut en ce jour vingt-trois mille hommes de maſſacrés.*

Quoi, Monſieur, voilà (par le texte) *Moïſe* lui-même, qui à l'âge de quatre-vingts ans paſſés ſe met à la tête d'une troupe de meurtriers, *qu'on ſe joigne à moi*, & qui avec eux égorge de ſes mains vingt-trois mille de ſes compagnons. Chacun tue ſon

(*c*) Pluſieurs perſonnes ſenſibles ont été ſurpriſes qu'*Aaron* lui-même livrât les coupables, car il paraiſſait le plus criminel ; le peuple avait demandé des dieux qui marchaſſent, & *Aaron* imagina le bœuf.

frère, ſon ami, ſon parent! C'eſt mon ami, à moi, mon innocent ami, que vous accuſez d'être l'ennemi des Juifs; c'eſt lui qui pleure ſur les infortunés qu'on égorge; & c'eſt vous qui vous réjouiſſez de ce maſſacre!

Il faut de la ſévérité, dites-vous, *quand les prévaricateurs ſont nombreux.* Ah! Monſieur, ce n'eſt pas à vous de le dire. Je ne veux pas vous demander ſi vous auriez trouvé bon que l'on égorgeât vingt-trois mille convulſionnaires. Je ne veux pas vous outrager, comme vous avez inſulté mon ami. Quoi! vous auriez donc applaudi à la St Barthelemi; car enfin les ſoixante & dix mille citoyens qu'on égorgea en France étaient des rebelles à votre religion dominante, ils étaient plus coupables que vos Iſraëlites, car ils péchaient contre les lois connues; & les Iſraëlites furent moins coupables, quand ils s'impatientèrent de ne point recevoir des lois qu'on leur feſait attendre depuis quarante jours! O homme, qui que vous ſoyez, apprenez à pardonner.

Pour moi, Monſieur, quand même vous auriez été convulſionnaire, ce que je ne crois pas, je ne pourrais vous vouloir de mal. Quand même vous auriez écrit des lettres de cachet ſous le frère *le Tellier*, encore aurais-je pour vous de l'indulgence; encore ſerais-je votre frère ſi vous daigniez être le mien.

XI.

De vingt-quatre mille autres juifs égorgés par leurs frères.

MAIS pardonnez encore une fois à mon malheureux ami, ſi après avoir plaint vingt-trois mille pauvres juifs mis en pièces ſans ſe défendre, par les propres mains de l'octogénaire ou nonagénaire *Moïſe*, & par ſes lévites, il a de plus oſé étendre ſa pitié ſur vingt-quatre mille autres deſcendans de *Jacob*, aſſaſſinés environ quarante ans après, & toujours par leurs frères.

Vous croyez, ou faites ſemblant de croire que ces vingt-quatre mille juifs moururent de la peſte en un jour : je le ſouhaite. DIEU eſt le maître de choiſir le genre de mort dont il veut que les hommes périſſent. Mais voici le texte dans toute ſa pureté.

Et l'Eternel dit à Moïſe : Saiſis tous les princes du peuple, & pends-les tous à des potences à la face du ſoleil &c.... Et on en tua ce jour-là vingt-quatre mille. (*)

Pourquoi défigurez-vous entièrement ce paſſage? Ce ſont les princes du peuple que *Moïſe* fait d'abord pendre; & vous traduiſez que *Moïſe les aſſembla avec lui pour faire pendre les coupables !* Vous pouvez ſavoir cependant que *Zamri*, qui fut aſſaſſiné le premier, était un prince du peuple, *dux de cognatione*, chef de tribu; & que ſa femme, ou ſa maîtreſſe *Cosbi*, était fille du roi, ou prince de Madian, *Cosbi, filiam ducis Madian.* Pourquoi dites-vous que ce prince &

(*) Nomb. chap. 25.

cette princeſſe moururent d'une épidémie, d'une peſte qui emporta vingt-quatre mille hommes en un jour! *Occiſi ſunt*, on les tua, ſignifie-t-il la peſte?

N'eſt-il pas vraiſemblable que ces princes du peuple, tués par l'ordre exprès de *Moïſe*, étaient à la tête d'un grand parti contre lui, & qu'ils voulaient dépoſſéder un vieillard qu'on nous peint âgé de cent vingt ans, dont ils étaient laſſés & jaloux, un vieillard dur & mal aviſé, ſelon eux, qui pendant vingt années avait fait errer plus de deux millions d'hommes dans des déſerts épouvantables, ſans pain, ſans habits, ſans pouvoir ſeulement entrer dans cette terre promiſe, malheureux objet de tant de courſes? L'auteur du livre des *Nombres*, quel qu'il ſoit, ne dit pas cela : je ne le dis pas non plus ; mais je ſoupçonne qu'on peut le ſoupçonner.

Voici ce qui me fait croire qu'on peut me pardonner mon ſoupçon : je ne recherche point quel eſt l'auteur du livre des *Nombres* ; je mets à part l'opinion du grand *Newton*, & celle du ſavant *le Clerc*, & celle de tant d'autres. Je ne veux point deviner dans quel eſprit on écrivit ce *Bemiddebar*, ce livre des *Nombres* ; je me tiens à la Vulgate reçue & conſacrée dans notre ſainte Egliſe, & je n'oſe même la citer que ſur les difficultés qui regardent l'hiſtoire. Je me donne bien de garde de toucher au théologique ; je ſens bien que cela ne m'appartient pas.

L'hiſtorique me dit donc que le prince juif, nommé *Zamri*, couchait dans ſa tente avec ſa femme ou ſa maîtreſſe, la princeſſe nommée *Cosbi*, fille du grand prince madianite, nommé *Sur*, lorſque *Phinée*, petit-fils d'*Aaron* & petit-neveu de *Moïſe*, commença

le maſſacre par entrer ſubitement dans la tente de ces princes, que l'auteur appelle *bordel*, *lupanar*; & cet arrière-neveu de *Moïſe* eſt aſſez vigoureux & aſſez adroit pour les percer tous deux d'un ſeul coup dans les parties de la génération, parties qui étaient ſacrées chez tous les peuples de ces cantons, & ſur leſquelles même on feſait les ſermens. Or cet aſſaſſinat ſacrilége, commis par le plus proche parent de *Moïſe*, ne nous induit-il pas à croire qu'il s'agiſſait de le venger d'une cabale des princes d'Iſraël & des princes de Madian, ſoulevée contre le légiſlateur? C'eſt ce que je laiſſe à juger par tout homme éclairé & impartial.

XII.

Remarque ſur le prince Zamri & ſur la princeſſe Cosbi, maſſacrés en ſe careſſant.

A peine ce jeune prince & cette jeune princeſſe ſont ſi ſingulièrement aſſaſſinés, *nubendi tempore in ipſo*, que les ſatellites de *Phinée* coururent aſſaſſiner vingt-quatre mille hommes du peuple, ſans compter les princes : *Occiſi ſunt*, qu'en dites-vous ? Je ne ſais pas ce que mon ami en a dit : il me mande que vous le citez à faux ; je n'ai point vu en effet dans ſes ouvrages le paſſage que vous lui imputez. Laiſſez-moi juſtifier mon ami, & pleurer ſur ce pauvre prince & ſur cette pauvre princeſſe maſſacrés en feſant l'amour. Si vous ne les avez jamais pleurés, je vous plains. Un de vos plaiſans de Paris m'exhorte à me conſoler, en me diſant que tout cela n'eſt peut-être pas vrai : ce plaiſant me fait frémir.

XIII.

Quel ſcribe écrivit ces choſes.

CE mauvais plaiſant, Monſieur, m'empêche de diſcuter avec vous quel ſcribe a écrit le premier vos volumes juifs, dans quel temps ils ont été écrits, s'ils ont tous été dictés par le Saint-Eſprit, ſi jamais il ne s'eſt trouvé de juif qui ait écrit ſans être inſpiré, comme ont fait probablement *Flavien Joſephe*, *Philon*, *Onkelos*, *Jonathan* & les auteurs du Talmud, & mon ami *Ephraïm*, juif d'un grand roi, plus brave que votre *David*, & plus éclairé que votre *Salomon*.

DIEU me garde, Monſieur, de marcher avec vous ſur ces charbons ardens, cachés ſous des cendres trompeuſes; c'eſt à vous d'examiner quelle raiſon avait le grand *Newton* pour décider que le Pentateuque fut compoſé par *Samuël*, tandis que pluſieurs autres ſavans le croient rédigé tel qu'il eſt par *Eſdras*: pour moi je n'oſe entrer dans cette querelle; il y a des choſes qu'on dit hardiment en Angleterre, & qu'il ſerait dangereux peut-être de dire à Paris; on peut y jouer avec un prodigieux ſuccès toutes les pièces du divin *Shakeſpeare*, mais on ne peut y profeſſer toutes les découvertes de *Newton*.

C'eſt par la même circonſpection que je ne vous parlerai ni du magiſtrat *Colins*, ni du maître-ès-arts *Wolſton*, ni du lord *Shaftesbury*, ni du lord *Bolingbroke*, ni du célèbre *Gordon*, ni de ce fameux membre du parlement *Trenchard*, ni du doyen *Swift*,

ni de tant d'autres grands génies anglais : *quid, de cumque viro & cui dicas ſæpe caveto.*

J'ajoute : *caveto in Gallia & in Hiſpania plus quàm in Italia.* Il eſt vrai qu'actuellement toutes ces diſputes théologales ne font plus aucun effet ni en Angleterre, ni en Hollande, ni en aucun pays du Nord : on eſt aſſez ſage pour les mépriſer ; un homme qui voudrait aujourd'hui expliquer certaines choſes contradictoires ne ſerait que ridicule.

XIV.

Qui a fait la cour à des boucs & à des chèvres ?

PASSONS vîte aux ſingularités hiſtoriques dont il eſt permis de parler. Vous êtes fâché contre mon ami de ce qu'il paſſe, ſelon vous, pour avoir dit que vos grands-pères feſaient autrefois l'amour à des chèvres, & vos grand-mères à des boucs dans les déſerts de Pharan, de Sin, d'Oreb, de Cadès-Barné, où l'on était fort déſœuvré : la choſe eſt très-vraiſemblable, puiſque cette galanterie eſt expreſſément défendue dans vos livres. On ne s'aviſe guère d'infliger la peine de mort pour une faute dans laquelle perſonne ne tombe ; mais ſi ces fantaiſies ont été communes il y a plus de trois mille ans chez quelques-uns de vos ancêtres, il n'en peut réjaillir aucun opprobre ſur leurs deſcendans. Vous ſavez qu'on ne punit point les enfans pour les ſottiſes des pères, paſſé la quatrième génération : de plus vous ne deſcendez point de ces mariages hétéroclites ; & quand

vous en deſcendriez, perſonne ne devrait vous le reprocher.

On ne ſe choiſit point ſon père;
Par un reproche populaire
Le ſage n'eſt point abattu.

Songez que ſous l'empire floriſſant d'*Auguſte*, qui fit régner les lois & les mœurs, à ce que dit *Horace*, les chèvres ne furent pas abſolument mépriſées dans les campagnes : les boucs en étaient jaloux. Souvenez-vous du *Novimus & qui te* de *Virgile;* les nymphes en rirent, dit-il, & ſi vous m'en croyez, vous en rirez auſſi, au lieu de vous fâcher, comme M. *Larcher* du collége Mazarin s'eſt fâché contre le neveu de l'abbé *Bazin*, qui n'y entendait pas fineſſe.

Le maréchal de la *Feuillade* écrivit un jour au prince de *Monaco : Laſciamo queſte porcherie horrende: con ho mai fatto il peccato di beſtialità che con la voſtra altezza.*

XV.

Des ſorciers.

JE ne ſais jamais ſi c'eſt au juif, ou au ſecrétaire de la rue St Jacques, ou au ſavant d'un village près d'Utrecht, à qui j'ai l'honneur de parler. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt toujours en général à *Iſraël* que mes réponſes doivent être adreſſées.

Iſraël prétend qu'on s'eſt contredit quand on a parlé du ſabbat des ſorciers. Il n'y a point de démonographe qui n'ait aſſuré que les ſorciers qui allaient au ſabbat par les airs ſur un manche à balai pour adorer le bouc, avaient reçu cette méthode des Juifs, & que le mot ſabbat en feſait foi.

Vous dites que ceux qui ſont de cette opinion ſe contrediſent en ce qu'ils conviennent que les Juifs, avant la tranſmigration, ne connaiſſaient pas encore les noms des anges & des diables, & même n'admettaient point de diable; par conſéquent ils ne pouvaient ſe donner au diable comme ont fait les ſorcières, & baiſer le diable au derrière ſous la figure du bouc.

Mais auſſi, Meſſieurs, ce n'eſt que depuis votre diſperſion que vous avez été accuſés d'enſeigner la ſorcellerie aux vieilles. Ce ſont les anciens juifs du temps de *Nabuchodonoſor*, du temps de *Cyrus;* les anciens juifs du temps de *Titus*, du temps d'*Adrien*, & non les anciens du temps de la fuite d'Egypte, qui coururent chez les nations vendre des filtres pour ſe faire aimer, des paroles pour chaſſer les mauvais génies, des onguens pour aller au ſabbat en dormant; & cent autres ſciences de cette eſpèce.

Vous ſavez combien de livres de magie vos pères ont attribué à *Salomon;* votre hiſtorien *Flavien Joſephe* en cite quelques-uns dans ſon livre huitième; & il ajoute qu'il a vu lui-même opérer des guériſons miraculeuſes avec ces recettes. Je puis vous aſſurer, Meſſieurs, & tout ce qui m'entoure ſait que plus d'un ſeigneur eſpagnol m'a écrit, & fait écrire pour céder la clavicule de *Salomon*, qu'on leur avait dit être en

ma poſſeſſion. Il y a de vieilles erreurs qui durent bien long-temps ; le genre-humain a obligation à ceux qui les détrompent.

Au reſte, ſi quelques pauvres femmes juives ont eu la bêtiſe de ſe croire ſorcières, & ſi autrefois il s'en trouva qui eurent la faibleſſe d'imiter *Phillire* & *Paſiphaé*, & de prodiguer leurs charmes à ceux qui ſont appelés *les velus* dans le Lévitique ; que vous importe ? cela ne doit pas plus vous intéreſſer que les ſorcières des bords du Rhin, qui voulurent immoler les ambaſſadeurs de *Céſar*, n'intéreſſent aujourd'hui les très-aimables princeſſes qui ſont l'honneur de ce pays.

XVI.

Silence reſpectueux.

Vous exigez, Monſieur, que je vous diſe pourquoi DIEU a donné plus de préceptes à *Abraham* qu'à *Noé*, & que je vous développe ſi DIEU ne peut pas donner de nouvelles lois ſuivant les temps & les beſoins. Je vous réponds que je ne ſuis ni aſſez fort ni aſſez hardi pour avoir un ſentiment ſur une queſtion ſi épineuſe. Je crois que DIEU peut tout, & mon ami ne vous fera pas d'autre réponſe.

Je penſe que vous ne me répondriez pas davantage ſi je vous demandais pourquoi non-ſeulement le nom de *Noé*, mais le nom de tous ſes ancêtres ont été ignorés de la terre entière juſqu'à nos pères de l'Egliſe. Pourquoi n'y a-t-il pas un ſeul auteur

parmi

parmi les gentils qui ait jamais parlé d'*Adam*, le père du genre-humain, & de *Noé* ſon reſtaurateur? Comment ſe peut-il faire que dans une ſi nombreuſe famille il ne ſe ſoit pas trouvé un ſeul enfant qui ſe ſoit ſouvenu de ſon grand-père, excepté vous? Pourquoi la Coſmogonie de *Sanchoniathon*, qui écrivait dans votre voiſinage avant *Moïſe*, eſt-elle abſolument différente de celle de ce grand-homme? Vous ſavez tout ce qu'on peut dire : parlez, Monſieur, car pour moi je ne dirai mot.

XVII.

Animaux immondes.

Nous ne ſerons pas d'accord, Meſſieurs les juifs, ſur la notion du droit divin; nous appelons droit divin tout ce que DIEU a ordonné; ainſi nos bénéficiers ont dit que leurs dixmes ſont de droit divin, parce que DIEU même vous avait ordonné de payer la dixme à vos lévites. Nous appelons les devoirs communs de la ſociété le droit naturel.

Où avez-vous pris qu'il y ait *un ton railleur* à dire: DIEU défendit qu'on ſe nourrît de poiſſons ſans écailles, de porcs, de lièvres, de hériſſons, de hiboux? Comment avez-vous trouvé un *ton* dans des paroles écrites? où eſt la raillerie? Hélas! vous voulez railler; vous parlez de Zaïre & d'Olimpie quand il eſt queſtion des griffons & des ixions, animaux inconnus dans nos climats, dont il vous fut ordonné de vous abſtenir dans le vôtre. Vous

reprochez à mon ami d'avoir dit que *les griffons & les ixions juifs doivent être mis au rang des monſtres, & que ce ſont des ſerpens ailés avec des ailes d'aigles;* il n'a jamais dit cela, Monſieur, & il eſt incapable d'avoir écrit qu'on eſt ailé avec des ailes.

Je ne regarde pas votre mépriſe comme une de ces calomnies cruelles que vous avez eu le malheur de copier dans votre livre : vous avez vu apparemment cette phraſe dans une des mille & une brochures qu'on a faites contre mon ami, & vous la répétez au haſard ; je vous jure, Monſieur, qu'elle n'eſt pas de lui.

XVIII.

Des cochons.

QUI que vous ſoyez, ou juif ou chrétien, ou amalécite ou récabite, ou habitant d'Utrecht ou docteur de la rue St Jacques, vous êtes un ſavant homme, vous avez beaucoup lu, vous faites uſage de vos lectures ; il y aurait plaiſir à s'inſtruire avec vous ; nous ferions gloire d'être vos écoliers, mon ami & moi, ſi vous aviez un peu plus d'indulgence.

Vous parlez très-bien de la bonne chère des Juifs : il eſt vraiſemblable que le petit ſalé aurait été mal ſain dans les déſerts de la baſſe Sirie & de l'Arabie pétrée. Vous nous auriez encore donné de nouvelles inſtructions ſi vous nous aviez appris pourquoi les Egyptiens, ſi antérieurs à la loi juive, ne mangeaient point de cochon. Vous nous rendriez un nouveau

ſervice ſi vous nous diſiez comment les Juifs, qui ſont tout le commerce de la Veſtphalie, pays aſſez froid, où l'on ne ſe nourrit que de porc, n'ont pu obtenir quelque diſpenſe de leurs rabins.

Ne vous eſt-il pas arrivé la même choſe qu'à nos minimes? Le bon *Martorillo* (*St François de Paule*), leur ordonna de manger tout à l'huile en Calabre, où l'huile eſt la nourriture des pauvres; ils ſuivent par humilité cette loi en Allemagne où l'huile eſt un mets recherché, & où un tonneau d'huile coûte plus de quatre tonneaux de vin. Vous nous auriez prouvé qu'il faut que tout moine obéiſſe à ſon fondateur. C'eſt ainſi que les muſulmans, à qui *Mahomet* défendit le vin dans les climats brûlans de l'Arabie, n'en boivent point dans le climat froid de la Crimée.

A l'égard du lièvre dont il ne vous eſt pas permis de manger, parce qu'il rumine & qu'il n'a pas le pied diviſé, quoiqu'en effet il ait le pied très-diviſé & qu'il ne rumine point, ce n'eſt qu'une petite mépriſe. M. le paſteur du *Bourg-Dieu* a dit que ce n'eſt pas là où gît le lièvre: ſi ce n'eſt pas *Bourg-Dieu* qui l'a dit, c'eſt un autre.

XIX.

Peuples diſperſés.

Vous dites dans le même endroit que les Juifs ſont reſtés les ſeuls des anciens peuples &c. & qu'ils triomphent des ſiècles; mais les Arabes, beaucoup plus anciens qu'eux, ſubſiſtent en corps de peuple,

& habitent encore un vaſte pays qu'ils ont toujours habité. Les Egyptiens ſont en Egypte ſous le nom de Cophtes, & n'ont oublié que leur langue. Les brachmanes, ſubjugués par ceux qu'on appelle Maures, ont conſervé leurs lois, leurs rites, & même la langue de leurs premiers pères. Les Parſis diſperſés comme les Juifs, & autrefois dominateurs des Juifs, ſont auſſi attachés qu'eux à leurs uſages antiques, & eſpèrent toujours comme eux une révolution. Les Chinois, tout ſubjugués qu'ils ſont par les Tartares, ont ſoumis leurs vainqueurs à leurs lois; on ne peut plus dire aujourd'hui : *Græcia capta ferum victorem cepit*, comme *Horace* le diſait à *Auguſte;* mais enfin il y a plus de cent mille grecs dans la ſeule ville de Stamboul; Athènes, Lacédémone, Corinthe & l'Archipel ſont encore peuplés de grecs; & pour parler des petites nations, les Arméniens aſſervis font le commerce comme les Juifs dans toute l'Aſie, & ne s'allient communément qu'entr'eux, ainſi que les Cophtes, les Brames, les Banians, les Parſis & les Juifs. Tous les peuples qui exiſtent triomphent des ſiècles.

XX.

Ordres de tuer.

DANS votre lettre troiſième, Monſieur, où vous faites un magnifique éloge de l'intolérance, vous avez oublié de citer le fameux paſſage du Deutéronome. *S'il ſe lève parmi vous un prophète qui ait vu & qui ait prédit un ſigne & un prodige, & ſi ſes prédictions*

ſont accomplies, & s'il vous dit : Allons, ſuivons des dieux étrangers &c..... que ce prophète.... ſoit maſſacré..... Si votre frère fils de votre mère, ou votre fils, ou votre fille, ou votre femme qui eſt entre vos bras, ou votre ami que vous chériſſez comme votre ame, vous dit : Allons, ſervons des dieux étrangers ignorés de vous & de vos parens, égorgez-le ſur le champ, frappez le premier coup, & que le peuple frappe après vous.

Vous avez frémi, Monſieur, ſi vous êtes chrétien, vous avez tremblé que vos juifs, dont vous vous êtes fait ſecrétaire, n'abuſaſſent contre les chrétiens de ce paſſage terrible. En effet, le fameux rabin *Iſaac* du XVme ſiècle l'employa dans ſon *Rempart de la foi* pour tâcher de diſculper ſes compatriotes du déicide dont ils eurent le malheur d'être coupables. Ce rabin prétend que la loi moſaïque eſt éternelle, immuable, (liſez ſon chapitre vingtième) & de-là il conclut que ſes ancêtres ſe conduiſirent dans leur déicide comme leur loi l'ordonnait expreſſément. Mais enfin puiſque vous n'avez pas parlé de cet effrayant paſſage, je n'en parlerai pas. Je me féliciterai avec vous d'être né ſous la loi de grâce, qui ne veut pas qu'on plonge le couteau dans le cœur de ſon ami, de ſon fils, de ſa fille, de ſon frère, de ſa femme chérie, & qui au contraire donne l'exemple de porter ſur ſes épaules la brebis égarée. Etes-vous brebis, Monſieur, je ſuis prêt à vous porter : mais ſi je ſuis brebis égarée, portez-moi, pourvu que ce ne ſoit pas à la boucherie.

XXI.

Tolérance.

Vous donnez ce grand précepte à mon ami : *Sortez enfin du cercle étroit des objets qui vous entourent, & ne jugez pas toujours de notre gouvernement par le vôtre.* Ah ! Monſieur, qui jamais avait mieux mis vos leçons en pratique plus hautement que celui à qui vous les donnez ! on lui en a fait ſi ſouvent un crime ! on lui a tant reproché d'enviſager toujours le genre-humain plus que ſa patrie !

Et dans quelle vue parlez-vous à cet homme qui, à l'exemple du grand *Fénélon*, a embraſſé tous les hommes dans ſon eſprit de tolérance, dans ſon zèle & dans ſon amour ? dans quelle vue, dis-je, lui ordonnez-vous de ſortir du cercle étroit où vous le ſuppoſez renfermé ? quel eſt votre objet ? c'eſt de lui prouver que l'intolérance eſt une vertu néceſſaire & divine.

Et pour lui prouver ce dogme infernal que ſans doute vous n'avez point dans le cœur, & qu'un inquiſiteur n'oſerait avouer aujourd'hui, vous lui dites que l'intolérance régnait chez les peuples les plus anciens & les plus vantés. Selon vous *Abraham* fut perſécuté chez les Chaldéens, ce que l'Ecriture ne dit pas, & ce qui ſerait une étrange raiſon pour perſécuter chez nous. Selon vous *Zoroaſtre* perſécuta des nations, le feu & le fer dans les mains ; vous entendez apparemment le dernier des *Zoroaſtres*, qui au lieu d'être perſécuteur, fut tant perſécuté, tant

calomnié chez *Darius*. Vous louez les Ephéſiens d'avoir opprimé *Héraclite* leur compatriote, qu'ils n'opprimèrent jamais. Vous regardez la guerre des amphictions comme une guerre de religion, comme une guerre pour des argumens de l'école ; & vous la révérez ſous cet aſpect, & vous la croyez ſacrée. Ce n'était pourtant qu'une guerre très-ordinaire pour des champs uſurpés, elle fut appelée ſacrée parce que ces champs étaient du territoire d'*Apollon*.

Vous cherchez dans les républiques de la Grèce des exemples de la légéreté, de la ſuperſtition & de l'emportement de ces peuples, vous en raſſemblez quatre ou cinq dans l'eſpace de trois cents années pour démontrer que la Grèce était intolérante & qu'il faut l'être. On démontrerait de même qu'il faut faire la guerre civile par l'exemple de la fronde, de la ligue, de la fureur des Armagnacs & des Bourguignons.

L'exemple de *Socrate* eſt encore plus mal choiſi. Il fut la victime de la faction d'*Anitus* & de *Mélitus*, comme *Arnaud* fut la victime des jéſuites : mais à peine les Athéniens eurent-ils commis ce crime qu'ils en ſentirent l'horreur. Ils punirent *Anitus* & *Mélitus*, ils élevèrent un temple à *Socrate*. On ne doit jamais rappeler le crime des Athéniens contre *Socrate* ſans rappeler leur repentir.

Vous imputez bien fauſſement l'intolérance aux Romains. Vous citez contre mon ami ces paroles qui ſont dans ſon traité de la tolérance : *Deos peregrinos ne colunto ;* qu'on ne rende point de culte à des dieux étrangers. C'eſt le commencement d'une ancienne loi des douze tables ; il ne rapportait que la partie de ce

fragment dont il avait beſoin alors, & même il ſe ſervit du mot *peregrinos* qui eſt l'équivalent d'*advenas*. Sa mémoire le trompa, je vous l'avoue comme il me l'a avoué; voici l'énoncé de la loi telle que *Cicéron* nous l'a conſervée: *Separatim nemo abeſſit deos, neve novos; ſed ne advenas niſi publicè adſcitos privatim colunto.* Que perſonne n'ait des dieux en particulier, ni des dieux nouveaux, à moins qu'ils ne ſoient publiquement admis.

Or les dieux étrangers furent preſque tous naturaliſés à Rome par le ſénat. Tantôt *Iſis* eut des temples, tantôt elle fut chaſſée quand ſes prêtres eurent ſcandaliſé le peuple romain par leurs debauches & par leurs friponneries; elle fut encore rappelée. Tous les cultes furent tolérés dans Rome.

Dignus Roma locus quò deus omnis eat.
Faſtes d'*Ovide.*

Les Romains permirent que les Juifs, reçus pour leur argent dans la capitale du monde, célébraſſent la fête d'*Hérode. Herodis venêre dies*, & cela même pendant que *Veſpaſien* préparait la ruine de Jéruſalem. Mon ami a fait voir que les armées romaines commençaient toujours par adorer les dieux des villes qu'ils aſſiégeaient, & qu'il y avait une communauté de dieux chez tous les peuples policés de l'Europe. Il n'y eut que le dieu des Juifs que les Romains ne ſaluèrent pas, parce que les Juifs ne ſaluaient pas ceux de Rome.

Comment avez-vous pu dire, Monſieur, que les Romains étaient intolérans? eux qui donnèrent tant

de vogue, tant d'éclat à la ſecte d'*Epicure* & aux vers de *Lucrèce*, eux qui firent chanter ſur le théâtre en préſence de vingt mille hommes :

Poſt mortem nihil eſt, ipſaque mors nihil.
Rien n'eſt après la mort, la mort même n'eſt rien.
Queris quo jaceant poſt obitum loco?
Quo non nata jacent.
Où ſerons-nous après la mort?
Où nous étions avant de naître.

Vous dites qu'il y eut des temps où quelques empereurs perſécutèrent les philoſophes, les amateurs de la ſageſſe. Non, Monſieur, il n'y eut jamais de décrets portés contre la philoſophie. Cette horrible extravagance ne tomba jamais dans la tête d'aucun romain. Vous avez pris pour des philoſophes de miſérables charlatans, diſeurs de bonne & mauvaiſe aventure, des *Zingari* qui s'intitulaient *Chaldéens*, *mathématiciens;* nous avons dans le code la loi *de mathematicis ex urbe expellendis.* C'étaient des prophètes de ſédition qui prédiſaient la mort des empereurs; c'étaient des ſorciers qui paſſaient chez quelques méchans & quelques ignorans pour donner cette mort par les ſecrets de l'art. Notre France fut infectée de ces gens-là du temps de *Charles IX* & de *Henri III.* Les philoſophes étaient *Montagne*, *Charon*, le chancelier de *l'Hoſpital*, le préſident de *Thou*, le conſeiller *Dubourg*. Les philoſophes de nos jours ſont des hommes d'Etat éloignés également de la ſuperſtition & du fanatiſme, des citoyens illuſtres profondément inſtruits, cultivant les ſciences dans une retraite occupée &

paiſible, des magiſtrats d'une probité inaltérable, ſi ſupérieurs à leurs emplois qu'ils ſavent les quitter avec autant de ſérénité que s'ils allaient avec leurs amis, *venafranos in agros aut lacedemonium tarentum.*

Ces philoſophes ſont tolérans ; & vous êtes bien loin de l'être, vous qui employez toutes ſortes d'armes contre un vieillard iſolé, mort au monde, en attendant une mort prochaine ; contre un homme que vous n'avez jamais vu, qui ne vous a jamais pu offenſer ! pourquoi faites-vous contre lui trois volumes ? pourquoi dans ces trois volumes toutes ces ironies continuelles, toutes ces accuſations, toutes ces calomnies ramaſſées dans la ſange de la littérature, & dont certainement vous n'auriez point fait uſage ſi vous aviez conſulté votre cœur & votre raiſon. Otez ce fatras énorme d'outrages, il ne reſtera pas vingt pages en tout. Et de ces vingt pages ôtez les choſes dont aucun honnête homme ne ſe ſoucie aujourd'hui, il ne reſtera rien.

O quantùm eſt in rebus inane !

XXII.

Formule de prière publique.

MON ami a remarqué hiſtoriquement que depuis la pâque célébrée dans le déſert après la fabrication du tabernacle, il n'eſt parlé d'aucune autre pâque ; que la circonciſion ne fut point connue dans le déſert pendant quarante ans, que nulle grande fête légale n'eſt marquée, qu'on ne trouve dans l'ancien teſtament

aucune prière publique commune ſemblable à notre oraiſon dominicale, & que *la Miſna* nous apprend ſeulement qu'*Eſdras* en inſtitua une. Tout cela eſt auſſi vrai qu'indifférent. Pourquoi y trouvez-vous de la fauſſeté & de la mauvaiſe volonté ? Si mon ami a mal dit, rendez témoignage du mal. S'il a bien dit, pourquoi l'injuriez-vous?

XXIII.

Défenſe de ſculpter & de peindre.

Vous avancez formellement que la loi de Dieu *ne défend pas abſolument de faire aucune image, aucun ſimulacre, mais d'en faire pour les adorer.* Je penſe que vous vous trompez, Meſſieurs. Je ne ſais rien de ſi poſitif que ces paroles de l'Exode : » Vous ne ferez » point d'image taillée ni aucune repréſentation de » ce qui eſt ſur le ciel en haut, ni ſur la terre en » bas, ni de ce qui eſt dans les eaux. »

Ce n'eſt qu'après ces paroles qu'il eſt dit : » Vous » n'adorerez point cela ; vous n'adorerez ni le ciel, » ni la terre, ni l'eau : car je ſuis le Dieu fort, le » Dieu jaloux. »

Si après cet ordre ſi précis, *Moïſe* lui-même érigea un ſerpent d'airain, il ſemble qu'il ſe diſpenſa de ſa loi. Si le roi *Ezéchias* fit brûler ce ſerpent comme un monument d'idolâtrie, il paraît qu'il fut bien ingrat envers un animal qui avait guéri ſes ancêtres mordus par de vrais ſerpens dans le déſert. Il faut demander ce qu'on en doit penſer aux chanoines de Milan qui ont ce ſerpent d'airain dans leur égliſe.

XXIV.

De Jephté.

VOUS avez beau faire, Monſieur, ou Meſſieurs, vous ne ſerez jamais accroire à perſonne qu'on doive entendre dans votre ſens ces paroles de *Jephté* aux Ammonites : *Ce que votre dieu Chamos vous a donné ne vous appartient-il pas de droit ? ſouffrez donc que nous prenions ce que notre dieu s'eſt acquis.* Vous croyez qu'elles ſignifient : Ce que vous prétendez qu'on vous a donné ne vous appartient-il pas ? donc tout nous appartient.

Ne tordons point les textes, ne dénaturons point le ſens des paroles ; c'eſt un pot à deux anſes, dit un grave auteur, chacun tire à ſoi, le pot ſe caſſe, les diſputans ſe jettent les morceaux à la tête.

XXV.

De la femme à Michas.

NON, vous ne ferez jamais accroire à perſonne que la femme à *Michas* (*d*) ait bien fait d'acheter des idoles, & de payer un chapelain d'idoles ; que la tribu de *Dan*, n'ayant point aſſez pillé dans le pays, ait bien fait de voler les idoles & le chapelain de la femme à *Michas ;* & que le chapelain ait bien fait de bénir cette tribu de voleurs quand elle eut

(*d*) Voyez dans les Juges l'hiſtoire de la femme à *Michas*.

ravagé je ne ſais quel village qu'on nommait, dit-on, Laïs ; (beau nom chez les Grecs) qu'un petit-fils du divin *Moïſe*, nommé *Jonathan*, ait bien fait d'être grand aumônier des idoles de ces voleurs. Un petit-fils de *Moïſe !* juſte Dieu ! premier chapelain d'une tribu idolâtre ! C'eſt bien pis que de ſoutenir dans un village auprès d'Utrecht, que les cinq propoſitions ne ſont pas dans *Janſénius ;* car en conſcience je ne crois pas qu'il y ait le moindre mal à penſer que certains mots ſont ou ne ſont pas dans *Janſénius ;* mais je crois que le petit-fils de *Moïſe* était un vaurien, & qu'on dégénère ſouvent dans les grandes maiſons.

XXVI.

Des cinquante mille ſoixante & dix juifs morts de mort ſubite.

Vous ne ferez jamais accroire que le nombre cinquante mille ſoixante & dix ne faſſe pas 50070. Je ſais bien que le docteur irlandais *Kennicot*, dans ſon pamphlet dédié en 1768 au révérend évêque d'Oxfort, dit qu'il n'a jamais pu digérer l'hiſtoire des hémorrhoïdes du peuple philiſtin & des cinq anus d'or ; encore moins, dit-il, l'hiſtoire de cinquante mille ſoixante & dix bethſamites morts de mort ſubite pour avoir regardé l'arche. Il dit dans ſon pamphlet, qu'*il avait autrefois ainſi que ſa grandeur l'évêque d'Oxfort un furieux penchant pour le texte hébreu ; mais que ſa grandeur & lui en ſont bien revenus.* Ce pamphlet irlandais eſt aſſez

curieux ; M. *Kennicot* ſe dit de l'académie des inſcriptions de Paris, quoiqu'il n'en ſoit pas : il propoſe une ſouſcription d'environ ſix cents mille livres ſterling qu'il dit à moitié remplie, à Paris chez *Saillant*, à Rome chez *Monaldini*, à Veniſe chez *Paſquali*, & à Amſterdam chez *Marc-Michel Rey*. Ainſi, Meſſieurs, s'il vous plaît de lire cet ouvrage, & ſi vous demeurez en effet auprès d'Utrecht, adreſſez-vous à *Marc-Michel*, vous aurez parfait contentement. Vous verrez le ſyſtème complet de M. *Kennicot* ſur la manière dont les Philiſtins furent affligés, *in ſecretiori parte natium*, dans la plus ſecrète partie des feſſes. Vous y verrez pourquoi les feſſes des Philiſtins furent punies plutôt qu'une autre partie de leur corps pour avoir pris l'arche, & par quelle raiſon cinquante mille ſoixante & dix iſraëlites moururent d'apoplexie pour l'avoir regardée lorſque deux vaches vinrent la rendre de leur plein gré.

Vous avez ſans doute étudié l'anatomie, vous jugerez de l'opinion de M. *Kennicot* ſur l'art que les orfèvres philiſtins employèrent pour fabriquer des anneaux d'or qui reſſemblaſſent parfaitement à la plus ſecrète partie des feſſes. Cela ſera preſqu'auſſi utile au genre-humain que tout ce que nous avons dit juſqu'ici.

XXVII.

Si Iſraël fut tolérant.

NON, Monſieur, ou Meſſieurs, mon ami n'a jamais prétendu que les Juifs aient été les plus tolérans, les plus humains de tous les hommes. Il a prétendu, il a prouvé que ce peuple fut tantôt indulgent & facile, tantôt barbare & impitoyable, qu'il a été très-inconſéquent comme l'ont été tant d'autres peuples. Vous ne niez pas que les Juifs n'aient été auſſi loups, auſſi panthères que nous l'avons été dans notre St Barthelemi, & dans les troubles du temps de *Charles VI.* Les frères juifs maſſacrèrent une fois de gaieté de cœur vingt-trois mille frères, & une autre fois vingt-quatre mille, & une autre fois, s'il m'en ſouvient, quatorze mille neuf cents cinquante dans la querelle d'*Aaron* avec *Coré.* Cela prouve aſſez que le peuple juif était prompt à la main. Vous m'accorderez auſſi qu'il fut d'autres fois très-accommodant ſur le culte. Il fut tolérant quand on adora *Kium* & *Remphan* dans le déſert pendant quarante années, (malgré les affreux aſſaſſinats de tant de frères égorgés par d'autres frères.) Il fut très-tolérant quand le ſage *Salomon* fut idolâtre. Iſraël fut très-tolérant quand *Jéroboam* fit ériger deux veaux d'or, pour l'emporter ſur *Aaron* qui n'en avait autrefois érigé qu'un. *Jérémie*, toujours inſpiré de DIEU, ne fut-il pas le plus tolérant des hommes, quand il prêchait au nom de DIEU

qu'il fallait reconnaître *Nabuchodonoſor* pour bon ſerviteur de DIEU ; quand il criait que DIEU avait donné tous les royaumes de la terre à ſon ſerviteur, à ſon oint, à ſon meſſie *Nabuchodonoſor*, & qu'il ſe mettait un joug, ou ſi l'on veut un bât ſur le cou pour le prouver ?

Ne ſoyez pas ſurpris de ces diſparates, de ces contrariétés éternelles du pauvre peuple de DIEU ; c'eſt l'hiſtoire du genre-humain. Les nations qui entouraient la petite horde juive s'appelaient toutes *peuple de* DIEU. Leurs villes s'appelaient ville de DIEU, & ſont encore nommées ainſi ; leurs habitans étaient auſſi inconſtans, auſſi ſuperſtitieux que les Juifs. *Tutto il mondo è fatto come la famiglia noſtra.* Et vous-mêmes, Meſſieurs, n'êtes-vous pas auſſi inconſtans que les anciens Iſraëlites, quand dans une lettre vous faites des complimens à mon ami, & que dans une autre vous l'accablez d'injures & de calomnies ? Moi qui vous parle, je ſuis auſſi faible, auſſi changeant que vous. Tantôt je prends ſérieuſement vos citations, vos raiſonnemens, votre malignité ; tantôt j'en ris. Quel eſt le réſultat de toute cette diſpute ? c'eſt que nous nous battons de la chappe à l'évêque.

Encore un mot, mes chers Juifs, ſur la tolérance. Quoique vous ſoyez très-piqués contre le nouveau teſtament, je vous conjure de lire la parabole de l'hérétique ſamaritain qui ſecourt & qui guérit le voyageur bleſſé, tandis que le prêtre & le lévite l'abandonnent. Remarquez que JESUS très-tolérant prend l'exemple de la charité chez un incrédule, & celui de la cruauté chez deux docteurs.

XXVIII.

XXVIII.

Juſtes plaintes & bons conſeils.

JE viens de vous dire, Monſieur, ou Meſſieurs, que je ris quelquefois des calomnies atroces que vous vous êtes permis de recueillir & de répéter contre mon ami ; ſoyez perſuadé que je n'en ris pas toujours. Vous lui imputez je ne ſais quelles brochures intitulées *Dictionnaire philoſophique*, *Queſtions de Zapata*, *Dîner du comte de Boulainvilliers*, & vingt autres ouvrages un peu trop gais, à ce qu'on dit. Je ſuis très-ſûr & je vous atteſte qu'ils ne ſont point de lui ; ce ſont des plaiſanteries faites autrefois par de jeunes gens. Il y a bien de la cruauté (je parle ici ſérieuſement) à vouloir charger un homme accablé de ſoins & d'années, un ſolitaire preſqu'inconnu, un moribond, des facéties de quelques jeunes plaiſans qui folâtraient il y a quarante ans. Vous prétendez le brouiller avec M. *Pinto* pour lequel il eſt plein d'eſtime ; vous eſpérez lui faire intenter un procès criminel par des fanatiques : vous perdez votre peine ; il ſera mort avant qu'il ſoit ajourné, & s'il eſt en vie il confondra les calomniateurs.

Il eſt vrai que vous paraiſſez avoir beau jeu dans la guerre offenſive que vous faites ; vous combattez avec des armes qu'on révère ; vous prenez ſur l'autel le couteau dont vous voulez frapper votre victime. Si vous demeurez dans un village auprès d'Utrecht, vous êtes victimes vous-mêmes, & vous voulez

devenir bourreaux ! & de qui ? d'un homme qui a toujours condamné vos perſécuteurs.

Que nous importe au fond à vous & à moi, pauvres gaulois que nous ſommes, ſi on a écrit, je ne ſais où, & je ne ſais quand, qu'un barbare, dans une guerre barbare, entre des villages barbares, ait égorgé ſa fille par piété. (*) Que nous fait la loi de ce parricide qui ordonnait que tout ce qui ſerait voué ſerait maſſacré ſans rémiſſion ? De quoi nous embarraſſons-nous ſi un homme (**) prêcha tout nu autrefois, & ſi c'était un ſigne évident que le roi d'Aſſyrie emmènerait pendant trois ans les Egyptiens & les Ethiopiens captifs, tout nus, ſans ſouliers, *montrant leurs feſſes* pour l'ignominie de l'Egypte ?

N'eſt-ce pas en vérité une étrange & triſte occupation pour des habitans des côtes occidentales de l'Occident de s'acharner les uns contre les autres, pour décider comment s'y prit un voyant, un nabi ſur le bord de la rivière de Chobar, (***) lorſqu'il coucha trois cents quatre-vingt-dix jours ſur le côté gauche, & qu'il mangea des excrémens étendus ſur ſon pain pendant tout ce temps-là ? Faut-il injurier, calomnier, perſécuter aujourd'hui ſon prochain, pour ſavoir ſi un autre voyant (****) donna autant d'argent à la proſtituée *Gomer* fille d'*Ebalaïm*, dont il eut trois enfans par l'ordre exprès du Seigneur ſon maître, qu'il en donna à l'autre proſtituée adultère par le même ordre ? S'égorgera-t-on pour prouver que cette adultère ayant eu quatre boiſſeaux d'orge & vingt-quatre francs du nabi, il n'en fallut pas

(*) *Jephté.*
(**) *Iſaïe.*
(***) *Ezéchiel.*
(****) *Oſée.*

davantage à la ſimple proſtituée dont il eut trois enfans ?

En bonne foi, Meſſieurs, il y a dans cet ancien livre plus de cinq cents paſſages tout auſſi difficiles à expliquer, & qu'on peut tâcher d'entendre, ou d'oublier, ou de reſpecter ſans outrager perſonne.

XXIX.

De ſoixante & un mille ânes, & de trente-deux mille pucelles.

MALGRÉ le dégoût mortel que me donne cette vaine diſpute, vous me forcez de continuer à vous répondre, puiſque vous continuez d'inſulter & de perſecuter mon ami. Vous lui reprochez d'avoir voulu inſpirer la tolérance aux hommes dans ſon traité de la tolérance. Vous vous réjouiſſez de ce qu'un capitaine juif dans le petit deſert de Madian, ayant donné bataille aux Madianites, ait égorgé tous les hommes & n'ait dans le butin conſervé la vie qu'à trente-deux mille pucelles, à ſix cents ſoixante & quinze mille moutons, à ſoixante & douze mille bœufs, & à ſoixante & un mille ânes. L'auteur de la tolérance n'a parlé de cette étrange capture que pour examiner s'il faut croire les écrivains qui aſſurent que parmi les trente-deux mille filles conſervées il y en eut une par mille immolée au Seigneur, comme ces mots *trente-deux vies furent la part du Seigneur*, ſemblent le démontrer.

Si vous liſiez dans un auteur arabe ou tartare

trente-deux vies furent le partage de ce vainqueur, certainement vous n'entendriez pas autre choſe, ſinon, ce vainqueur ôta la vie à trente-deux perſonnes. Ceux qui ont imaginé que les trente-deux filles madianites furent employées au ſervice de l'arche, ne ſongent pas que jamais fille ne ſervit au ſanctuaire chez les Juifs; qu'ils n'eurent jamais de nonnes; que la virginité était chez eux en horreur. Il eſt donc infiniment probable, ſuivant le texte, que les trente-deux pucelles furent immolées; & c'eſt ce qui peut avoir fait dire au R. P. dom *Calmet* dans ſon dictionnaire à l'article MADIANITE : *Cette guerre eſt terrible & bien cruelle, & ſi* DIEU *ne l'avait ordonnée on ne pourrait qu'accuſer Moïſe d'injuſtice & de brigandage.*

A l'égard des ſoixante-douze mille bœufs & des ſoixante & un mille ânes, vous voulez rendre mon ami ſuſpect d'irrévérence, parce que dans l'horrible déſert ſablonneux de Jared & de l'Arnon, hériſſé de rochers, on nourriſſait ſix cents ſoixante & quinze mille brebis qui furent priſes avec les bœufs, les ânes & les filles : & là-deſſus vous dites avoir lu qu'en Dorſetshire, dans un petit terrain marécageux, il y a quatre cents mille moutons. Tant pis pour le propriétaire, Monſieur, j'en ſais des nouvelles; croyez-moi, les moutons meurent bien vîte dans les marécages; j'y ai perdu les miens. Je ne vous conſeille pas de mettre vos moutons dans un marais, faites-y des étangs, élevez-y des carpes.

Au reſte, vous prenez trop de peine de chercher les limites d'un Madian vers le ruiſſeau de l'Arnon, & celles d'un autre Madian vers Eziongaber. L'un

pouvait être très-aiſément une colonie de l'autre, comme on dit que notre Bretagne a été une colonie de la Grande-Bretagne. Mais à propos de ces madianites dont l'horrible deſtruction vous plaît ſi fort, & qui habitaient ſi loin d'Utrecht, deviez-vous outrager, dénoncer, calomnier votre compatriote parce qu'il a recommandé l'humanité, la tolérance, parce qu'il l'a inſpirée à des hommes puiſſans, parce qu'il a rendu ſervice au genre-humain? il vous aurait rendu ſervice à vous-mêmes ſi vous aviez été perſécutés par les jéſuites.

XXX.

Des enfans à la broche.

Il n'eſt que trop vrai, Monſieur, ou Meſſieurs, que preſque tous les peuples ont tâté de la chair humaine; vous n'en mangez pas, vous n'êtes pas anthropophages, mais vous êtes des auteurs androp'ekthroi, un peu ennemis des hommes, ſi j'oſe le dire. Mon ami, qui a toujours été leur ami, ne pouvait croire autrefois à l'anthropophagie. Il a été détrompé. Meſſieurs *Bank*, *Solander* & *Cook* ont vu récemment des mangeurs d'hommes dans leurs voyages. J'ai fort connu autrefois M. *Brebeuf* petit-neveu de l'ampoulé traducteur de l'ampoulé *Lucain*, & du révérend père *Brebeuf* jéſuite miſſionnaire en Canada: il m'a conté que ſon grand-oncle le jéſuite ayant converti un petit canadien fort joli, ſes compatriotes très-piqués rôtirent cet enfant, le mangèrent, & en préſentèrent une feſſe au révérend père *Brebeuf*, qui

pour ſe tirer d'affaire leur dit qu'il feſait maigre ce jour-là. Le révérend père *Charleroi* qui fut mon préfet il y a ſoixante & quinze ans, au collége de Louis le Grand, & qui était un peu bavard, a conté cette aventure dans ſon hiſtoire du Canada.

Vous rapportez vous-mêmes que mon ami vit à Fontainebleau, en 1725, une belle ſauvage du Miſſiſſipi qui avoua avoir dîné quelquefois de chair humaine. Cela eſt vrai, & j'y étais, non pas au dîner de la ſauvage, mais à Fontainebleau.

Vous ſavez, Meſſieurs, ce que *Juvénal* rapporte des Gaſcons & des Baſques qui avaient eu une cuiſine ſemblable. *Jules-Céſar*, le grand *Céſar* notre vainqueur & notre legiſlateur, a daigné nous apprendre dans ſon livre, (*ſept. de bello gallico*) que lorſqu'il aſſiégeait Alexia en Bourgogne, le marquis *Critognac* homme très-éloquent propoſa aux aſſiégés de manger tous les petits enfans l'un après l'autre ſelon l'uſage. Je ne me fâche point quand on me dit que c'était la coutume de nos pères. Pourquoi donc les Juifs ſe fâcheraient-ils quand on leur dit en converſation que leurs pères ont ſuivi quelquefois le conſeil de ce M. de *Critognac*?

Voulez-vous que j'ajoute au témoignage de *Céſar* celui d'un ſaint qui eſt d'un bien plus grand poids? c'eſt *St Jérôme*. „ J'ai vu, dit-il dans une de ſes „ lettres, j'ai vu étant jeune dans la Gaule des „ Ecoſſais qui, pouvant ſe nourrir de porcs & „ d'autres bêtes, aimaient mieux couper les feſſes „ des jeunes garçons & les tetons des jeunes filles. Puis ſervez.... *Ipſe adoleſcentulus viderim in Gallia*

Scotos humanis veſci carnibus, & cum pecorum & pecudum nates reperiant, tamen juvenum nates & fœminarum papillas ſolere abſcindere, & has ciborum delicias arbitrari. (*e*)

Y a-t-il donc tant à s'émerveiller, Monſieur, ou Meſſieurs, que les Juifs aient fait quelquefois la même chère que nous, & que tant d'autres nations qui nous valaient bien? Je ſuis perſuadé que M. *Pinto* n'eſt point du tout humilié qu'une femme de Samarie ait fait autrefois avec ſa commère, la partie de manger leurs enfans l'un après l'autre. Cela fit un procès par-devant le roi d'Iſraël. Où avez-vous pris que les deux femmes plaidèrent devant le roi de Syrie?

XXXI.

Menaces de manger ſes enfans.

Vous raiſonnez, je crois, un peu légérement quand vous dites que les menaces faites par *Moïſe* aux Juifs qu'ils mangeraient leurs enfans n'eſt pas une preuve que cela arrivait, & qu'on ne pouvait les menacer que d'une choſe qu'ils déteſtaient. Dites-moi, je vous prie, de ce que *Céſar* menaça nos pères les magiſtrats de la ville de Vannes de les faire pendre, en concluriez-vous qu'ils ne furent pas pendus, ſous prétexte qu'ils n'aimaient pas à l'être? On ne vous a point dit que les mères juives mangeaſſent ſouvent leurs enfans de gaieté de cœur;

(*e*) Lettre contre *Jovinien*, liv. II, pag. 53, édition de *St Jérôme* in-folio, à Francfort, chez *Chriſt Genſtium*, 1684.

on vous a dit qu'elles en ont mangé quelquefois : la choſe eſt avérée. Pourquoi vous & moi nous mangeons-nous le blanc des yeux pour des aventures ſi antiques ?

XXXII.

Manger à table la chair des officiers, & boire le ſang des princes.

IL eſt dit dans l'*Analyſe de la religion juive & chrétienne*, attribuée à *Saint-Evremond*, que la promeſſe faite dans *Ezéchiel* d'avaler la chair des vaillans, de boire le ſang des princes, de manger le cheval & le cavalier à table, regarde évidemment les Juifs, & que les promeſſes précédentes ſont pour les corbeaux. M. *Fréret* eſt de cette opinion ; mais qu'importe ? Je vous cite ici *Saint-Evremond*, parce qu'on mettait ſous ſon nom mille ouvrages auxquels il n'avait pas la moindre part. Vous en uſez ainſi avec mon ami. Laiſſons-là tous ces vilains repas, & vivons enſemble paiſiblement ! Que je voudrais avoir l'honneur de vous donner à dîner dans ma chaumière avec des philoſophes tolérans qui daignent y venir quelquefois. Nous ne mangerions ni le cheval ni le cavalier ; nous parlerions des ſottiſes anciennes & modernes. Vous nous inſtruiriez ; vous trouveriez en nous des cœurs ouverts & des eſprits dignes peut-être de vous entendre.

XXXIII.

Tout ce qui ſera voué ne ſera point racheté, mais mourra de mort.

VOUS accuſez mon ami d'avoir dit que les ſacrifices de ſang humain ſont établis dans la loi de cet *exécrable & déteſtable* peuple. Je ne me ſouviens point d'avoir lu ces belles épithètes ainſi accolées. Je crois pouvoir aſſurer que c'eſt une calomnie, non pas exécrable & déteſtable, mais une pure calomnie ; d'autant plus que vous ne citez ni la page, ni le livre. Mais il n'eſt pas queſtion ici de ſavoir ſi un écrivain a injurié & calomnié un autre écrivain à lui inconnu l'an 1771, dans un ouvrage imprimé en 1776. Il s'agit d'entendre le chapitre 27 du Lévitique, qui dit : *Ce qui ſera voué au Seigneur ne ſera point racheté, mais mourra de mort.* Ce texte eſt aſſez clair, ce me ſemble, il n'y a pas à diſputer. Et quand vous dites que ces ſacrifices ſont défendus ailleurs, que prouvez-vous par ce ſingulier raiſonnement ? vous prouvez que vous avez trouvé des contradictions : c'eſt à vous à vous ſauver de ce piége que vous vous êtes tendu. Je me retire de peur d'y tomber.

XXXIV.

Jephté.

VOUS n'oſez dire nettement que ſelon le texte *Jephté* n'égorgea point ſa fille. La choſe eſt conſtante, trop avérée par les plus grands-hommes de l'Egliſe. Vous dites que peut-être cela s'expliquait d'une autre façon, que *Jephté* pourrait avoir mis ſa fille en couvent, que *Louis Capelle* & dom *Martin* ont ſaiſi cet échappatoire. Je ne me ſoucie ni de *Martin* ni de *Capelle*, je m'en tiens au texte en qui je crois plus qu'en eux. *Jephté lui fit comme il avait voué.* Et qu'avait-il voué ? la mort.

XXXV.

Le roi Agag coupé en morceaux.

IL y avait donc chez les Juifs des ſacrifices de ſang humain, & celui-là eſt bien conſtaté. Vous voulez donner un autre nom à la mort du roi *Agag*. A la bonne heure ; nommez ſi vous voulez cette aventure une violation exécrable du droit des gens, une action horrible, une action abominable. Elle eſt rapportée par l'hiſtorien des rois juifs, qui doit faire mention des crimes comme des bonnes actions. Mais remarquez bien en paſſant qu'il y a une très-grande différence entre un livre qui contient la loi, & une ſimple hiſtoire. On ne fut pas obligé chez les Juifs

de croire les chroniques comme on fut obligé de croire le Décalogue. C'eſt-là que ſe ſont fourvoyés tant de braves commentateurs ; ils n'ont pas diſtingué DIEU qui parle, & l'homme qui raconte.

Quoi qu'il en ſoit, j'avoue que je ne puis m'empêcher de voir un vrai ſacrifice dans la mort de ce bon roi *Agag*. Je dis d'abord qu'il était bon ; car il était gras comme un ortolan : & les médecins remarquent que les gens qui ont beaucoup d'embonpoint ont toujours l'humeur douce. Enſuite je dis qu'il fut ſacrifié, car d'abord il fut dévoué au Seigneur ; or, nous avons vu que *ce qui a été dévoué ne peut être racheté, il faut qu'il meure.* Je vois là une victime & un prêtre. Je vois *Samuel* qui ſe met en prière avec *Saül*, qui fait amener entr'eux deux le roi captif, & qui le coupe en morceaux de ſes propres mains. Si ce n'eſt pas là un ſacrifice il n'y en a jamais eu. Oui, Monſieur, de ſes propres mains : *in fruſta concidit eum.* Le zèle lui mit l'épée à la main, dit le ſavant dom *Calmet ;* il pouvait ajouter que le zèle donne des forces ſurnaturelles ; car *Samuel* avait près de cent ans, & à cet âge on n'eſt guère capable de mettre un roi en hachis. Il faut un furieux couperet de cuiſine & un furieux bras. Je ne vous parle pas de l'inſolence d'un aumônier de quartier qui coupe en morceau un roi priſonnier que ſon maître a mis à rançon, & qui allait payer cette rançon à ce maître. On a déjà dit que ſi un chapelain de *Charles-Quint* en avait fait autant à *François I*, la choſe eût paru rare.

Vous avez la cruauté, Monſieur, ou Meſſieurs, de calomnier ce pauvre roi *Agag* pour juſtifier le

cuiſinier *Samuel*. Vous aſſurez que c'était un tyran ſanguinaire, parce que *Samuel* lui dit en le coupant par morceaux : Comme ton épée a ravi des enfans à des mères, ainſi ta mère reſtera ſans enfans. Hélas ! Monſieur, n'eſt-ce pas ce que tant de héros de l'Iliade diſent aux héros qu'ils tuent dans les combats ? Le pieux *Hector* avait fait pleurer des mères grecques, *Achille* fit pleurer la mère d'*Hector*, lequel n'était point un tyran ſanguinaire. Ceſſez de remuer la cendre du bon roi *Agag* & de flétrir ſa mémoire. C'eſt bien aſſez qu'il ait été haché menu par *Samuel* fils d'*Elcana*.

XXXVI.

Des prophètes.

PASSONS à une autre queſtion. C'eſt une choſe reſpectable ſans doute que le don de prophétie ; ce n'eſt pas aſſez d'exalter ſon ame, il faut une grâce particulière. Je ne ſais pas ſi mon ami a dit que connaître l'avenir c'eſt connaître ce qui n'eſt pas : mais s'il l'a dit, il a dit vrai. Vous répondez qu'on connaît le paſſé, & que cependant le paſſé n'eſt pas. Voilà un plaiſant ſophiſme ; un homme auſſi ſérieux que vous l'êtes peut-il ſe jouer ainſi des mots ? faut-il qu'on vous diſe que le paſſé eſt dans la bouche de ceux qui ont écrit ? encore n'y eſt-il guère. Mais où eſt l'avenir, où le voit-on ? Mon ami a toujours révéré les prophètes, non pas tous ; peut-être a-t-il eu quelque ſcrupule ſur la viſion qu'eut le prophète

Michée quand DIEU, au milieu de tous ſes anges, demanda qui d'eux voulait tromper *Achab* en ſon nom & le faire aller à Ramoth en Galaad, & que le prophète *Sédékia* donna un grand foufflet au prophète *Michée*, en lui diſant : Devine comment l'eſprit a paſſé de ma main ſur ta joue ? D'ailleurs mon ami croyait fermement aux prophéties, mais peu à *Sédékia*.

Monſieur, ou Meſſieurs, vous écrivez ſous le nom de ſix juifs, & vous leur faites citer *St Paul* à propos des prophètes ? cela n'eſt pas adroit.

XXXVII.

Des ſorciers & des poſſédés.

Vos Juifs ont eu des magiciens, des poſſédés, des exorciſtes. Et quel peuple n'en a pas eu ! liſez l'âne d'or d'*Apulée*. Vous voulez faire accroire que mon ami s'eſt contredit quand il a prouvé que les Juifs furent long-temps ſans connaître les anges & les diables, & qu'ayant été faits enſuite eſclaves ils connurent les anges & les diables de leurs maîtres. Ils furent même bientôt endiablés, poſſédés, enforcelés. Or, quand on a des enforcelés chez ſoi, il faut bien qu'on les déforcelle. Les Français mes voiſins ont un joli opéra comique appelé les enforcelés ; il eſt, je crois, de M. *Sedaine*. *Jeannot* & *Jeannette* y ſont poſſédés du diable, & à la fin ils ſont exorcifés, comme de raiſon, & heureuſement guéris. Les Juifs ayant donc fait connaiſſance avec les diables, eurent

le ſecret de les chaſſer. Ils firent des livres de *Salomon*, comme je vous l'ai dit ; ils mirent de la racine barat ou barad dans le nez des poſſédés, comme je vous l'ai dit encore. Permettez-moi d'ajouter qu'il faut avoir le diable au corps pour trouver de la contradiction dans les laborieuſes recherches de mon ami.

Et vous, mes amis les juifs, reliſez votre hiſtorien *Joſephe* au livre VII, chapitre XXIII de la guerre contre les Romains : » Au nord de la vallée de » Macheron, au champ nommé Barat, ſe trouve une » plante du même nom qui reſſemble à une flamme. » Elle jette le ſoir des rayons brillans, & ſe retire » quand on la veut prendre. On ne peut l'arrêter » qu'avec de l'urine de femme, ou avec ſes mal- » ſemaines. Qui la touche meurt ſur le champ, à » moins qu'il n'ait dans ſa main une racine de la » même plante ; à cette racine on attache un chien, » qui en voulant ſe débarraſſer, arrache la plante & » meurt auſſitôt. Après cela on peut manier le barat » ſans péril. C'eſt avec cette plante qu'on chaſſe les » démons infailliblement. »

Cette recette était ſi commune du temps de la perſonne infiniment reſpectable, dont il faut bien que je vous parle malgré vous, que cette perſonne convient elle-même de l'efficacité du barat, & avoue que vous avez le pouvoir de chaſſer les diables.

Vous devez ſavoir qu'il y avait beaucoup de maladies diaboliques qu'on appelait ſacrées chez preſque toutes les nations, & que l'on croyait guérir avec des exorciſmes ; telles étaient l'épilepſie, la catalepſie, les écrouelles. L'impuiſſance qu'on appelait

la maladie des Scythes était ſurtout cauſée par des eſprits malins qu'on exorciſait ; c'eſt ce qu'on voit dans *Pétrone*, dans *Apulée*. Et il faut vous dire, mes chers juifs, que tous ces faux exorciſmes ont enfin cédé à la puiſſance des nôtres qui ſont les ſeuls véritables. Je ſuis fâché de vous dire des choſes ſi dures ; mais c'eſt vous qui m'y forcez.

XXXVIII.

Des ſerpens enchantés.

Vous parlez d'enchanter les ſerpens. Vraiment, Monſieur, rien n'eſt plus commun. Mon intime ami rapporte lui-même le certificat d'un fameux chirurgien d'un village aſſez voiſin de ſon château. Voici ce certificat : *Je certifie que j'ai tué en diverſes fois pluſieurs ſerpens en mouillant un peu avec ma ſalive un bâton ou une pierre, en donnant un petit coup ſur le milieu du corps du ſerpent.* 19 *janvier* 1772.

FIGUIER chirurgien.

Il faut croire que ce chirurgien enchante les ſerpens avec ſa ſalive. C'était l'opinion des anciens phyſiciens. *Lucrèce* dit dans ſon quatrième livre :

Eſt utique ut ſerpens hominis contacta ſalivâ,
Diſperit ac ſeſe mordendo conficit ipſa.
Crachez ſur un ſerpent, ſa force l'abandonne,
Il ſe mange lui-même, il ſe dévore, il meurt.

Des incrédules ſoupçonneront que mon chirurgien donnait à ſes ſerpens de grands coups de pierre ou de bâton, qui avaient plus de part à la mort du reptile que le crachat de l'homme. Mais enfin, *Virgile*, qui paſſe encore à Naples pour un grand ſorcier, dit en termes exprès :

Frigidus in pratis cantando rumpitur anguis.

Ce qui a été ainſi rendu en françois ou en français par M. *Perrin :*

Chantez dans votre pré, les ſerpens crèveront.

Vous êtes perſuadé que les ſauvages d'Amérique charment les ſerpens. Je le crois bien, Monſieur, les Juifs les charmaient auſſi. Vous trouvez dans le pſeaume 57, le ſerpent, l'aſpic ſourd qui ſe bouche les oreilles pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur. *Jérémie*, dans ſon chapitre VIII, menace les Juifs de leur envoyer des ſerpens dangereux contre leſquels les enchantemens ne pourront rien. L'Eccléſiaſte, l'Eccléſiaſtique rendent gloire à la puiſſance des ſages qui charment des ſerpens. Je me joints à eux ; j'ai dit à des gens : Je n'aſpire pas juſqu'à vous charmer, mais je voudrais vous apaiſer.

XXXIX.

XXXIX.

D'Edith femme de Loth.

VOUS parlez de la femme à *Loth* tranſmuée en ſtatue de ſel ; & je ne ſais ſi c'eſt pour vous en moquer ou pour la plaindre. Oh ! que j'aime bien mieux *Virgile* quand il raconte le malheur d'*Euridice !*

Illa, quis & me, inquit, miſeram & te perdidit, Orpheu !
Quis tantus furor ! en iterum crudelia retrò
Fata vocant, conditque natantia lumina ſomnus ;
Jamque malè ſeror ingenti circumdata nocte,
Invalidaſque tibi tendens, heu non tua, palmas !

Pouvez-vous affaiblir les miracles terribles opérés ſur cette femme infortunée, ſur tous ſes compatriotes jeunes & vieux, enivrés de la fureur de violer deux anges ; & quels anges ! en nous racontant froidement d'après je ne ſais quel *Heidegger* que des payſans furent changés en ſtatues eux & leurs vaches, vous ne dites pas en quel pays. J'avoue que le malheur d'*Edith* femme de *Loth* excite ma compaſſion ; mais en vérité, Monſieur, vous me faites compaſſion auſſi. Vous ne croyez pas à *St Irénée* qui prétend que la femme à *Loth* a conſervé ſes ordinaires, ſes menſtrues dans ſon ſel ! vous contredites un ſaint ! Il eſt clair pourtant que les menſtrues dont on a tant parlé ne ſont pas plus prodigieuſes que la métamorphoſe en ſtatue. Je vous prie de vous ſouvenir que mon ami vous a toujours regardé comme un peuple à prodiges, & qu'un miracle ne coûte pas plus qu'un autre au maître de la nature.

XL.

De Nabuchodonoſor.

VOUS ſoutenez que *Nabuchodonoſor* ne fut pas métamorphoſé en bœuf, mais en aigle. Cependant il eſt dit dans *Daniel : Il brouta l'herbe en bœuf.* J'avoue que *Daniel* dit auſſi que ſes cheveux reſſemblèrent à des plumes d'aigle, encore le mot de plumes n'eſt pas dans le texte. Hé bien, Monſieur, faut-il ſe fâcher pour cela ? concilions-nous, diſons qu'il fut changé en aigle-bœuf. C'eſt un animal auſſi rare que le dragon de l'empereur de la Chine, & que l'aigle à deux têtes. Je ne prends la liberté de railler qu'avec vous qui raillez continuellement avec mon ami. Je révère le texte ſur lequel vous & moi pourrions nous tromper ; & ce n'eſt certainement pas avec le texte que nous oſerions badiner.

XLI.

Des pygmées & des géans.

DISONS un petit mot des pygmées & des géans. Quant aux races des géans, vous ne prouvez leur exiſtence conſtatée dans l'Ecriture que par les Patagons ; & vous niez celle des pygmées, quoiqu'elle ſoit énoncée dans *Ezéchiel.* Cependant vous avouez ſans difficulté que les anciens pygmées qui combattirent contre les grues, avaient un pied & demi de roi de hauteur. Et

vous ne voulez pas que les gamadim, les pygmées d'*Ezéchiel* qui combattirent à Tyr, comme tout le monde le ſait, fuſſent de la même taille ! N'eſt-ce pas avoir deux poids & deux meſures ? Il y a des gens qui prétendent que lorſqu'on diſpute ſur un peuple d'un pied & demi de haut, on pourrait bien avoir un pied de nez.

XLII.

Des types & des paraboles.

Vous répétez ce que mon ami a dit cent fois, que les anciens s'expliquaient non-ſeulement en paraboles, (*f*) mais auſſi en actions, en types figuratifs ; vous répétez préciſément les exemples qu'il en rapporte ; les pavots dont *Tarquin* abattit la tête pour ſignifier qu'il fallait détruire les grands ſeigneurs gabiens ; le préſent de cinq flèches, d'une ſouris, d'un moineau & d'une grenouille, fait par un roi de Scythie au premier des *Darius*, pour l'avertir de craindre les flèches des Scythes, & de s'enfuir comme une ſouris ou un moineau au plus vîte ; & les chaînes dont le prophète *Jérémie* ſe lie pour engager les Iſraëlites à ſe laiſſer lier par *Nabuchodonoſor* ; la proſtituée à laquelle le prophète *Oſée* fait trois enfans, & la femme adultère à laquelle il en fait d'autres, pour reprocher aux Iſraëlites qu'ils ont forniqué avec les nations ; *Ezéchiel* couché

(*f*) Voyez le chap. XLIII de la *Philoſophie de l'hiſtoire*, ſi vous voulez.

trois cents quatre-vingts dix jours ſur le côté gauche, & mangeant ſon pain couvert d'excrémens, exprès pour avertir ſes compatriotes qu'ils mangeront leur pain ſouillé parmi les nations &c.

Il y a chez tous les peuples mille exemples de ces emblèmes, de ces figures, de ces allégories, de ce langage typique. (*g*) Il ne faut pas l'outrer; *Cicéron* nous en avertit: *Verecunda debet eſſe tranſlatio.*

Mon ami a remarqué que des moines languedochiens avaient écrit ſous le portrait du pape *Innocent III*, qui avait maudit les ſujets du comte de Toulouſe : *Tu es innocent de la malédiction.*

Il obſerve auſſi qu'on trouva les minimes prédits dans la Genèſe : *Frater noſter minimus*, notre frère le minime.

De grands-hommes même ont abuſé quelquefois de ce langage tropologique-myſtique-typique. *Saint-Auguſtin*, dans ſon ſermon 41, s'exprime ainſi : » Le nombre dix ſignifie juſtice & béatitude réful-» tante de la créature qui eſt ſept avec la Trinité » qui fait trois : c'eſt pourquoi les commandemens » de DIEU ſont dix. (*h*) Le nombre onze eſt le » péché, parce qu'il tranſgreſſe dix. Le nombre

(*g*) Vous êtes de bien mauvaiſe humeur, Meſſieurs, & votre *indignor* eſt bien mal appliqué. Liſez ſeulement le Commentaire de *Calmet*, vous verrez que tout cela fut fait réellement; que c'était à la fois un fait & un type, & qu'il fallait bien que le pain d'*Ezéchiel* fût ſouillé pour être la figure d'un pain ſouillé. C'eſt à moi de dire *indignor*.

(*h*) Dans le Shaſta, ancien ouvrage des anciens brachmanes, qui ſelon M. *Holwell* & *Dow* fut écrit il y a près de cinquante ſiècles, ce ſont les péchés mortels qui ſont au nombre de dix, & la vertu eſt peinte avec dix bras pour les combattre. C'eſt cette image de la vertu que les miſſionnaires ont priſe pour l'image du diable.

» ſoixante & dix-ſept eſt le produit du péché qui » multiplie dix par ſept; car le nombre ſept eſt le » ſymbole de la créature. »

C'eſt ainſi que *St Auguſtin*, daignant employer ces idées pythagoriciennes pour combattre les gentils avec leurs propres armes, dit dans ſon ſermon 53, » que les trois dimenſions de la matière ſont la » largeur qui eſt la dilatation du cœur, la longueur » qui eſt la perſévérance, & la hauteur qui eſt » l'eſpoir de la félicité. »

Mon ami obſerve encore (obſervez bien ceci vous-même, Monſieur ou Meſſieurs) que ce mauvais goût auquel *St Auguſtin* s'abandonna quelquefois, ne déroba rien à ſon éloquence, à ſon jugement ſolide, & ſurtout à ſa piété. Oui, mes chers juifs, tout a été type, emblème, figure, prédiction dans vos aventures, vous êtes types vous-mêmes. Vous êtes nos précurſeurs; mais le ſerviteur qui porte le flambeau, & qui marche devant ſon maître, ne doit pas ſe croire ſupérieur à lui.

XLIII.

Des gens qui vont tout nus.

Vous revenez encore à nous dire qu'un voyant, (*) un nabi très-recommandable, ne prêcha point tout nu, mais qu'il était en veſte. Et je reviens à vous dire qu'il prêcha tout nu, que c'était un prodige, un type. *Comme mon ſerviteur a marché tout nu &*

(*) *Iſaïe.*

ſans ſouliers pour un type & un prodige ſur l'Egypte & ſur l'Ethiopie, ainſi le roi des Aſſyriens emmenera captifs d'Egypte & d'Ethiopie, jeunes & vieux, nus, déchaux, feſſes découvertes. En effet ſi le voyant avait marché & prêché en veſte, où aurait été le prodige extraordinaire, le type?

Vous ajoutez que l'anglais *Tyndal* a prétendu que *David* avait danſé tout nu devant l'arche. Je n'ai point lu *Tyndal*; je le condamne s'il l'a dit; car *David* en danſant portait un éphod de lin, une eſpèce de camiſole de linge; il eſt vrai qu'il n'avait point de culottes: les Juifs n'en portaient point. Il eſt vrai auſſi que *Michol* ſa femme lui reprocha d'avoir, en danſant, *montré tout ce qu'il portait aux ſervantes, en ſe mettant tout nu comme un bouffon; & que David lui répondit: Oui, je danſerai, & j'en ſerai plus glorieux devant les ſervantes.* II. Rois chap. VI. Cela peut faire croire qu'il relevait trop haut ſa tunique en danſant, mais non pas qu'il s'était mis abſolument nu. C'eſt ſur quoi, Monſieur, je vous demande la permiſſion de répéter ce que j'ai dit ſouvent d'après mon ami; car vous ſavez que j'aime à me répéter: faut-il ſe harpailler, ſe quereller, s'injurier, ſe pourſuivre pour décider ſi un certain homme avait des culottes il y a deux mille huit cents vingt-cinq années, ſelon *Denys le petit*?

XLIV.

D'une femme de fornication.

VOULEZ-VOUS encore diſputer ſur la proſtituée que le Seigneur ordonna au prophète *Oſée* de prendre? *Prenez une femme de fornication, & faites des enfans de fornication &c.* Je vous avoue que je ſuis las de cette querelle, & qu'*Oſée* forniquera ſans que je m'en mêle. Oui, Monſieur, qu'*Oſée* diſe tant qu'il voudra qu'*Ephraïm* eſt un âne, & qu'il a fait des préſens à ſes amans : *Onager ſolitarius ſibi Ephraïm munera dedit amatoribus;* (*) que le commentaire de *Calmet* cite *Pline*, ſelon lequel certains ânes commandent deſpotiquement à des troupeaux d'ânesſes, & coupent les teſticules de leurs ânons, en vérité cela ne doit pas troubler la paix des honnêtes gens.

XLV.

D'Ezéchiel encore.

VOUS inſiſtez toujours ſur *Ezéchiel;* vous ſuppoſez qu'il ne dormit ſur le côté gauche 390 jours qu'en ſonge, qu'il ne ſe fit lier qu'en ſonge, qu'il ne mangea pendant plus d'un an ſon pain couvert d'excrémens qu'en ſonge. Reliſez donc le ſavant *Calmet* à qui vous vous en rapportez ſi ſouvent. Il eſt du ſentiment de *St Jean Chryſoſtome*, de *S^t Baſile*, de *Théodoret* & de tous ceux qui expliquent

(*) *Oſée*, chap. VIII.

la choſe au pied de la lettre. Si tout cela, dit-il, ne s'était fait qu'en viſion, en ſonge, comment ce prophète aurait-il exécuté les ordres de DIEU? Il dit qu'il eſt très-poſſible qu'un homme demeure enchaîné & couché ſur le côté trois cents quatre-vingts dix jours; & il cite l'exemple d'un fou qui demeura lié & couché ſur le même côté pendant quinze ans. *Ezéchiel*, comment. pag. 33, édit. de Paris.

XLVI.

Des prophètes encore.

MESSIEURS les juifs, je crois comme mon ami à toutes les prophéties; & je vous déclare que mon ami & moi nous y trouvons à chaque page le meſſie que vous n'y trouvez jamais. Et vous, M. *Guenée*, ſi vous êtes chrétien, je vous déclare que vous ne parviendrez pas à nous faire condamner comme errans dans la foi. Nous ſommes ſoumis à toutes les déciſions de l'Egliſe, & nous ſuppoſons que vous l'êtes auſſi. Mais vous manquez de charité.

Par ma foi je crois que vous vous êtes trompé en tout. Par ma charité je vous pardonne les accuſations dont vous chargez mon ami, pourvu qu'elles n'aient point d'effet. Par mon eſpérance je me flatte que vous viendrez à réſipiſcence.

XLVII.

Accuſation légère.

Vous accuſez mon ami d'avoir dit que le commun des Juifs apprit à lire & à écrire dans Babylone, & d'avoir dit enſuite que ce fut dans Alexandrie.

Si dans quelqu'un de ſes ouvrages que je ne connais pas, quelque copiſte ou quelque typographe a ſauté une ligne & a mal placé le mot d'Alexandrie, il y a une malignité puérile à charger l'auteur d'une telle faute d'impreſſion, & c'eſt ce qui vous arrive trop ſouvent. Si cette erreur ne ſe trouve pas chez mon ami, il y a une malignité d'homme fait à l'en accuſer, & une grande perte de temps à fatiguer le public de ces miſères. Une de nos grandes ſottiſes à nous autres barbouilleurs de papier, c'eſt de croire que le public prend le même intérêt que nous aux inutilités qui nous occupent.

XLVIII.

De l'ame & de quelques autres choſes.

Je vais entrer, autant que je le puis, dans la grande queſtion qui intéreſſe tous les hommes, & qui a partagé tous les philoſophes depuis environ trois mille ans. Il s'agit de ſavoir ſi nous avons une ame, ce que c'eſt que cette ame, ſi elle exiſte avant nous de toute éternité dans le ſein de l'être des

êtres ; ſi elle exiſte éternellement après nous ; ſi c'eſt par ſa propre nature ou par une volonté particulière de ſon créateur ; ſi elle eſt une ſubſtance ou une faculté ; s'il y a des différences ſpécifiques entre les ames, ou ſi elles ſe reſſemblent toutes ; ſi elles tiennent une place dans l'eſpace ; ſi elles arrivent chez nous pourvues de penſées, ou ſi elles ne penſent qu'à meſure &c. &c. &c.

Mon ami & moi nous commençons par atteſter le DIEU vivant, car ce grand objet eſt digne d'une telle atteſtation ; nous le prenons, dis-je, à témoin que nous croyons ce que nous enſeigne notre religion chrétienne. Nous vous le diſons à vous, ſoit que vous ſoyez juifs phariſiens, ou juifs ſaducéens, juifs allemands, ou juifs portugais ; à vous, M. *Guenée*, leur ſecrétaire chrétien par haſard, ſoit que vous ſoyez thomiſte, ou janſéniſte, ou moliniſte, ou frère morave ſervant DIEU auprès d'Utrecht. Si vous me demandez ce que c'eſt préciſément qu'une ame, nous vous répondons ce que mon ami a dit tant de fois ; nous n'en ſavons rien.

Il lève au ciel les yeux, il s'incline, il s'écrie :
Demandez-le à DIEU qui nous donna la vie.

Mon ami a ſu par cœur tout ce que dit *Saint-Thomas d'Aquin* dans ſa Somme. Cet ange de l'école diſtingue l'ame en trois parties, d'après les péripatéticiens ; l'ame ſenſitive, l'ame des ſens, *Pſyché* dont *Eros* fils d'*Aphrodite* fut amoureux chez les Grecs ; l'ame végétative, *pneuma*, ſouffle, qui donne le mouvement à la machine ; l'ame intelligente, *nous*,

entendement, & chacune de ces parties eſt encore diviſée en trois autres. Ainſi péripatétiquement parlant, cela compoſerait neuf ames, à bien compter.

Long-temps avant lui, *St Irénée* dans ſon livre V, chap. VII, dit „ que l'ame n'eſt incorporelle que „ par comparaiſon avec le corps mortel, & qu'elle „ conſerve la figure de l'homme, après la mort, „ afin qu'on la reconnaiſſe. „

Tertullien dit dans ſon diſcours, *de animâ*, chap. VII: „ La corporalité de l'ame éclate dans l'évangile; „ car ſi l'ame n'avait pas un corps, l'ame n'aurait „ pas l'image du corps. „

Tatien dans ſon diſcours contre les Grecs dit: „ L'ame de l'homme eſt compoſée de pluſieurs „ parties. „

St Hilaire dit dans ſon commentaire ſur *St Matthieu*: „ Il n'eſt rien de créé qui ne ſoit corporel, ni dans „ le ciel, ni ſur la terre, ni parmi les viſibles, ni „ parmi les inviſibles; tout eſt formé d'élémens; & „ les ames, ſoit qu'elles habitent dans un corps, „ ſoit qu'elles en ſortent, ont toujours une ſubſtance „ corporelle. „

St Ambroiſe, dans ſon diſcours ſur *Abraham*, dit: „ Nous ne connaiſſons rien d'immatériel, excepté „ la vénérable Trinité. „

Mon ami avoue que ces ſaints étaient tombés dans une erreur alors univerſelle; ils étaient hommes, dit-il, mais ils ne ſe trompèrent pas ſur l'immortalité de l'ame, parce qu'elle eſt évidemment annoncée dans les évangiles.

Comment expliquerons-nous *St Auguſtin* qui, dans le livre 8 de la Cité de DIEU, s'exprime ainſi: „ Que

» ceux-là ſe taiſent qui n'ont pas oſé à la vérité dire » que DIEU eſt un corps, mais qui ont cru que nos » ames étaient de même nature que lui. Ils n'ont » pas été frappés de l'extrême mutabilité de notre » ame, qu'il n'eſt pas permis d'attribuer à la nature » de DIEU. »

Mon ami a ſoutenu, d'après tous les véritables ſavans, que l'auteur du Pentateuque n'a jamais parlé expreſſément ni de l'immortalité de l'ame, ni des récompenſes, ni des peines après la mort. Rien n'eſt plus vrai, rien n'eſt plus démontré. Tout était temporel, comme le dit ſi énergiquement le grand *Arnauld :* » C'eſt le comble de l'ignorance de mettre » en doute cette vérité qui eſt des plus communes, » & qui eſt atteſtée par tous les pères, que les » promeſſes de l'ancien teſtament n'étaient que » temporelles & terreſtres, & que les Juifs n'ado- » raient DIEU que pour les biens charnels » &c. *Apologie de Port-Royal.* Et c'eſt en quoi ſurtout, Meſſieurs les juifs, notre religion l'emporte ſur la vôtre autant que la lumière l'emporte ſur les ténèbres. Dès que notre légiſlateur a paru, l'immortalité de l'ame a été conſtatée, ſoit qu'on crût l'ame corporelle, ſoit qu'on la crût d'une autre nature.

Il eſt certain que les Perſans, les Chaldéens, les Babyloniens, les Syriens, les Crétois, les Egyptiens, & ſurtout les Grecs admirent avant *Homère* la permanence des ames, & que le Pentateuque n'annonce ce dogme en aucun endroit.

Vous vous épuiſez en déclamations, vous faites de vains efforts pour tâcher de vous perſuader que le mot hébraïque *Sheol*, qui ſignifie la foſſe, le ſou-

terrain, pouvait auſſi à toute force ſignifier l'hadès des Grecs, l'amentes, le tartarot des Egyptiens. Ah ! Meſſieurs, d'auſſi grandes, d'auſſi terribles vérités ne ſont pas faites pour être devinées à l'aide de quelques ſubtilités, de quelques explications forcées. Elles doivent être plus claires que le jour, *luce clariores.*

Certainement ce n'eſt pas dans l'écriture ſainte que vous trouverez votre prétendue diviſion du monde en trois parties, les cieux qui étaient la demeure du Très-haut, la ſurface de la terre, & le creux de la terre qui était l'enfer ; encore oubliez-vous l'Océan qui eſt plus étendu que l'hémiſphère habitable. Pouvez-vous, Meſſieurs, avancer de pareilles chimères rabiniques, & combattre dans mon ami des vérités ſi reconnues ?

Quoi ! vous voulez prouver que les anciens Juifs admettaient un enfer & un royaume des cieux ; & votre preuve eſt que dans l'Exode DIEU apparaît à *Moïſe* dans un buiſſon ardent ! Juifs & ſecrétaires juifs, ſouvenez-vous à jamais de *St Jérôme ;* il vous dit dans ſa lettre : *L'évangile me promet la poſſeſſion du royaume des cieux, dont il n'eſt pas fait la moindre mention dans vos écritures.*

Tournez-vous de tous les ſens, Meſſieurs les juifs, vous ne trouverez chez vous aucune notion claire ni de l'enfer, ni de l'immortalité de l'ame. Il n'y a que deux paſſages en faveur de la permanence de l'ame, c'eſt dans le ſecond livre des *Machabées.* Mais, de grâce, ſongez que vos héros *Machabées* ne vinrent que pluſieurs ſiècles après votre loi, & que l'hiſtoire des *Machabées*, écrite

en grec pour des hébreux, ne parut que long-temps après ces héros. Souvenez-vous des fortes objections renouvelées ſi ſouvent contre la véracité de ce livre. Vous ſavez qu'on a détruit l'authenticité des deux derniers dans notre Egliſe, & que les deux premiers ſont déclarés apocryphes dans les autres communions.

Sans entrer dans ce détail, Meſſieurs, il nous ſuffit que ce ſoit à l'évangile que nous devions la connaiſſance de l'immortalité de notre ame, & des peines & des récompenſes après la mort. Ces dogmes à la vérité étaient reçus alors des autres nations, mais ils ne ſont démontrés que par notre Sauveur.

Vous tirez, en faveur de l'ame immortelle, une induction auſſi ingénieuſe que plauſible de ces paroles ſi connues, *il fit l'homme à ſon image*. Car, dites-vous, ce n'eſt pas le corps qui reſſemble à DIEU, c'eſt l'intelligence. Nous croyons cette vérité, mais elle n'eſt pas exprimée dans le texte. Si l'auteur de la Genèſe avait daigné tirer la même conſéquence, il eſt clair qu'il aurait conſtaté irrévocablement ce grand dogme; & c'eſt préciſément parce qu'il ne l'a pas fait, Meſſieurs, que nous ſommes en droit de dire qu'il laiſſa le temps à cette grande vérité d'être annoncée par un plus grand maître que lui.

Toute l'antiquité, excepté les brachmanes & les Chinois, croyait que le corps de l'homme était fait à l'image de la Divinité; *Finxit in effigiem moderantum cuncta deorum*. Ou plutôt l'antiquité feſait les dieux à l'image de l'homme. Vous trouverez cette erreur bien exprimée dans des vers de *Xénophane* le colophonien, cités par *St Clément d'Alexandrie* le plus

ſavant des pères grecs. En voici le ſens, dans de mauvaiſes rimes que je vous prie de me pardonner.

On ne penſe qu'à ſoi, l'amour-propre eſt ſans bornes,
DIEU même à leur image eſt fait par les humains.
Si les bœufs avaient eu des mains,
Ils le peindraient avec des cornes.

C'eſt cette faibleſſe de rapporter tout à nous-mêmes qui fit croire à tant de peuples que DIEU avait une femme & des enfans. On le peint ſouvent comme un géant énorme. *Orphée* lui-même, dont les véritables fragmens ne ſe trouvent que chez *Clément d'Alexandrie*, parle ainſi de DIEU:

Sur un grand trône d'or il ſiége en ſouverain
Au haut de la voûte étoilée.
Sous ſes pieds la terre eſt foulée;
Il tient l'Océan dans ſa main.

Ces imaginations ſi bourſoufflées & ſi chétives n'ont été que trop imitées par d'autres nations. On a toujours voulu figurer aux yeux l'être inviſible, éternel, incompréhenſible, & ſes miniſtres céleſtes qui ſe dérobent comme lui à notre vue. C'eſt ainſi que les Juifs eurent deux chérubins dans le ſanctuaire de leur temple, & leur donnèrent des têtes monſtrueuſes d'hommes & de veau, avec des ailes aux épaules & à la ceinture. C'eſt ainſi que nous autres, qui avons moins d'imagination, nous nous contentons de peindre DIEU avec une longue barbe.

Il eſt vrai que les vers de l'ancien *Orphée* cités par mon ami dans la *Philoſophie de l'hiſtoire*, au

chapitre de *Cérès Eleuſine*, ſont bien plus ſimples & plus ſublimes. Je vous le répète, Monſieur, ou Meſſieurs, parce qu'il faut répéter des choſes que tout le monde devrait ſavoir par cœur; c'eſt la prière ou l'hymne d'*Orphée* que l'hiérophante chantait à l'ouverture des myſtères.

Marchez dans la voie de la juſtice; adorez le ſeul maître de l'univers, il eſt un, il eſt ſeul, il eſt par lui-même; tous les êtres lui doivent leur exiſtence, il agit dans eux & par eux; il voit tout & jamais il n'a été vu des yeux mortels.

On demandera peut-être comment *Orphée* pût parler en cet endroit avec une grandeur ſi ſimple, & ailleurs avec une enflure qui n'appartient qu'au père *le Moine*, ou au carme auteur du poëme de la *Magdelène* ? Je répondrai ingénument qu'il y a des inégalités chez tous les hommes.

Cicéron, Meſſieurs, vous l'avouez, a dit dans ſes Tuſculanes, que toutes les nations admettent la permanence des ames, & que leur conſentement eſt la loi de la nature. J'en conclus, Meſſieurs les juifs, qu'on peut reprocher à vos ancêtres un peu de groſſièreté pour n'avoir pas connu ce que tous leurs voiſins connaiſſaient.

Mais permettez-moi de vous dire que celui qui vous a fourni le paſſage de *Cicéron* l'a un peu dénaturé. *Cicéron* dit dans la première Tuſculane, liv. I: *Quod ſi omnium conſenſus naturæ vox eſt, omneſque conſentiunt eſſe aliquid quod ad eos pertineat qui vitâ ceſſerint, nobis quoque id exiſtimandum eſt.* L'abbé d'*Olivet* traduit page 90. » Puis donc que le conſentement de tous » les hommes eſt la voix de la nature; & que tous » conviennent qu'après notre mort il eſt quelque » choſe

» choſe qui nous intéreſſe, nous devons auſſi nous » rendre à cette opinion. »

Mais de quoi s'agit-il dans cet endroit ? de l'amour de la gloire dont tous les hommes ſont épris, & qui était la grande paſſion de *Cicéron*. *Cicéron* veut nous faire entendre que nous avons tous la faibleſſe de nous intéreſſer à ce qu'on dira de nous quand nous ne ſerons plus, & que notre imagination embraſſe ce ſantôme qui eſt ſon ouvrage.

On aurait dû vous dire que *Cicéron* dans la moitié de ce dialogue ſur la mort, qui eſt le premier des Tuſculanes, ſoutient l'opinion alors commune que les morts ne peuvent ſouffrir. Il ſe moque de ſon auditeur qui dit qu'il eſt fâcheux d'être mort : c'eſt dire, lui répondit-il, qu'un homme qui n'exiſte pas exiſte. Puis il lui cite un vers d'*Epicharme*, & le tourne en latin :

Emori nolo, ſed me eſſe mortuum nihil æſtimo,

ce que l'abbé d'*Olivet* rend ainſi en français,

Mourir peut être un mal, mais être mort n'eſt rien.

Il ſoutient l'anéantiſſement de l'homme dans le commencement de l'ouvrage, & la permanence de l'ame à la fin.

Vous me direz que *Cicéron* ſe contredit ; mais c'eſt le privilége des philoſophes de l'académie : & vous ſavez que *Cicéron* était académicien. On a pû vous faire lire ſon oraiſon pour *Cluentius* où vous avez vu ces paroles : » Quel mal lui a fait la mort ? » à moins que nous ne ſoyons aſſez imbécilles pour

„ croire des fables ineptes, & pour imaginer qu'il eſt „ condamné au ſupplice des pervers. Mais ſi ce „ ſont-là des chimères, comme tout le monde en „ eſt convaincu, de quoi la mort l'a-t-elle privé, „ ſinon du ſentiment de la douleur? „

Nam nunc quid tandem mali mors illi attulit? niſi fortè ineptiis ac fabulis ducimur, ut exiſtimemus illum apud inferos impiorum ſupplicia perferre? Quæ ſi falſa ſunt, id quod omnes intelligunt, quid ei tandem aliud mors eripuit præter ſenſum doloris?

Vous voyez que le dogme de la permanence de l'ame tant chanté par *Homère*, tant ſuppoſé par *Platon*, était bien obſcurci dans l'empire romain.

On vous aura dit ſans doute, Meſſieurs, que tout le ſénat penſait alors comme *Cicéron*. On vous aura conté que *Céſar* penſait de même & s'en expliquait avec la plus grande hauteur. On vous aura parlé de ſon aventure avec *Caton* en pleine audience, lorſqu'il voulut ſauver la vie aux complices de *Catilina*, en repréſentant que ſi on les feſait périr, ce ne ſerait pas les punir, parce qu'ils n'auraient plus de ſentiment, & que tout meurt avec l'homme.

Les Romains vers ce temps-là renoncèrent tellement aux opinions de leurs ancêtres & des Grecs leurs maîtres, que *St Clément* le romain, dans le premier ſiècle de notre Egliſe, commence ſon livre des récognitions ou reconnaiſſances par un doute ſur l'immortalité de l'ame. Il avoue qu'il prit la réſolution d'aller en Egypte apprendre la nécromance, la magie, pour s'inſtruire à fond ſur l'ame.

Il eſt donc, ce me ſemble, bien certain, Meſſieurs les juifs, vous qui reſpectiez tant les ſaducéens

ennemis de l'immortalité de l'ame, il eſt bien démontré que nous avions beſoin de la révelation pour nous inſtruire ſur un ſujet ſi intéreſſant. Ce n'était pas aſſez d'un *Socrate* & d'un *Platon*, il nous fallait un plus grand homme.

Je ne vous parle pas ainſi pour vous reprocher le crime que vous avez commis envers ce plus grand homme. Je me plais à croire que vous ne deſcendez pas de ces fanatiques qui criaient en leur patois comme on a crié ailleurs en tant d'occaſions, *tolle*, *tolle*. Je préſume que vous êtes Portugais, & que vos ancêtres s'établirent vers les Algarves du temps de *Moïſe*, lorſque pluſieurs juifs ſuivirent les Tyriens qui vinrent faire exploiter les mines d'or & d'argent des Eſpagnes.

Je vous ai déjà dit que loin d'être votre ennemi, je ſuis votre généalogiſte. Je ſuis perſuadé très-ſérieuſement que votre race pouvait être établie en Andalouſie & dans l'Eſtramadoure avant les Carthaginois, avant les Romains; & que par conſéquent elle ne put être inſtruite de ce qui ſe paſſa du temps de l'empereur *Tibère*, vers le torrent de Cédron qui eſt à ſec ſix mois de l'année. Si mon ami, en qualité de chrétien, a qualifié de déteſtables les gens de Jéruſalem, qui, ſuppoſé qu'ils parlaſſent grec au préteur *Pilatus* romain, s'écrièrent ſelon *St Matthieu*: *Staurodeito*, *Staurodeito*, *aima autou eph' eimas kai epi ta tekna eimou*: Crucifiez, crucifiez, que ſon ſang ſoit ſur nous & ſur nos enfans; certainement ſi vos aïeux étaient alors dans la Bétique, ou dans le canton de Sétubal ſi fameux pour ſon vin, ils ne pouvaient être coupables de ce crime.

PERORAISON

à M. G. ſecrétaire des Juifs.

JE ſuppoſe, Monſieur, que vous êtes enterré, & que moi & mon ami nous le ſommes auſſi. Nous comparaiſſons tous trois devant celui qui ſeul a révélé au genre-humain l'immortalité de l'ame, la réſurrection & le jugement dernier. Vous lui dites: Seigneur, nous n'avions nul beſoin de vous, nous ſavions tout cela avant que vous vinſſiez au monde. Mon ami & moi nous lui diſons: Nous n'en ſavions rien; nous vous devons toutes connaiſſances. Or qui croyez-vous qui ſera mieux reçu?

DE QUELQUES NIAISERIES.

Après avoir jeté deux volumes à la tête de mon ami, Monſieur, ou Meſſieurs, vous venez le battre à terre dans un troiſième ; il eſt écraſé, & vous venez encore le percer de coups dans un petit commentaire. Voyons ſi à l'exemple du ſamaritain rapporté dans l'évangile, je ne pourrai pas, après avoir ſecouru le voyageur baigné dans ſon ſang, le défendre des mouches qui viennent y goûter.

PREMIERE NIAISERIE.

Sur le kish ibrahim.

Vous voulez parier que mon ami, qui a cité *Hyde* ſur l'ancienne religion des Perſes, n'a jamais lu *Hyde*. Ne voilà-t-il pas un ſujet de diſpute bien intéreſſant, bien utile ! Un vieillard retiré entre les hautes Alpes, a-t-il lu un livre très-confus d'un anglais, écrit en latin ? oui, Monſieur, il l'a lu & moi auſſi, & je n'y ai guère profité.

Vous voulez bien convenir que l'ancienne religion des Perſes s'appellait *Kish Ibrahim*, *Millat Ibrahim*, culte d'*Abraham;* vous l'avez appris de mon ami, & vous ne devez pas rougir, tout ſavant que vous êtes, d'avoir appris une choſe très-indifférente d'un homme moins éclairé, mais plus vieux que vous. Et quand je vous dirai que ſelon des gens plus inſtruits que moi, *Kish Ibrahim* vient de l'arabe, & *Millat Abraham* ou *Ibrahim* vient de l'ancienne langue des Mèdes, je ne vous dirai une choſe ni bien ſûre, ni bien importante.

IIme NIAISERIE.

Sur Zoroaſtre.

Hyde rapporte, pages 27 & 28, que les anciens Perſes ont cru qu'un vieux livre qui contenait leur religion réformée, était tombé du ciel entre les mains d'*Abraham* dans le territoire de Balk, du temps de *Nembrod*, & je le croirai avec vous ſi vous voulez. Puis il répète des contes de *Plutarque*, comme par exemple, que la reine *Ameſtris* dans ſes dévotions feſait enterrer douze hommes vivans, & les envoyait en enfer pour le ſalut de ſon ame.

Puis il ſe met en colère, page 32, contre l'empereur *Alexandre Sévère*, qui ſuivant un rêveur du Bas-Empire, nommé *Lampridius*, avait dans ſon oratoire le portrait d'*Abraham*, d'*Orphée*, d'*Apollonios de Thyane*, & de JESUS-CHRIST, peints ſans doute très-reſſemblans.

Enſuite, pages 82 & ſuivantes, il fait le roman d'*Abraham*, qui ayant vaincu le roi de Perſe & quatre autres puiſſans rois, avec trois cents gardeurs de brebis, abolit en Perſe l'antique religion du ſabiſme. Voilà donc *Abraham* auteur d'une nouvelle religion des Perſes, & c'eſt lui qu'il faut regarder comme le vrai *Zerduſt*, le vrai *Zoroaſtre ;* car le premier avait vécu ſix mille ans auparavant, & le dernier *Zoroaſtre* ne parut que ſous *Darius* fils d'*Hiſtaſpe* . . . . quinze cents ans après *Abraham*. Ce ſont-là des faits avérés ; demandez à M. *Larcher* mon autre ami.

Ce roman reſſemble aſſez à celui qu'a fait depuis un écoſſais nommé *Ramſai*, précepteur du duc de *Bouillon*, ſur les voyages de *Cyrus*.

IIIme NIAISERIE.

Du Sadder.

C'EST à vous ſeul, Monſieur le ſecrétaire des Juifs, que je m'adreſſe ici. Vous nous objectez la déciſion d'un ſavant qui a eu le courage d'aller chercher des inſtructions au fond de l'Aſie, à l'exemple de *Pythagore ;* il fait peu de cas des écrits attribués à *Zoroaſtre ;* il dit qu'ils ſont remplis de petiteſſes d'eſprit, qu'ils ſont fades, ridicules, auſſi mal raiſonnés que l'Alcoran, & auſſi dégoûtans que le Sadder.

Je vous abandonne, Monſieur, le Zenda Veſta de *Zoroaſtre* que je ne connais point, & l'Alcoran que je connais. Mais permettez que je prenne le parti du Sadder qui eſt le catéchiſme des Parſis modernes que nous nommons Guèbres. Il eſt diviſé en cent portes par leſquelles on entre dans le ciel. En voici quelques-unes ; entrez, Monſieur.

PORTE IVe. *Zoroaſtre* ſe promenant un jour avec DIEU auprès de l'enfer, vit un damné auquel il manquait un pied. C'eſt un roi, lui dit DIEU, qui régnait ſur trente-trois villes, & qui n'a jamais fait que des actions tyranniques ; mais un jour il aperçut une brebis qui était liée trop loin de ſon herbe, il lui donna un coup de pied pour l'en rapprocher ; c'eſt le ſeul bien qu'il ait jamais fait. J'ai mis ſon pied en paradis, & ſon corps en enfer.

Mon ami, que vous vilipendez tant que vous pouvez, avait, il y a plus de dix ans, écouté à cette porte; il l'avait citée dans plusieurs de ses ouvrages; car il aime à répéter pour inculquer. Vous voyez bien, Monsieur, qu'il avait lu ce Sadder, & qu'il n'avait pas pris un livre pour un homme. M. l'abbé *Faucher* peut avoir lu le Sadder, mais mon ami possede son Sadder aussi. Il est vrai qu'il a pris un peu de liberté avec le texte sacré guèbre, il a mis un âne pour une brebis, afin de rendre la chose plus vraisemblable; car on lie un âne à sa mangeoire, & on ne lie guère une brebis.

PORTE IXe. La pédéraslie est un crime abominable &c. Il est défendu par le Zend, il révolte la nature. *Mon ami cita encore cette porte pour prouver que les Romains souillés de cette infamie tant célébrée par Horace, avaient grand tort de dire qu'elle était recommandée par les lois de la Perse.* Mon ami se servit de cette porte contre M. *Larcher* qui croyait cette vilenie plus permise qu'elle ne l'était.

PORTE XIIIe. Chérissez votre père & votre mère... que toute la famille soit contente de vous, afin qu'elle vous béniſſe éternellement.

Cette porte semble avoir quelque chose de plus fort, si on ose le dire, que ce commandement: *Honore ton père & ta mère afin de vivre long-temps sur la terre.*

PORTE XIXe. Mariez-vous dans votre jeunesse.... car à la mort quand il faudra passer sur le pont aigu, vous serez trop heureux d'avoir un fils qui vous donne la main pour passer.

PORTE XXIIe. Ne mangez jamais votre pain ſans prier le Dieu qui vous le donne.

PORTE XXVe. Gardez-vous de jeûner un jour entier, notre vrai jeûne eſt de nous abſtenir du mal.

Cette porte ſe trouve dans les récognitions de St Clément le romain.

PORTE XXVIIe. Demandez pardon à DIEU de vos fautes en vous couchant.

PORTE XXVIIIe. Quand vous aurez fait un marché ne vous en repentez point, & ne ſongez qu'à le remplir.

PORTE XXXe. Quand vous doutez ſi ce que vous allez faire eſt juſte ou injuſte, abſtenez-vous-en.

C'eſt la plus belle maxime qu'on ait jamais donné en morale, & mon ami l'a répétée il y a long-temps dans pluſieurs de ſes ouvrages pour l'édification du prochain.

PORTE XXXVe. Quand vous êtes à table, donnez à manger aux chiens.

Ce précepte apprend qu'il ne faut pas craindre de faire des ingrats.

Voilà aſſez de portes.

Je ne nie pas qu'il n'y eût dans ce catéchiſme des Parſis beaucoup de verbiage & de galimatias. J'ai été forcé d'abréger chaque article. Si on s'arrêtait à toutes ces portes, on périrait d'ennui avant d'entrer dans le paradis de *Zoroaſtre :* j'oſe en dire autant de l'Alcoran. Nous autres Européens nous ne pouvons ſupporter la bavarderie orientale ; mais les bonnes femmes guèbres & les bonnes femmes turques apprennent ces ſottiſes par cœur, & les récitent avec dévotion.

Je dis ſeulement que depuis le Japon juſqu'au bord occidental de la Laponie, on ne vit, & on ne verra jamais de légiſlateur qui ne donne de bons préceptes, & qui ne prêche quelquefois une vertu ſévère. Ainſi je ne regarde point ce que je viens de dire comme une niaiſerie. Pardon, Meſſieurs, c'était à la vôtre que je répondais.

Ce n'eſt pas que je vous prenne pour des niais; vous êtes des gens d'eſprit un peu malins: mais en conſcience, la plupart de nos ſujets de diſpute ſont des niaiſeries.

IVme NIAISERIE.

Sur l'âge d'un ancien.

MONSIEUR, ou Meſſieurs, vous me fatiguez furieuſement avec votre éternelle répétition ſur l'âge d'*Abraham*. Je n'imiterai pas celui qui vous dit: Allez chercher ſon extrait baptiſtère; je vous dirai ſeulement que ſelon le calcul de l'ancien teſtament, ſon père *Tharé* ou *Tharat vécut ſoixante & dix ans & engendra Abram, Nacor & Aran;* que ſelon le même texte il vécut deux cents cinq ans, & mourut à Haran; qu'*Abraham* alors reçut de DIEU un ordre exprès de quitter ſon pays.

Or ſon père l'ayant eu à 70 ans, & étant mort à 205, qui de 205 retranche 70, reſte 135. Si malheureuſement le texte dit enſuite: *Abraham avait ſoixante & quinze ans lorſqu'il partit de Haran ou de Kharran*,

ce n'eſt pas ma faute. *St Jérôme* & *St Auguſtin* diſent que cela eſt inexplicable. Je ne l'expliquerai donc pas, je n'en ſais pas plus que ces deux ſaints, ni que vous.

Dites qu'il y a dans le texte erreur de copiſte, dites avec dom *Calmet* qu'*Abraham* pourrait bien être né la cent trentième année de ſon père, & être le cadet de ſes frères, au lieu qu'il était l'aîné. Tout cela m'eſt indifférent.

Vme NIAISERIE.

Sur l'âge d'une ancienne.

Vous citez à tout moment je ne ſais quels livres que vous imputez à mon ami, & que ni lui ni moi ne connaiſſons. Ce ſerait une calomnie horrible ſi cela était ſérieux ; mais je ne la regarde que comme une niaiſerie. Vous ſoutenez que *Sara* était très-belle à l'âge de ſoixante & cinq ans, lorſqu'elle entra dans le ſérail du *Pharaon* d'Egypte. Vous accuſez mon ami d'avoir imprimé qu'elle en avait ſoixante & quinze. Si vous avez une maîtreſſe de cet âge, je lui en fais mon compliment mais non pas à vous.

VIme NIAISERIE.

Sur un homme à qui ſa femme valut d'aſſez grands préſens.

VOUS croyez qu'*Abraham* ayant fait paſſer ſa belle femme pour ſa ſœur en Egypte *afin qu'il lui fût fait du bien à cauſe d'elle*, ſelon le texte, on ne lui fit pas aſſez de bien en lui donnant beaucoup de bœufs, d'ânes, d'ânesſes, de brebis, de chameaux, de ſerviteurs & de ſervantes : pour moi, je trouve que le roi d'Egypte le paya très-bien, & que vous êtes trop cher.

VIIme NIAISERIE.

Sur l'argent comptant.

VOUS dites donc, Monſieur, qu'il faut de l'argent comptant au mari d'une belle dame, & que le préſent du roi n'était que celui d'un coq de village. Cependant des troupeaux de chameaux, de bœufs & d'ânes, des eſclaves de l'un & de l'autre ſexe valent beaucoup d'argent. Vous vous plaignez qu'autrefois on ait imprimé, je ne ſais où, chevaux pour chameaux, voilà bien de quoi crier; un beau cheval coûte autant, & plus même qu'un beau chameau.

Mon ami, dites-vous, penſe que les pyramides étaient déjà bâties : de-là vous concluez que le roi d'Egypte devait donner au mari de la belle *Sara* des

ſacs énormes de guinées, de la vaiſſelle d'or & des diamans. Doucement, Monſieur, il y avait dans ce temps-là de belles pierres pour bâtir des pyramides, & point de monnaie d'or ; tout le commerce ſe feſait par échange, on n'avait encore fabriqué ni ducats ni guinées : vous ſavez que la première monnaie d'or fut frappée ſous *Darius* fils d'*Hiſtaſpe* qui punit ſi bien les prêtres du collége de *Zoroaſtre* : allez, vous vous moquez, le préſent du roi était magnifique.

VIIIme NIAISERIE.

Sur l'Egypte.

VOUS êtes tout étonné que les Egyptiens aient été lâches, ſuperſtitieux, abſurdes, très-mépriſables, après avoir ſervi en eſclaves vigoureux à élever des tombeaux en pyramides pour leurs rois & pour les intendans des provinces. Il eſt très-vrai, Monſieur, ou Meſſieurs, que les Egyptiens ſont devenus le plus chétif peuple de la terre après un autre.

Il eſt très-vrai qu'il a toujours été ſubjugué par quiconque s'eſt voulu donner la peine de le battre, excepté par nos fous de croiſés. Il eſt très-vrai qu'*Iſis* & *Oſiris* ne leur ont jamais ſervi de rien, non plus que les philactères des phariſiens ne les ont ſervi contre les Romains. Il eſt très-vrai que *Séſoſtris* n'a jamais ſongé à courir comme un fou avec vingt-ſept mille chars de guerre pour aller conquérir toute la terre, depuis les Indes juſqu'au Pont-Euxin & au Danube.

IXme NIAISERIE.

Si Sodôme fut autrefois un beau jardin.

N'EST-CE pas une niaiſerie de ſuppoſer que le lac Aſphaltide, la mer Morte était autrefois un jardin délicieux ! Vraiment je vous conſeille d'y placer le paradis terreſtre.

Vous devriez mieux ſavoir votre Genèſe : elle ne dit point que Sodôme fût changée en un lac ; elle dit au contraire ,, qu'*Abraham* s'étant levé de grand matin, ,, vint au lieu où il avait été auparavant avec le Sei- ,,gneur, & jetant les yeux ſur Sodôme & ſur Gomorrhe, ,, & ſur tous le pays d'alentour, il ne vit plus rien ,, que des étincelles & de la fumée qui s'élevait de la ,, terre comme la fumée d'un four. ,, Ce n'eſt que par une fauſſe tradition qu'on nous a tranſmis la métamorphoſe des cinq villes en lac. Ce que je vous dis là n'eſt pas niaiſerie : je vous témoigne mon profond reſpect pour vos livres en les citant exactement, & c'eſt ce que vous n'avez pas fait.

Xme NIAISERIE.

Sur le déſert de Guérar ou Gérar.

VOULEZ-VOUS, Meſſieurs, que nous faſſions enſemble un petit voyage au déſert effroyable de Guérar par-delà Sodôme ? M. *Broukana*, qui a paſſé par-delà dans la dernière guerre contre le cheikdaher,

ne vous le conſeille pas : il dit que c'eſt un des plus maudits cantons de l'Arabie pétrée. Vous croyez que c'eſt un pays charmant, & que les dames y conſervent la fleur de leur beauté juſqu'à cent ans, parce qu'*Abimelec* roi de Guérar y fut amoureux de *Sara* qui en avait quatre-vingt-dix ; & vous penſez que l'on eſt fort riche à Guérar, parce qu'*Abimelec* fit à *Sara* d'auſſi beaux préſens qu'elle en avait reçus du roi d'Egypte environ trente ans auparavant, en brebis, en garçons, en bœufs, en filles, en ânes, & qu'il lui donna encore mille écus en monnaie, quoiqu'il n'y eût de monnaie nulle part.

Faites le voyage ſi vous voulez ; nous ne vous ſuivrons pas. Mon ami eſt plus vieux qu'*Abraham* & moi auſſi ; on ne va pas loin à notre âge. Envoyez plutôt à Guérar M. *Rondet* votre ami, l'auteur du journal de Verdun, qui ſait qu'un kof vaut cent écus, & un mem quarante écus. Je crois qu'il ſe trompe, mais n'importe.

XIme NIAISERIE.

Sur le nombre actuel des Juifs.

MESSSIEURS les juifs, vous dites à mon vieux camarade : *Apparemment vous ne prétendez pas, quand nous battions les Ammonites, quand nous nous emparions de l'Idumée, & que nous prenions Damas, que nous n'étions que quatre cents mille hommes.* Je vous demande pardon, Meſſieurs, nous croyons que vous étiez en plus petit nombre que quand vous ne prîtes point Damas,

que vous vous vantez d'avoir pris. Nous penſons que vous n'êtes pas quatre cents mille aujourd'hui, & qu'il s'en faut près des trois quarts. Comptons.

Cinq cents chez nous, devers Metz; une trentaine à Bordeaux; deux cents en Alſace; douze mille en Hollande & en Flandre; quatre mille cachés en Eſpagne & en Portugal; quinze mille en Italie; deux mille très-ouvertement à Londres; vingt mille en Allemagne, Hongrie, Holſtein, Scandinavie; vingt-cinq mille en Pologne & pays circonvoiſins; quinze mille en Turquie; quinze mille en Perſe. Voilà tout ce que je connais de votre population; elle ne ſe monte qu'à cent mille ſept cents trente juifs. Je conſens de vous faire bon de cent mille juifs en ſus, c'eſt tout ce que je puis faire pour votre ſervice; les Parſis vos anciens maîtres ne ſont pas en plus grand nombre. Vous voulez rire avec vos quatre millions.

ADDITION DE MON AMI.

„ LEUR ſecrétaire me dit que je ſuis fâché contre „ eux à cauſe de la banqueroute que me fit le juif „ *Acoſta*, il y a cinquante ans, à Londres : il ſuppoſe „ que je lui confiai mon argent pour gagner un peu „ de temporel avec Iſraël. Je vous proteſte, Meſſieurs, „ que je ne ſuis point fâché : j'arrivai trop tard „ chez M. *Acoſta*; j'avais une lettre de change de „ vingt mille francs ſur lui; il me dit qu'il avait „ déclaré ſa faillite la veille, & il eut la généroſité „ de me donner quelques guinées qu'il pouvait ſe diſpenſer

» diſpenſer de m'accorder. Comptez, Meſſieurs, » que j'ai eſſuyé des banqueroutes plus conſidé- » rables de bons chrétiens, ſans crier. Je ne ſuis » fâché contre aucun juif portugais, je les eſtime » tous; je ne ſuis en colère que contre *Phinée*, fils » d'*Eléazar*, qui voyant le beau prince *Zamri* couché » tout nu dans ſa tente avec la belle princeſſe *Cosbi*, » toute nue auſſi, attendu qu'ils n'avaient pas de » chemiſe, les enfila tous deux avec ſon poignard » par les parties ſacrées, & fut imité par ſes braves » compagnons, qui égorgèrent vingt-quatre mille » amans & vingt-quatre mille amantes, en moins » de temps que je n'en mets à conter cette anecdote, » car à mon âge je n'écris pas vîte. »

XIIme NIAISERIE.

Sur la circonciſion.

Vous jetez les hauts cris ſur ce qu'un autre que mon ami a dit que la circonciſion d'*Abraham* n'eut point de ſuite. Non, Monſieur, elle n'eut point de ſuite; non, Monſieur, elle n'en eut point, puiſque les Iſraëlites ne pratiquèrent point la circonciſion en Egypte. C'était un privilége qui n'était alors réſervé qu'aux prêtres d'*Iſis* & aux initiés.

Oui, les juifs qui moururent tous dans le déſert moururent incirconcis comme M. *Guenée* & moi; mais il y a un livre inconnu que vous appelez *Dictionnaire philoſophique*, dans lequel l'auteur ſe haſarde à dire que la colline des prépuces à Galgal,

où *Josue* fit circoncire deux ou trois millions de ses juifs, était dans un désert auprès de Jérico. Qu'a de commun mon ami avec ce Galgal ? Il vous certifie que s'il y eut à Galgal une montagne composée de prépuces, comme il y a dans Rome le *Monte testacio*, composé de pots cassés, il n'y prend pas le plus léger intérêt. Il vous certifie encore qu'il regarde comme des niaiseries tout ce que des typographes se sont empressés d'imprimer, soit en consultant des courtiers de librairie, soit en ne les consultant pas, soit en vendant les pensées d'un homme à eux inconnu, soit en ne les vendant pas. Il vous certifie pour la vingtième fois qu'il n'a point fait la plupart des niaiseries, c'est-à-dire des livres que vous lui imputez ; & je vous jure qu'à son âge & au mien nous ne prenons aucun parti ni pour les nations prépucières, ni pour les nations déprépucées, ni pour les châtrés, ni pour les entiers, ni pour les voisins du cap de Bonne-Espérance, qui mettent une petite boule d'herbes fines à la place d'une des deux petites boules utiles que la nature leur a données.

On prodigue, ce me semble, une bien vaine érudition pour deviner quel homme fut circoncis le premier ; qui prit le premier lavement ; qui porta la première chemise ; qui le premier avala une huître à l'écaille ; qui fut le premier vendeur d'orviétan &c.

XIIIme NIAISERIE.

Quelle fut la nation la plus barbare.

Vous nous dites, M. *Guenée* sous le nom de six juifs, que si les premiers Hébreux étaient fort grossiers & très-ignorans, nos premiers Français l'étaient encore davantage.

Je serais bien embarrassé s'il fallait vous dire qui étaient les plus barbares, ou les Francs du temps de *Clovis*, ou les Juifs du temps de *Josué*, & mon ami serait aussi embarrassé que moi. Tous les peuples ont commencé par être à peu près également cruels, voleurs, méchans, superstitieux & sots. Ce n'est point ici une niaiserie; c'est une triste vérité. Mais ce serait une niaiserie très-puérile de vouloir savoir précisément quel était le plus barbare, ou ce fils de p..... *Abimelech* qui, avant de juger le peuple de DIEU, égorgea sur une grande pierre soixante & dix de ses frères, ou ces deux fils de *Clovis*, *Childebert* & *Clotaire*, qui massacrèrent les deux petits-fils de *Ste Clotilde*. Il semblerait qu'*Abimelech* fut trente-cinq fois plus abominable que *Childebert* & *Clotaire*; mais on vous répondrait qu'il faut juger un homme par toutes les actions de sa vie, & non par une seule. On vous dirait encore qu'il faut lire dans le cœur, & cette entreprise serait assez niaise.

XIVme NIAISERIE.

La nation françaiſe honnie par M. le ſecrétaire.

M. *Guenée*, ſecrétaire éloquent des Juifs, vous faites un portrait terrible de la cour & de la ville en peignant les mœurs juives du temps de la proſpérité de ce peuple. Vous vous complaiſez d'abord à décrier notre commerce & notre compagnie des Indes, & à célébrer les grands établiſſemens d'Elath & d'Eziongaber, par leſquels les Juifs, qui n'eurent jamais un vaiſſeau, feſaient entrer chez eux les immenſes tréſors d'Ophir & de Tarſis, pays que perſonne ne connaît. Vous conduiſez les richeſſes de l'univers dans Jéruſalem par le port d'Eziongaber qui en eſt très-éloigné, & où les Turcs qui en ſont les maîtres n'ont jamais un vaiſſeau, parce que ces bas-fonds ſont plus impraticables que les lagunes de Veniſe.

Vous admirez la diſcrétion de *Salomon* qui, ayant hérité de quelques milliars de ſon père, voulait encore acquérir quelques milliars en trafiquant à Ophir, & qui, n'ayant pas une barque à lui en propre, empruntait des vaiſſeaux & des matelots de ſon ami *Hiram* roi de Tyr, leſquels vaiſſeaux traverſaient toute la mer Méditerranée, côtoyaient l'Afrique, doublaient le cap de Bonne-Eſpérance pour venir ſervir la ſageſſe de *Salomon*.

Après avoir accumulé dans Jéruſalem plus d'or, d'argent, d'ivoire, de parfums & de ſinges qu'elle

n'en pouvait contenir, vous tombez à bras raccourci sur tous les vices qui naquirent de ces inconcevables richeſſes. Vous avez d'abord loué les Juifs de n'avoir eu chez eux ni opéra comique, ni danſeurs de corde, ni parades ſur les boulevards. Vous les avez admirés de n'avoir point imité les *Sophocle* & les *Euripide*, dont ils n'avaient jamais entendu parler. Et tout d'un coup ſortant de cette niaiſerie de panégyriques, vous allez prendre chez les prophètes *Iſaïe*, *Amos* & *Michée*, tous les traits de ſatire judaïque que vous croyez pouvoir retomber ſur la nation françaiſe. Si c'eſt une niaiſerie, elle eſt très-éloquente: on ne peut, à mon gré, déclamer plus hautement contre ſon ſiècle.

Cela me fait ſouvenir de M. *Broun* brave théologien anglais. Il fit imprimer deux volumes contre les ſottiſes de ſa patrie, au commencement de la guerre de 1756. Il démontra éloquemment dans ce livre intitulé : *Tableau des mœurs anglaiſes*, qu'il était impoſſible que l'Angleterre ne fût pas abymée dans deux ans. Qu'arriva-t-il ? l'Angleterre fut victorieuſe dans les quatre parties du monde. J'en ſouhaite autant à la France en réponſe à votre pieuſe ſatire : je fais mieux, je ſouhaite qu'elle n'ait point de guerre. J'aime mieux vivre ſous des *Salomons* que ſous des *Judas Machabées*. Mais, croyez-moi, Monſieur le ſecrétaire juif, ne comparez jamais Jéruſalem à Paris ; le torrent de Cédron ne vaut pas le Pont-neuf.

XVme NIAISERIE.

Quel peuple le plus ſuperſtitieux ?

APRÈS avoir recherché quel fut autrefois le plus barbare de tous les peuples, vous examinez à préſent quel fut le plus ſuperſtitieux, c'eſt-à-dire le plus ſot. Je n'ai point de balances pour peſer ainſi les nations. On pourrait vous répondre en général que le plus ſot homme, comme le plus ſot peuple, eſt celui qui dit & qui fait le plus de ſottiſes ; & alors il n'y aurait plus qu'à compter. Nous prendrions les hiſtoriens qu'on fait lire à la ſtudieuſe jeuneſſe ; nous verrions chez qui l'on trouve le plus de façons de connaître l'avenir, ſoit à l'aide d'un pſaltérium, ſoit avec un petit bâton recourbé, ſoit en donnant à manger à des poules. Nous verrions quelle nation a eu plus de métamorphoſes, plus de ſorciers, plus de loups garous ; dans quel pays on a vu plus de princes fouettés par des prêtres ; quelles archives poſſèdent la ſuite la plus complète de fadaiſes dégoûtantes & de contes que la plus imbécille & la plus bavarde nourrice n'oſerait répéter aujourd'hui : *Nec pueri credunt niſi qui nondum ære lavantur*. Alors on pourrait haſarder de juger à qui l'on doit le prix de la ſottiſe ; mais il ſerait trop dangereux de donner ce prix : trop de gens y prétendent. Il vaut mieux laiſſer chacun jouir en paix de la juſtice qu'il ſe rend tout bas.

XVIme NIAISERIE.

Quel peuple le plus brigand?

Vous demandez enſuite quel peuple a été le plus voleur, le plus brigand ? Et quand on vous repréſente, ſelon votre propre déclaration, que le peuple de DIEU vola neuf millions aux Egyptiens pour aller faire bonne chère dans des déſerts ; quand on vous dit qu'enſuite ce peuple de DIEU s'empara du pays de Canaan qui ne lui appartenait pas ; vous prenez à partie mon ami qui n'a rien dit de cela. Vous lui adreſſez ces paroles foudroyantes : *Vous traitez nos pères de brigands, qu'étaient les vôtres ?*

Je vous ai déjà dit, Monſieur le ſecrétaire, que ni moi ni mon ami ne prétendons deſcendre d'un conquérant des Gaules ; nous croyons être iſſus d'une famille de bons gaulois pacifiques.

Nous n'avons trouvé dans notre généalogie aucun coupe-jarret qui ait ſervi ſous le chrétien *Clovis*, quand ce brave converti força *Cararic* roi ou maire d'Arras, & le fils de *Cararic* à ſe faire ſous-diacres, & qu'il leur fit enſuite couper la gorge à tous deux ; quand il fit marché avec *Cloderic*, fils de *Sigebert*, roi de Cologne, pour aſſaſſiner ce *Sigebert* ſon père, & qu'il aſſaſſina enſuite ce *Cloderic* parricide pour avoir ſon argent ; quand il fendit la tête à coups de hache à *Ragnacaire*, roi de Cambray, & à ſon frère *Riker* après ſouper ; quand il aſſaſſina *Rignomer*, roi du Mans &c. &c.

En vérité, on croit lire l'hiſtoire de vos rois *Achab*, *Jehu*, *Ochoſias*.... Je ne croyais pas terminer cette ſeizième niaiſerie par ces horreurs de cannibales. Je voulais ſeulement contredire la généalogie qui nous fait deſcendre des Francs mon ami & moi. Il faut éplucher avec vous tant de généalogies! c'était-là une franche niaiſerie; mais *Rignomer*, *Riker*, *Ragnacaire*, *Sigebert*, *Cloderic*, *Achab*, *Jéhu*, *Ochoſias*.... ſe ſont préſentés, & je ſuis tombé à la renverſe.

XVIIme NIAISERIE.

Sur du foin.

DE l'examen du brigandage & d'une controverſe ſur les aſſaſſinats, vous paſſez à des *errata* & à des correcteurs d'imprimerie. Vous vous plaignez qu'on ait imprimé *Nitticorax* pour *Nictlicorax*. Hé, qu'importe à mon ami, & que vous importe? Il y a bien d'autres fautes d'impreſſion dans les ouvrages immenſes qu'on lui attribue, & qu'on a mis ſous ſon nom; c'eſt bien là une niaiſerie miſérable!

Je ne devrais point diſcuter comment il faut traduire ce verſet du pſeaume: *Producens fœnum jumentis, & herbam ſervituti hominum*. *Calmet* traduit: Vous produiſez le foin pour les bêtes, & l'herbe pour l'uſage de l'homme. *Saci* traduit préciſément de même. Je n'ai vu aucune traduction ſoit catholique, ſoit proteſtante, dans laquelle ce verſet ſoit énoncé autrement. Mon ami ne s'eſt écarté ni de *Saci* ni de

Calmet ; il les eſtime tous deux ; il ne les a point traités d'imbécilles, comme vous l'en accuſez.

Vous venez enſuite, Monſieur, & vous nous enſeignez qu'il faut traduire : *Du foin pour les bêtes, & de l'herbe pour les bêtes qui ſervent l'homme ;* vous prétendez que le pléonaſme eſt une figure admirable. Vous prononcez du haut de votre chaire de profeſſeur : *L'herbe & le foin ſont ſynonymes, prenez-y garde ; les hommes ne mangent pas de foin.*

Non, Monſieur, herbe & foin ne ſont pas toujours ſynonymes, & il n'y a point de mots qui le ſoient. Les épinards, l'oſeille, la ſarriette, trente herbes potagères ne ſont pas du foin ; nos ſalades ne ſont pas la nourriture des bêtes, mais de l'homme. Il eſt vrai que l'homme ne mange pas de foin ; mais il y eut bien des gens autrefois dignes d'en manger.

Si ce n'eſt pas là une extrême niaiſetie, je m'en rapporte à vous-même.

XVIIIme NIAISERIE.

Sur Jean Châtel piacularis aſſaſſin de Henri IV ; laquelle niaiſerie tient à choſes horribles.

Voici une calomnie odieuſe, dont le fond eſt une niaiſerie puérile, & dont les accompagnemens ſont atroces.

Commençons par le puéril ; *piacularis adoleſcens*, dites-vous, *ne ſignifie pas un jeune pénitent, un jeune homme qui expie, il ſignifie un jeune miſérable.* Ouvrez

les *Etienne*, les *Calepin*, les *Scapula*, tous les dictionnaires, Monsieur le professeur, vous verrez que *piacularis* vient de *pio*, *piare* j'expie ; en grec, *sebetai*.

Ce n'est-là sans doute qu'un oubli de votre part ; mais ce qui n'est que trop réfléchi, c'est que vous tirez ce mot *piacularis* de l'inscription gravée autrefois sur la colonne expiatoire élevée par arrêt du parlement à l'endroit où fut la maison de *Jean Châtel*, l'un des assassins de notre adorable *Henri IV*. Vous imputez ici à mon ami d'avoir rapporté les paroles de cette inscription qui regardent les jésuites, & où se trouve ce mot *piacularis*. Voici les paroles latines qui désignent les jésuites, telles qu'elles sont dans le sixième tome des mémoires de *Condé* :

Pulso præterea totâ Galliâ hominum genere novæ ac maleficæ superstitionis, qui rempublicam turbabant, quorum instinctu piacularis adolescens dirum facinus instituerat.

La traduction française gravée à côté de la latine, portait : *En outre a été banni & chassé de toute la France ce genre d'hommes de nouvelle & pernicieuse superstition, qui troublaient la république, à la persuasion desquels ce jeune homme, pensant faire satisfaction de ses péchés, avait entrepris cette cruelle méchanceté.*

Il est donc faux, Monsieur, qu'on ait traduit dans le temps du supplice de *Jean Châtel*, *piacularis adolescens* par jeune misérable, comme vous le dites : il est donc faux que *pénitent* soit un contre-sens.

Mais ce qui est encore plus faux, ce qui est bien pis qu'une niaiserie, c'est que vous calomniez mon ami de la manière la plus cruelle. Vous l'accusez d'avoir donné lieu à ce fatras de *piacularis* par un livre intitulé : *L'évangile du jour*, dans lequel il s'élève,

dites-vous, contre les jéſuites : je lui ai écrit pour m'informer de cet évangile du jour, & voici ſa réponſe.

» Non-ſeulement je n'ai aucune part à cet évangile » du jour, mais vous êtes le premier qui me le » faites connaître ; je n'en ai jamais entendu parler. » Je ne connais que les évangiles de toute l'année, » les quatre évangiles que tous ces calomniateurs » ne ſuivent guère. Cet évangile du jour eſt appa- » remment quelque libelle pour ou contre les » jéſuites, dont tout le monde parle : on appelle » d'ordinaire évangile du jour, ou vaudeville, les » nouvelles qui n'ont qu'un temps ; mais je crois » que la nouvelle de l'abolition des jéſuites durera » plus de temps qu'ils n'ont ſubſiſté. »

Je ſuis flatté, Monſieur le ſecrétaire, d'égayer la ſéchereſſe de cette diſpute par une lettre de mon ami ; c'eſt une conſolation qu'il ne faut pas envier à mon cœur. Mais comment me conſolerai-je des calomnies dont vous ne ceſſez d'accabler un homme qui doit m'être cher? Que vous a-t-il fait, encore une fois? êtes-vous ex-jéſuite ? êtes-vous ex-convulſionnaire? êtes-vous ex-chrétien ? êtes-vous juif ? ſoyez homme. Vous prétendez que mon ami a dit dans les anecdotes ſur *Bélisaire :* la falſification eſt un cas pendable : mais il n'a jamais écrit d'anecdotes ſur *Bélisaire ;* c'eſt la calomnie qui eſt un cas pendable.

Je ne vous dis pas : vous êtes un calomniateur ; je vous dis : vous êtes la trompette de la calomnie. Il ne ſied pas à un homme auſſi éclairé & auſſi ſpirituel que vous l'êtes de répéter des diſcours de cafés.

XIXme NIAISERIE.

Sur un mot.

ON a dit dans la *Philoſophie de l'hiſtoire*, ou ſi l'on veut dans le diſcours qui précède l'hiſtoire de l'eſprit humain & des mœurs des nations, qu'*Iſraël* eſt un mot chaldéen ; il l'eſt en effet, & d'où le ſavons-nous ? de *Philon* qui nous l'apprend dans le commencement de la relation de ſon voyage auprès de l'empereur *Caligula*, dont il fut ſi mal reçu. Voici ſes paroles, car il faut répéter quelquefois : *Les hommes vertueux ſont comme le partage de l'être ſouverain dont l'empire eſt ſans bornes. Les Chaldéens leur donnent le nom d'Iſraël, c'eſt-à-dire, voyant* DIEU.

Vous avez cherché ce paſſage dans l'hiſtorien *Joſephe*, au lieu de le chercher dans *Philon* qui eſt imprimé immédiatement après le cinquième tome de ce *Joſephe* ; & ne trouvant pas ce paſſage où il n'eſt point, vous avez cru que mon ami voulait vous tromper, qu'il était un falſificateur de livres juifs. De grâce, Monſieur le ſecrétaire, un peu de juſtice !

XXme NIAISERIE.

Sur un autre mot.

Est-il poſſible, Monſieur le ſecrétaire, qu'après vous être abaiſſé juſqu'à répéter les calomnies dont je viens de vous demander juſtice, vous vous abaiſſiez encore juſqu'à des plaiſanteries de collége ſur un mot grec ! Le mot de ſymbole eſt grec. *Symbolon* à *ſymballo*, *confero*. Symbolon ſignifie proprement *collatio*. Voyez votre *Calepin*, encore une fois, il vous en rendra raiſon. Vous demandez ſi c'eſt une collation après dîner? eſt-ce là, Monſieur, une fine plaiſanterie de la cour dans laquelle vous avez préſentement une place ? ſouvenez-vous que ſymbolon vient de *ſymballo*, parce qu'il rappelait l'idée des différentes profeſſions de foi qu'on avait conférées, collationnées, comparées les unes avec les autres.

Mon ſymbole à moi eſt : je pardonne à ceux qui ſe trompent, je les prie de me pardonner de même.

XXIme NIAISERIE.

Sur d'autres mots.

Oui, Monſieur, *Epiphania* ſignifie ſurface, apparence. Oui, on a écrit auſſi communément *idiotoi* qu'*idiotai* ſolitaires; & ce n'eſt point du tout pour faire une mauvaiſe plaiſanterie qu'on a remarqué

qu'idiot signifiait autrefois isolé, retiré du monde, & ne signifie aujourd'hui que sot. On a voulu & on devait faire voir à quel point la valeur, l'intelligence des termes les plus communs s'écarte de leur origine. *Buse* est le nom d'un oiseau de proie très-dangereux, cependant on appelle buse un homme trop simple qui se laisse surprendre. *Paradis* signifiait verger en grec & en hébreu, il signifia bientôt le plus haut des cieux. *Euménides* voulait dire compatissantes chez les Grecs, ils en firent des furies. De boule-verd jeu de boule sur le verd gazon, nous avons fait boulevard, qui signifie en général fortifications: toutes les langues sont pleines de dérivés qui n'ont plus rien de leur racine.

La qualification de *despote* n'était donnée dans le bas empire qu'à des princes dépendans des empereurs grecs ou des turcs ; despote de Servie, despote de Valachie. Ce mot originairement signifiait maître de maison. Si on n'avait donné que ce titre à un empereur, c'eût été une insulte. Vous saviez tout cela mieux que moi, Monsieur ; deviez-vous incidenter sur des choses si communes ?

XXIIIme NIAISERIE.

Sur une corneille qui prophétisa.

On sait qu'autrefois les bêtes parlaient : pourquoi non ? puisqu'elles ont une langue, & qu'un perroquet eut une si longue conversation avec le prince *Maurice de Nassau*, rapportée mot pour mot dans le livre de l'entendement humain de *Locke*. Les chênes de Dodône

parlaient ſans langues un grec très-pur, rendaient des oracles; à plus forte raiſon les animaux devaient-ils être prophètes. Non-ſeulement le bœuf *Apis* prédiſait l'avenir par l'apétit ou le dégoût qu'il témoignait en mangeant ſon foin, mais il beuglait les choſes futures avec une grande éloquence. Ni vous ni moi ne ſommes étonnés qu'une corneille ait prédit tout haut dans le capitole la mort de l'empereur *Domitien :* mon ami s'eſt trompé, je l'avoue, ſur les propres paroles que croaſſa cette prophéteſſe; elle dit : *Tout ira bien.* Et mon ami emporté par le feu de ſon âge, lui fait dire : *Tout va bien.* Cela eſt puniſſable; il en demande très-humblement pardon à vous & à la Corneille.

XXIIIme NIAISERIE.

Des poliſſons.

Je ſuis bien honteux, Monſieur, pour vous & pour moi, de toutes ces niaiſeries. Vous reprochez à mon ami d'avoir appelé les Juifs *poliſſons :* ce n'eſt pas là ſon ſtyle. Vous citez un livre qu'il n'a pas fait, & qu'il eſt incapable d'avoir fait.

Je ne ſais pas dans quel arſenal vous prenez vos armes. Peut-être dans quelques lettres de plaiſanterie, en parlant des quarante-deux enfans qui coururent après *Eliſée* vers Béthel, & qui lui criaient *tête chauve*, mon ami s'eſt ſervi du terme de petits poliſſons. En effet, il n'y a que des enfans mal appris qui puiſſent crier tête chauve à un prophète qui n'a point de

cheveux. Ces petits garçons étaient de francs *poliſſons* qui méritaient bien d'être châtiés : auſſi le furent-ils, & d'une manière aſſez forte pour les mettre hors d'état de récidiver.

Le révérend père *Calmet* intitule ainſi le deuxième chapitre du quatrième livre des Rois : *Eliſée fait dévorer par des ours quarante enfans qui s'étaient moqués de lui. Calmet* ſe trompe ; ils étaient quarante-deux, l'Ecriture y eſt expreſſe. Je ne dirai pas au père dom *Calmet*, dont j'honore la mémoire : Mon révérend père, vous ne ſavez ni le grec ni l'hébreu ; vous traduiſez quarante quand il faut traduire quarante-deux. M. *Larcher* vous relancera ; vous auriez beau dire que vous n'êtes pas correcteur d'imprimerie ; je vous ferai ſifler dans toute la rue St Jacques, pour avoir oublié deux petits garçons.

Je m'adreſſerais à *Eliſée* lui-même plutôt qu'à dom *Calmet* : je lui dirais : Mon révérend père *Eliſée*, que ne portiez-vous perruque, plutôt que de faire manger quarante-deux enfans de Béthel par deux ours ? Ces poliſſons auraient pu ſe corriger ; il ne faut jamais déſeſpérer de la jeuneſſe ; votre ſévérité a été extrême : j'eſpère qu'une autre fois vous aurez plus d'indulgence.

XXIVme

XXIVme NIAISERIE.

Sur des mots encore.

LES mots *Eloïm*, *Bara*, Monſieur, ne ſont une niaiſerie que par la difficulté de collége que vous faites à mon ami ; car il n'eſt rien de plus reſpectable que ces mots : c'eſt le commencement de la Genèſe. Vous ſavez ſans doute qu'*Origène*, *St Jérôme*, *St Epiphane* les entendent comme vous ſuppoſez que mon ami les explique ; mais en cela même on vous a trompé. Mon ami n'eſt point l'auteur du petit livre où la doctrine d'*Origène* ſe rencontre : ce petit livre eſt du ſavant *Boulanger*, qui était inſtruit autant qu'on peut l'être à Paris dans les langues orientales ; je vous avertis donc que c'eſt M. *Boulanger* & non mon ami que vous attaquez.

Vous l'attaquez bien mal, vous lui dites que le grand mot devenu ineffable chez les Juifs modernes *Jaho*, ou *Jova* ou *Jaou*, ne peut être à la fois phénicien, ſyrien & chaldéen. Quoi ! Monſieur, la Phénicie n'était-elle pas en Syrie, la Syrie ne touchait-elle pas à la Chaldée ? Le mot Dio, Dios, Dieu, n'eſt-il pas le même pour le fond, en Italie, en Eſpagne, en France ? *St Clément d'Alexandrie*, qui était égyptien, ne nous apprend-il pas quel effet terrible ce grand mot eut en Egypte ? faut-il vous répeter que *Moïſe*, en diſant *Jeova* à l'oreille du roi *Nekefre*, le fit tomber roide mort, & le reſſuſcita le

moment d'après. (2) Cherchez cette anecdote dans les Stromates de *St Clément* au livre I. Vous la trouverez encore au chapitre XXVII d'*Euſèbe*, & vous aurez le plaiſir d'apprendre que cela vient d'*Atatahan*, grand-homme que nous ne connaiſſons guère, & qui a pourtant écrit ces choſes.

Voulez-vous combler votre mauvaiſe volonté par de miſérables diſputes de grammaire, après l'avoir tant ſignalée ſur des faits importans ?

Au fond votre livre eſt une facétie ; c'eſt un ſavant profeſſeur qui repréſente une comédie où il fait paraître ſix acteurs juifs : il joue tout ſeul tous les rôles, comme la *Rancune* dans le roman comique, joue ſeul une pièce entière dans laquelle il fait juſqu'au chien de *Tobie*, ſi je ne me trompe. Mais, Monſieur, en jouant cette parade, vous en avez fait une atellane un peu mordante & même cruelle. Vous la rendriez funeſte ſi nous vivions dans ces temps de ſuperſtition & d'ignorance où l'on caſſait la tête de ſon voiſin à coups de crucifix. Vous avez voulu exciter la colère de nos ſupérieurs; mais ils ont des occupations plus importantes que celle de lire votre comédie juive, & quand ils l'auraient lue, ſoyez ſûr qu'ils n'auraient pas traité mon ami en Amalécite. Ils ſont ſages, ils ſont auſſi indulgens qu'éclairés. Le temps des perſécutions eſt paſſé ; vous ne le ferez pas revenir.

(2) C'eſt une plaiſanterie; le roi d'Egypte n'en mourut pas, il ſe trouva mal ſeulement. Mais qu'un mot ait la vertu de faire trouver mal les rois à qui on le dit à l'oreille, c'eſt déjà un aſſez beau miracle.

REPONSE

Encore plus courte au troiſième tome juif.

APRÈS avoir repouſſé d'injuſtes reproches & des calomnies, après avoir tantôt joué avec des futilités, tantôt briſé les traits mortels qu'elles renfermaient, il eſt temps de venger la France des outrages que monſieur le ſecrétaire lui prodigue dans ſon troiſième volume, & toujours ſous le nom de ſes juifs. Je n'emploierai que quelques pages contre un livre entier.

I.

Du jubilé.

IL ne s'agit plus ici d'un combat dans lequel un ennemi puiſſe ſe couvrir d'un bouclier divin, & percer ſon adverſaire d'une flèche ſacrée. D'abord politiquement parlant, & non pas théologiquement argumentant, il s'agit de ſavoir ſi les lois hébraïques valent mieux que nos lois chrétiennes.

Au fait : le jubilé eſt-il préférable aux rentes ſur l'hôtel-de-ville ? Je vous ſoutiens, Monſieur, que vous-même vous aimeriez cent fois mieux vous faire une rente perpétuelle de cinq mille livres pour cent mille francs de fonds, que d'acheter un bien de campagne dont vous ſeriez obligé de ſortir au bout de cinquante ans. Je ſuppoſe que vous êtes juif, que vous achetez une métairie de cent arpens dans la

tribu d'Iſſakar à l'âge de trente ans : vous l'améliorez, vous l'embelliſſez ; elle vaut, quand vous êtes parvenu à quatre-vingts ans, le double de ce qu'elle valait au temps de l'achat ; vous en êtes chaſſé vous, votre femme & vos enfans ; & vous allez mourir ſur un fumier par la loi du jubilé.

Cette loi n'eſt guère plus favorable au vendeur qu'à l'acheteur ; car il y a grande apparence que l'acheteur, obligé de déguerpir, n'aura pas ſur la fin laiſſé la ferme en trop bon état. La loi du jubilé paraît faite pour ruiner deux familles.

Ce n'eſt pas tout ; comptez-vous pour rien les difficultés prodigieuſes de ſtipuler les conditions de ces contrats, d'évaluer un ſixième, un ſeptième de jubilé, & de prévenir les diſputes inévitables qui doivent naître d'un tel marché ?

Comment aurait-on pu imaginer cette loi impraticable dans un déſert, pour l'exécuter dans un petit pays de roches & de cavernes dont on n'était pas le maître, & qu'on ne connaiſſait pas encore ? n'était-ce pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ? Enfin, Meſſieurs les juifs, votre jubilé était ſi peu convenable qu'aucune nation n'a voulu l'adopter : vous-mêmes vous ne l'avez jamais obſervé ; il n'y en a aucun exemple dans vos hiſtoires. L'irlandais *Uſſérius* a compté le premier jubilé 1395 ans avant notre ère vulgaire qui n'eſt pas la vôtre ; mais il n'a pu trouver dans vos livres l'exemple d'un ſeul homme qui ſoit rentré dans ſon héritage en vertu de cette loi.

Nous avons un jubilé auſſi nous autres ; il eſt charmant, il eſt tout ſpirituel ; c'eſt le bon pape

Boniface VIII qui l'inſtitua, peu de temps après avoir fait venir par les airs la maiſon de Notre-Dame de Lorette. Ceux qui ont dit que *Boniface VIII* entra dans l'évêché de Rome comme un renard, s'y comporta comme un loup, & mourut comme un chien, étaient de grands hérétiques. Quoi qu'il en ſoit, notre jubilé eſt autant au-deſſus du vôtre que le ſpirituel eſt préférable au temporel. Cette loi du jubilé prouve clairement que la nation juive était une petite horde barbare; toute grande ſociété eſt fondée ſur le droit de propriété.

I I.

Lois militaires.

Vous vantez, Meſſieurs les juifs, l'humanité noble de vos lois militaires; elles étaient dignes d'une nation établie de temps immémorial dans le plus beau climat de la terre. Vous dites d'abord qu'il vous était ordonné de payer vos vivres quand vous paſſiez par les terres de vos alliés, & de n'y point faire de dégât.

Je crois bien qu'on fut obligé de vous l'ordonner; ſuppoſé encore que vous euſſiez des alliés dans des déſerts où il n'y eut jamais de peuplade.

Vous ne pouviez, dites-vous, (*) prendre les armes que pour vous défendre; cela eſt ſi curieux, qu'ayant juſqu'à préſent négligé de citer les pages de votre livre que tout le monde doit ſavoir par cœur, j'en prends la peine cette fois-ci.

(*) Page 45, tome III.

En effet, Meſſieurs, lorſque vous allâtes, à ce que vous me dites, faire ſept fois le tour de Jérico dont vous n'aviez jamais entendu parler, faire tomber les murs au ſon du cornet-à-bouquin, maſſacrer, brûler femmes, filles, enfans, vieillards, animaux, c'était pour vous défendre !

III.

Filles priſes en guerre.

Mais vous étiez ſi bons que quand par haſard il ſe trouvait dans le butin une payſanne fraîche & jolie, il vous était permis de coucher avec elle, & même de la joindre au nombre de vos épouſes ; cela devait faire un excellent ménage. Il eſt vrai que votre captive ne pouvait avoir les honneurs d'épouſe qu'au bout d'un mois ; mais de braves ſoldats n'attendent pas ſi long-temps à jouir du droit de la guerre.

IV.

Filles égorgées.

Je ne ſais qui a dit que votre uſage était de tuer tout excepté les filles nubiles. *N'eſt-il pas clair*, répondez-vous, *que c'eſt calomnier groſſièrement nos lois, ou montrer évidemment à toute la terre que vous ne les avez jamais lues.*

Ah, toute la terre, Monſieur ! n'êtes-vous pas comme ce ſavant qui prenait toujours l'univerſité pour

l'univers ? Sans doute celui qui vous a reproché d'épargner toujours les filles s'eſt bien trompé : témoin toutes les filles égorgées à Jérico, au petit village de Haï traité comme Jérico, aux trente & un villages dont vous pendîtes les trente & un rois, & qui furent livrés au même anathème. Oui, Meſſieurs, il eſt clair qu'on vous a calomniés groſſièrement. Tout ce que je puis vous dire, c'eſt qu'il eſt bien étrange qu'on parle encore dans le monde de vous, & qu'on perde ſon temps à vous calomnier; mais vous nous le rendez bien.

V.

Mères qui détruiſent leur fruit.

LAISSONS-là votre code militaire; je ſuis pacifique: ſuivons pied à pied votre police.

Vous louez votre légiſlation de n'avoir décerné aucune peine pour les mères qui détruiſent leurs enfans. Vraiment puiſqu'on ne les a pas punies pour les avoir tués & pour les avoir mangés, on ne les aura pas punies pour les avoir empoiſonnés ou les avoir fait cuire. On vous a dit que les Juifs mangèrent quelquefois de petits enfans; mais on ne vous a pas dit qu'ils les aient mangés tout crus: un peu d'exactitude, s'il vous plaît.

VI.

De la graiſſe.

VOUS vous extaſiez ſur ce que dans votre *Vaïcra*, dans votre Lévitique, il vous eſt défendu de manger de la graiſſe, parce qu'elle eſt indigeſte; mais, Meſſieurs, *Aaron* & ſes fils avaient donc un meilleur eſtomac que le reſte du peuple; car il y a de la graiſſe entre l'épaule & la poitrine qui ſont leur partage. Vous prétendez que vos brebis avaient des queues dont la graiſſe peſait cinquante livres: elle était donc pour vos prêtres. Arlequin diſait, dans l'ancienne comédie italienne, que s'il était roi il ſe ferait ſervir tous les jours de la ſoupe à la graiſſe, c'était apparemment celle de vos queues.

VII.

Du boudin.

VOUS tirez encore un grand avantage de ce que les pigeons au ſang & le boudin vous étaient défendus: vous croyez que ce fut un grand médecin qui donna cette ordonnance; vous penſez que le ſang eſt un poiſon, & que *Thémiſtocle* & d'autres moururent pour avoir bu du ſang de taureau.

Je vous confie que pour me moquer des fables grecques, j'ai fait ſaigner une fois un de mes jeunes taureaux, & j'ai bu une taſſe de ſon ſang très-impunément. Les payſans de mon canton en font uſage tous les jours, & ils appellent ce déjeûner, la fricaſſée.

VIII.

De la propreté.

Vous croyez qu'à Jérusalem on était plus propre qu'à Paris, parce qu'on avait la lèpre, & qu'on manquait de chemises; & vous regrettez la belle police qui ordonnait de démolir les maisons dont les murailles étaient lépreuses. Vous pouviez pourtant savoir qu'en tout pays les taches qu'on voit sur les murs ne sont que l'effet de quelques gouttes de pluie sur lesquelles le soleil a donné; il s'y forme de petites cavités imperceptibles. La même chose arrive par-tout aux feuilles d'arbres; le vent porte souvent dans ces gerçures des œufs d'insectes invisibles : c'est-là ce que vos prêtres appelaient la lèpre des maisons, & comme ils étaient juges souverains de la lèpre, ils pouvaient déclarer lépreuse la maison de quiconque leur déplaisait, & la faire démolir pour préserver le reste.

Quant à vos grand'mères, je crois nos Parisiennes tout aussi propres qu'elles pour le moins.

Vous triomphez de ce qu'il vous était enjoint de n'aller jamais à la garde-robe que hors du camp, & avec une pioche : vous croyez que dans nos armées tous nos soldats font leurs ordures dans leurs tentes. Vous vous trompez, Messieurs, ils sont aussi propres que vous. Si vous êtes engoués de la manière dont vos ancêtres poussaient leur selle, lisez les cinquante-deux manières de se torcher le cul, décrites par notre grand rabin *François Rabelais*, & vous conviendrez de la prodigieuse supériorité que nous avons sur vous.

Paſſons de la garde-robe à votre cuiſine. Penſez-vous que votre temple, qui n'était que la cuiſine de vos lévites, fût auſſi propre que St Pierre de Rome? Vous nous racontez qu'un jour *Salomon* tua dans ce temple vingt-deux mille bœufs gras, & cent vingt mille moutons pour ſon dîner, ſans compter les marmites du peuple. Songez qu'à cinquante pintes de ſang par bœuf gras, & à dix pintes par mouton, cela fait vingt-trois millions de pintes de ſang qui coulèrent ce jour-là dans votre temple. Figurez-vous quels monceaux de charognes dépecees! que de marmitons, que de marmites, que d'infection! Eſt-ce-là votre propreté, Meſſieurs? eſt-ce-là le *ſimplex munditiis* d'*Horace*?

IX.

De la gaieté.

Vous nous citez le ſabbat pour une fête gaie; *aux ſix jours de travail ſuccède régulièrement un jour de repos*: & moi je pourrais vous citer le *triſtia ſabbata cordi*, le *ſeptima quæque dies turpi ſacrata veterno*. Et je vous ſoutiendrai qu'un jour de dimanche, la courtille, les porcherons, les boulevards ſont cent fois plus gais que toutes vos fêtes jointes enſemble. Vraiment il vous ſied bien de croire être plus joyeux que les Pariſiens!

X.

De la gonorrhée.

Vous confondez la gonorrhée antique, commune aux meſſieurs & aux dames dans tous les temps, avec la chaudep..... maladie qui n'eſt connue que depuis la fin du 15me ſiècle. *Gonorrheia* flux de génération eſt la choſe la plus ſimple. Vous donnez à entendre que le texte du Lévitique confond ces deux incommodités : non il ne les confond pas ; la virulente était abſolument inconnue dans tout notre hémiſphère. *Chriſtophe Colomb* alla la déterrer à St Domingue. L'autre dont il eſt queſtion ici ſe guérit avec du vin chaud encore mieux qu'avec de l'eau fraîche; elle n'a nul rapport avec le péché d'*Onan*, ni avec l'Onaniſme de M. *Tiſſot*. Vous les citez en vain en votre faveur; jamais M. *Tiſſot* n'a fait ſortir de Lauſanne les impurs qu'il a guéris de la gonorrhée virulente. Quant au bon homme *Onan*, voyez ſi vous avez quelque choſe de commun avec lui.

XI.

De l'agriculture.

Vous parlez très-bien de l'agriculture, Monſieur, & je vous en remercie ; car je ſuis laboureur.

XII.

Du profond reſpect que les dames doivent au joyau des meſſieurs.

VOUS rapportez une étrange loi dans le Deutéronome, au chap. XXV. *Si deux hommes ont une diſpute, ſi la femme du plus faible prend le plus fort par ſon joyau, coupez là main à cette femme ſans rémiſſion.*

Je vous demande pardon, Meſſieurs, jamais je n'aurais coupé la main à une dame qui m'aurait pris par-là autrefois ; vous êtes bien délicats & bien durs.

XIII.

Polygamie.

VOUS prétendez que mon ami a dit : *Je ne ſuis point aſſez habile phyſicien pour décider ſi après pluſieurs ſiècles, la polygamie aurait un avantage bien réel ſur la monogamie, par rapport à la multiplication de l'eſpèce humaine.*

Soyez ſûr, Monſieur, que mon ami n'a jamais écrit dans ce goût pour décider ſi après pluſieurs mots inutiles, on inſpirerait au lecteur un dégoût bien réel par rapport à la multiplication de l'ennui. Vous lui imputez ſans ceſſe ce qu'il n'a jamais écrit ; ayez la bonté de jeter les yeux ſur l'article FEMME dans le *Dictionnaire philoſophique ;* il m'a paru moins ennuyeux que le fragment que vous citez par rapport à la multiplication de l'eſpèce humaine.

XIV.

Femmes des rois.

POUR nous prouver que Jéruſalem l'emporte ſur Paris, ſur Londres & ſur Madrid, vous nous dites que dans votre déſert, lorſque vous étiez ſans rois & ſans ſouliers, il fut défendu à vos monarques, qui ne parurent que quatre cents ans après, d'avoir un trop grand nombre de femmes. Cette loi qui eſt dans votre Deutéronome ne détermine pas le nombre permis, & c'eſt ce qui a fait croire à tant de doctes & profonds eſprits, mais trop confians en leurs lumières, que votre Pentateuque ne fut écrit que dans le temps où vos roitelets abuſèrent de la polygamie ſi prodigieuſement, qu'il fallut les avertir d'être un peu plus modérés.

XV.

De la défenſe d'approcher de ſa femme pendant ſes règles.

VOUS êtes, Meſſieurs, d'un avis bien différent de notre fameux *Fernel*, premier médecin de *François I* & de *Henri II :* il conſeilla à *Henri* de coucher avec *Catherine de Médicis* dans le temps le plus fort de ſes menſtrues; c'était, dit-il, le plus ſûr moyen de la rendre féconde, & l'événement juſtifia l'ordonnance du médecin.

Vous au contraire, Meſſieurs, vous regardez cette opération qui nous valut trois rois de France l'un

après l'autre, comme un crime capital; vous voudriez qu'on eût puni de mort *Henri II* & ſa femme; vous nous montrez leur condamnation dans le chap. 20 du Lévitique: *Qui coïerit cum muliere in fluxu menſtruo & revelavit turpitudinem ejus in fluxu menſtruo, ipſaque aperuerit fontem ſanguinis, interficiantur ambo de medio populi ſui.* Si un homme ſe conjoint avec ſa femme pendant ſes menſtrues, & ſi elle ouvre la fontaine ſanglante, qu'ils ſoient tous deux tués, exterminés. (3)

Permettez-moi, Meſſieurs, de vous repréſenter que votre ſentence eſt bien dure. La faculté de médecine de Paris & celle de Londres vous prieront de la réformer; franchement il n'y a pas là de quoi pendre un père & une mère de famille. On a eu raiſon de dire que votre loi eſt la loi de rigueur, & la nôtre la loi de grâce.

(3) Cette horreur ſuperſtitieuſe pour les femmes durant cette époque eſt preſque générale chez les nations ſauvages; (voyez le voyage de *Carver* & l'Hiſtoire générale des voyages) elle tient vraiſemblablement à l'horrible malproprete des femmes parmi ces peuples. Il eſt très-douteux cependant que la recette de *Fernel* ſoit reelle: on ferait un volume de tout ce qu'on a imagine d'abſurdites ſur cet objet, depuis les ſyſtèmes des médecins ſur la cauſe des menſtrues, juſqu'à leur uſage dans les preparations magiques, & à l'opinion qu'il peut en réſulter une ſouillure morale. Mais la loi qui condamne à mort la femme & le mari n'appartient qu'aux Juifs; les ſauvages d'aucune autre partie du monde n'ont porté à ce point leur féroeite ſuperſtitieuſe. Nous invitons le ſecretaire des Juifs à nous apprendre comment on s'y prenait pour conſtater le delit. Nous ſavons combien toutes les preuves des fautes contre les mœurs ſont indecentes, incertaines, ſouvent auſſi contraires à l'humanité qu'à la bienſeance; combien ſurtout elles expoſent à condamner des innocens: mais dans le delit juif, il y a quelques difficultes de plus, nous voudrions bien que M. le ſecretaire nous enſeignât à les lever; il ſerait bon auſſi qu'il nous expliquât comment une dame juive, amoureuſe d'un veln, s'y prenait pour lui parler de ſa paſſion. Pourquoi ſe refuſerait-il au devoir d'inſtruire & d'edifier ſes freres, en approfondiſſant ces matières ſi importantes pour le bonheur de l'univers & la conſervation du bon goût.

XVI.

Du divorce & du paradis.

CHEZ vous il fut permis de donner une lettre de divorce à ſa femme quand on était las d'elle; & la femme n'avait pas le même droit. Vous reprochez à mon ami d'avoir dit *que c'eſt la loi du plus fort, & la nature pure & barbare.*

Ces paroles ne ſont dans aucun de ſes ouvrages. Vous vous trompez toujours quand vous l'accuſez ; il n'a rien dit de cela, encore une fois, reprochez-lui de ne l'avoir pas dit. Les Turcs ſont plus équitables que vous ; ils permettent aux dames de demander le divorce.

Vous n'avez aſſez bonne opinion ni des chrétiens ni des muſulmans : vous vous imaginez que *Mahomet* a fermé l'entrée du paradis aux dames ; on vous a trompé, Meſſieurs, ſur *Mahomet* comme ſur mon ami. Il eſt dit dans la Sunna qu'une douairière ayant commis quelques péchés mortels, vint demander au prophète ſi elle pouvait encore eſpérer une place en paradis. Le prophète que cette dame importunait lui répondit avec un peu d'humeur : (car vous ſavez que les prophètes en ont) Allez vous faire *promener*, Madame, le paradis n'eſt pas pour les vieilles. La pauvre dame pleura & ſe lamenta. Le prophète la conſola en lui diſant : Ma bonne, en paradis il n'y a plus de vieilles, tout le monde y eſt jeune.

XVII.

Permiſſion de vendre ſes enfans.

Si les dames ont été très-maltraitées par vos lois, vous nous aſſurez que les enfans l'étaient encore plus mal. Il était permis, dites-vous, à un père de vendre ſon fils dans le cas d'une extrême indigence : mon ignorance prend ici votre parti contre vous-même. Je n'ai point trouvé l'énoncé de cette loi chez vous; je trouve ſeulement dans l'Exode, chap. 21 : *Si quelqu'un vend ſa fille pour ſervante, elle ne ſortira point de ſervitude :* je préſume qu'il en était de même pour les garçons.

Au reſte, je ne connais dans l'antiquité d'autre fille vendue par ſon père, que *Métra* qui ſe laiſſa vendre tant de fois pour nourrir ſon père *Eréſichthon*, lequel mourait de faim comme vous ſavez, en mangeant toujours. C'eſt le plus grand exemple de la piété filiale qui ſoit dans la fable.

A l'égard des garçons, je n'ai vu que *Joſeph* vendu par ſa famille patriarchale; mais ce ne fut pas aſſurément ſon pauvre père qui le vendit.

XVIII.

Des ſupplices recherchés.

Je vous bénirai, Monſieur & Meſſieurs, quand vous éléverez la voix contre nos abus; nous en avons eu d'horribles; il fut des barbares dans Paris comme dans Hershalaïm. Vous vous êtes joints à mon ami pour frémir & pour verſer ſur nous des larmes; mais quand vous nous dites *que les tourmens cruels dont on a puni chez nous des fautes légères, ſe reſſentent des mœurs atroces de nos aïeux; que chez vous les peines étaient quelquefois ſévères, les ſupplices jamais recherchés*, comment voulez-vous qu'on vous croie? Reliſez vos livres, vous verrez non-ſeulement un *Joſué*, un *Caleb* prodiguant tous les genres de mort que le fer & la flamme peuvent faire ſouffrir à la vieilleſſe, à l'enfance & à un ſexe doux & faible: mais vous verrez dans les temps que vous appelez les temps de votre grandeur, & de vos mœurs perfectionnées, un *David* qui ſort de ſon ſérail de dix-huit femmes pour faire ſcier en deux, pour faire déchirer ſous des herſes de fer, pour brûler à petit feu dans des fours à brique, de braves gens que ſes juifs ont eu le bonheur de prendre priſonniers tandis qu'il était entre les bras de la tendre *Bethſabée*. (4)

(4) Et le ſupplice de la croix, Monſieur le ſecrétaire juif, & celui de la lapidation, où chaque citoyen ſefait pour ſa part l'office de bourreau, où les infortunés qu'on y condamnait étaient expoſés à toute la férocité de la populace juive. Ceci eſt encore une preuve de barbarie: chez toutes les nations un peu policées les ſupplices ſont infligés ſous une forme régulière, par un homme condamné à faire cet horrible métier, & payé par l'Etat.

N'y a-t-il rien de recherché, rien d'extraordinaire, Meſſieurs, dans ces inconcevables horreurs? Vous me direz que l'auteur ſacré qui les décrit ne les condamne point, & que par conſéquent elles pouvaient avoir un bon motif. Mais remarquez auſſi, Meſſieurs, que l'auteur ſacré ne les approuve pas; il nous laiſſe la liberté d'en dire notre ſentiment, liberté ſi précieuſe aux hommes!

Avouez donc que vous fûtes auſſi barbares dans les temps de votre politeſſe que nous l'avons été dans les ſiècles de notre groſſièreté. Nous fûmes long-temps Gog & Magog; tous les peuples l'ont été.

Et documenta damus quâ ſimus origine nati.

Nos pères furent des ſangliers, des ours juſqu'au ſeizième ſiècle; enſuite ils ont joint des grimaces de ſinges aux boutoirs de ſangliers: enfin ils ſont devenus hommes, & hommes aimables. Vous, Meſſieurs, vous fûtes autrefois les plus déteſtables & les plus ſots loups cerviers qui aient fouillé la face de la terre. Vous vivez tranquilles aujourd'hui dans Rome, dans Livourne, dans Londres, dans Amſterdam. Oublions nos bêtiſes & nos abominations paſſées; mangeons enſemble en frères des perdrix lardées menu; car ſans lard elles ſont un peu ſèches vers le carême.

XIX.

Encore un petit mot de Salomon.

VOTRE goût pour les dames, Monſieur & Meſſieurs, ainſi que pour l'argent comptant, vous ramène toujours à *Salomon;* vous y revenez avec tendreſſe à la fin de votre gros ouvrage. Je trouve, en vous feüilletant, que vous ne vous émerveillez pas aſſez des vingt-cinq milliars en eſpèces ſonnantes que *Montmartel-David* laiſſa à *Brunoi-Salomon* grand amateur d'ornemens de chapelle. D'un autre côté vous me paraiſſez trop étonnés qu'un homme qui, en commençant ſon commerce d'Ophir, avait d'entrée de jeu, vingt-cinq milliars, ſe fit bâtir quarante mille écuries. Il me ſemble pourtant que ce n'eſt pas trop d'écuries ou d'étables pour un homme qui fait ſervir ſur table vingt-deux mille bœufs gras, & cent vingt mille moutons pour un ſeul repas. (*)

Vous ſuppoſez que ces quarante mille écuries ne ſont que dans la Vulgate, dont vous faites très-peu de cas. Permettez-moi d'aimer la Vulgate recommandée par le concile de Trente, & de vous dire que je ne m'en rapporte point du tout à vos Bibles maſſorètes qui ont voulu corriger l'ancien texte.

Je conviens que peut-être il y a un peu d'exagération, un peu de contradiction dans cet ancien texte; cependant ma remarque ſubſiſte, comme dit *Dacier.*

(*) Rois, liv. III, chap. VIII.

X X.

Des veaux, des cornes & des oreilles d'ânes.

MESSIEURS, il me faut donc vous ſuivre encore du ſérail de votre grand ſultan *Salomon*, ſi rempli d'or & de femmes, à l'armée de *Titus* qui entra le fer & la flamme à la main dans votre petite ville, laquelle n'a jamais pu contenir vingt mille habitans, & dans laquelle il en périt plus de onze cents mille pendant le ſiége, ſi l'on croit votre exact & véridique *Flavien Joſephe*.

Dans cette terrible journée on détruiſit, non pas votre ſecond temple, comme vous le dites, mais votre troiſième temple qui était celui d'*Hérode*. La queſtion importante dont il s'agit, eſt de ſavoir ſi *Pompée* en paſſant par chez vous, & en feſant pendre un de vos rois, avait vu dans ce temple de vingt coudées de long, un animal doré ou bronzé, qui avait deux petites cornes qu'on prit pour des oreilles, ſi les ſoldats de *Titus* en virent autant, & enfin ſur quoi fut fondée l'opinion courante que vous adoriez un âne.

Mon ami a cru que vous étiez de très-mauvais ſculpteurs ; & que voulant poſer des chérubins ſur votre arche, ou ſur la repréſentation de votre arche, vous taillâtes ſi groſſièrement les cornes de vos bouvillons chérubins, qu'on les prit pour des oreilles d'âne : cela eſt aſſez vraiſemblable.

Vous croyez détruire cette vraiſemblance en diſant que les Babyloniens de *Nabuchodonoſor* avaient déjà pris votre coffre, votre arche, vos chérubins & vos ânes, il y avait ſix cents cinquante-huit ans. Vous prétendez que *Titus* fut bien attrapé lorſqu'en entrant dans votre petit temple, il n'y vit point votre coffre, & qu'il fut privé de l'honneur de le porter en triomphe à Rome.

Vous ſavez pourtant, Monſieur & Meſſieurs, que votre arche d'alliance, conſtruite dans le déſert, priſe par les Philiſtins, rendue par deux vaches, placée dans Hershalaïm, y était encore après la captivité en Babylone; l'auteur des Paralipomènes le dit expreſſément. *Fuit arca ibi uſque in præſentem diem.*

Vos rabins, je ne l'ignore pas, ont prétendu que cette arche eſt cachée dans le creux d'un rocher du mont Nébo où eſt enterré *Moïſe*, & qu'on ne la découvrira qu'à la fin du monde : mais cela n'empêche pas qu'on ne la montre à Rome parmi les plus belles & les plus anciennes reliques qui décorent cette ſainte ville. Les antiquaires, qui ont la vue d'une fineſſe extrême, & qui voient ce que les autres hommes ne voient point, remarquent dans l'arc de triomphe érigé à *Titus*, la figure d'un coffre qui eſt ſans doute votre arche. Elle nous appartient de droit : nous vous ſommes ſubſtitués; vos dépouilles ſont nos conquêtes.

Ceſſez de vouloir, par vos ſubtilités rabiniques, ébranler la foi d'un chrétien qui vous plaint, qui vous aime, mais qui, ayant l'honneur d'être l'olivier franc, ne ſouillera jamais cette gloire en vous accordant la moindre de vos prétentions.

Si vous voulez que je ſois de votre avis, Meſſieurs, vous n'avez qu'à vous faire baptiſer, je m'offre à être votre parrain. A l'égard de monſieur votre ſecrétaire, vous pouvez le faire circoncire; je ne m'y oppoſerai point.

INCURSION

Sur Nonotte ex-jéſuite.

MESSIEURS les ſix juifs, monſieur leur ſecrétaire, plus vous avez été redoutables à mon ami intime, plus j'ai dû le défendre. Vous étiez déjà aſſez forts par vous-mêmes; j'ai été ſurpris que vous ayez cherché des troupes auxiliaires chez les jéſuites: eſt-ce parce qu'ils ſont aujourd'hui diſperſés comme vous que vous les appelez à votre ſecours? Vous combattez ſous le bouclier du révérend père *Nonotte;* vous renvoyez mon ami à ce ſavant homme; vous le regardez comme un de vos grands capitaines, parce qu'il a ſervi de goujat, dites-vous, dans une armée levée contre l'*Encyclopédie*. Permettez-moi donc, Meſſieurs, de vous renvoyer à un des plus braves guerriers qui ait combattu pour l'*Encyclopédie* contre le révérend père *Nonotte;* c'eſt M. *Damilaville* l'un de nos plus ſavans écrivains: daignez lire ce qu'il répondit au ſavant *Nonotte* il y a quelques années: je remets ſous vos yeux ce petit écrit; il a déjà été imprimé, mais comme vous avez donné une nouvelle édition de vos œuvres judaïques, je puis auſſi en donner une des œuvres chrétiennes de M. *Damilaville*.

Eclairciſſement hiſtorique, à l'occaſion d'un libelle calomnieux contre l'Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations, par M. Damilaville.

S'IL s'agit de goût, on ne doit répondre à perſonne, par la raiſon qu'il ne faut pas diſputer des goûts : mais eſt-il queſtion d'hiſtoire ? s'agit-il de diſcuter des faits intéreſſans ? on peut répondre au dernier des barbouilleurs, parce que l'intérêt de la vérité doit l'emporter ſur le mépris des libelles. Ceci ſera donc un procès pardevant le petit nombre de ceux qui étudient l'hiſtoire, & qui doivent juger. (5)

Un ex-jéſuite nommé *Nonotte*, ſavant comme un prédicateur, & poli comme un homme de collége, s'aviſa d'imprimer un gros livre intitulé : *Les erreurs de l'auteur de l'Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations ;* cette entrepriſe était d'autant plus admirable que ce *Nonotte* n'avait jamais étudié l'hiſtoire. Pour mieux vendre ſon livre, il le farcit de ſottiſes, les unes dévotes, les autres calomnieuſes ; car il avait ouï dire que ces deux choſes réuſſiſſent.

(5) Dans les premières éditions on liſait ici le paſſage ſuivant : » Il ne ſera pas d'abord inutile de leur dire qu'un prétendu docteur » ayant été choiſi pour combattre des vérités qui ſe trouvent dans l'*Eſſai* » *ſur les mœurs & l'eſprit des nations*, compoſa ſon libelle en hâte, le » fit imprimer chez le libraire *Fez* à Avignon ; qu'enſuite, ſe doutant bien » que ſon libelle n'aurait pas grand débit, il fit propoſer par ce libraire » *Fez*, à l'auteur de l'*Hiſtoire générale*, de lui vendre toute l'édition du » libelle pour mille écus ; on ſe moqua un peu de la propoſition. Le » lecteur verra ſi ce n'était pas trop payer ; mais il n'eſt pas queſtion de » rire, tâchons d'inſtruire. »

PREMIERE SOTTISE DE NONOTTE.

LE libelliſte accuſe l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* d'avoir dit : *L'ignorance chrétienne ſe repréſente Dioclétien comme un ennemi armé ſans ceſſe contre les fidelles.*

Il n'y a point dans le texte : *L'ignorance chrétienne;* il y a dans toutes les éditions : *L'ignorance ſe repréſente d'ordinaire Dioclétien* &c. On voit aſſez comment un mot de plus ou de moins change la vérité en menſonge odieux. Ce premier trait peut faire juger de *Nonotte.*

SECONDE SOTTISE DE NONOTTE, SUR UN EDIT DE L'EMPEREUR.

IL s'agit d'un chrétien qui déchira & qui mit en pièces publiquement un édit impérial. L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* appelle ce chrétien *indiſcret.* Le libelliſte le juſtifie, & dit : *Un ſemblable édit n'était-il pas évidemment injuſte ?* &c.

Je dois obſerver que c'eſt trop ſoutenir des maximes tant condamnées par tous nos parlemens. Quelqu'injuſte que puiſſe paraître à un particulier un édit de ſon ſouverain, il eſt criminel de lèſe-majeſté quand il le déchire & le foule aux pieds publiquement. L'auteur du libelle devrait ſavoir qu'il faut reſpecter les rois & les lois.

Si *Nonotte* avait à faire à quelque ſavant en *us*, ce ſavant lui dirait : » Monſieur, vous êtes un igno-» rant ou un fripon : vous dites dans votre pieux » libelle, page 20, que ce n'eſt pas le premier édit de

» *Dioclétien*, mais le ſecond, qu'un chrétien d'une » qualité diſtinguée déchira publiquement.

» Premièrement, il importe fort peu que ce » chrétien ait été de la plus haute qualité. Seconde- » ment, s'il était de la plus haute qualité, il n'en » était que plus coupable.

» Troiſièmement, l'hiſtoire eccléſiaſtique de *Fleuri* » dit expreſſément, page 428, tome II, que ce fut » le premier édit, portant ſeulement privation des » honneurs & des dignités, que ce chrétien de la » plus haute qualité déchira publiquement, en ſe » moquant des victoires des Romains ſur les Goths » & ſur les Sarmates, dont l'édit feſait mention.

» Si vous avez lu *Euſébe* dont *Fleuri* a tiré ce fait, » vous avez tort de falſifier ce paſſage. Si vous ne » l'avez pas lu, vous avez plus tort encore. Donc » vous êtes un ignorant ou un fripon. »

Voilà ce qu'on vous dirait, mais dans un ſiècle comme le nôtre, on ſe gardera bien de ſe ſervir d'un pareil ſtyle.

TROISIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR MARCEL.

UN centurion nommé *Marcel*, dans une revue auprès de Tanger en Mauritanie, jeta ſa ceinture militaire & ſes armes, & cria : *Je ne veux plus ſervir ni les empereurs ni leurs dieux.*

L'auteur du libelle trouve cette action fort raiſonnable ; & il fait un crime à l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* de dire que le zèle de ce centurion n'était

pas ſage ; mais il n'en eſt pas dit un mot dans l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* ; c'eſt dans un autre ouvrage qu'il en eſt parlé. Au reſte, je demande ſi un capitaine calviniſte ſerait bien reçu dans une revue à jeter ſes armes, & à dire qu'il ne veut plus combattre pour le roi & pour la Ste Vierge : ne ferait-il pas mieux de ſe retirer paiſiblement ?

QUATRIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR S^T^ ROMAIN.

NOTRE libelliſte trouve beaucoup d'impiété à nier l'aventure du jeune *St Romain*. Voici le paſſage de M. de *Voltaire*.

» Il eſt bien vraiſemblable que la juſte douleur » des chrétiens ſe répandit en plaintes exagérées. » Les *actes ſincères* nous racontent que l'empereur » étant dans Antioche, le préteur condamna un » enfant chrétien nommé *Romain* à être brûlé ; que » des juifs préſens à ce ſupplice ſe mirent mécham- » ment à rire, en diſant : *Nous avons eu autrefois trois* » *petits garçons, Sidrach, Miſach & Abdenago qui ne* » *brûlèrent point dans la fournaiſe, & ceux-ci brûlent.* Dans » l'inſtant, pour confondre les juifs, une grande pluie » éteignit le bûcher, & le petit garçon en ſortit ſain » & ſauf, en demandant : *Où eſt donc le feu ?* Les *actes* » *ſincères* ajoutent que l'empereur le fit délivrer, mais » que le juge ordonna qu'on lui coupât la langue. Il » n'eſt guère poſſible qu'un juge ait fait couper la » langue à un petit garçon à qui l'empereur avait » pardonné.

» Ce qui ſuit eſt plus ſingulier. On prétend qu'un » vieux médecin chrétien nommé *Ariſton*, qui avait » un biſtouri tout prêt, coupa la langue de cet » enfant pour faire ſa cour au préteur. Le petit » *Romain* fut auſſitôt renvoyé en priſon. Le géolier » lui demanda de ſes nouvelles ; l'enfant raconta » fort au long comment un vieux médecin lui avait » coupé la langue. Il faut noter que le petit enfant » avant cette opération était extrêmement bègue, » mais qu'alors il parlait avec une volubilité mer- » veilleuſe. Le géolier ne manqua pas d'aller raconter » ce miracle à l'empereur. On fit venir le vieux » médecin ; il jura que l'opération avait été faite » dans toutes les règles de l'art, & montra la langue » de l'enfant, qu'il avait conſervée proprement dans » une boîte. Qu'on faſſe venir, dit-il, le premier venu, » je m'en vais lui couper la langue en préſence de » votre majeſté, & vous verrez s'il pourra parler. » On prit un pauvre homme à qui le médecin coupa » juſte autant de langue qu'il en avait coupé au » petit enfant ; l'homme mourut ſur le champ. »

Je veux croire que les *actes* qui rapportent ce fait ſont auſſi *ſincères* qu'ils en portent le titre ; mais ils ſont encore plus ſinguliers que ſincères.

C'eſt maintenant au lecteur judicieux à voir s'il n'eſt pas permis de douter un peu de ce miracle. L'auteur du libelle peut auſſi croire, s'il veut, l'apparition du *Labarum ;* mais il ne doit point injurier ceux qui ne ſont pas de cet avis.

CINQUIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR L'EMPEREUR JULIEN.

ON peut s'épuiſer en invectives contre l'empereur *Julien ;* on n'empêchera pas que cet empereur n'ait eu des mœurs très-pures : on doit le plaindre de n'avoir pas été chrétien, mais il ne faut pas le calomnier. Voyez ce que *Julien* écrit aux Alexandrins ſur le meurtre de l'évêque *George*, ce grand perſécuteur des athanaſiens..... *Au lieu de me réſerver la connaiſſance de vos injures, vous vous êtes livrés à la colère, & vous n'avez pas eu honte de commettre les mêmes excès qui vous rendaient vos adverſaires ſi odieux. Julien* les reprend en empereur & en père. Qu'on liſe toutes ſes lettres, & qu'on voie s'il y a jamais eu un homme plus ſage & plus modéré. Quoi donc ! parce qu'il a eu le malheur de n'être pas chrétien, n'aura-t-il eu aucune vertu ? *Cicéron*, *Virgile*, les *Catons*, les *Antonins*, *Pythagore*, *Zaleucus*, *Socrate*, *Platon*, *Epictète*, *Licurgue*, *Solon*, *Ariſtide*, les plus ſages des hommes, auront-ils été des monſtres, parce qu'ils auront eu le malheur de n'être pas de notre religion ?

SIXIEME SOTTISE, SUR LA LEGION THEBAINE.

L'AUTEUR du libelle fait des efforts aſſez plaiſans, page 28, pour accréditer la fable de la légion thébaine, toute compoſée de chrétiens, toute entière environnée dans une gorge de montagne, où l'on ne peut pas mettre deux cents hommes en bataille,

aux pieds du grand St Bernard, où cent hommes bien retranchés arrêteraient une armée ; voici les preuves que notre critique judicieux donne de l'authenticité de cette aventure ; il les a copiées du *Pédagogue chrétien.*

Eucher, dit-il, qui rapporte cette hiſtoire deux cents ans après l'événement, *était riche*, donc il diſait vrai. *Eucher l'avait entendu raconter à Iſac évêque de Genève*, qui ſans doute était riche auſſi. *Iſac* diſait tenir le tout d'un évêque nommé *Théodore*, qui vivait cent ans après ce maſſacre. Voilà en vérité des preuves mathématiques. Je prie le libelliſte de venir faire un tour au grand St Bernard ; il verra de ſes yeux s'il eſt aiſé d'y entourer & d'y maſſacrer une légion toute entière. Ajoutons qu'il eſt dit que cette légion venait d'Orient, & que le mont St Bernard n'eſt pas aſſurément le chemin en droiture. Ajoutons encore qu'il eſt dit que c'était pour la guerre contre les Bagaudes, & que cette guerre alors était finie. Ajoutons ſurtout que cette fable tant chantée par tous les légendaires fut écrite par *Grégoire de Tours* qui l'attribua à *Eucher* mort en 454, & remarquons que dans cette légende, ſuppoſée écrite en 454, il eſt beaucoup parlé de la mort d'un *Sigiſmond* roi de Bourgogne, tué en 523.

Il eſt de quelque utilité d'apprendre aux ignorans impoſteurs de nos jours que leur temps eſt paſſé, & qu'on ne croit plus ces miſérables ſur leur parole.

On propoſa à *Nonotte* de marier les ſix mille ſoldats de la légion thébaine avec les onze mille vierges ; mais ce pauvre ex-jéſuite n'avait pas les pouvoirs.

SEPTIEME SOTTISE, SUR AMMIEN MARCELLIN, ET SUR UN PASSAGE IMPORTANT.

LE libelliſte s'exprime ainſi, page 48 : . . . . . ,, *Ammien Marcellin* ne dit nulle part qu'il avait vu ,, les chrétiens ſe déchirer comme des bêtes féroces. ,, L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* calomnie en ,, même temps *Ammien Marcellin* & les chrétiens.

Qui eſt le calomniateur, ou de vous, ou de l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.*? Premièrement, vous citez faux ; il n'y a point dans le texte qu'*Ammien Marcellin ait vu* ; il y a, que de ſon temps les chrétiens ſe déchiraient. Secondement, voici les paroles d'*Ammien Marcellin*, page 223, édition de *Henri de Valois : His efferatis hominum mentibus . . . iram in Georgium epiſcopum verterunt, viperiis morſibus ab eo ſæpius appetiti.* On demande au libelliſte quel eſt le caractère des vipères ? Sont-elles douces ? ſont-elles féroces ? d'ailleurs a-t-on (*i*) beſoin du témoignage d'*Ammien Marcellin* pour ſavoir que les euſébiens & les athanaſiens exercèrent les uns contre les autres la plus déteſtable fureur ? Juſqu'à quand arborera-t-on l'intolérance & le menſonge ?

(*i*) *N. B.* M. *Damilaville* pouvait citer un autre paſſage d'*Ammien Marcellin*, beaucoup plus fort ; c'eſt à la fin du chap. V, liv. XXII. Je me ſers de la traduction très-eſtimée faite à Berlin, imprimée cette année 1775, n'ayant pas ſous mes yeux le texte original. Voici les paroles du traducteur : *Julien avait obſervé qu'il n'eſt pas d'animaux plus ennemis de l'homme que le ſont entr'eux les chrétiens quand la religion les diviſe.*

HUITIEME SOTTISE, SUR CHARLEMAGNE.

IL accuſe l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* d'avoir dit que *Charlemagne* n'était qu'un heureux brigand. Notre libelliſte calomnie ſouvent. L'hiſtorien appelle *Charlemagne le plus ambitieux, le plus politique, le plus grand guerrier de ſon ſiècle.* Il eſt vrai que *Charlemagne* fit maſſacrer un jour quatre mille cinq cents priſonniers : on demande au libelliſte s'il aurait voulu être le priſonnier de *St Charlemagne?*

NEUVIEME SOTTISE, SUR LES ROIS DE FRANCE BIGAMES.

NOTRE homme aſſure, à l'occaſion de *Charlemagne*, que les rois *Gontran*, *Sigebert*, *Chilpéric* n'avaient pas plus d'une femme à la fois.

Notre libelliſte ne ſait pas que *Gontran* eut pour femmes dans le même temps *Vénérande*, *Mercatrude* & *Oſtrégile ;* il ne ſait pas que *Sigebert* épouſa *Brunehaud* du temps de ſa première femme ; que *Cherebert* eut à la fois *Meroflède*, *Marcovèſe* & *Théodegilde.* Il faut encore lui apprendre que *Dagobert* eut trois femmes, & qu'il paſſa d'ailleurs pour un prince très-pieux, car il donna beaucoup aux monaſtères. Il faut lui apprendre que ſon confrère *Daniel*, quelque partial qu'il puiſſe être, eſt plus honnête & plus véridique que lui. Il avoue franchement, page 110 du tome I in-4°, que le grand *Théodebert* épouſa la belle *Deuterie*, quoique le grand *Théodebert*

eût une autre femme nommée *Viſigalde*, & que la belle *Deuterie* eût un mari, & qu'en cela il imitait ſon oncle *Clotaire*, lequel épouſa la veuve de *Clodomir* ſon frère, quoiqu'il eût déjà trois femmes.

Il réſulte que *Nonotte* eſt exceſſivement ignorant, & un peu téméraire.

Ex-jéſuite de province, pauvre *Nonotte*, tu parles de femmes! de quoi t'aviſes-tu? lis ſeulement l'abrégé du préſident *Hénault*, in-4°, tu verras à l'article *Philippe Auguſte*, que *Pierre* roi d'Arragon promet par ſon contrat de mariage, *de ne point répudier ſa femme Marie comteſſe de Montpellier*, & même de n'en épouſer point d'autre du vivant de *Marie*. Te voilà bien étonné, *Nonotte*.

DIXIEME SOTTISE, SUR CHOSES PLUS SERIEUSES.

NON, ex-jéſuite *Nonotte*, non, la perſécution n'était pas dans le génie des Romains. Toutes les religions étaient tolérées à Rome, quoique le ſénat n'adoptât pas tous les dieux étrangers. Les juifs avaient des ſynagogues à Rome. Les ſuperſtitieux Egyptiens, nation preſque auſſi mépriſable que la juïve, y avaient élevé un temple, qui n'aurait pas été démoli ſans l'aventure de *Mundus* & de *Pauline*. Les Romains, ce peuple roi, n'agitèrent jamais la controverſe, ils ne ſongeaient qu'à vaincre & à policer les nations. Il eſt inouï qu'ils aient jamais puni perſonne ſeulement pour la religion. Ils étaient juſtes. J'en prends à témoins les *Actes des apôtres*, lorſque

lorſque *St Paul*, ſuivant le conſeil de *St Jacques*, alla ſe purifier pendant ſept jours de ſuite dans le temple de Jéruſalem, pour perſuader aux Juifs qu'il gardait la loi de *Moïſe*, les Juifs demandèrent ſa mort au proconſul *Feſtus;* ce *Feſtus* leur répondit : ,, Ce n'eſt ,, point la coutume des Romains de condamner un ,, homme avant que l'accuſé ait ſon accuſateur ,, devant lui, & qu'on lui ait donné la liberté de ,, ſe juſtifier. ,,

Ce fut par le fanatiſme d'un ſaducéen, & non d'un romain, que *St Jacques*, frère de JESUS, fut lapidé. Il eſt donc très-vraiſemblable que la haine implacable qu'on porte toujours à ſes frères ſéparés de communion, fut la cauſe du martyre des premiers chrétiens. J'en parlerai ailleurs : mais à préſent, ô libelliſte, je ne vous en dirai mot. Je vous avertis ſeulement d'étudier l'hiſtoire en philoſophe, ſi vous pouvez.

ONZIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA MESSE.

NOTRE *Nonotte* aſſure que la meſſe était du temps de *Charlemagne* ce qu'elle eſt aujourd'hui ; il veut nous tromper ; il n'y avait point de meſſe baſſe, & c'eſt de quoi il eſt queſtion. La meſſe fut d'abord la cène. Les fidelles s'aſſemblaient au troiſième étage, comme on le voit par pluſieurs paſſages, ſurtout au chapitre XX, verſet 9 des *Actes des apôtres*. Ils rompaient le pain enſemble, ſelon ces paroles : *Toutes les fois que vous ferez ceci, vous le ferez*

en mémoire de moi : enſuite l'heure changea, l'aſſemblée ſe fit le matin, & fut nommée la *Sinaxe;* puis les Latins la nommèrent *meſſe ;* il n'y avait qu'une aſſemblée, qu'une meſſe dans une égliſe ; & ce terme de *mes frères*, ſi ſouvent répété, prouve bien qu'il n'y avait point de meſſes privées ; elles ſont du dixième ſiècle. L'ex-jéſuite *Nonotte* ne connaît pas même la meſſe. Dis-tu la meſſe, *Nonotte* ? hé bien, je ne te la ſervirai pas.

DOUZIEME SOTTISE, SUR LA CONFESSION.

Le libelliſte dit que la confeſſion auriculaire était établie dès les premiers temps du chriſtianiſme. Il prend la confeſſion auriculaire pour la confeſſion publique. Voici l'hiſtoire fidelle de la confeſſion ; l'ignorance & la mauvaiſe foi des critiques ſervent quelquefois à éclaircir des vérités.

La confeſſion de ſes crimes, en tant qu'expiation, & conſidérée comme une choſe ſacrée, fut admiſe de temps immémorial dans tous les myſtères d'*Iſis*, d'*Orphée*, de *Mithras*, de *Cérès :* les Juifs connurent ces ſortes d'expiations, quoique dans leur loi tout fût temporel. Les peines & les punitions après la mort n'étaient annoncées ni dans le Décalogue, ni dans le Lévitique, ni dans le Deutéronome ; & aucune de ces trois lois ne parle de l'immortalité de l'ame : mais les eſſéniens embraſſèrent dans les derniers temps la coutume d'avouer leurs fautes dans leurs aſſemblées publiques, & les autres

juifs ſe contentaient de demander pardon à DIEU dans le temple. Le grand-prêtre, le jour de l'expiation annuelle, entrait ſeul dans le ſanctuaire, demandait pardon pour le peuple, & chargeait des iniquités de la nation un bouc nommé *Hazazel* d'un nom égyptien. Cette cérémonie était entièrement égyptienne.

On offrait pour les péchés reconnus, des victimes dans toutes les religions, & on ſe lavait d'eau pure. De-là viennent ces fameux vers :

O faciles nimiùm qui triſtia crimina cædis
Flumineâ tolli poſſe putatis aquâ.

St Jacques ayant dit dans ſon épître: » Confeſſez, » avouez vos fautes les uns aux autres, » les premiers chrétiens établirent cette coutume, comme la gardienne des mœurs. Les abus ſe gliſſent dans les choſes les plus ſaintes.

Sozomène nous apprend, livre VII, chapitre XVI, que les évêques ayant reconnu les inconvéniens de ces confeſſions publiques, *faites comme ſur un théâtre*, établirent dans chaque égliſe un ſeul prêtre, ſage & diſcret, nommé le *pénitencier*, devant lequel les pécheurs avouaient leurs fautes, ſoit ſeul à ſeul, ſoit en préſence des autres fidelles. Cette coutume fut établie vers l'an 250 de notre ère.

On connaît le ſcandale arrivé à Conſtantinople du temps de l'empereur *Théodoſe I.* Une femme de qualité s'accuſa au pénitencier d'avoir couché avec le diacre de la cathédrale. Il faut bien que cette

femme ſe fût confeſſée publiquement, puiſque le le diacre fut dépoſé, & qu'il y eut un grand tumulte. Alors *Nectaire* le patriarche abolit la charge de pénitencier, & permit qu'on participât aux myſtères ſans ſe confeſſer ; *Il fut permis à chacun*, diſent *Socrate* & *Sozomène*, *de ſe préſenter à la communion ſelon ce que ſa conſcience lui dicterait.*

St Jean Chryſoſtome, ſucceſſeur de *Nectaire*, recommanda fortement de ne ſe confeſſer qu'à DIEU ; il dit dans ſa cinquième homélie : *Je vous exhorte à ne ceſſer de confeſſer vos péchés à* DIEU ; *je ne vous produis point ſur un théâtre, je ne vous contrains point de découvrir vos péchés aux hommes : déployez votre conſcience devant* DIEU, *montrez-lui vos bleſſures, demandez-lui les remèdes, avouez vos fautes à celui qui ne vous les reproche point, à celui qui les connaît toutes, à qui vous ne pouvez les cacher.*

Dans ſon homélie ſur le pſeaume 50 : *Quoi ! vous dis-je que vous vous confeſſiez à un homme, à un compagnon de ſervice, votre égal, qui peut vous les reprocher ? non, je vous dis, confeſſez-vous à* DIEU.

On pourrait alléguer plus de cinquante paſſages authentiques qui établiſſent cette doctrine, à laquelle l'uſage ſaint & utile de la confeſſion auriculaire a ſuccédé. *Nonotte* ne ſait rien de tout cela. Il demeure pourtant chez une fille qu'il confeſſe.

TREIZIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR BERENGER.

L'ARTICLE de *Bérenger* eſt très-curieux : *Il paraît que l'auteur de l'Eſſai ſur les mœurs ne ſait point le catéchiſme des catholiques, mais qu'il eſt bien inſtruit de celui des calviniſtes.*

On peut lui répondre que l'auteur de l'*Eſſai* eſt très-bien inſtruit des deux catéchiſmes ; & il ſait que tous deux condamnent les ignorans qui diſent des injures ſans eſprit.

On paſſe tout ce que cet honnête homme dit ſur l'euchariſtie, parce qu'on reſpecte ce myſtère autant qu'on mépriſe la calomnie. Il y a des choſes ſi ſacrées, ſi délicates, qu'il ne faut ni en diſputer avec les fripons, ni en parler devant les fanatiques.

QUATORZIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LE SECOND CONCILE DE NICÉE, ET DES IMAGES.

NOUS ne réfuterons pas ce que dit le libelle au ſujet du ſecond concile de Nicée, du concile de Francfort, & des livres carolins : on ſait aſſez que les livres carolins envoyés à Rome, & non condamnés, traitent le ſecond concile de Nicée, de *ſynode arrogant & impertinent :* ce ſont des faits atteſtés par des monumens authentiques. Ce concile de Francfort rejeta non-ſeulement l'adoration des images, mais

encore le ſervice le plus léger, *ſervitium*, c'eſt le mot dont il ſe ſert. Ce ne ſont pas ici des anecdotes, ce ſont des pièces publiques.

Il eſt plaiſant que le libelliſte accuſe l'hiſtorien d'être calviniſte, parce que cet hiſtorien rapporte fidellement les faits. Lui calviniſte ! bon Dieu ; il n'eſt pas plus pour *Calvin* que pour *Ignace.*

Le culte des images eſt purement de diſcipline eccléſiaſtique ; il eſt bien certain que JESUS-CHRIST n'eut jamais d'images, & que les apôtres n'en avaient point. Il ſe peut que *St Luc* ait été peintre, & qu'il ait fait le portrait de la vierge *Marie ;* mais il n'eſt point dit que ce portrait ait été adoré. Les images & les ſtatues ſont de très-beaux ornemens quand elles ſont bien faites ; & pourvu qu'on ne leur attribue pàs des vertus occultes & une puiſſance ridicule, les ames pieuſes les révèrent, & les gens de goût les eſtiment : on peut s'en tenir là ſans être calviniſte : on peut même ſe moquer du tableau de *St Ignace* qu'on a vu long-temps chez les jéſuites à Paris : ce grand ſaint y eſt repréſenté montant au ciel dans un carroſſe à quatre chevaux blancs : les jéſuites auront de la peine à faire ſervir dorénavant cette peinture de tableau d'autel dans les égliſes de Paris.

QUINZIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LES CROISADES.

LE bon ſens de l'auteur du libelle ſe remarque dans les éloges qu'il fait de l'entrepriſe des croiſades, & de la manière dont elles furent conduites ; mais il permettra qu'on doute que des mahométans aient voulu choiſir pour leur ſoudan un prince chrétien leur ennemi mortel & leur priſonnier, qui ne connaiſſait ni leurs mœurs ni leur langue.

L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations* dit que Conſtantinople fut priſe pour la première fois par les Francs en 1204, & qu'avant ce temps aucune nation étrangère n'avait pu s'emparer de cette ville. L'auteur du libelle appelle cette vérité une erreur groſſière, ſous prétexte que quelques empereurs étaient rentrés en victorieux dans Conſtantinople après des ſéditions. Quel rapport, je vous prie, ces ſéditions peuvent-elles avoir avec la tranſlation de l'empire grec aux Latins ?

SEIZIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LES ALBIGEOIS.

L'ARTICLE des *Albigeois* eſt un de ceux où l'auteur du libelle montre le plus d'ignorance, & déploie le plus de fureur. Il eſt certain qu'on imputa aux Albigeois des crimes qui ne ſont pas même dans la nature humaine : on ne manqua pas de les accuſer de tenir des aſſemblées ſecrètes dans leſquelles les

hommes & les femmes se mêlaient indifféremment, après avoir éteint la lumière. On sait que de pareilles horreurs ont été imputées aux premiers chrétiens & à tous ceux qui ont voulu être réformateurs. On les accusa encore d'être manichéens, quoiqu'ils n'eussent jamais entendu parler de *Manès*.

L'infortuné comte de Toulouse *Raimond VI*, contre lequel on fit une croisade pour le dépouiller de son Etat, était très-éloigné des erreurs de ces pauvres Albigeois : on a encore sa lettre à l'abbé & au chapitre de Cîteaux, dans laquelle il se plaint des hérétiques, & demande main-forte. C'est un grand exemple du pouvoir abusif que les moines avaient alors en France. Un souverain se croyait obligé de demander la protection d'un abbé de Cîteaux : il n'obtint que trop ce qu'il avait imprudemment demandé. Un abbé de Clervaux, devenu cardinal & légat du pape, marcha avec une armée pour secourir le comte de Toulouse, & le premier secours qu'il lui donna, fut de ravager Beziers & Cahors en 1187. Le pays fut en proie aux excommunications & au glaive à plus d'une reprise, jusqu'à l'année 1207, que le comte de Toulouse commença à se repentir d'avoir appelé dans sa province des légats qui égorgeaient & pillaient les peuples au lieu de les convertir.

Un moine de Cîteaux nommé *Pierre Castelnau*, l'un des légats du pape, fut tué dans une querelle par un inconnu ; on en accusa le comte de Toulouse, sans en avoir la moindre preuve. Le siége de Rome en usa alors comme il en avait usé tant de fois avec presque tous les princes de l'Europe ; il donna au

premier occupant les Etats du comte de Toulouſe, ſur leſquels il n'avait pas plus de droit que ſur la Chine ou ſur le Japon. On prépara dès-lors une croiſade contre ce deſcendant de *Charlemagne* pour venger la mort d'un moine.

Le pape ordonna à tous ceux qui étaient en péché mortel de ſe croiſer, leur offrant le pardon de leurs péchés à cette ſeule condition, & les déclarant excommuniés, ſi, après s'être croiſés, ils n'allaient pas mettre le Languedoc à feu & à ſang.

Alors le duc de *Bourgogne*, les comtes de *Nevers*, de *St Pol*, d'*Auxerre*, de *Genève*, de *Poitiers*, de *Forez*, plus de mille ſeigneurs châtelains, les archevêques de Sens, de Rouen, les évêques de Clermont, de Nevers, de Bayeux, de Liſieux, de Chartres aſſemblèrent, dit-on, près de deux cents mille hommes pour gagner des pardons & des dépouilles. Ces deux cents mille dévots étaient ſans doute en péché mortel.

Tout cela préſente l'idée du gouvernement le plus inſenſé, ou plutôt de la plus exécrable anarchie.

Le comte de Toulouſe fut obligé de conjurer l'orage. Ce malheureux prince fut aſſez faible pour céder d'abord au pape ſept châteaux qu'il avait en Provence. Il alla à Valence, & fut mené nu en chemiſe devant la porte de l'égliſe, & là il fut battu de verges comme un vil ſcélérat qu'on fouette par la main du bourreau : il ajouta à cette infamie celle de ſe joindre lui-même aux croiſés contre ſes propres ſujets. On ſait la ſuite de cette déplorable révolution ; on ſait combien de villes furent miſes en cendres,

combien de familles expirèrent par le fer & par les flammes.

L'hiſtoire des Albigeois rapporte au chapitre VI, que le clergé chantai *Veni ſancte Spiritus* aux portes de Carcaſſonne, tandis qu'on égorgeait tous les habitans du faubourg, ſans diſtinction de ſexe ni d'âge ; & il ſe trouve aujourd'hui un *Nonotte* qui oſe canoniſer ces abominations, & qui imprime dans Avignon que c'eſt ainſi qu'il fallait traiter au nom de DIEU les princes & les peuples. *Nonotte* veut qu'on mette à feu & à ſang tous les languedociens qui ne vont pas à la meſſe. Il eſt *mitis corde.*

Après avoir frémi de tant d'horreurs, il eſt peut-être aſſez inutile d'examiner ſi les comtes de *Foix*, de *Comminges* & de *Béarn*, qui combattirent avec le roi d'Arragon pour le comte *Raimond de Toulouſe*, contre le ſanguinaire *Montfort*, étaient des hérétiques ; le libelliſte l'aſſure ; mais apparemment qu'il en a eu quelque révélation. Eſt-on donc hérétique pour prendre les armes en faveur d'un prince opprimé ? Il eſt vrai qu'ils furent excommuniés, ſelon l'uſage auſſi abſurde qu'horrible de ce temps-là ; mais qui a dit à ce *Nonotte* que ces ſeigneurs étaient des hérétiques ?

Qu'il diſe tant qu'il voudra que DIEU fit un miracle en faveur du comte de *Montfort ;* ce n'eſt pas dans ce ſiècle-ci qu'on croira que DIEU change le cours de la nature, & fait des miracles pour verſer le ſang humain.

DIX-SEPTIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LES CHANGEMENS FAITS DANS L'EGLISE.

LE libelliſte s'imagine qu'on a manqué de reſpect à l'Egliſe catholique, en rapportant les diverſes formes qu'elle a priſes.

Peut-on ignorer que tous les uſages de l'Egliſe chrétienne ont changé depuis JESUS-CHRIST ? La néceſſité des temps, l'augmentation du troupeau, la prudence des paſteurs ont introduit ou aboli des lois & des coutumes. Preſque tous les uſages des Egliſes grecques & latines diffèrent. D'abord il n'y eut point de temples, & *Origène* dit que les chrétiens n'admettent ni temples ni autels ; pluſieurs premiers chrétiens ſe firent circoncire ; le plus grand nombre s'abſtint de la chair de porc. La *conſubſtantiabilité* de DIEU & de ſon Fils ne fut établie publiquement, & ce mot *conſubſtantiel* ne fut connu qu'au premier concile de Nicée. *Marie* ne fut déclarée mère de DIEU qu'au concile d'Ephèſe en 431, & JESUS ne fut reconnu clairement pour avoir deux natures, qu'au concile de Chalcédoine, en 451 ; deux volontés ne furent conſtatées qu'à un concile de Conſtantinople, en 680. L'Egliſe entière fut ſans images pendant près de trois ſiècles ; on donna pendant ſix cents ans l'euchariſtie aux petits enfans ; preſque tous les pères des premiers ſiècles attendirent le règne de mille ans. Ce fut très-long-temps une croyance générale, que tous les enfans morts ſans baptême étaient condamnés

aux flammes éternelles ; *St Auguſtin* le déclare expreſſément : *parvulos non regeneratos ad æternam mortem ;* livre de la perſévérance , chap. 13. Aujourd'hui l'opinion des limbes a prévalu. L'Egliſe romaine n'a reconnu la proceſſion du S^t Eſprit par le Père & le Fils que depuis *Charlemagne.*

Tous les pères , tous les conciles crurent juſqu'au douzième ſiècle que la vierge *Marie* fut conçue dans le péché originel ; & à préſent cette opinion n'eſt permiſe qu'aux ſeuls dominicains.

Il n'y a pas la plus légère trace de l'invocation publique des ſaints avant l'an 375. Il eſt donc clair que la ſageſſe de l'Egliſe a proportionné la croyance, les rites , les uſages aux temps & aux lieux. Il n'y a point de ſage gouvernement qui ne ſe ſoit conduit de la ſorte.

L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* a rapporté d'une manière impartiale les établiſſemens introduits ou remis en vigueur par la prudence des paſteurs. Si ces paſteurs ont eſſuyé des ſchiſmes , ſi le ſang a coulé pour des opinions , ſi le genre-humain a été troublé, rendons grâces à DIEU de n'être pas nés dans ces temps horribles. Nous ſommes aſſez heureux pour qu'il n'y ait aujourd'hui que des libelles.

DIX-HUITIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR JEANNE D'ARC.

QUE cet homme charitable insulte encore aux cendres de *Jean Hus* & de *Jérôme de Prague*, cela est digne de lui; qu'il veuille nous persuader que *Jeanne d'Arc* était inspirée, & que DIEU envoyait une petite fille au secours de *Charles VII* contre *Henri VI*, on pourra rire: mais il faut au moins relever la mauvaise foi avec laquelle il falsifie le procès-verbal de *Jeanne d'Arc*, que nous avons dans les actes de *Rymer*.

Interrogée en 1431, elle dit qu'elle est âgée de vingt-neuf ans; donc, quand elle alla trouver le roi en 1429, elle avait vingt-sept ans; donc le libelliste est un assez mauvais calculateur, quand il assure qu'elle n'en avait que dix-neuf. Il fallait douter.

Il convient de mettre le lecteur au fait de la véritable histoire de *Jeanne d'Arc* surnommée *la Pucelle*. Les particularités de son aventure sont très-peu connues, & pourront faire plaisir aux lecteurs.

Paul Jove dit que le courage des Français fut animé par cette fille, & se garde bien de la croire inspirée. Ni *Robert Gagain*, ni *Paul Emile*, ni *Polidore Virgile*, ni *Genebrar*, ni *Philippe de Bergame*, ni *Papire Masson*, ni même *Mariana*, ne disent qu'elle était envoyée de DIEU; & quand *Mariana* le jésuite l'aurait dit, en vérité cela ne m'en imposerait pas.

Mezerai conte *que le prince de la milice céleste lui apparut;* j'en suis fâché pour *Mezerai*, & j'en demande pardon au prince de la milice céleste.

La plupart de nos hiſtoriens, qui ſe copient tous les uns les autres, ſuppoſent que la *pucelle* fit des prédictions & qu'elles s'accomplirent. On lui fait dire qu'elle chaſſera les Anglais hors du royaume, & ils y étaient encore cinq ans après ſa mort. On lui fait écrire une longue lettre au roi d'Angleterre, & aſſurément elle ne ſavait ni lire, ni écrire; on ne donnait pas cette éducation à une ſervante d'hôtellerie dans le Barois ; & ſon procès porte qu'elle ne ſavait pas ſigner ſon nom.

Mais, dit-on, elle a trouvé une épée rouillée dont la lame portait cinq fleurs de lys d'or gravées, & cette épée était cachée dans l'égliſe de Ste Catherine de Fierbois à Tours. Voilà certes un grand miracle !

La pauvre *Jeanne d'Arc* ayant été priſe par les Anglais, en dépit de ſes prédictions & de ſes miracles, ſoutint d'abord dans ſon interrogatoire que *Ste Catherine* & *Ste Marguerite* l'avaient honorée de beaucoup de révélations. Je m'étonne qu'elle n'ait rien dit de ſes converſations avec le prince de la milice céleſte. Apparemment que ces deux ſaintes aimaient plus à parler que *St Michel*. Ses juges la crurent ſorcière, & elle ſe crut inſpirée. Ce ſerait-là le cas de dire : *Ma foi, juge & plaideurs, il faudrait tout lier*, ſi l'on pouvait ſe permettre la plaiſanterie ſur de telles horreurs.

Une grande preuve que les capitaines de *Charles VII* employaient le merveilleux pour encourager les ſoldats dans l'état déplorable où la France était réduite, c'eſt que *Saintrailles* avait ſon berger, comme le comte de *Dunois* avait ſa bergère. Ce berger feſait ſes prédictions d'un côté, tandis que la bergère les feſait de l'autre.

Mais malheureuſement la prophéteſſe du comte de *Dunois* fut priſe au ſiége de Compiègne par un bâtard de *Vendôme*, & le prophète de *Saintrailles* fut pris par *Talbot*. Le brave *Talbot* n'eut garde de faire brûler le berger. Ce *Talbot* était un de ces vrais anglais qui dédaignent les ſuperſtitions, & qui n'ont pas le fanatiſme de punir les fanatiques.

Voilà, ce me ſemble, ce que les hiſtoriens auraient dû obſerver, & ce qu'ils ont négligé.

La *pucelle* fut amenée à *Jean de Luxembourg* comte de Ligni. On l'enferma dans la fortereſſe de Beaulieu, enſuite dans celle de Beaurevoir, & de là dans celle de Crotoy en Picardie.

D'abord *Pierre Cauchon* évêque de Beauvais, qui était du parti du roi d'Angleterre contre ſon roi légitime, revendique la *pucelle* comme une ſorcière arrêtée ſur les limites de ſa métropole. Il veut la juger en qualité de ſorcière. Il appuyait ſon prétendu droit d'un inſigne menſonge. *Jeanne* avait été priſe ſur le territoire de l'évêché de Noyon; & ni l'évêque de Beauvais, ni l'évêque de Noyon n'avaient aſſurément le droit de condamner perſonne, & encore moins de livrer à la mort une ſujette du duc de Lorraine, & une guerrière à la ſolde du roi de France.

Il y avait alors, (qui le croirait?) un vicaire-général de l'inquiſition en France, nommé frère *Martin*. C'était bien là un des plus horribles effets de la ſubverſion totale de ce malheureux pays. Frere *Martin* réclama la priſonnière comme *ſentant l'héréſie, odorantem hæreſim*. Il ſomma le duc de Bourgogne & le comte de Ligni, *par le droit de ſon office, & de*

l'autorité à lui commiſe par le St Siège, de livrer Jeanne à la ſainte inquiſition.

La ſorbonne ſe hâta de ſeconder frère *Martin* : elle écrivit au duc de Bourgogne & à *Jean de Luxembourg* : „ Vous avez employé votre noble puiſſance à appré- „ hender icelle femme qui ſe dit la *pucelle*, au moyen „ de laquelle l'honneur de DIEU a été ſans meſure „ offenſé, la foi exceſſivement bleſſée, & l'Egliſe trop „ fort déshonorée ; car par ſon occaſion, idolâtrie, „ erreurs, mauvaiſe doctrine & autres maux ineſti- „ mables ſe ſont enſuivis en ce royaume .... mais „ peu de choſe ſerait avoir fait telle prinſe, ſi ne s'en- „ ſuivait ce qu'il appartient pour ſatisfaire l'offenſe „ par elle perpétrée contre notre doux créateur & ſa „ foi, & ſa ſainte Egliſe, avec ſes autres méfaits „ innumérables ..... & ſi, ſerait intolérable offenſe „ contre la majeſté divine s'il arrivait qu'icelle femme „ fût délivrée. „

Enfin la *pucelle* fut adjugée à *Pierre Cauchon*, qu'on appelait l'indigne évêque, l'indigne français & l'indigne homme. *Jean de Luxembourg* vendit la *pucelle* à *Cauchon* & aux Anglais pour dix mille livres, & le duc de *Bedfort* les paya. La ſorbonne, l'évêque & frère *Martin* préſentèrent alors une nouvelle requête à ce duc de *Bedfort* régent de France, *en l'honneur de notre ſeigneur & ſauveur* JESUS-CHRIST, *pour qu'icelle Jeanne fût brièvement miſe ès mains de la juſtice de l'Egliſe.* *Jeanne* fût conduite à Rouen. L'archevêché était alors vacant, & le chapitre permit à l'évêque de Beauvais de *beſogner* dans la ville. (C'eſt le terme dont on ſe ſervit.) Il choiſit pour ſes aſſeſſeurs neuf docteurs de ſorbonne avec trente-cinq autres aſſiſtans abbés ou moines.

moines. Le vicaire de l'inquiſition, *Martin*, préſidait avec *Cauchon ;* & comme il n'était que vicaire, il n'eut que la ſeconde place.

Il y eut quatorze interrogatoires ; ils ſont ſinguliers. Elle dit qu'elle a vu *Ste Catherine* & *Ste Marguerite* à Poitiers. Le docteur *Beaupère* lui demanda à quoi elle a reconnu les deux ſaintes : elle répond que c'eſt à leur manière de faire la révérence. *Beaupère* lui demanda ſi elles ſont bien jafeuſes : allez, dit-elle, le voir ſur le regiſtre. *Beaupère* lui demanda ſi quand elle a vu *St Michel* il était tout nu : elle répond : Penſez-vous que Notre-Seigneur n'eût de quoi le vêtir ?

Voilà le ridicule, voici l'horrible.

Un de ſes juges, docteur en théologie & prêtre, nommé *Nicolas l'oiſeleur*, vient la confeſſer dans la priſon. Il abuſe du ſacrement juſqu'au point de cacher derrière un morceau de ſerge deux prêtres qui tranſcrivent la confeſſion de *Jeanne d'Arc*. Ainſi les juges employèrent le ſacrilége pour être homicides. Et une malheureuſe idiote, qui avait eu aſſez de courage pour rendre de très-grands ſervices au roi & à la patrie, fut condamnée à être brûlée par quarante-quatre prêtres français qui l'immolaient à la faction de l'Angleterre.

On ſait aſſez comment on eut la baſſeſſe artificieuſe de mettre auprès d'elle un habit d'homme pour la tenter de reprendre cet habit, & avec quelle abſurde barbarie on prétexta cette prétendue tranſgreſſion pour la condamner aux flammes, comme ſi c'était dans une fille guerrière un crime digne du feu

de mettre une culotte au lieu d'une jupe. Tout cela déchire le cœur, & fait frémir le ſens commun. On ne conçoit pas comment nous oſons, après les horreurs ſans nombre dont nous avons été coupables, appeler aucun peuple du nom de barbare.

La plupart de nos hiſtoriens, plus amateurs des prétendus embelliſſemens de l'hiſtoire que de la vérité, diſent que *Jeanne* alla au ſupplice avec intrépidité; mais comme le portent les chroniques du temps, & comme l'avoue M. de *Villaret*, elle reçut ſon arrêt avec des cris & avec des larmes; faibleſſe pardonnable à ſon ſexe, peut-être au nôtre, & très-compatible avec le courage que cette fille avait déployé dans les dangers de la guerre; car on peut être hardi dans les combats, & ſenſible ſur l'échafaud.

Je dois ajouter ici que pluſieurs perſonnes ont cru, ſans aucun examen, que la *pucelle d'Orléans* n'avait point été brûlée à Rouen, quoique nous ayons le procès-verbal de ſon exécution. Elles ont été trompées par la relation que nous avons encore, d'une aventurière qui prit le nom de la *pucelle*, trompa les frères de *Jeanne d'Arc*, & à la faveur de cette impoſture épouſa en Lorraine un gentilhomme de la maiſon des *Armoiſes*. Il y eut deux autres friponnes qui ſe firent auſſi paſſer pour la *pucelle d'Orléans*. Toutes les trois prétendirent qu'on n'avait point brûlé *Jeanne*, & qu'on lui avait ſubſtitué une autre femme; de tels contes ne peuvent être admis que par ceux qui veulent être trompés.

Apprends, *Nonotte*, comme il faut étudier l'hiſtoire quand on oſe en parler.

DIX-NEUVIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR RAPIN THOYRAS.

IL attaque, page 185, l'exact & judicieux *Rapin de Thoyras;* il dit qu'il n'était ni de ſon goût, ni ſûr pour lui de ſe déclarer pour la *pucelle d'Orléans.* Ne voilà-t-il pas un homme bien inſtruit des mœurs de l'Angleterre ! Un auteur y écrit aſſurément tout ce qu'il veut, & avec la plus entière liberté: & d'ailleurs le gentilhomme que ce libelliſte inſulte ne compoſa point ſon hiſtoire en Angleterre, mais à Veſel, où il a fini ſa vie.

Il faut ajouter ici un mot ſur l'aventure miraculeuſe de *Jeanne d'Arc.* Ce ſerait un plaiſant miracle que celui d'envoyer exprès une petite fille au ſecours des Français contre les Anglais, pour la faire brûler enſuite !

VINGTIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR MAHOMET II, ET LA PRISE DE CONSTANTINOPLE.

L'AUTEUR du libelle renouvelle le beau conte de *Mahomet II*, qui coupa la tête à ſa maîtreſſe *Irène* pour faire plaiſir à ſes janiſſaires. Ce conte eſt aſſez réfuté par les annales turques, & par les mœurs du ſérail, qui n'ont jamais permis que le ſecret de l'empereur fût expoſé aux raiſonnemens de la milice.

Il nie que la moitié de la ville de Conſtantinople ait été priſe par compoſition ; mais les annales turques rédigées par le prince *Cantemir*, & les égliſes grecques qui ſubſiſtèrent, ſont d'aſſez bonnes preuves que le libelliſte ne connaît pas plus l'hiſtoire des Turcs que la nôtre.

VINGT-UNIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA TAXE DES PECHÉS.

L'AUTEUR du libelle demande *où eſt cette licence déshonorante, cette taxe honteuſe, ces prix faits &c. qui avaient paſſé en coutume, en droit & en loi ?* Qu'il liſe donc la taxe de la chancellerie romaine, imprimée à Rome en 1514, chez *Marcel Silbert* au champ de *Flore*, & l'année d'après à Cologne, chez *Goſvinus Colinius ;* enfin à Paris en 1520 chez *Touſſaint Denys*, rue St Jacques. Le premier titre eſt : *De cauſis matrimonialibus.*

In cauſis matrimonialibus, pro contractu quarti gradûs, taxa eſt turonenſes ſeptem, ducatus unus, carlini ſex.

Faut-il que ce pauvre homme nous oblige ici de dire que dans le titre 18 on donne l'abſolution pour cinq carlins à celui qui a connu ſa mère ? que pour un père & une mère qui auront tué leur fils il n'en coûte que ſix tournois & deux ducats ? & ſi on demande l'abſolution du péché de ſodomie & de la beſtialité, avec la clauſe inhibitoire, il n'en coûte que trente-ſix tournois & neuf ducats. Après de telles preuves, que ce libelliſte ſe taiſe, ou qu'il paye pour ſes péchés.

VINGT-DEUXIEME SOTTISE, SUR LE DROIT DES SECULIERS DE CONFESSER.

IL demande où l'hiſtorien a pris que les ſéculiers, & les femmes mêmes avaient droit de confeſſer. Où, mon pauvre ignorant ? dans *St Thomas*, page 255 de la IIIe partie, édition de Lyon 1738. *Confeſſio ex defectu ſacerdotis à laïco facta ſacramentalis eſt quodammodo.* Ignorez-vous combien d'abbeſſes confeſſèrent leurs religieuſes ? On ne peut mieux faire que de rapporter ici une partie d'une lettre d'un très-ſavant homme, datée de Valence du 1 février 1769, concernant cet uſage que *Nonotte* ignore.

» L'auteur demande ſi on pourrait lui citer quelque » abbeſſe qui ait confeſſé ſes religieuſes ?

On lui répondra avec M. l'abbé *Fleuri*, livre 76, tome XVI, page 246 de l'*Hiſtoire eccléſiaſtique*, » qu'il y avait en Eſpagne des abbeſſes qui donnaient » la bénédiction à leurs religieuſes, entendaient leurs » confeſſions, & prêchaient publiquement liſant » l'évangile; que ce fait paraît par une lettre du pape » du 10 décembre 1210. C'eſt *Innocent III* &c. »

J'ajoute à la remarque de ce vrai ſavant l'autorité de *S^t Baſile* dans ſes *Règles abrégées*, tom. II, pag. 453. Il eſt permis à l'abbeſſe d'entendre avec le prêtre les confeſſions de ſes religieuſes. J'ajoute encore que le père *Martène* dans ſes *Rites de l'Egliſe*, tom. II, pag. 39, affirme que les abbeſſes confeſſaient d'abord leurs nonnes, & qu'elles étaient ſi curieuſes qu'on leur ôta ce droit. Nous parlerons encore de l'ignorance du confeſſeur *Nonotte* ſur la confeſſion dans un autre article.

VINGT-TROISIEME SOTTISE DUDIT NONOTTE.

L'AUTEUR du libelle, en parlant du calviniſme, prétend que l'hiſtorien ménage toujours beaucoup *Calvin* & *Luther*. Il doit ſavoir aſſez que l'hiſtorien ne reſpecte que la vérité, qu'il a condamné hautement le meurtre de *Servet*, toutes les fureurs dans la guerre, & tous les emportemens dans la paix; qu'il déteſte la perſécution & le fanatiſme par-tout où il les trouve; la deviſe de cette hiſtoire eſt : *Iliacos intra muros peccatur & extra*. Il ne fait pas plus de cas de *Luther* & de *Calvin* que du jéſuite *le Tellier :* mais il croit que *Luther*, *Calvin* & les autres auteurs de la réforme rendirent un grand ſervice aux ſouverains en leur enſeignant qu'aucun de leurs droits ne pouvait dépendre d'un évêque.

VINGT-QUATRIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR FRANÇOIS I.

L'AUTEUR du libelle porte l'eſprit de perſécution juſqu'à rapporter ce qui eſt imputé au roi *François I* par *Florimond de Raimond*, cité avec tant de complaiſance dans le jéſuite *Daniel : Si je ſavais un de mes enfans entaché d'opinions contre l'Egliſe romaine, je le voudrais moi-même ſacrifier*. Voilà ce que l'auteur du libelle appelle *une tendre piété*, page 255. Quoi! *François I*, qui accordait à *Barberouſſe* une moſquée en

France, aurait eu *une piété assez tendre* pour égorger le dauphin, s'il avait voulu prier DIEU en français, & communier avec du pain levé & du vin ! *François I* par une politique malheureuse aurait-il prononcé ces paroles barbares ? *De Thou*, *Duhaillan* les rapportent-ils ? & quand ils les auraient rapportées, quand elles seraient vraies, que faudrait-il répondre ? que *François I* aurait été un père dénaturé, ou qu'il ne pensait pas ce qu'il disait. Mais il n'y a de père dénaturé que père *Nonotte*.

VINGT-CINQUIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA St BARTHELEMI.

MALHEUREUX ! avez-vous été aidé dans votre libelle par l'auteur de l'apologie de la St Barthelemi ? Il paraît que vous excusez ces massacres. Vous dites qu'ils ne furent jamais prémédités : lisez donc *Mézerai*, qui avoue que *dès la fin de l'année* 1570 *on continuait dans le grand dessein d'attirer les huguenots dans le piége*, page 156, tome V, édition d'Amsterdam. Votre *Daniel* ne dit-il pas que *Charles IX* joua bien son rôlet ? & n'avait-il pas copié ces paroles de l'historiographe *Matthieu* ? quel rôlet, grand Dieu ! & dans combien de mémoires ne trouve-t-on pas cette funeste vérité ?

Un critique qui se trompe n'est que méprisable : mais un homme qui excuserait la St Barthelemi serait un coquin punissable. Vous jouez, *Nonotte*, un indigne rôlet.

VINGT-SIXIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LE DUC DE GUISE, ET LES BARRICADES.

VOICI les propres paroles de *Nonotte* :

Quant à la défenſe que Henri III fit au duc de Guiſe de venir à Paris, l'auteur de l'Eſſai ſur les mœurs dit que le roi fut obligé de lui écrire par la poſte, parce qu'il n'avait point d'argent pour payer un courrier.

Pauvre libelliſte ! citez mieux. Il y a dans le texte : » Il écrit deux lettres, ordonne qu'on » dépêche deux courriers ; il ne ſe trouve point » d'argent dans l'épargne pour cette dépenſe néceſ- » ſaire : on met les lettres à la poſte, & le duc de » *Guiſe* vient à Paris, ayant pour excuſe apparente » qu'il n'a point reçu l'ordre. »

Voulez-vous ſavoir maintenant d'où eſt tirée cette anecdote ? des mémoires de Nevers, & d'un journal de *l'Etoile*. Vous traitez cet auteur de petit bourgeois ; *l'Etoile* était d'une ancienne nobleſſe ; mais qu'il ait été bourgeois ou fils d'un crocheteur de Beſançon, voici ſes paroles, page 95, tome II.

» Il y avait cependant une negociation entamée » à Soiſſons entre le duc de *Guiſe* & *Bellièvre*, qui » devait dans trois jours lui apporter des ſuretés » de la part du roi. Des affaires plus preſſées em- » pêchèrent *Bellièvre* d'aller finir la commiſſion ; il » écrivit néanmoins au duc de *Guiſe* pour l'avertir » de ſon retard ; mais le commis de l'épargne, » c'eſt-à-dire du tréſor royal, refuſa de donner

» vingt-cinq écus pour faire partir les deux courriers » qu'on envoyait à Soiſſons : l'on mit les deux » paquets à la poſte, & ils arrivèrent trop tard, » parce que le duc de *Guiſe*, preſſé par les ligueurs » de ſe rendre à Paris, partit de Soiſſons au bout » de trois jours. »

VINGT-SEPTIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LE PRETENDU SUPPLICE DE MARIE D'ARRAGON.

IL eſt utile de détruire tous les contes ridicules dont les romanciers, ſoit moines, ſoit ſéculiers, ont inondé le moyen âge. Un *Géofroi* de Viterbe s'aviſa d'écrire à la fin du douzième ſiècle une chronique telle qu'on les ſefait alors : il conte que deux cents ans auparavant, *Othon III* ayant épouſé *Marie d'Arragon*, cette impératrice devint amoureuſe d'un comte du pays de Modène, que ce jeune homme ne voulut point d'elle, que *Marie*, irritée, l'accuſa d'avoir voulu attenter à ſon honneur ; que l'empereur fit décapiter le comte ; que la veuve du comte vint, la tête de ſon mari à la main, demander juſtice ; qu'elle offrit l'épreuve des fers ardens, qu'elle paſſa ſur ces fers ſans les ſentir, que l'impératrice au contraire ſe brûla la plante des pieds, & qu'alors l'empereur la fit mourir.

Ce conte reſſemble à toutes les légendes de ces ſiècles de barbarie. Il n'y avait du temps de l'empereur *Othon III*, ni de *Marie d'Arragon*, ni de comte de Modène. C'eſt aſſez qu'un ignorant ait écrit de

telles fauſſetés, pour que cent auteurs les copient: les *Maimbourgs* les adoptent, les *Lenglets* les répètent dans leur chronologie univerſelle, avec la bataille des ſerpens, & l'aventure d'un archevêque de Mayence mangé par les rats. Toutes ces fables ſont faites pour être crues par notre libelliſte, mais non par les honnêtes gens.

VINGT-HUITIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA DONATION DE PEPIN.

OUI, l'on perſiſte à croire que jamais ni *Pepin* ni *Charlemagne* ne donnèrent ni la ſouveraineté de l'exarchat de Ravenne, ni Rome; 1°. parce que ſi cette donation avait été faite, les papes en auraient conſervé, en auraient montré l'inſtrument authentique; 2°. parce que *Charlemagne*, dans ſon teſtament, met Rome & Ravenne au nombre des villes qui lui appartiennent, ce qui paraît déciſif; 3°. parce que les *Othons* qui allèrent en Italie, ne reconnurent point cette donation, qu'elle ne fut pas même débattue, & que ſous *Othon I* les papes n'avaient aucune ſouveraineté; 4°. parce que *Pepin* n'avait pu donner des villes ſur leſquelles il n'avait ni droit ni prétention; 5°. parce que jamais les empereurs grecs ne ſe plaignirent de cette prétendue donation, ni dans leurs ambaſſades, ni dans leurs traités. On objecte un paſſage d'*Eginhard*, qui dit que *Pepin* offrit la Pentapole à *St Pierre*: cela veut dire ſeulement qu'il la mit ſous la protection de *St Pierre*, comme *Louis XI* donna depuis le comté de Boulogne à la

Ste Vierge. Les papes eurent des domaines utiles dans la Pentapole comme ailleurs ; mais ils ne furent ſouverains ni ſous *Pepin*, ni ſous *Charlemagne*, qui eurent la juriſdiction ſuprême.

Il eſt faux que les papes aient jamais été maîtres de l'exarchat depuis *Pepin* juſqu'à *Othon III.* Cet empereur aſſigna aux papes le revenu de la Marche d'Ancone, & non pas la ſouveraineté. Voilà la véritable origine de la puiſſance temporelle du ſiége de Rome : elle commence à la fin du dixième ſiècle, & elle n'eſt bien affermie que par *Alexandre VI.*

VINGT-NEUVIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR UN FAIT CONCERNANT LE ROI DE FRANCE HENRI III.

AUTEUR du libelle, vous dites *que vous n'avez jamais pu trouver dans quel livre il eſt dit que Henri III aſſiégea Livron en Dauphiné ;* vous prétendez qu'il n'a jamais été aſſiégé, parce que ce n'eſt aujourd'hui qu'un bourg ſans défenſe : mais combien de villes ont été changées en villages par le malheur des temps ! Voyez l'abrégé chronologique de *Mézerai*, pag. 218 de l'édition déjà citée ; voyez de *Serres*, & le livre LVIII du véridique de *Thou :* vous apprendrez que la ville de Livron fut aſſiégée par *Bellegarde*, ſous les ordres du dauphin d'Auvergne, que le roi alla lui-même au camp, que les aſſiégés lui reprochèrent la St Barthelemi du haut de leurs murs. Vous trouverez toute cette aventure décrite dans le recueil des choſes mémorables, pag. 537 ; vous la trouverez

dans les mémoires de *l'Etoile*, pag. 117, tom. I. Vous apprendrez que ce n'était pas *Montbrun*, chef du parti, qui commandait dans Livron, mais *Roeſſes*, qui fut tué dans un aſſaut. Vous apprendrez qu'à l'approche des aſſiégeans, les habitans crièrent du haut des murs le 13 janvier : *Aſſaſſins, que venez-vous chercher, croyez-vous nous égorger dans nos lits comme l'amiral?* Vous ſaurez que les femmes combattirent ſur la brèche, & que ce ſiége fut très-mémorable. Vous ſaurez qu'il n'appartient pas à un pédant de collége de parler de l'hiſtoire de France qu'il ignore.

TRENTIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA CONVERSION DE HENRI IV.

C'EST mauvaiſe foi dans le jéſuite *Daniel*, c'eſt bêtiſe dans le libelliſte, de prétendre que *Henri IV* changea de religion par conviction. En vérité, l'amant de *Gabrielle d'Etrées* qui lui parlait du *ſaut périlleux*, l'homme que les papes avaient appelé *bâtard déteſtable*, le prince qu'ils avaient déclaré indigne de porter la couronne, le politique qui mandait à la reine *Eliſabeth* les raiſons politiques de ſon changement, le héros qui avait vu cent aſſaſſins catholiques armés contre ſa vie, le proteſtant qui avait écrit à *Coriſande d'Andouin*, (*) *& vous êtes de cette religion! j'aimerais mieux me faire turc :* le monarque à qui *Roſni* conſeilla de changer, & auquel il dit : » Il faut que vous

(*) Voyez les pages 39 & ſuiv. du quatrième tome de l'*Eſſai ſur les mœurs*, où l'on a imprimé pluſieurs lettres très-intéreſſantes de *Henri IV* à *Coriſande d'Andouin*.

„ deveniez catholique, & que je reſte huguenot; „ ce même homme, dis-je, aurait-il cru ſincèrement, que la religion romaine, dont il était opprimé, était la ſeule bonne religion? elle l'eſt ſans doute, mais était-ce à lui de le croire, tandis qu'alors même on prêchait contre lui avec fureur, tandis qu'on avait établi contre lui cette prière publique : *Délivrez-nous du Béarnais & du diable;* tandis qu'on le peignait lui-même en diable, avec une queue & des cornes?

Ce grand-homme ſi lâchement perſécuté, obligé de plier ſon courage ſous les lois de ſes ennemis, ne daigna pas ſeulement ſigner la confeſſion de foi rédigée après bien des conteſtations par *David Duperron*, telle qu'on la trouve dans les mémoires du duc de *Sully*, qui en fit ſupprimer bien des minuties. *Henri IV* la fit ſeulement ſigner par *Lomenie.*

On peut dans un vain panégyrique repréſenter ce héros comme un converti : mais l'hiſtoire doit dire la vérité. *Daniel* ne l'a point dite; cet hiſtorien parle plus avantageuſement du frère *Coton* que du plus grand roi de la France.

On paſſe à *Daniel* d'avoir été aſſez ignorant pour appeler *Lognac*, ce chef des quarante-cinq, ce gaſcon aſſaſſin du duc de *Guiſe*, *premier gentilhomme de la chambre.* On lui paſſe de n'avoir jamais rien ſu des fameux états de 1355; on lève les épaules quand il dit que les médecins ordonnèrent à *Louis VIII* de prendre une fille pour guérir de ſa dernière maladie, & qu'il aima mieux mourir que de guérir par ce remède, lui qui d'ailleurs en avait un tout prêt dans ſon épouſe, la plus belle princeſſe de l'Europe. On eſt révolté de ſon peu de connaiſſance des lois, &

ennuyé de ſes récits confus de batailles. Mais quand il peint *Henri IV* dévot & feſant le métier de délateur contre les proteſtans auprès de la république de Veniſe, on joint à bien peu d'eſtime beaucoup d'indignation.

Remarquons que l'auteur de la *Henriade* & de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations*, ayant lu autrefois dans *Daniel* l'hiſtoire de la première race écrite d'après *Cordemoi*, la trouva meilleure que celle de *Mézerai;* il lui rendit juſtice. Mais lorſqu'enſuite il lut la troiſième race, il la trouva fort infidelle, & lui rendit plus de juſtice encore.

TRENTE-UNIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LE CARDINAL DUPERRON, ET DES ETATS DE 1614.

LE libelliſte donne lieu d'examiner une queſtion importante. Tous les mémoires du temps portent que le cardinal *Duperron* s'oppoſa à la publication de la loi fondamentale de l'indépendance de la couronne, qu'il fit ſupprimer l'arrêt du parlement qui confirmait cette loi naturelle & poſitive, qu'il cabala, qu'il menaça, qu'il dit publiquement que ſi un roi était arien ou mahométan, il faudrait bien le dépoſer.

Non; il faudrait lui obéir s'il avait le malheur d'être mahométan, auſſi-bien que s'il était un ſaint chrétien. Les premiers chrétiens ne ſe révoltaient pas contre les empereurs païens; quel droit aurions-nous de nous révolter contre notre ſouverain muſulman?

Les Grecs, qui ont fait ſerment au padicha, ne ſeraient-ils pas criminels de violer ce ſerment ? Ce qui ſerait un crime à Conſtantinople ne ſerait pas aſſurément une vertu dans Paris. Et ſuppoſons, ce qui eſt impoſſible, que le roi à qui *Duperron* avait juré fidélité, fût devenu muſulman, ſuppoſons que *Duperron* eût voulu le détrôner, *Duperron* eût mérité le dernier ſupplice.

On ne dira pas ici ce que le libelliſte mérite ; mais cette opinion, que l'Egliſe peut dépoſer les rois, eſt de toutes les opinions la plus abſurde & la plus puniſſable ; & ceux qui les premiers ont oſé la mettre au jour, ont été des monſtres ennemis du genre-humain.

Le libelliſte demande où l'on trouve les paroles de *Duperron;* où ? dans tous les mémoires du temps recueillis par *le Vaſſor*, dans l'hiſtoire chronologique du jéſuite *d'Avrigny*, dans le procès-verbal imprimé de ces états, par-tout. *D'Avrigny* ſurtout prend le parti du prêtre *Duperron* contre le parlement.

TRENTE-DEUXIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA POPULATION DE L'ANGLETERRE.

LE chevalier *Petti* a prouvé qu'il faut les circonſtances les plus favorables, pour qu'une nation s'accroiſſe d'un vingtième en cent années ; & ce calcul fait voir le ridicule de ceux qui peuplent la terre à coups de plume, & qui couvrent le globe d'habitans en un ſiècle ou deux. Le libelliſte demande

comment l'Angleterre a eu un tiers de plus de citoyens depuis la reine Eliſabeth ? On répondra à cet homme que c'eſt préciſément parce que l'Angleterre s'eſt trouvée dans les circonſtances les plus favorables ; parce que des allemands, des flamands, des français ſont venus en foule s'établir dans ce pays ; parce que ſoixante mille moines, dix mille religieuſes, dix mille prêtres ſéculiers, de compte fait, ont été rendus à l'Etat & à la propagation ; & parce que la population a été encouragée par l'aiſance. Il eſt arrivé à ce royaume le contraire de ce que nous voyons dans l'Etat du pape, & en Portugal. Gouvernez mal votre baſſe-cour, vous manquerez de volaille ; gouvernez-la bien, vous en aurez une quantité prodigieuſe. Oiſons qui écrivez contre ces vérités utiles, puiſſe la baſſe-cour où vous êtes engraiſſés aux dépens de l'Etat, n'être plus remplie que de volatiles néceſſaires !

TRENTE-TROISIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR L'AMIRAL DRACKE.

VOUS faites le ſavant, *Nonotte :* vous dites à propos de théologie que l'amiral *Dracke* a découvert la terre d'Yeſſo. Apprenez que *Dracke* n'alla jamais au Japon, encore moins à la terre d'Yeſſo ; apprenez qu'il mourut en 1596, en allant à Porto-bello. Apprenez que ce fut quarante-huit ans après la mort de *Dracke* que les Hollandais découvrirent les premiers cette terre d'Yeſſo en 1644. Apprenez juſqu'au nom du capitaine *Martin Jéritſon*, & de ſon vaiſſeau

vaiſſeau qui s'appelait le Caſtrécom. Croyez-vous donner quelque crédit à votre théologie en feſant le marin? vous êtes également ignorant ſur terre & ſur mer; & vous vous applaudiſſez de votre livre, parce que vos bévues ſont en deux volumes.

TRENTE-QUATRIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LES CONFESSIONS AURICULAIRES.

EN vérité, vous n'entendez pas mieux la théologie que l'hiſtoire de la marine. L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs* a dit que, ſelon *St Thomas d'Aquin*, il était permis aux ſéculiers de confeſſer dans les cas urgens, que ce n'eſt pas tout-à-fait *un ſacrement*, mais que c'eſt *comme un ſacrement*. Il a cité l'édition & la page de la Somme de *St Thomas*; & là-deſſus vous dites que tous les critiques conviennent que cette partie de la Somme de *St Thomas* n'eſt pas de lui; & moi je vous dis qu'aucun vrai critique n'a pu vous fournir cette défaite. Je vous défie de montrer une ſeule Somme de *Thomas d'Aquin* où ce monument ne ſe trouve pas. La Somme était en telle vénération qu'on n'eût pas oſé y coudre l'ouvrage d'un autre. Elle fut un des premiers livres qui ſortirent des preſſes de Rome dès l'an 1474; elle fut imprimée à Veniſe en 1484. Ce n'eſt que dans des éditions de Lyon qu'on commença à douter que la troiſième partie de la Somme fût de lui; mais il eſt aiſé de reconnaître ſa méthode & ſon ſtyle qui ſont abſolument les mêmes.

Au reſte, *Thomas* ne fit que recueillir les opinions de ſon temps, & nous avons bien d'autres preuves que les laïques avaient le droit de s'entendre en confeſſion les uns les autres ; témoin le fameux paſſage de *Joinville*, dans lequel il rapporte qu'il confeſſa le connétable de Chypre. Un jéſuite du moins devrait ſavoir ce que le jéſuite *Tolet* a dit dans ſon livre de l'inſtruction ſacerdotale, livre I, chapitre XVI : ni femme ni laïque ne peut abſoudre ſans privilége. *Nec femina nec laïcus abſolvere poſſunt ſine privilegio.* Le pape peut donc permettre aux filles de confeſſer les hommes.

Il faut inſtruire ici *Nonotte* de cette ancienne coutume de ſe confeſſer mutuellement. Il ſera bien étonné quand il apprendra qu'elle vient de la Syrie ; il ſaura que les Juifs mêmes ſe confeſſaient les uns aux autres, dans les grandes occaſions, & ſe donnaient mutuellement trente-neuf coups de fouet ſur le derrière en récitant un verſet du pſeaume 77.

Il ſerait bon que *Nonotte* ſe confeſſât ainſi de toutes les petites calomnies dont il eſt coupable.

On pourrait faire plus de cent remarques pareilles ; mais il faut ſe borner.

Si tu n'avais été qu'un ignorant nous aurions eu de la charité pour toi ; mais tu as été un ſatirique inſolent, nous t'avons puni.

ADDITIONS

AUX OBSERVATIONS

Sur le libelle intitulé : Les Erreurs de M. de Voltaire, *par M. Damilaville.*

L'AUTEUR de l'*Eſſai ſur les mœurs* a daigné réfuter les bévues du libelle concernant l'*Eſſai ſur les mœurs*, & a négligé ce qui lui eſt perſonnel. L'amitié & l'équité m'engagent à ſuppléer à ce que M. de *Voltaire* a dédaigné de dire.

L'auteur de ce libelle, pages 20, 21 & 22 de ſon diſcours préliminaire, dénonce quatre contradictions dans leſquelles, dit-il, M. de *Voltaire a donné*, ſans compter une infinité d'autres qu'il ne déſigne point.

Sans doute que celles qu'il a citées ſont les mieux conſtatées, ſans doute que l'illuſtre folliculaire qui a tant applaudi à cette critique, s'eſt aſſuré qu'elle était judicieuſe, qu'il a vérifié les paſſages dans le texte, & qu'il a reconnu qu'en effet ils contenaient les contradictions indiquées par l'auteur dont il eſt l'apologiſte. C'eſt ce que nous allons voir.

La première de ces contradictions a rapport à l'établiſſement du chriſtianiſme, la ſeconde aux différentes eſpèces d'hommes qui ſe trouvent ſur la terre, la troiſième à *Michel Servet*, & enfin la quatrième à *Cromwell.*

Tâchons de faire connaître la bonne foi, la ſagacité & l'honnêteté de ces meſſieurs.

DE L'ETABLISSEMENT DU CHRISTIANISME.

Première fauſſeté du libelliſte : abſurdité de ſes raiſonnemens.

Il eſt véritablement étonnant, dit-il page 19 de ſon diſcours préliminaire, *que M. de Voltaire, avec l'étendue de ſon génie, ſa prodigieuſe mémoire, ſa vaſte érudition, ait donné dans des contradictions ſi viſibles. Dans ſon Eſſai ſur les mœurs, il nous dit, chapitre V, que ce ne fut jamais l'eſprit du ſénat romain ni des empereurs de perſécuter perſonne pour cauſe de religion ; que l'Egliſe chrétienne fut aſſez libre dès les commencemens qu'elle eut la facilité de s'étendre, & qu'elle fut protégée ouvertement par pluſieurs empereurs.*

Et dans ſon Siècle de Louis XIV, continue le libelliſte, *chapitre du calviniſme, il dit que cette même Egliſe dès les commencemens bravait l'autorité des empereurs, tenant, malgré les défenſes, des aſſemblées ſecrètes dans des grottes & dans des caves ſouterraines, juſqu'à ce que Conſtantin la tira de deſſous terre pour la mettre à côté du trône.*

Il ſerait auſſi étonnant que M. de *Voltaire* ſe fût exprimé ainſi, qu'il l'eſt de voir tant d'ignorance jointe à tant de mauvaiſe foi.

Eſt-ce pour offenſer davantage M. de *Voltaire* que l'auteur lui prête ſon ſtyle? heureuſement perſonne ne s'y méprendra, & l'on reconnaîtra la fauſſeté de ſes citations à la ſeule inſpection.

M. de *Voltaire* n'a jamais dit *que l'Egliſe chrétienne fut aſſez libre dès les commencemens;* on ſait que ce n'eſt pas ainſi qu'il écrit. Voici le premier paſſage défiguré par le libelliſte, tel qu'il eſt dans le texte :

„ Jamais il ne vint dans l'idée d'aucun céſar, ni „ d'aucun proconſul, ni du ſénat romain, d'em- „ pêcher les Juifs de croire à leur loi. Cette ſeule „ raiſon ſert à faire connaître quelle liberté eut le „ chriſtianiſme de s'étendre en ſecret. „

Indépendamment des changemens que le libelliſte a jugé à propos de faire dans ce paſſage, on voit qu'il en a ſupprimé le mot, *en ſecret*, qui ne favoriſait point le ſens contraire & forcé qu'il a tâché de lui donner par les expreſſions fauſſes & plates qu'il a ſubſtituées aux véritables. Première preuve de la fidélité de cet honnête compilateur.

Il en eſt de même par rapport au ſecond paſſage. Ce n'eſt qu'à lui qu'il eſt permis de dire, *dans des caves ſouterraines.* M. de *Voltaire* ſait bien qu'il n'a pas beſoin d'apprendre à ſes lecteurs que les caves ſont *ſouterraines.*

Mais en ſuppoſant même ces deux paſſages tels qu'il les a cités, où cet homme admirable a-t-il pris les contradictions qu'il y trouve, & que ſon apologiſte applaudit ?

N'eſt-il pas certain, Monſieur l'ex-jéſuite, qu'avant *Domitien*, le chriſtianiſme ne fut point perſécuté ? Ne conviendrez-vous point que malgré cela une religion naiſſante, qui contrarie toutes les autres, n'en renverſe pas tout à coup les autels, & ne ſe profeſſe pas d'abord publiquement ?

La crainte, la prudence même obligèrent donc

les premiers chrétiens à s'aſſembler ſecrétement ; ils n'étaient point perſécutés, ni même rigoureuſement recherchés ; mais il exiſtait des lois qui défendaient ces aſſemblées ; donc ils bravaient l'autorité de ces lois.

Les calviniſtes en France, où la ſageſſe du gouvernement commence enfin à les tolérer, ne s'expoſent-ils pas à la ſévérité des lois qui proſcrivent leurs aſſemblées ?

M. de *Voltaire*, en recherchant comment une religion de paix & de charité avait ſeule produit la fureur des guerres de religion qu'aucune autre n'avait occaſionnées, a donc eu raiſon de dire dans ſon *Siécle de Louis XIV :* » Ne pourrait-on pas trouver » l'origine de cette peſte qui a ravagé la terre, dans » l'eſprit républicain qui anima les premières Egliſes, » les aſſemblées ſecrètes qui bravaient d'abord dans » des grottes & dans des caves l'autorité des empe- » reurs romains ? »

Et cela ne contrarie point ce qu'il dit ailleurs, chap. V de ſon *Eſſai ſur les mœurs*, que le chriſtianiſme eut la liberté de s'étendre *en ſecret* ſous les empereurs qui ont précédé *Domitien :* l'expreſſion ſeule *en ſecret* établit un juſte rapport entre les deux paſſages, & en éloigne toute apparence de contradiction, parce qu'en effet, quoique les chrétiens fuſſent tolérés & qu'ils euſſent la liberté de pratiquer en ſecret leur culte & de l'étendre, ils n'en contrevenaient pas moins aux lois qui leur défendaient de s'aſſembler ; par conſéquent ils les bravaient même ſous les empereurs qui les protégeaient, & juſqu'à ce que l'entière abolition de ces lois par *Conſtantin* fit du

chriſtianiſme, que cet empereur plaça à côté du trône, la religion dominante.

Après cet éclairciſſement, que monſieur l'obſervateur des erreurs dogmatiques & ſon apologiſte nous permettent une queſtion. N'eſt-ce que dans les temps où il a été défendu aux chrétiens de s'aſſembler, qu'ils ont bravé l'autorité du ſouverain? Sans parler d'une infinité d'autres, à votre avis, Monſieur le théologien libelliſte, les chrétiens de la ligue qui portaient par ordre, & à l'exemple des miniſtres de l'Egliſe, les armes & le crucifix contre *Henri III* & contre *Henri IV;* celui qui ſortant du pied des autels, & ſon DIEU encore ſur les lèvres, courut aſſaſſiner ſon maître; les monſtres qui portèrent des mains ſacriléges ſur le plus grand & le meilleur des rois du monde, & qui pour plaire à DIEU, finirent par lui arracher la vie au milieu d'un peuple dont il était le père; que firent-ils? étaient-ils des ſujets ſoumis? Trouverez-vous de la contradiction à dire qu'ils jouiſſaient ſous ces princes de la plus grande liberté, & qu'ils bravaient leur autorité?

Direz-vous de ces chrétiens furieux ce que vous dites, page 20 de votre premier volume, de celui qui oſa déchirer l'édit de *Dioclétien*, qu'*à la vérité ces chrétiens furent imprudens, mais après tout, généreux & zélés pour leur religion?*

Vous ne pouviez guère faire un plus bel éloge d'une action auſſi criminelle, ſi cet éloge pouvait ſéduire. *Qui eſt-ce qui ne préférerait pas à la prudence la généroſité & le zèle pour ſa religion?* On ſait aſſez que ces maximes furent celles de la ligue, & vous pouviez vous diſpenſer de nous prouver que s'il fut

alors des théologiens aſſez malheureux pour les prêcher aux peuples dans la chaire qu'ils appellent de vérité, il en eſt encore qui ont bien de la peine à les oublier.

Mais comment oſez-vous les reproduire parmi nous ces maximes abominables? Eſpérez-vous trouver encore dans les ténèbres de l'eſprit humain des diſpoſitions qui leur ſoient favorables? Grâces aux ſoins de la philoſophie, contre laquelle vous déclamez en vain, les hommes ſont éclairés ſur leurs devoirs, & vous ne trouverez plus de rebelles ni de parricides. Malgré vos efforts & vos perſécutions, les philoſophes, ces hommes que vous calomniez, parce que vous les craignez, continueront de répandre la lumière; ils ne ceſſeront d'apprendre aux autres ce qu'ils ſe doivent, ce qu'ils doivent à leur ſouverain; & le fanatiſme, ce monſtre cruel qui n'a que trop déſolé la terre, reſtera dans vos mains un fantôme inutile.

DES DIFFERENTES ESPECES D'HOMMES.

Seconde fauſſeté du libelliſte, & témoignage de ſon ignorance.

M. de *Voltaire*, dit-il, *tome III de l'Eſſai ſur les mœurs, page* 193, *dit que la nature humaine, dont le fonds eſt par-tout le même, a établi les mêmes reſſemblances entre tous les hommes.*

Et page 6 *du même volume, il dit qu'il y a des peuples, des hommes d'une eſpèce particulière qui ne paraiſſent rien tenir de leurs voiſins; qu'il eſt probable qu'il y a des eſpèces*

d'hommes différentes les unes des autres, comme il y a différentes eſpèces d'animaux.

Théologien obſcur, vous dites des menſonges. M. de *Voltaire*, en parlant de certaines différences qui ſe trouvent entre les peuples du Japon & nous, tome III de l'*Eſſai ſur les mœurs*, page 193, dit: » La nature humaine, dont le fonds eſt par-tout le » même, a établi d'autres reſſemblances entre ces » peuples & nous. »

Et dans le ſecond endroit, page 6 du même volume : » Il eſt probable que les pygmées méri- » dionaux ont péri, & que leurs voiſins les ont » détruits; pluſieurs eſpèces d'hommes ont pu ainſi » diſparaître de la face de la terre, comme pluſieurs » eſpèces d'animaux. Les Lapons ne paraiſſent » point tenir de leurs voiſins, &c. »

On voit qu'il n'y a preſque pas un mot dans ces deux paſſages qui ſoit dans ceux cités par le libelliſte. Mais quand M. de *Voltaire* aurait avancé que le fonds de la nature humaine eſt par-tout le même, & qu'il y a des eſpèces d'hommes différentes, il n'y a qu'un ignorant qui pût trouver de la contradiction dans cette propoſition, & qui ne ſache pas que le fonds de la nature eſt le même pour tous les êtres. Si l'auteur doute qu'avec ce même fonds il puiſſe y avoir des eſpèces différentes, on le renvoie à ſon propre témoignage ; il peut juger s'il exiſte entre M. de *Voltaire* & lui d'autres rapports que ce fonds de la nature humaine.

DE MICHEL SERVET.

Troiſième fauſſeté du libelliſte.

M. de *Voltaire aſſure*, à ce qu'il prétend, *Eſſai ſur les mœurs, tome III, que Michel Servet, qui fut brûlé vif à Genève par ordre de Calvin, niait la divinité éternelle de* JESUS-CHRIST ; *& dans la page ſuivante, il aſſure auſſi que Servet ne niait point ce dogme.*

C'eſt une choſe merveilleuſe que l'audace avec laquelle ces meſſieurs imaginent des abſurdités pour dire des ſottiſes.

Il y a dans le texte, *Eſſai ſur les mœurs*, tome III, page 119, en parlant de *Michel Servet :* » Il adoptait » en partie les anciens dogmes ſoutenus par *Euſèbe*, » par *Arius*, qui dominèrent dans l'Orient & qui » furent embraſſés au ſeizième ſiècle par *Lelio* » *Socini.* »

Et dans la page ſuivante, après avoir rapporté le ſupplice que *Calvin* fit ſouffrir à *Servet :* » Ce qui » augmente l'indignation & la pitié, c'eſt que *Servet* » dans ſes ouvrages publiés reconnaît nettement la » divinité éternelle de JESUS-CHRIST. »

Si M. de *Voltaire* n'avait pas eu l'attention d'ajouter que c'était *dans ſes ouvrages publiés que Servet reconnaiſſait la divinité de* JESUS-CHRIST, on pourrait pardonner à l'auteur d'avoir voulu mettre ces deux paſſages en contradiction ; mais après de telles infidélités, on ne peut que le livrer au mépris qu'il a mérité.

DE CROMWELL.

Quatrième fauſſeté du libelliſte.

JE voudrais bien qu'il nous diſe dans quel endroit du premier volume des *Mélanges de littérature &c.* qu'il a l'audace de citer, il a pris que *Cromwell*, ſelon M. de *Voltaire*, *depuis qu'il eut uſurpé l'autorité royale, ne couchait pas deux nuits dans une même chambre, parce qu'il craignait toujours d'être aſſaſſiné, qu'il mourut, avant le temps, d'une fièvre cauſée par ſes inquiétudes.*

Quoi qu'il en ſoit, on peut ſe precautionner contre les aſſaſſinats, & mourir avec fermeté. Plût-à-DIEU, *Nonotte*, que le brave *Henri IV* ſe fût précautionné !

Lorſque *Cromwell* fut parvenu à la ſouveraine puiſſance, il eut avec elle tous les ſoucis & tous les embarras dont elle eſt inſéparable ; il eut de plus le trouble que donnent l'uſurpation, la crainte de perdre une autorité illégitime, & les ſoins de la conſerver. C'eſt ce qui a fait dire à M. de *Voltaire* page 242 du I tome des *Mélanges :*

» Il vécut pauvre & inquiet juſqu'à quarante-
» trois ans, il ſe baigna dans le ſang, paſſa ſa vie
» dans le trouble, & mourut avant le temps. »

Cet uſurpateur, digne en effet de régner par ſon génie & par ſes talens, chercha, pour conſerver ſon autorité, à la faire aimer des Anglais, il ne reſpecta point les lois, mais il les fit reſpecter ; c'eſt ce qu'on trouve dans le paſſage ſuivant de la page 99 du *Siècle de Louis XIV :*

» Il affermit ſon pouvoir en ſachant le réprimer » à propos ; il n'entreprit point ſur les priviléges » dont les peuples étaient jaloux. »

Ce pauvre libelliſte ne ſait pas qu'un homme habile ſait reſpecter les lois favorables au peuple, pour renverſer celles ſur leſquelles le trône ſe fonde.

La maxime de *Cromwell* était de verſer le ſang de tout ennemi puiſſant, ou dans un champ de bataille, ou par la main des bourreaux ; c'eſt pourquoi M. de *Voltaire* a dit qu'il ſe baigna dans le ſang ; mais cela n'empêchait pas qu'il ne ſût réprimer ſon pouvoir à propos, qu'il n'eût ſoin que la juſtice fût obſervée, & qu'il ne ménageât le peuple ; il avait beſoin de s'en faire un appui, tandis qu'il immolait ceux qui pouvaient lui nuire. Ainſi il fut en même temps équitable par rapport aux peuples, & cruel envers ſes ennemis ; il vécut dans le trouble, mais il y conſerva une grande fermeté d'ame, & mourut avec elle.

Voilà ce qu'était *Cromwell*, & comment il convenait à M. de *Voltaire* de nous le montrer : voilà ce que tout le monde reconnaît dans cet homme extraordinaire, & ce que l'imbécillité & la mauvaiſe foi appellent des contradictions.

On peut juger du reſte du libelle par les articles qu'on vient de réfuter ; il ne méritait pas qu'on en prît la peine, mais il était bon de prouver que les erreurs attribuées dans ce libelle à M. de *Voltaire* ne ſont que les fourberies d'un calomniateur, & que les applaudiſſemens que lui prodigue ſon illuſtre apologiſte, ne ſont que l'éloge du crime, du menſonge & de l'ignorance fait par un complice.

A MESSIEURS LES SIX JUIFS.

Voilà, Meſſieurs, ce que M. Damilaville, l'un des plus ſavans hommes de ce ſiècle, écrivait à frère Nonotte. Je ſuis bien loin de prendre avec vous une telle liberté : vous n'êtes point de ceux qui vivent de meſſes & de libelles. Votre nation a commis autrefois de grandes atrocités, comme toutes les autres ; ce n'eſt point à moi d'appeſantir aujourd'hui le joug que vous portez. Si du temps de Tibère quelques phariſiens, en qualité de races de vipères, ſe rendirent coupables d'un crime inexprimable dont ils ne connaiſſaient pas les conſéquences, neſciunt quid faciunt, *je ne dois point vous haïr, je dois dire ſeulement* felix culpa! *je vous répète ce que mon ami, qui aimait à répéter, a dit tant de fois ; le monde entier n'eſt qu'une famille, les hommes ſont frères ; les frères ſe querellent quelquefois ; mais les bons cœurs reviennent aiſément. Je ſuis prêt à vous embraſſer, vous & Monſieur le ſecrétaire dont j'eſtime la ſcience, le ſtyle & la circonſpection dans plus d'un endroit ſcabreux.*

J'ai l'honneur d'être ſans la moindre rancune, & très-chrétiennement,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

LA ROUPILIERE.

A Perpignan, 15 ſeptembre 1776.

Fin du premier Volume.

TABLE

DES MATIERES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

MELANGES HISTORIQUES. page 1

Avertiſſement des éditeurs. 3

LE PYRRHONISME DE L'HISTOIRE.

CHAPITRE Ier *Pluſieurs doutes.* 11

CHAP. II. *De Boſſuet.* 13

CHAP. III. *De l'Hiſtoire eccléſiaſtique de Fleuri.* 15

CHAP. IV. *De l'hiſtoire juive.* 18

CHAP. V. *Des Egyptiens.* 23

CHAP. VI. *De l'hiſtoire d'Hérodote.* 27

CHAP. VII. *Uſage qu'on peut faire d'Hérodote.* 30

CHAP. VIII. *De Thucydide.* 32

CHAP. IX. *Epoque d'Alexandre.* ibid.

CHAP. X. *Des villes ſacrées.* 35

CHAP. XI. *Des autres peuples nouveaux.* 38

CHAP. XII. *De quelques faits rapportés dans Tacite & dans Suétone.* 41

CHAP. XIII. *De Néron & d'Agrippine.* 45

CHAP. XIV. *De Pétrone.* 49

CHAP. XV. *Des contes abſurdes intitulés* hiſtoire *depuis Tacite.* 54

CHAP. XVI. *Des diffamations.* 55

CHAP. XVII. *Des écrivains de parti.* 57

CHAP. XVIII. *De quelques contes.* 60

CHAP. XIX. *De la reine Brunehaud.* 61

CHAP. XX. *Des donations de Pipinus ou Pepin le Bref à l'Egliſe de Rome.* 62

CHAP. XXI. *Autres difficultés ſur la donation de Pepin aux papes.* 66

CHAP. XXII. *Fable, origine de toutes les fables.* 69

CHAP. XXIII. *Des donations de Charlemagne.* 70

CHAP. XXIV. *Que Charlemagne exerça les droits des empereurs romains.* 74

CHAP. XXV. *De la forme du gouvernement de Rome ſous Charlemagne.* 75

CHAP. XXVI. *Du pouvoir papal dans Rome & des patrices* 77

CHAP. XXVII. *Sottiſe infame de l'écrivain qui a pris le nom de Chiniac la Baſtide du Claux, avocat au parlement de Paris.* 79

CH. XXVIII. *D'une calomnie abominable & d'une impiété horrible du prétendu Chiniac.* 82

CHAP. XXIX. *Bévue énorme de Chiniac.* 87

CHAP. XXX. *Anecdote hiſtorique très-haſardée.* 90

CHAP. XXXI. *Autre anecdote plus haſardée.* 91

CHAP. XXXII. *De Henri IV.* 92

CH. XXXIII. *De l'abjuration de Henri IV.* ibid.

CH. XXXIV. *Bévue ſur Henri IV.* 93

CHAP. XXXV. *Bévue ſur le maréchal d'Ancre.* 95
CH. XXXVI. *Réflexion.* 96
CH. XXXVII. *Du dauphin François.* 97
CH. XXXVIII. *De Samblançay.* 99
CH. XXXIX. *Des templiers.* 100
CHAP. XL. *Du pape Alexandre VI.* 101
CHAP. XLI. *De Louis XIV.* 102
CHAP. XLII. *Bévues & doutes.* 103
CHAP. XLIII. *Abſurdités & horreurs.* 105

REPONSE A LA BEAUMELLE.

Lettre à M. Roques, conſeiller eccléſiaſtique du ſéréniſſime landgrave de Heſſe-Hombourg. 113

SUPPLEMENT AU SIECLE DE LOUIS XIV.

PREMIERE PARTIE. 125
SECONDE PARTIE. 161
TROISIEME PARTIE. 178

LA DEFENSE DE MON ONCLE. 191

Avertiſſement des éditeurs. 192
Avertiſſement eſſentiel ou inutile, ſur la Défenſe de mon oncle. 193
Exorde. 197
CHAPITRE Ier *De la Providence.* 198
CHAP. II. *L'apologie des dames de Babylone.* 200
CHAP. III. *De l'Alcoran.* 205
CHAP. IV. *Des Romains.* 208

CHAP.

CHAP. V. *De la ſodomie.* 208
CHAP. VI. *De l'inceſte.* 211
CHAP. VII. *De la beſtialité, & du bouc du ſabbat.* 214
CHAP. VIII. *D'Abraham & de Ninon l'Enclos.* 217
CHAP. IX. *De Thèbes, de Boſſuet & de Rollin.* 220
CHAP. X. *Des prêtres, ou prophètes, ou ſchoen d'Egypte.* 223
CHAP. XI. *Du temple de Tyr.* 225
CHAP. XII. *Des Chinois.* 227
CHAP. XIII. *Le l'Inde & du Védam.* 230
CHAP. XIV. *Que les Juifs haïſſaient toutes les nations.* 234
CHAP. XV. *De Warburton.* 236
CHAP. XVI. *Concluſions des chapitres précédens.* 240
CHAP. XVII. *Sur la modeſtie de Warburton, & ſur ſon ſyſtème anti-moſaïque.* 243
CHAP. XVIII. *Des hommes de différentes couleurs.* 246
CHAP. XIX. *Des montagnes & des coquilles.* 249
CHAP. XX. *Des tribulations de ces pauvres gens de lettres.* 256
CHAP. XXI. *Des ſentimens théologiques de feu l'abbé Bazin. De la juſtice qu'il rendait à l'antiquité, & des quatre diatribes compoſées par lui à cet effet.* 260
Première diatribe de l'abbé Bazin. *De la cauſe première.* 261
Seconde diatribe de l'abbé Bazin. *Sur Sanchoniathon.* 265

Troiſième diatribe de l'abbé Bazin. *Sur l'Egypte.* 272

Quatrième diatribe de l'abbé Bazin. *Sur un peuple à qui on a coupé le nez & laiſſé les oreilles.* 275

Epilogue. 285

CHAP. XXII. *Défenſe d'un général d'armée attaqué par des cuiſtres.* 286

Poſt-ſcriptum. Défenſe d'un jardinier. 290

Dernier avis au lecteur. 291

UN CHRETIEN CONTRE SIX JUIFS, OU REFUTATION du livre intitulé · *Lettres de quelques juifs portugais, allemands & polonais.* 293

Avant-propos. 295

I. *Lettre de ſaint Jérôme.* 298

II. *Du cadran d'Ezéchias & de l'ombre qui recule, & de l'aſtronomie juive.* 299

III. *Si les Juifs écrivirent d'abord ſur des cailloux.* 302

IV. *Des gens maſſacrés pour avoir graſſeyé en parlant.* 303

V. *Du veau d'or.* ibid.

VI. *De la manière de fondre une ſtatue d'or.* 306

VII. *Magnificence des Juifs, qui manquaient de tout dans le deſert.* 307

VIII. *Tout eſt miraculeux.* ibid.

IX. *De l'or potable.* 309

X. *De vingt-trois mille juifs égorgés par leurs frères.* 311

XI. *De vingt-quatre mille autres juifs égorgés par leurs frères.* 313

XII. *Remarque ſur le prince Zamri & ſur la princeſſe Cosbi, maſſacrés en ſe careſſant.* 315

XIII. *Quel ſcribe écrivit ces choſes.* 316

XIV. *Qui a fait la cour à des boucs & à des chèvres?* 317

XV. *Des ſorciers.* 318

XVI. *Silence reſpectueux.* 320

XVII. *Animaux immondes.* 321

XVIII. *Des cochons.* 322

XIX. *Peuples diſperſés.* 323

XX. *Ordres de tuer.* 324

XXI. *Tolérance.* 326

XXII. *Formule de prière publique.* 330

XXIII. *Défenſe de ſculpter & de peindre.* 331

XXIV. *De Jephté.* 332

XXV. *De la femme à Michas.* ibid.

XXVI. *Des cinquante mille ſoixante & dix juifs morts de mort ſubite.* 333

XXVII. *Si Iſraël fut tolérant.* 335

XXVIII. *Juſtes plaintes & bons conſeils.* 337

XXIX. *De ſoixante & un mille ânes, & de trente-deux mille pucelles.* 339

XXX. *Des enfans à la broche.* 341

XXXI. *Menaces de manger ſes enfans.* 343

XXXII. *Manger à table la chair des officiers, & boire le ſang des princes.* 344

XXXIII. *Tout ce qui ſera voué ne ſera point racheté, mais mourra de mort.* 345
XXXIV. *Jephté.* 346
XXXV. *Le roi Agag coupé en morceaux.* ibid.
XXXVI. *Des prophètes.* 348
XXXVII. *Des ſorciers & des poſſédés.* 349
XXXVIII. *Des ſerpens enchantés.* 351
XXXIX. *D'Edith femme de Loth.* 353
XL. *De Nabuchodonoſor.* 354
XLI. *Des pygmées & des géans.* ibid.
XLII. *Des types & des paraboles.* 355
XLIII. *Des gens qui vont tout nus.* 357
XLIV. *D'une femme de fornication.* 359
XLV. *D'Ezéchiel encore.* ibid.
XLVI. *Des prophètes encore.* 360
XLVII. *Accuſation légère.* 361
XLVIII. *De l'ame & de quelques autres choſes.* ibid.
Péroraiſon à M. Guenée ſecrétaire des Juifs. 372

DE QUELQUES NIAISERIES. 473
Ire *Sur le kish ibrahim.* ibid.
IIme *Sur Zoroaſtre.* 374
IIIme *Du Sadder.* 375
IVme *Sur l'âge d'un ancien.* 378
Vme *Sur l'âge d'une ancienne.* 379
VIme *Sur un homme à qui ſa femme valut d'aſſez grands préſens.* 380

VIIme *Sur l'argent comptant.* 380
VIIIme *Sur l'Egypte.* 381
IXme *Si Sodôme fut autrefois un beau jardin.* 382
Xme *Sur le déſert de Guérar ou Gérar.* ibid.
XIme *Sur le nombre actuel des Juifs.* 383
Addition de mon ami. 384
XIIme *Sur la circonciſion* 385
XIIIme *Quelle fut la nation la plus barbare.* 387
XIVme *La nation françaiſe honnie par M. le ſecrétaire.* 388
XVme *Quel peuple le plus ſuperſtitieux?* 390
XVIme *Quel peuple le plus brigand?* 391
XVIIme *Sur du foin.* 392
XVIIIme *Sur Jean Châtel piacularis aſſaſſin de Henri IV; laquelle niaiſerie tient à choſes horribles.* 393
XIXme *Sur un mot.* 396
XXme *Sur un autre mot.* 397
XXIme *Sur d'autres mots.* ibid.
XXIIme *Sur une corneille qui prophétiſa.* 398
XXIIIme *Des poliſſons.* 399
XXIVme *Sur des mots encore.* 401
Réponſe encore plus courte au troiſième tome juif. 403
I. *Du jubilé.* ibid.
II. *Lois militaires.* 405
III. *Filles priſes en guerre.* 406
IV. *Filles égorgées.* ibid.
V. *Mères qui détruiſent leur fruit.* 407

VI. *De la graiſſe.* 408
VII. *Du boudin.* ibid.
VIII. *De la propreté.* 409
IX. *De la gaieté.* 410
X. *De la gonorrhée.* 411
XI. *De l'agriculture.* ibid.
XII. *Du profond reſpect que les dames doivent au joyau des meſſieurs.* 412
XIII. *Polygamie.* ibid.
XIV. *Femmes des rois.* 413
XV. *De la défenſe d'approcher de ſa femme pendant ſes règles.* ibid.
XVI. *Du divorce & du paradis.* 415
XVII. *Permiſſion de vendre ſes enfans.* 416
XVIII. *Des ſupplices recherchés.* 417
XIX. *Encore un petit mot de Salomon.* 419
XX. *Des veaux, des cornes & des oreilles d'ânes.* 420
INCURSION SUR NONOTTE EX-JÉSUITE. 422
Eclairciſſement hiſtorique, à l'occaſion d'un libelle calomnieux contre l'Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations, par M. Damilaville. 423
Première ſottiſe de Nonotte. 424
Seconde ſottiſe de Nonotte, ſur un édit de l'empereur. ibid.
Troiſième ſottiſe de Nonotte, ſur Marcel. 425
Quatrième ſottiſe de Nonotte, ſur St Romain. 426
Cinquième ſottiſe de Nonotte, ſur l'empereur Julien. 428
Sixième ſottiſe, ſur la légion thébaine. ibid.

Septième ſottiſe, ſur Ammien Marcellin, & ſur un paſſage important. 430

Huitième ſottiſe, ſur Charlemagne. 431

Neuvième ſottiſe, ſur les rois de France bigames. ibid.

Dixième ſottiſe, ſur choſe plus curieuſe. 432

Onzième ſottiſe de Nonotte, ſur la meſſe. 433

Douzième ſottiſe, ſur la confeſſion. 434

Treizième ſottiſe de Nonotte, ſur Berenger. 437

Quatorzième ſottiſe de Nonotte, ſur le ſecond concile de Nicée, & des images. ibid.

Quinzième ſottiſe de Nonotte, ſur les croiſades. 439

Seizième ſottiſe de Nonotte, ſur les Albigeois. ibid.

Dix-ſeptième ſottiſe de Nonotte, ſur les changemens faits dans l'Egliſe. 443

Dix-huitième ſottiſe de Nonotte, ſur Jeanne d'Arc. 445

Dix-neuvième ſottiſe de Nonotte, ſur Rapin Thoyras. 451

Vingtième ſottiſe de Nonotte, ſur Mahomet II, & de la priſe de Conſtantinople. ibid.

Vingt-unième ſottiſe de Nonotte, ſur la taxe des péchés. 452

Vingt-deuxième ſottiſe, ſur le droit des ſéculiers de confeſſer. 453

Vingt-troiſième ſottiſe dudit Nonotte. 454

Vingt-quatrième ſottiſe de Nonotte, ſur François I. ibid.

Vingt-cinquième ſottiſe de Nonotte, ſur la St Barthélemi. 455

Vingt-ſixième ſottiſe de Nonotte, ſur le duc de Guiſe, & les barricades. 456

Vingt-ſeptième ſottiſe de Nonotte, ſur le prétendu ſupplice de Marie d'Arragon. 457

Vingt-huitième ſottiſe de Nonotte, ſur la donation de Pepin. 458

Vingt-neuvième ſottiſe de Nonotte, ſur un fait concernant le roi de France Henri III. 459

Trentième ſottiſe de Nonotte, ſur la converſion de Henri IV. 460

Trente-unième ſottiſe de Nonotte, ſur le cardinal Duperron, & des états de 1614. 462

Trente-deuzième ſottiſe de Nonotte, ſur la population de l'Angleterre. 463

Trente-troiſième ſottiſe de Nonotte, ſur l'amiral Dracke. 464

Trente-quatrième ſottiſe de Nonotte, ſur les confeſſions auriculaires. 465

Additions aux obſervations ſur le libelle intitulé : Les Erreurs de M. de Voltaire, *par M. Damilaville.* 467

De l'établiſſement du chriſtianiſme. Première fauſſeté du libelliſte : abſurdité de ſes raiſonnemens. 468

Des différentes eſpèces d'hommes. Seconde fauſſeté du libelliſte, & témoignage de ſon ignorance. 472

De Michel Servet. Troiſième fauſſeté du libelliſte. 474

De Cromwell. Quatrième fauſſeté du libelliſte. 475

A meſſieurs les ſix juifs. 477

Fin de la Table des matières.

S 65290